# Lesage cède le pouvoir

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, vendredi 10 juin 1966 / sainte Marguerite / 82e année, No 135 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : orages le matin, ensoleillé l'après-midi / Minimum 55 / Maximum 65

*L'honnêteté du professeur importe, non la religion qu'il pratique • En page 31*

## Les libéraux forceront l'UN à appliquer tout son programme-Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Tout en affirmant que les chances du parti libéral de retourner bientôt au pouvoir sont "très bonnes", M. Jean Lesage a déclaré hier soir que lui et son équipe formeraient l'Opposition la plus moderne et la plus compétente qu'un Etat ait jamais connue.

"Les possibilités de retourner au pouvoir sont latentes, a dit M. Lesage, et il est clair que si nous avons de nouvelles élections, nous serons prêts à former un gouvernement qui accélérera encore, comme je l'ai dit au cours de ma campagne, le tempo du progrès québécois."

C'est néanmoins au genre d'Opposition que son équipe constituera que M. Lesage s'est le plus attaché hier, au cours de sa dernière conférence de presse en tant que chef de gouvernement.

"La population compte sur notre vigilance dans les moindres détails à l'Assemblée législative, a dit le chef libéral, et elle verra que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

"Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé, sans jamais d'obstruction systématique ni de batailles de mots stériles."

"Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, a-t-il poursuivi, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province ; nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

Interrogé sur la portée des mots "moindres détails", le chef libéral a répondu : "Ça veut dire ce que ça veut dire. Tous ont très bien compris car j'en ai vu sourire... C'est le gouvernement qui propose les législations..."

— En parlant d'une conception "plus moderne" de l'Opposition, condamnez-vous, M. Lesage, l'Opposition UN ?

— Oui, exactement. L'Opposition UN a fait perdre trop de temps. Nous ne ferons pas d'obstruction systématique, les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

On a ensuite rapporté à M. Lesage ce qu'avait écrit le journal "Le Monde" à la suite des élections québécoises et qui parlait de "mort de la révolution tranquille" et de "retour à la grande noirceur".

"J'espère que nous ne retournerons pas à la grande noirceur, a dit le chef libéral. Ce serait désastreux pour le Québec.

"Mais songez un peu à la force de l'Opposition qui s'en vient. Le gouvernement pourrait difficilement revenir à la grande noirceur avec elle.

"Quant au patronage, a dit ensuite M. Lesage, nous ferons ce qu'il faut pour qu'il ne renaisse pas. Je combattrai la renaissance du patronage."

— Craignez-vous, M. Lesage, qu'on tente de le faire renaître?

— Je ne leur conseille pas d'essayer. 1960 est encore trop près dans ma mémoire. C'est la plus grosse bataille que nous ayons livrée... C'est aussi pour ça que nous avons perdu."

Interrogé enfin sur le sort du pacte confédératif sous le nouveau gouvernement, le chef libéral a exprimé le souhait que l'Union nationale, en cherchant la récupération de tous les pouvoirs qui sont de juridiction provinciale, n'en vienne jamais à la séparation.



Daniel Johnson

Exclusif à LA PRESSE

*Pas encore convaincu que la situation financière du Québec soit en bon état.*



Exclusif à LA PRESSE

*Le premier ministre Lesage, au cours de la conférence de presse qu'il donnait hier après-midi, après que le caucus libéral eut entériné la décision unanime du cabinet de céder le pouvoir à l'Union nationale.*

## Dossiers disparus : M. Robert nie

Le directeur Adrien Robert a catégoriquement nié hier que des dossiers secrets soient disparus des classeurs de la police provinciale, comme l'avait soutenu la veille M. Daniel Johnson.

Quant au ministre de la Justice, M. Claude Wagner, il a qualifié de "folie pure" les allégations du chef de l'Union nationale. "J'aurais cru, a dit M. Wagner en quittant le caucus des députés libéraux, que le candidat au poste de premier ministre de la province manifesterait un processus mental plus équilibré et plus sérieux".

M. Robert a affirmé qu'aucun dossier n'était sorti des archives de la PP. "Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que l'information communiquée à M. Johnson est absolument fausse."

Un haut dirigeant de la PP, à Québec, a qualifié de son côté de "non sens" cette disparition de dossiers secrets. "Il s'agit de rumeurs fondées", a-t-il dit.

## Johnson attendra quelque temps avant de réunir les Chambres

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il ne fait pas de doute que l'ouverture de la première session de la 28e législature sera reportée à une date ultérieure au 20 juin.

On manque d'indications précises pour le moment, mais M. Daniel Johnson, qui deviendra officiellement premier ministre du Québec au cours de la semaine prochaine, a clairement laissé entendre hier qu'il faudra un certain temps avant qu'il ne convoque les Chambres.

"Mardi prochain, je vous donnerai des indications pour planifier vos vacances", a-t-il dit aux journalistes dans une conférence de presse, qui a suivi celle de M. Jean Lesage.

M. Johnson a toutefois précisé que les courriéristes pourraient prendre leurs vacances en même temps que leurs enfants ; ce qui pourrait vouloir dire que les députés ne siégeront qu'en septembre.

En revanche, par nécessité pour l'approbation du budget ou de mesures législatives urgentes, il est possible que le premier ministre veuille convoquer les chambres plus tôt en juillet ou en août.

On sait que le dernier gouvernement avait ajourné pro forma les travaux de l'assemblée législative au 20 juin.

Par ailleurs, le chef de l'Union nationale a confirmé qu'il avait eu un entretien par téléphone avec M. Lesage, pour fixer un rendez-vous mardi prochain, afin de déterminer la date et les modalités de la remise du pouvoir.

En passant, M. Johnson a fait une petite mise au point à la suite d'une déclaration de M. Lesage, qui disait qu'en 1960 M. Barrette avait attendu 13 jours avant de le rencontrer. Or, selon M. Johnson, qui se référait à un article de journal de cette époque, la rencontre aurait eu lieu dès le lendemain de l'élection.

Le nouveau chef du gouvernement se propose de faciliter le travail de l'Opposition en lui fournissant la meilleure documentation possible.

Même si M. Lesage a fait savoir son intention de préparer un mémoire à l'intention du nouveau premier ministre sur l'administration gouvernementale, M. Johnson a avoué qu'il n'était pas encore convaincu que la situation financière de la province soit en bon état.

Il a précisé en outre qu'il n'était pas question d'arrêter l'administration régulière de l'Etat, pendant que l'on procédera à l'inventaire qu'il juge nécessaire, avant que la nouvelle équipe ne s'engage dans la réalisation de son programme.

**Le Québec, sous la direction de l'Union nationale, n'acceptera pas qu'Ottawa lui impose une date pour la mise en oeuvre d'un programme d'assurance-santé.**

**M. Daniel Johnson a affirmé hier que son gouvernement ne tolérera pas qu'Ottawa prenne l'attitude du "take it or leave it" dans le domaine de la santé, qui est de juridiction provinciale. Il a spécifié que cette fermeté s'appliquait aussi aux dates que voulait fixer le gouvernement central sans consulter les provinces.**

**Plus tard, M. Johnson a expliqué qu'il voulait précisément parler du 1er juillet 1967, date qu'Ottawa avait choisie pour mettre en oeuvre son programme d'assurance-santé, à la condition que la moitié des provinces seulement ait décidé d'accepter le régime.**

Enfin, M. Johnson a nié la rumeur, selon laquelle il aurait offert au député indépendant de Robert Baldwin, M. Arthur Séguin, la direction d'un ministère dans son cabinet. "Je ne suis jamais entré en contact avec lui", a dit le nouveau chef du gouvernement.

Le chef de l'Union nationale n'a guère aimé dans le communiqué de M. Lesage l'allusion à sa formidable équipe, "qui ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du patronage et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit."

Quelqu'un lui a alors demandé s'il parlait du bon ou du mauvais patronage et M. Johnson a répondu qu'il n'avait jamais été favorable ni au bon, ni au mauvais patronage.

Un peu plus tard, à un autre journaliste, qui voulait ramener le patronage dans la discussion, le chef unioniste a répondu à la blague : "J'ai l'intention de former une commission et de vous nommer président, pour définir ce qu'est le patronage".

## Lévesque: j'en ai déjà assez dit

par François Trépanier

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. René Lévesque, a de nouveau laisser planer un doute, hier midi, sur son avenir politique.

Interrogé par des journalistes à l'issue du caucus tenu par les députés libéraux dans la capitale provinciale, M. Lévesque a d'abord répondu, à un journaliste qui lui demandait s'il était exact qu'il songeait à quitter le parti libéral : "Ecoutez, j'en ai déjà assez dit..."

M. Lévesque faisait ainsi allusion à une déclaration qu'il avait faite la veille alors qu'il avait refusé d'indiquer si oui ou non il demeurerait membre du parti.

M. Lévesque qui ne serait pas d'accord sur la façon dont le premier ministre Jean Lesage a mené sa campagne, a précisé qu'il prendrait des vacances durant les prochaines semaines parce qu'après six ans comme député, il en avait besoin.

Il a ajouté qu'au cours de cette période il réfléchirait à tout ça, soit à sa vie personnelle et à ses engagements.

M. Lévesque était visiblement ennuyé par les questions des journalistes. Après sa dernière réponse, il a immédiatement pris la direction de ses bureaux.

Les journalistes se perdent en conjecture sur le sens des déclarations de M. Lévesque.

## M. Lesage reconnaît trois autres facteurs de sa défaite : le manque de contact, l'absence de patronage et la stratégie du chef du parti

par François Trépanier

QUEBEC — Le futur chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a reconnu, hier, que trois autres facteurs, sur lesquels il n'avait pas osé se prononcer jusqu'ici, ont contribué à la défaite de son parti, lors des élections.

Ces facteurs sont: a) le manque de contacts entre le cabinet provincial et la masse du peuple; b) la stratégie même du chef du parti durant la campagne électorale qui ne fut pas celle d'un "fighter", et c) l'absence de patronage dans les comtés ruraux.

C'est cependant avec réticence que M. Lesage a admis que ces facteurs ont pu jouer un rôle dans la défaite de son parti.

"Les journalistes, vous êtes bons, vous autres, dans les sondages", a dit M. Lesage sur un ton arrogant. "Analysez-les, les causes de la défaite. Vous aimez ça, les sondages, vous êtes des experts, allez-y, analysez-les, les causes de la défaite".

Aucune remarque n'a accueilli le conseil. Devant la réaction, M. Lesage a donc changé sa tactique.

"Il n'y a aucun doute, a-t-il repris, sur un ton plus amical, que la confessionnalité a eu un rôle à jouer avec notre défaite. Je vous l'ai déjà dit. On nous a fait la même lutte qu'à Honoré Mercier qui avait été battu parce qu'on disait qu'il enlèverait les crucifix dans les écoles. Ca été la chasse aux sorcières et ça a eu des résultats."

"Les journalistes ont également été un facteur, a poursuivi M. Lesage, reprenant un thème favori. Il y a eu aussi de l'apathie et un abus de confiance."

### Manque de dialogue

M. Lesage a abordé ensuite le manque de dialogue entre les membres du cabinet provincial et la masse du peuple. Signalant que l'administration de la province est devenue une affaire monstre, il a dit que ses collègues et lui-même n'ont pas eu le temps d'informer suffisamment la population en raison du travail énorme qu'ils ont dû consacrer aux affaires de l'Etat.

"Nous avons travaillé jour et nuit, a dit M. Lesage, soit à la session, soit à la préparation de la législation, soit à l'orientation de nos politiques. Qu'il y ait eu manque de contact, je l'admets. C'était physiquement impossible de tout faire."

M. Lesage a continué en disant que durant la campagne électorale il avait même noté comme son collègue M. René Lévesque, que la population avait été mal informée sur les réalisations de son gouvernement "malgré son émission à la télévision "Québec en marche" et malgré "La Réforme".

Il a ajouté que pour remédier à cette situation ses collègues et lui-même entreprendront des tournées à travers la province pour renseigner la population.

### Le rôle du chef

Quant à la façon dont il a mené sa campagne, tout en disant ne pas avoir de regret à ce sujet, M. Lesage a expliqué que c'est sur la recom-

Voir LESAGE en page 2

## La Banque royale du Canada décernera chaque année un prix de $50,000

OTTAWA. (PC) — La Banque royale du Canada a choisi une façon originale de souligner le centenaire de la Confédération canadienne : elle accordera annuellement un prix de $50,000 à la personnalité canadienne qui aura le plus contribué au bien commun de ses compatriotes ou qui aura collaboré d'une façon particulièrement remarquable au bien-être de la population mondiale.

La nouvelle a été annoncée hier par le président de la banque, M. W. Earle McLaughlin. Le prix a été fondé à perpétuité ou, tout au moins, pour aussi longtemps que la Loi des banques permettra semblable initiative.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Banque royale du Canada a dit espérer que ce prix gagnera avec les années le prestige dont dispose déjà le prix Nobel. Il a cependant rappelé que le prix Nobel était sensiblement différent en ce sens qu'il est international et est divisé en cinq catégories.

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, placé devant l'évidence d'une majorité UN à l'assemblée législative, a annoncé sa décision, hier soir, d'abandonner à M. Daniel Johnson le gouvernement de la province de Québec.

"Devant la présente situation, par respect pour nos institutions démocratiques, a dit M. Lesage, il me paraît essentiel de permettre le plus rapidement possible à la population d'être administrée par les hommes du parti que la distribution des sièges a favorisés".

Le futur chef de l'Opposition a révélé qu'il aurait, dès mardi prochain, une rencontre avec M. Daniel Johnson pour fixer la date où s'effectuera, devant le lieutenant-gouverneur, le transfert des pouvoirs.

M. Lesage a souligné que sa décision, qu'il avait prise mardi matin, avait été entérinée le lendemain à l'unanimité par le cabinet et approuvée hier par le caucus des députés libéraux. Il a incidemment déclaré que les députés de ce caucus l'avaient applaudi pendant trois minutes.

Le chef libéral, tout en annonçant qu'il tiendrait quand même, mercredi prochain, une séance de cabinet, la dernière avant la remise du pouvoir, a expliqué qu'il occuperait une partie de son temps, ces jours-ci, à préparer un mémoire des affaires du gouvernement à l'intention du futur premier ministre.

"Lorsque j'ai pris le pouvoir en 1960, a dit M. Lesage, M. Barrette ne m'avait pas laissé une feuille de papier dans son bureau".

M. Lesage a précisé par ailleurs que la séance du conseil des ministres de mercredi prochain était essentielle en raison des nombreux transferts de personnel qu'il faut entériner par arrêté ministériel.

Le chef libéral a enfin affirmé qu'aucun de ses ministres ou députés élus n'avaient l'intention de démissionner.

Parlant du rôle que lui et ses collègues seront maintenant appelés à jouer, M. Lesage a déclaré : "Jamais un parti, jamais un Etat n'aura disposé dans l'Opposition d'hommes politiques d'un tel calibre".

M. Lesage a d'autre part affirmé qu'il n'avait pas abandonné l'idée de poser certains gestes en ce qui a trait à des prétendues irrégularités commises par ses adversaires quant aux dépenses électorales.

"Cette idée se discute en ce moment, a dit M. Lesage, les candidats en discutent avec les conseillers juridiques. Le caucus des députés libéraux de ce matin s'est transformé en réunion".

Le chef libéral a d'autre part signalé que deux de ses candidats avaient déjà demandé un recomptage judiciaire (dans les comtés de Lotbinière et Saint-Hyacinthe) et que d'autres recomptages seraient exigés.

M. Lesage a révélé en passant que le député libéral indépendant Arthur Séguin n'avait pas été invité au caucus d'hier matin

Comme un journaliste faisait allusion, dans une question, à la "déroute" et la "défaite libérale", M. Lesage lui a immédiatement coupé la parole en disant : "Soyez réaliste, voyons. Nous avons eu pratiquement 50 pour cent du vote et l'UN n'en a eu que 40 pour cent...

"La province de Québec sera dirigée par le parti que la distribution des sièges a favorisé. Je l'ai dit dans mon texte."

Le chef libéral a également immédiatement interrompu le même journaliste lorsque celui-ci, après avoir employé le mot déroute, voulut faire allusion au "désarroi" qui pourrait régner dans le parti.

"Chez les membres du parti, a dit M. Lesage, il y a une cohésion parfaite et un esprit de corps remarquable. Il n'y a pas de désarroi."

Le chef libéral a ensuite affirmé que M. Johnson, comme il l'avait lui-même déclaré, serait obligé d'emprunter $50 millions par mois. "C'est le budget voté en mars dernier, a dit M. Lesage. Il y a des emprunts de $600 millions à faire."

## *Jamais un parti n'aura disposé dans l'opposition d'hommes politiques d'un tel calibre — Lesage*

**Voici le texte de la déclaration de M. Jean Lesage :**

"Il semble que l'Union nationale comptera 55 députés à l'assemblée législative et les libéraux, 51.

Dans les circonstances, par respect pour nos institutions démocratiques, il me paraît essentiel de permettre le plus rapidement possible à la population d'être administrée par les hommes du parti que la distribution des sièges a favorisé.

Voilà pourquoi j'ai communiqué par téléphone avec M. Daniel Johnson en lui proposant une rencontre au début de la semaine prochaine. Nous pourrons alors déterminer la date et les modalités de la transmission des pouvoirs.

Ma proposition de procéder ainsi a été approuvée par le conseil des ministres, et, à son tour, cette décision a été confirmée par le caucus des députés élus et des députés défaits du parti libéral.

Non seulement la majorité des électeurs, c'est-à-dire ceux qui ont voté pour nous, mais même ceux qui ont voté pour nos adversaires, comptent sur notre vigilance à l'assemblée législative.

J'ignore à quelle date le futur premier ministre convoquera les Chambres, mais la population constatera par notre attitude que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé aux électeurs.

"Jamais l'obstruction systématique, jamais de luttes stériles pour des riens : les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

Elle sera fidèlement suivie par une équipe dont tout le monde, dans tous les partis, reconnaît la valeur exceptionnelle à tous les points de vue.

Jamais un parti, jamais un Etat n'auront disposé dans l'Opposition d'hommes politiques d'un tel calibre. Je suis fier de mes frères d'armes anciens et nouveaux et une telle équipe ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du "patronage" et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit.

Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province, nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

*Demain, dans*

le magazine de LA PRESSE

*Les structures minées du hockey amateur*

* * *

*L'itinéraire pratique du Vieux Montréal*

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 32 à 35, 38 à 46
Bandes dessinées / 16
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 47
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 6
Finance / 22, 23
Horoscope / 36
Loisirs et récréation / 16
Mots croisés / 33
"Navigation" / 31
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 14, 15
Sciences / 24
Spectacles et concerts / 10 à 12
Sports / 25 à 30
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 48

# L'Archevêché de Montréal mène une enquête sur le présumé contenu électoral de bulletins paroissiaux

par Albert Tremblay

L'Archevêché de Montréal a décidé de ne point "laisser passer" les déclarations de certaines personnalités politiques, notamment celles de M. René Levesque, et d'étudier de très près le contenu des bulletins paroissiaux qui ont été distribués dans les 260 paroisses de Montréal durant les trois semaines qui ont précédé le scrutin provincial du 5 juin.

Un membre de la Chancellerie, l'abbé John McConnell, a été chargé de mener l'enquête, tandis qu'à certains autres niveaux, chez les imprimeurs entre autres, les travaux de recherche sont déjà en cours.

M. René Lévesque a profité d'une entrevue télévisée pour reprocher à certains curés de la région de Montréal d'avoir pris une part "active" à la campagne électorale par l'entremise des bulletins paroissiaux (Semainiers ou Feuillets paroissiaux) qui sont distribués aux fidèles à la sortie de l'église, le dimanche.

La déclaration de M. Lévesque, qui a notamment parlé de textes rappelant étrangement l'ancien adage voulant que le "ciel soit bleu et l'enfer rouge", a provoqué d'autres déclarations du même genre. Hier, par exemple, M. Carrier Fortin affirmait qu'un feuillet glissé dans la publication officielle de l'évêché de Sherbrooke, "Le Messager de St-Michel", avait contribué à sa défaite. M. Lévesque avait par ailleurs parlé d'une autre publication du même genre dans la région d'Arthabaska.

L'Archevêché de Montréal n'a pas l'intention de s'occuper d'accusations relevant de la juridiction d'autres diocèses. Mais la situation promet d'être différente à Montréal.

L'abbé McConnell a tenté, vainement jusqu'ici, d'entrer en communication avec M. René Lévesque. "Nous aimerions savoir de quoi il s'agit exactement, et M. Lévesque a dit disposer de preuves", a expliqué le porte-parole de l'Archevêché.

Et sans attendre les précisions de M. Fortin, la Chancellerie a demandé aux deux imprimeurs qui ont la responsabilité de la préparation de ces feuillets paroissiaux de faire parvenir à l'Archevêché des exemplaires de tous les feuillets distribués dans les paroisses de Montréal.

Une étude complète du contenu des trois dernières semaines de ces publications sera menée à la Chancellerie afin de déterminer si M. Lévesque avait raison de se plaindre de l'attitude de certains curés.

"Nous voulons savoir très précisément ce qui a été dit, écrit ou ce qui a été fait en rapport avec ces élections", a dit l'abbé McConnell.

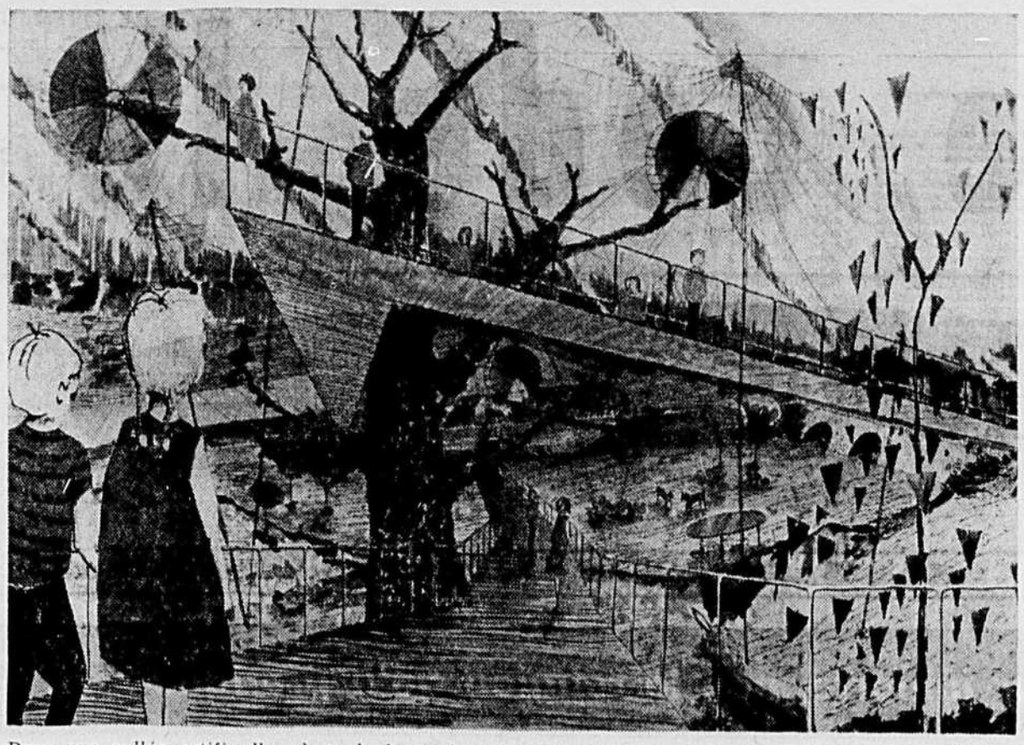
Les bulletins paroissiaux sont imprimés par deux maisons spécialisées à Montréal : l'Imprimerie Drouin et la Lithographie St-Paul.

Au moins chez l'un de ces deux imprimeurs, les déclarations de M. Lévesque ont provoqué une "petite enquête maison". Les feuillets ont été scrutés, particulièrement ceux qui ont été distribués le dimanche 5 juin dans les huit paroisses situées dans la circonscription électorale de M. Lévesque, le comté de Laurier.

On a donc lu avec attention les bulletins distribués aux portes des églises Sainte-Cécile, Notre - Dame - de - la - Défense, Saint-Vincent-Ferrier, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Edouard, Saint-Etienne, Saint-Jean-de-la-Croix et Saint-Philippe . . . et selon les informations obtenues, rien de particulier touchant le scrutin provincial n'a été noté, à l'exception d'un texte en provenance de l'Archevêché et dont l'unique but était d'inciter les catholiques à remplir leur devoir de citoyen, c'est-à-dire à voter ce dimanche.

L'Archevêché de Montréal prévoit recevoir aujourd'hui les exemplaires demandés aux imprimeurs. L'abbé McConnell s'attend également à recevoir aujourd'hui des "nouvelles" de M. René Lévesque.

On ne sait pas encore quelle attitude adoptera la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal si ces accusations se révèlent fondées . . . ou complètement erronées.



*Dans une vallée artificielle où seuls les enfants pourront pénétrer, tandis que les parents les surveilleront de loin, s'étalera le monde animal représenté par quelques-uns de ses plus charmants spécimens sur la ferme des enfants, un élément du pavillon thématique "l'Homme et l'Agriculture", à l'Expo 67.*

# Une charmante ferme miniature pour les enfants à l'Expo 67

L'un des éléments du pavillon thématique l'homme et l'agriculture, à l'Expo 67, sera une ferme spécialement aménagée pour les enfants, commanditée entièrement par la société Dominion Stores Limited.

Le président de la compagnie, M. Thomas Gunn MacCormack, l'a annoncé hier, à une conférence de presse à laquelle participait aussi M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

La ferme pour les enfants qui s'étendra sur un terrain de 14,000 pieds carrés, sera contenue dans une vallée miniature, entre des collines artificielles, à l'intérieur de l'emplacement du pavillon de l'agriculture, lequel contiendra une dizaine de bâtiments, sur l'île Notre-Dame, à l'extrémité est, non loin du pont Jacques-Cartier.

La ferme comprendra six secteurs, tous à ciel ouvert, où évolueront librement les animaux que l'on rencontre habituellement sur les fermes canadiennes (à l'exception des singes, qui sont toujours obligatoires dans les installations pour enfants).

Tandis que les parents se promèneront autour de cette petite vallée sur un trottoir suivant la crête des collines, les enfants, eux, pourront emprunter un autre trottoir qui pénètre dans la vallée, et qui est réservé à leur usage exclusif. Ils pourront ainsi mieux s'approcher des animaux et les examiner à leur goût, si ce n'est jouer avec eux, les flatter, les cajoler, en toute tranquillité.

En plein centre de la vallée, où il n'y aura ni clôture ni cage, se dressera un arbre supportant un immense filet, formant une grande volière. Les enfants pourront emprunter un trottoir surélevé qui pénétrera à l'intérieur de cette volière.

L'un des éléments de la ferme, du moins dans les projets actuels, consiste en un spectacle d'animaux dressés.

Il s'agit de lapins qui jouent du piano et de poules qui dansent au son de cette "musique", etc.

Hier, au cours de la conférence de presse, le dresseur M. Grant Evans, des entreprises "Animal Behavior", de Hot Springs, Arkansas, a fait une courte démonstration avec deux lapins et deux poules. Le spectacle n'était pas particulièrement impressionnant.

Si bien que le concepteur qui a dressé les plans de la ferme des enfants, M. Luc Raymond, a exprimé l'avis, au cours d'une conversation, que cet élément risque fort d'être éliminé en cours de route.

Cela n'empêche pas que la ferme des enfants sera un endroit charmant qui invitera les enfants comme les adultes à la détente.

Pendant la durée de l'exposition, d'avril à octobre, on remplacera la plupart des animaux à toutes les deux semaines de façon à n'avoir que de très jeunes animaux à présenter aux enfants.

Et c'est Dominion Stores Limited qui va défrayer tout cela, à titre de contribution à l'Expo.

# Nouveau directeur de la planification et des politiques de l'ARDA

OTTAWA. — La Commission du service civil vient d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux, jusqu'ici attaché au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, au poste de directeur de la planification et des politiques auprès de l'administration fédérale de l'ARDA.



M. Lemieux

Au BAEQ, à Mont-Joli, M. Lemieux assumait la direction des recherches en écologie et faisait partie du groupe de planificateurs. Sa tâche consistait à coordonner les recherches de quelque 80 économistes, sociologues, ingénieurs et autres spécialistes qui travaillaient à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Bachelier ès arts et diplômé en génie forestier de l'Université Laval, M. Lemieux était entré en 1954 au service forestier du ministère québécois des Terres et Forêts, où il a poursuivi des travaux de recherche en écologie forestière. Le ministère lui avait ensuite permis, de 1962 à 1964, d'entreprendre des études post-universitaires à l'Université du Michigan, études qui l'ont mené à un doctorat à écologie.

En plus d'assumer la direction du programme de recherche de l'ARDA, M. Lemieux sera appelé, dans ses nouvelles fonctions, à diriger et à coordonner plusieurs groupes de spécialistes dont la tâche consiste principalement à établir des normes et à élaborer des politiques et des projets touchant le développement rural.

Il conseillera en outre les directeurs régionaux de l'ARDA sur l'interprétation et la mise en application des directives et des programmes se rapportant à leurs régions ou à certains problèmes particuliers. M. Lemieux assurera, par l'entremise des directeurs régionaux, une liaison étroite avec les universités et les organismes des gouvernements provinciaux chargés du développement en milieu rural.

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's
CREAM SODA
MOUSSE GENEREUSE

# Incertitude au sujet de la requête du Québec touchant le Conseil législatif

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Lester Pearson a déclaré aux Communes hier qu'il lui apparait que la requête de l'Assemblée législative au parlement britannique demandant une réduction des pouvoirs du Conseil législatif québecois "baigne maintenant dans l'incertitude."

Le premier ministre, qui répondait à une question de M. Stanley Knowles NPD — Winnipeg — Nord-Centre n'a rien ajouté au sujet de la requête québécoise qui a été adoptée en 1965 par la majorité libérale à l'Assemblée législative du Québec.

La question du député néo-démocrate faisait état de manière implicite du résultat des élections de dimanche au Québec qui ont renversé le gouvernement de M. Jean Lesage, accordant une majorité absolue de sièges au parti d'Union nationale dirigé par M. Daniel Johnson.

La requête de l'Assemblée législative du Québec touchant le Conseil législatif est rendue à Londres depuis plusieurs mois et était accompagné d'un "avis favorable" du gouvernement canadien. Elle demandait aux autorités britanniques d'amender la constitution canadienne de manière à retirer au Conseil législatif de la province son droit de véto sur les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative.

Une fois supprimé ce droit de véto du conseil, l'Assemblée législative devait pouvoir l'abolir de sa propre autorité.

Par ailleurs, on sait que le parti dirigé par M. Daniel Johnson proposait dans son programme électoral d'abolir le Conseil législatif sans recourir à l'autorité du Royaume-Uni de qui relève encore la constitution canadienne.

# Le cabinet étudie les changements à apporter au BGR et à Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a nié hier une rumeur voulant que le livre blanc d'un comité ministériel sur la société Radio-Canada recommande le congédiement du président de la compagnie de la couronne, M. J.-Alphonse Ouimet.

On sait cependant que ce rapport recommande une réorganisation complète du réseau de radio-télévision, particulièrement au niveau supérieur de la direction de l'entreprise. M. Pearson a confirmé hier que le document résultant d'une étude de trois mois se trouvait actuellement devant le cabinet.

Le document touche à diverses grandes questions dont la haute direction, l'administration et le financement de Radio-Canada.

Le projet, dit-on, contiendrait plusieurs des recommandations du rapport Fowler sur la radiodiffusion, mais non sa recommandation tant controversée sur le remplacement du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et du conseil d'administration de Radio-Canada par un seul organisme.

Cependant, il est possible qu'on apporte des amendements à la loi sur la radiodiffusion de façon que le président de Radio-Canada soit responsable de la politique d'ensemble de la société, tandis qu'un de ses adjoints, ne faisant pas partie du conseil d'administration, devienne responsable des opérations au jour le jour; ce qui serait un retour à la situation dans laquelle Radio-Canada se trouvait avant 1958.

Actuellement, le président de Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet et son vice-président, M. W. E. S. Briggs, sont membres du conseil d'administration. Auparavant M. Ouimet était directeur général de la société sans être membre du conseil d'administration, tandis que M. Davidson Dunton était président du conseil des gouverneurs de la société d'Etat.

Si on changeait la structure administrative de la société, M. Ouimet cesserait d'être président, mais le gouvernement sera libre de lui renouveler sa confiance ou d'en nommer un autre.

Par ailleurs, le gouvernement serait enclin à modifier le mode de financement de Radio-Canada en lui accordant des subsides pour cinq ans, de façon à permettre à la société de mieux planifier ses investissements de capitaux et ses dépenses d'exploitation à l'avenir. Actuellement, la société reçoit des subsides annuels.

## LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 55

Maximum demain : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est :** averses ou orages dans la matinée; périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 55 et 65; Ottawa 50 et 65; Sherbrooke 40 et 65.

**Régions de la Mauricie et du lac St-Jean :** ensoleillé et frais. Minimum et maximum à La Tuque 40 et 60; Chicoutimi 32 et 60.

**Régions de Québec et des Laurentides :** averses dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec et Ste-Agathe 45 et 65.

**Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé :** ensoleillé, quelques périodes nuageuses. Minimum et maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 40 et 60; Sept-Iles et Baie-Comeau 32 et 55.



**Des armes indiennes découvertes à Baie-Jolie**

Le directeur du musée de la préhistoire au Centre des études universitaires de Trois-Rivières, M. René Ribes examine en compagnie de son assistant Michel Duval, des pointes de javelins et des lames de coutelas découvertes récemment à Baie-Jolie. Ces armes auraient servi aux Amérindiens durant le deuxième ou le troisième millénaire avant l'ère chrétienne.

## ONU FAITS ET GESTES

La délégation du Pakistan à l'ONU a démenti catégoriquement hier, comme "dénuée de tout fondement" une information parue dans le journal français "Le Monde" du 7 juin, selon laquelle le gouvernement du Pakistan aurait effectué deux achats importants d'acier en provenance de Rhodésie par l'intermédiaire d'une maison française. Elle a rappelé que le Pakistan se conforme rigoureusement aux sanctions imposées à la Rhodésie.

Le gouvernement thaïlandais a demandé officiellement au secrétaire-général de l'ONU d'envoyer son représentant personnel à la frontière thaïlando-cambodgienne. Le gouvernement thaïlandais accuse le gouvernement cambodgien d'activités provocatrices contre la Thaïlande, et le prince Norodom Sihanouk de "collusion avec les maîtres communistes d'Asie", qui, selon la requête, attendent l'occasion de provoquer une diversion à "leur position difficile au Sud-Vietnam".

## La Place des Arts prolonge les heures de visite pour l'été

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de visiter l'édifice de la Grande salle, la Place des Arts a prolongé les heures de visites pour toute la durée de l'été, et ce, jusqu'à la Fête du travail, le lundi 5 septembre.

Quatre guides bilingues, tous étudiants de l'Université de Montréal, sont à la disposition du grand public de 10 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, du lundi au samedi inclusivement. Le dimanche, les visites ont lieu de 1 h. à 4 h. de l'après-midi.

La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre.

Beaumarchais

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Voltaire

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

mandation du comité de stratégie de son cabinet qu'il n'avait pas été un "fighter" durant la campagne.

"Au lieu d'avoir un rôle de "fighter" comme dans le passé, a-t-il dit, on a décidé que je ne parlerais pas de l'adversaire, que je ne présenterais qu'un bilan de nos réalisations et un aperçu de nos projets.

"Cette stratégie, a dit M. Lesage, a été beaucoup plus difficile que celle que j'avais adoptée en 1960 et 1962 sur les tribunes politiques.

M. Lesage a ajouté qu'à Acton Vale où il avait changé sa stratégie durant la campagne, il s'était senti beaucoup plus à son aise qu'ailleurs, et même à son meilleur.

On se souvient qu'à cet endroit M. Lesage avait violemment critiqué ses adversaires. La plupart des journaux le lui avaient reproché d'ailleurs.

**Patronage en milieu rural**

A propos du patronage, M. Lesage a déclaré enfin que si son cabinet et lui-même avaient agi autrement il n'aurait certainement pas perdu autant de comtés ruraux.

Il a ajouté qu'il avait dû livrer de nombreuses batailles au sein du parti pour faire disparaître ce mal et qu'il continuera d'en être ainsi alors qu'il sera dans l'opposition.

"L'année 1960 n'est pas loin dans mon esprit, a dit M. Lesage. J'ai dû livrer de nombreuses batailles au sein de mon cabinet, ou plutôt au sein de mon parti pour tuer le patronage et j'avertis l'Opposition que je continuerai de me battre pour le tuer."

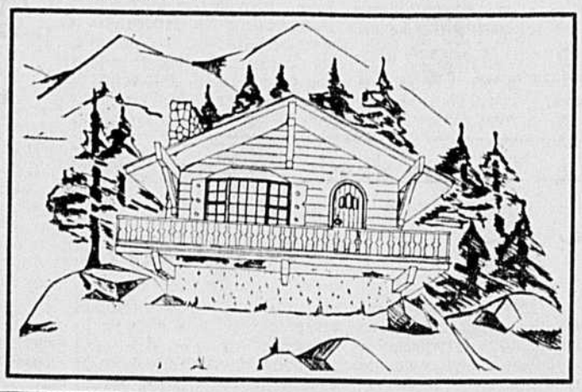
Abandonne la ville où l'on s'est moqué de toi, quand bien même elle serait bâtie en rubis.

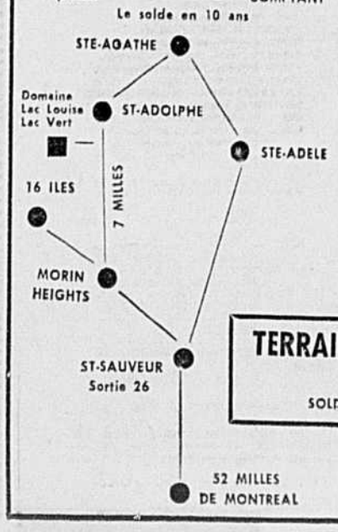
Proverbe arabe

DOMAINE LAC LOUISE — LAC VERT LACS NATURELS
ST-ADOLPHE-D'HOWARD

CHALET STYLE SUISSE
4 pièces $1786 10% COMPTANT
Le solde en 10 ans

- Tous les services disponibles
- Station de ski (Mont Avalanche)
- Equitation
- Natation
- Chasse
- Tennis
- Pêche






TERRAINS 10,000 pi. car. $500
10% COMPTANT
SOLDE EN 36 MOIS SANS INTERET

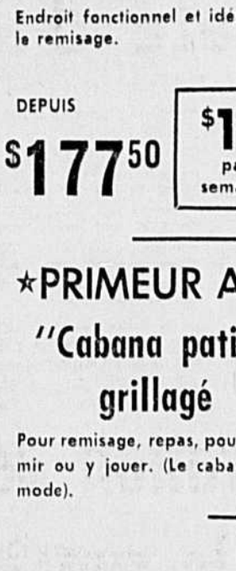
REPRESENTANTS SUR LES LIEUX EN PERMANENCE

"ROSS ESTATE"
SUR LE MAGNIFIQUE LAC ST-JOSEPH
J.-L. VERDIER CIE — LAC LOUISE
à ST-ADOLPHE-D'HOWARD
Tél. 331-8752

ENCAN PUBLIC DEMAIN
Affaire : A. Masson (failli)
et pour le compte des intéressés
52 TERRAINS A CONSTRUIRE, DESSERVIS, *y compris terrains de choix au bord de l'eau, à Fabreville, Ville de Laval
seront vendus individuellement ou en bloc par
ENCAN PUBLIC
SAMEDI le 11 JUIN 1966, à 1 h. p.m.
à 4108, boul. Ste-Rose Ouest, Fabreville
(2½ milles à l'ouest de la sortie 11 de l'autoroute)
Renseignements complets et détails des conditions de vente peuvent être obtenus en composant 627-3811
BISSELL & BISSELL LTD.
LES PLUS IMPORTANTS ENCANTEURS À MONTRÉAL

vous ne pouvez pas y perdre!

UN CLIENT SUR 105 GAGNE



TENTEZ VOTRE CHANCE

LA MEILLEURE OFFRE JAMAIS VUE DANS L'HISTOIRE DU COMMERCE

Pour votre propre information, veuillez répondre aux questions suivantes avant de lire davantage :
Etes-vous le genre de personne à prendre un risque si vous n'aviez rien à perdre ..... — oui — non
Seriez-vous intéressé à posséder un camp d'été, un cottage, un cabana, etc. ..... — oui — non

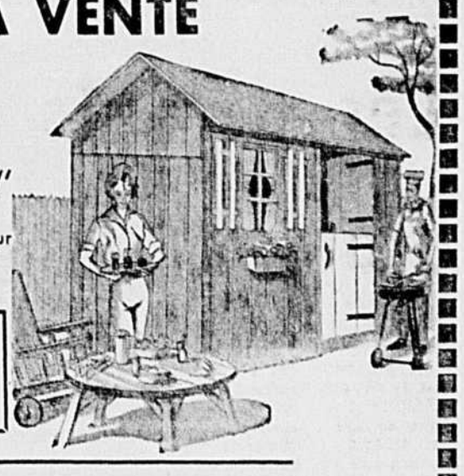
CECI N'EST PAS UN CONCOURS OU VOUS AVEZ UNE CHANCE SUR DES MILLE DE GAGNER — UN ACHAT SUR CHAQUE GROUPE DE 105 — ABSOLUMENT GRATUIT.

Si vous êtes quelque peu spéculateur, voici une occasion unique où vous ne pouvez pas perdre — Pourquoi ne pas la tenter? Vous pourriez facilement gagner

LES CHANCES N'ONT JAMAIS ETE MEILLEURES

SPECIAUX DE LA VENTE

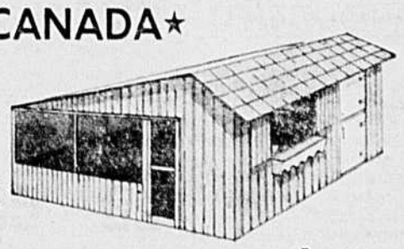
MAISON DE JARDIN RENOMMEE "CABANA"



Endroit fonctionnel et idéal pour le remisage.

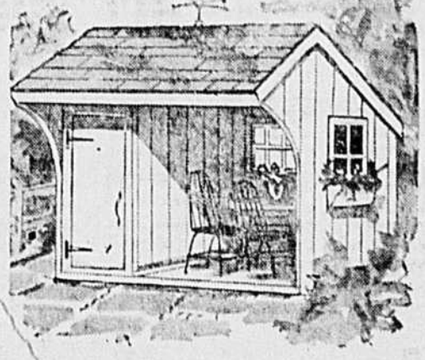
DEPUIS $177.50 $1.50 par semaine

★PRIMEUR AU CANADA★
"Cabana patio" grillagé



Pour remisage, repas, pour y dormir ou y jouer. (Le cabana à la mode).

EXCLUSIVITE
Cabana avec vue sur le jardin



Utilisations multiples. Modèle combiné très populaire. Embellira réellement votre pelouse.

Pensez aux nombreuses utilisations de ces magnifiques cabanas. "Des milliers de clients satisfaits. — Rien ne remplace l'expérience".

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m. y compris le samedi et le dimanche.

6018, CHEMIN COTE-DE-LIESSE
Sortie 28 du boul. Métropolitain (ouest de Décarie). Face au Gaz Naturel du Québec sur la route de Dorval, à côté du Holiday Inn. N.B. : Ne prenez pas la route Transcanadienne.
744-5501

Venez voir nos chalets de jardin, cottages, garages et éléments préfabriqués à PRIX SPECIAUX.

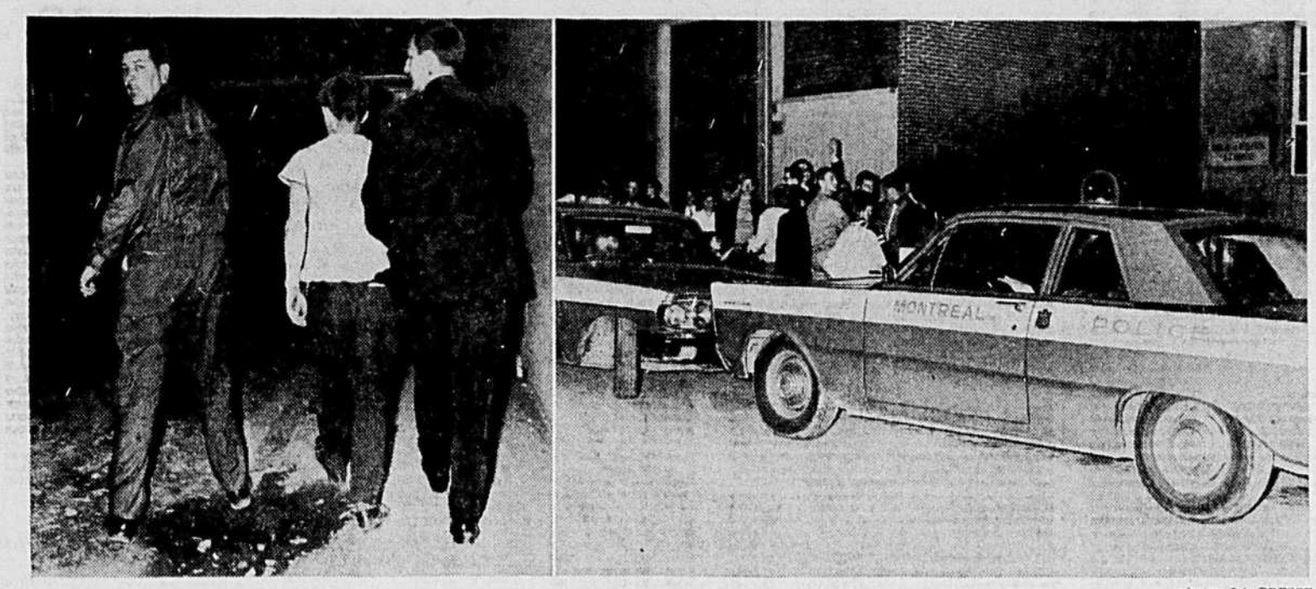
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
AGENTS ET DISTRIBUTEURS DEMANDES POUR L'ONTARIO ET LE QUEBEC
A VICTORIAVILLE, CONSULTEZ J. E. C. GIROUX, 9 RUE GIROUX, TEL. 752-5551-2, SAM. DIM. 752-6371

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134





photos LA PRESSE

**Emeute suivie d'une évasion au Centre d'accueil St-Vallier**

Quatre des 14 jeunes émeutiers qui se sont évadés, hier soir, du Centre d'accueil St-Vallier ont été repris. On voit ici le premier qui a été ramené au bercail à peine une heure après sa fuite. L'incident a nécessité l'intervention de plusieurs policiers. Dans deux des autos-patrouilles se trouvaient aussi des bergers allemands. Les policiers qui poursuivent toujours les autres fuyards, comptent les ramener au Centre d'accueil d'ici trois ou quatre jours.

# Quatre des 14 jeunes évadés ramenés au bercail

Le Centre d'accueil pour garçons St-Vallier, établi dans l'ancienne résidence des infirmières et religieuses de l'hôpital Sainte-Justine, a connu hier soir la deuxième émeute de son histoire, alors que 14 jeunes ont maîtrisé un garde et sont parvenus à s'évader par une fenêtre du cinquième étage.

En fin de soirée, quatre avaient été retrouvés. La police municipale compte ramener les autres au centre d'ici trois ou quatre jours.

Ce centre, qui recueille temporairement les jeunes délinquants avant qu'ils ne soient dirigés vers Boscoville ou le Mont Saint-Antoine, abrite présentement 241 jeunes.

L'émeute d'hier, la deuxième dans l'histoire du centre — la première ayant eu lieu il y a cinq ans alors que le centre était logé rue St-Denis — a éclaté au cinquième étage.

Une bande de jeunes de 16 à 18 ans, a d'abord maîtrisé un gardien qui possédait les clés ; mais ce fut en vain car son trousseau ne comprenait pas la clé de la porte qu'ils voulaient emprunter pour fuir.

Les émeutiers ont alors fait voler une fenêtre en éclats pour s'engager dans l'escalier de secours, après avoir brisé un calorifère, ce qui a provoqué l'inondation du plancher.

Le coup a été fait, si l'on peut dire, dans l'ordre. Personne n'a été blessé et le gardien maîtrisé n'a pas été malmené.

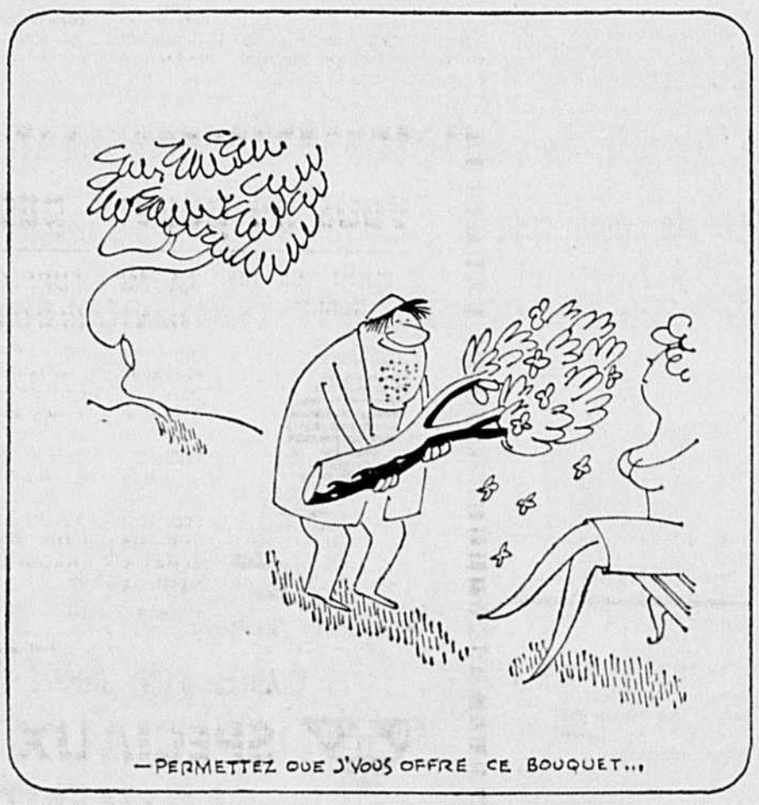
Le directeur du centre, M. Edouard Gladu, a souligné, hier soir, que cet incident était le résultat de la pénurie de maisons d'accueil dont souffre la province.

Il a précisé que normalement les jeunes ne devraient pas passer plus d'un mois ou un mois et demi au centre Saint-Vallier alors que présentement certains y sont depuis trois ou quatre mois.

Mais, a noté M. Gladu, il est difficile de trouver où les loger. Boscoville et le Mont Saint-Antoine, sont toujours remplis à capacité.

Quant aux jeunes de 13 ans et moins qui sont actuellement hébergés au deuxième étage du centre de la rue St-Vallier, il est difficile de leur trouver des foyers nourriciers.

A ce sujet, M. Gladu rappelle que les plans sont prêts en vue de l'ouverture d'une série de centres dans plusieurs villes de la province où pourront être reçus les "cas de protection".




# Grève des débardeurs: Ottawa ne prendrait pas de mesures extraordinaires avant lundi

par Jacques LAFRENIERE
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral répugne grandement à prendre des mesures extraordinaires — comme dans le cas des marins — pour régler la grève de 4,500 débardeurs des ports du St-Laurent, grève dont les répercussions se font sentir non seulement au Québec mais également dans les provinces de l'ouest qui ne peuvent écouler leur blé.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, et le ministre du Travail, M. John Nicholson, attachent beaucoup d'importance aux ultimes efforts que fait présentement le juge René Lippé à Montréal pour amener les parties à une entente par voie de négociation normale.

Ce sont ces rencontres du juge Lippé qui devaient vraisemblablement permettre aux ministériels d'écarter aujourd'hui le projet de loi privé présenté par le Nouveau parti démocratique.

Le juge Lipé a rencontré les parties à huis clos, hier, à Montréal.

Il existe trois façons de mettre fin à cette grève.

**1) Entente entre les parties, soit l'Association internationale des débardeurs (CTC) et la Fédération des armateurs du Canada;**

**2) Adoption d'une loi spéciale comme ce fut déjà le cas pour les cheminots, loi qui prévoirait l'institution d'une commission d'enquête et la possibilité pour le gouvernement d'ordonner le retour au travail.**

**3) La mise en tutelle par arrêté en conseil qui pourrait être une procédure très rapide.**

Dans les milieux bien renseignés de la capitale fédérale, on dit que le gouvernement attendra jusqu'à lundi avant de décider des mesures extraordinaires à prendre. Il reste

Voir DEBARDEURS en p. 4

## Les grands magasins de la métropole se ressentent de la grève des débardeurs

par Pierre PERRAULT
et Gilles RACINE

S'il faut en croire les résultats d'une rapide enquête menée hier auprès de certaines entreprises commerciales et industrielles de Montréal, les effets économiques actuels de la grève des débardeurs sont passablement différents d'une firme à l'autre.

C'est ainsi que certains rayons des grands établissements de la rue Ste-Catherine commencent à ressentir les conséquences de l'arrêt de travail des débardeurs, en ce sens que plusieurs articles sont de plus en plus difficiles à obtenir, notamment la verrerie, la vaisselle de porcelaine, les menus articles servant de cadeaux.

Par contre, d'autres maisons qui se spécialisent dans la joaillerie et la bijouterie ont avoué n'avoir subi aucun préjudice sérieux à cause, surtout, du fait que les stocks dont ils ont besoin leur sont parvenus avant la grève ou atteindront Montréal dans quelques semaines seulement.

Le porte-parole d'un autre établissement montréalais d'importance a soutenu n'avoir pas connu d'ennuis importants jusqu'à maintenant pour la simple raison que leurs marchandises qui se trouvent paralysées dans

Voir MAGASINS en page 4

## Voie maritime : le sénateur McKenzie nommé médiateur

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement fédéral a chargé le sénateur Norman A. McKenzie de jouer le rôle de médiateur dans le conflit qui menace de provoquer la fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent le 17 juin prochain.

La nomination du sénateur McKenzie, âgé de 72 ans et ancien président de l'Université de Colombie-Britannique, a été annoncée aux Communes jeudi par le ministre du Travail, M. John R. Nicholson.

La Fraternité canadienne des employés des chemins de fer, de transport et autres employés menace de déclencher une grève de 1,200 employés du secteur canadien de la Voie maritime du St-Laurent à midi le 17 juin.

Le gouvernement avait invité le sénateur McKenzie, nommé au Sénat cette année par le premier ministre Pearson, à agir comme médiateur dans ce conflit et il a accepté.



Le sénateur Norman A. McKenzie

# Pendant toute la durée de l'Expo, le restaurant Hélène-de-Champlain sera réservé à M. Dupuy et à ses invités

par Raymond GRENIER

Pour recevoir dignement les gens de qualité, l'an prochain, à défaut du petit palais qu'elle avait rêvé de construire à l'extrémité de la jetée Mackay et pour lequel elle n'a pas trouvé de commanditaires d'assez bonne volonté, l'Expo a trouvé une solution dont on peut déjà admirer l'élégance.

C'est le restaurant Hélène-de-Champlain, au beau milieu de l'île Ste-Hélène et de l'Exposition tout entière, qui sera, durant les six mois de l'événement, la "regia" exclusive de la Compagnie de l'Expo, l'endroit charmant où S. Exc. le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, mettra les petits plats dans les grands pour accueillir les chefs d'Etat étrangers et autres personnalités distinguées qui nous honoreront de leur visite.

Un accord entre la ville de Montréal et la Compagnie de l'Expo a été conclu en ce sens.

De se priver de la sorte d'un lieu de réception qui fait l'envie des autres villes canadiennes, cela a dû attrister le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Mais il n'est pas le seul Montréalais qui regrettera de ne pouvoir, durant cette période, se rendre à ce célèbre et raisonnable restaurant municipal de l'île Ste-Hélène.

Rappelons, pour les malheureux qui l'ignoreraient encore, que le restaurant Hélène-de-Champlain est non seulement extrêmement recommandable pour sa bonne chère mais également pour sa cave où abondent de merveilleux vins qu'on ne trouve généralement nulle part ailleurs. Il y a des personnes à l'emploi de la ville de Montréal qui sont spécialement chargées du soin délicat de cet approvisionnement. Elles s'acquittent de cette tâche d'une façon qui plonge les clients dans un juste ravissement.

Il doit y avoir à la haute direction de la Compagnie de l'Expo des gens que guident de sûrs instincts. Il y a déjà longtemps qu'ils ont adopté cet endroit pour recevoir par intérêt les gens de qualité (V.I.P.) qui viennent par utilité. Il est capital, comme on sait, de joindre l'utile à l'agréable : "Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci" (Horace, A.P. 343).

Envisage-t-on, à la Compagnie de l'Expo, un radical traitement Bogomoletz pour l'intérieur du restaurant, une opération esthétique pour son grand hall chevronné et ses salons voisins ?

L'architecte en chef de l'Expo, M. Edouard

Voir RESTAURANT en p. 4

# Les parents des étudiants réclament la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques

par Yves Leclerc

La Fédération des parents des étudiants du classique (FAPECCQ) a réclamé la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques, et a demandé au gouvernement d'adopter au plus tôt le bill 35, un projet de loi déposé devant l'Assemblée législative avant les élections.

Au cours d'une conférence de presse hier midi, le président de FAPECCQ, M. Jean-Paul Dufort, a aussi prié les autorités provinciales de préciser leur position en ce qui concerne les collèges classiques. "La présente situation, a-t-il précisé, prive une partie importante de la population de toutes les classes sociales, soit les parents de quelque 49,000 enfants, des bénéfices de la gratuité scolaire."

D'après FAPECCQ, les collèges devraient d'ailleurs recevoir des subventions couvrant tous leurs frais même s'ils décident de ne pas se prévaloir des dispositions du bill 33, qui prévoit qu'un collège peut s'associer à une commission scolaire régionale à condition d'accepter une collaboration sur tous les plans : administration, pédagogie et finances.

Ceci correspond d'ailleurs à l'idée du rapport Parent, qui recommande que les institutions privées soient subventionnées en autant qu'elles participent au plan général de l'enseignement.

**Irrégularités et fonctionnaires**

Le trésorier de la Fédération, M. Fernand Daoust, a fait remarquer que la gratuité complète pourrait faire disparaître certaines "irrégularités" apparemment causées par le manque de précisions dans les rapports entre les secteurs public et privé. Il a cité le cas d'une régionale qui aurait reçu plus de $500 par étudiant et qui n'aurait remis au collège classique fréquenté par une partie de ces étudiants qu'une somme de $200 par élève.

Les dirigeants de FAPECCQ se sont montrés assez réservés sur la question de l'"équipe de technocrates" du ministère de l'Education. Ils estiment que plusieurs d'entre eux sont des hommes de valeur qui doivent continuer leur travail, mais soulignent qu'ils ne sont pas prêts à se porter garants de toute l'équipe.

D'autre part, la Fédération demande que la question des collèges classiques sont considérée comme une priorité, surtout à cause du fait que l'on est déjà à poser les bases du pré-universitaire public.

"FAPECCQ est convaincue que la présence des collèges classiques diffusant un enseignement répondant aux exigences de notre époque est nécessaire. Que cette présence non seulement doit être reconnue, mais qu'une législation devrait en définir clairement le rôle."

**Facultés des arts et confessionnalité**

Reprenant une suggestion contenue dans un mémoire de FAGECCQ, la fédération des étudiants du classique, les parents demandent "que le ministère de l'Education prenne assez prochainement des mesures pour que les trois facultés des Arts régissant l'enseignement à compter du secondaire soient muées en un seul organisme relié au ministère et formé de personnes dont la compétence dans l'enseignement est publiquement reconnue."

FAPECCQ souhaite aussi que cet organisme ait l'autorité pour accréditer toute organisation qui voudrait dispenser un enseignement dans quelque discipline que ce soit, et que les maisons ainsi accréditées soient obligées d'indiquer leurs normes dans leur publicité si elles veulent bénéficier des deniers publics.

"Pour ce qui est de la confessionnalité, tout en reconnaissant que le secteur privé peut sûrement contrôler plus facilement cette question que le secteur public, la Fédération se demande si les changements proposés offrent toutes les garanties nécessaires au maintien de la confessionnalité dans les secteurs où les parents le désirent."

Même s'ils admettent assez volontiers le droit des minorités dans ce domaine, les parents des étudiants du classique semblent se demander quel effet pourrait avoir l'établissement d'un secteur neutre dans l'Education.

Enfin, ils émettent le voeu que les parents d'élèves soient appelés à collaborer de plus en plus à la mise au point du système scolaire pour les préparer de plus en plus à jouer le rôle selon toute apparence très important qu'on leur réserve dans l'avenir dans les organismes de l'éducation.

# La Fédération des commissions scolaires accepte le syndicalisme des religieux

La Fédération des commissions scolaires catholiques demande à ses membres de ne plus s'opposer à la demande d'accréditation syndicale des membres de communautés religieuses. A la suite d'une étude faite par son service juridique, la FCSC constate que les religieux et religieuses peuvent faire partie d'un syndicat de laïques aussi bien que d'une association uniquement de religieux.

Elle signale cependant qu'il sera possible "en raison de circonstances bien spéciales" d'obtenir de la Commission des relations du travail que les membres de congrégations fassent partie d'une unité syndicale distincte de celles des enseignants. "Il faudra cependant que celle unité distincte prouve des intérêts bien distincts, ce qui n'est pas facile", ajoute-t-elle.

Deux causes-types ont déjà été portées devant la CRT, une portant sur des religieux qui signaient individuellement leurs contrats avec les commissions scolaires, l'autre sur des contrats signés par la communauté religieuse elle-même. Dans les deux cas, la CRT a décidé que les enseignants clercs étaient de simples salariés au sens de la loi.

La FCSC rappelle en terminant qu'elle a conclu une entente avec les associations provinciales d'enseignants religieux, entente qui prévoit la parité des salaires entre clercs et laïques, moins de 10 p. 100 du salaire brut comme fonds local à l'Education dans les cas de religieux. Cette retenue équivaut aux impôts payés par les laïques mais dont les clercs sont exemptés.

# Modernisation de la circulation et du stationnement à St-Laurent

par Richard Bastien

Si le conseil municipal l'approuve, la ville de St-Laurent mettra immédiatement en oeuvre un vaste programme, préconisé par un comité d'étude, en vue de moderniser son réseau de circulation et de régler le problème du stationnement.

Le premier but envisagé est celui d'assurer, autant que possible, la sécurité publique à son maximum.

Le projet a été rendu public au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, par M. Gérard Beaulac, conseiller municipal et président du comité d'étude pour la circulation et le stationnement.

Le comité a été formé il y a huit mois en vue de proposer des recommandations qui permettront à St-Laurent de moderniser la circulation et le stationnement.

La ville de St-Laurent couvre une superficie de 11,500 acres et compte une population de 58,000 habitants.

Le projet, qui est le résultat d'une étude approfondie, représente des dépenses de l'ordre de $130,000.

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui assistait à la conférence de presse, a laissé entendre qu'il espère que le conseil municipal accordera au projet "un intérêt prioritaire".

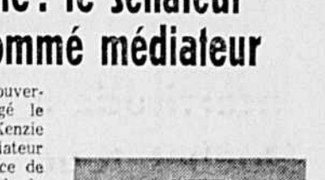
Le rapport du comité d'étude souligne que "les problèmes de St-Laurent, dans les domaines du stationnement et de la circulation, n'ont pas le caractère d'acuité qui est le lot des métropoles. Si St-Laurent n'a pas de problèmes majeurs dans le domaine du stationnement et de la circulation, il n'en demeure pas moins que pour le contribuable, le commerçant, le consommateur ou le simple piéton qui ont des difficultés, soit pour stationner leur auto, circuler à l'aise dans une rue, ou simplement traverser un carrefour, ces difficultés, toutes banales, deviennent souvent des problèmes". C'est en vue d'apporter des solutions d'ensemble au plus grand nombre de ces problèmes que le comité d'étude a formulé des recommandations.

Au chapitre du stationnement, le rapport recommande notamment l'instauration d'un mode de "stationnement subventionné" qui permettrait de favoriser à la fois les marchands locaux et leurs clients. Ce nouveau mode de stationnement, mentionne-t-on dans le rapport, est aujourd'hui très populaire aux Etats-Unis et dans certaines villes canadiennes.

En vertu de ce système, auquel les marchands seraient libres d'adhérer, le client peut profiter, moyennant certaines conditions, d'une période de stationnement payée par le marchand auquel il a affaire. Son billet de stationnement est estampillé par le marchand qui rembourse subséquemment à la ville le montant des périodes de stationnement qu'il a autorisées.

Pour ce qui est de la réglementation on propose aussi dans le rapport, que les règlements soient revisés en entier de manière à les rendre plus conformes aux techniques nouvelles de circulation et de stationnement. Cette revision des règlements devrait tenir compte de certains aspects nouveaux présentés par les problèmes de la circulation moderne, tels que l'élaboussement des piétons ou le contrôle de la vitesse par le système de radar. Dans son rapport, le comité préconise également la création d'une nouvelle section de la circulation et du stationnement au sein du Service de la police de St-Laurent.

Un SUCCULENT DESSERT d'été



shortcake aux fraises

Richstone RBI BAKERIES, Inc.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

Rég. 79¢ 69¢ ch.

En vente à la boulangerie Richstone RBI de votre voisinage



Panier à CORRESPONDANCE

Fabrication Rubbermaid

Pouvant être superposé à volonté. Ouverture facile d'accès. Pattes de caoutchouc protégeant votre bureau. Couleurs attrayantes : gris pâle, beige, vert pâle.

Format lettre REG. $2.65 SPECIAL $2.19

Format légal REG. $3.30 SPECIAL $2.49

F Pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081

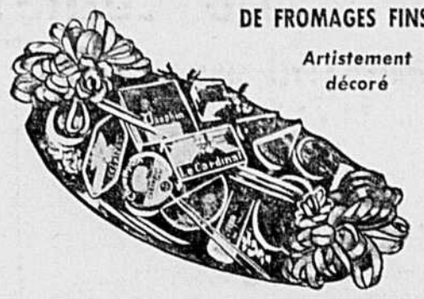
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Décarie, 748-7961

Voulez-vous faire un cadeau prestigieux ?

Donnez un JOLI "PLATEAU"

DE FROMAGES FINS

Artistement décoré



VOILA QUELQUES FROMAGES FINS

Tilsit — Cheshire — Samsoe — Cantal — Gorgonzola — St-Paulin — Gouda — Edam — Danois bleu — Havorti — Tome de Savoie — Fromage fumé — Albo — Munster — Gruyère — Stilton — Maigrelait — Mazarella — Esrom — Emmental — Caerphilly — Wenslydale — Brie — Gloucester — Boursault — Pont-l'Evêque — Petit Suisse — Révérend — Les Avaris — Lait de chèvre — Camembert — Caprice des Dieux, etc., etc.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341

Coin rue Drummond — Montréal



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## Autres vestiges de l'époque du tramway

Enfouis depuis quelques années sous plusieurs couches d'asphalte, les rails qui sillonnaient l'avenue deLorimier, entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal, à l'époque du tramway, ont été déterrés et seront empilés dans une cour de rebuts ou récupérés par un ferrailleur. Ces travaux préliminaires faciliteront la réfection de la chaussée, au coût de $319,000, dont une tranche de $29,250 sera assumée par les propriétaires riverains. La ville a également alloué un montant de $69,000 pour la réfection des trottoirs. Cette fois, les mêmes propriétaires défraieront presque seuls le coût de ces travaux d'amélioration, soit 99 p. 100. Les tramways du circuit "deLorimier-10" ont été mis au rancart le 19 juillet 1959, tandis que ceux des circuits "Rosemont-54" et "Papineau-45" prenaient le même chemin à l'automne de 1960, mettant fin ainsi à une époque pittoresque.

# Elections à Laval, lundi dans trois commissions scolaires: 11 candidats

(T. D.) — A Laval, lundi, il y aura élections dans trois commissions scolaires, soit celles de Chomedey, de Fabreville et de Pont-Viau, groupant un total de 11 candidats.

**Commission scolaire de Chomedey :** M. Guy Charbonneau, qui vient de terminer un deuxième mandat consécutif, brigue de nouveau les suffrages dans le quartier l'Abord-à-Plouffe. Il a été élu pour la première fois en 1961 et réélu en 1964. M. Charbonneau est également membre de la Commission scolaire régionale Maisonneuve et président de l'Association des commissions scolaires régionales de Montréal.

Son seul adversaire, M. Victor Valiquette, est le même qui lui faisait la lutte en 1964. Sur le plan municipal, M. Valiquette a également tenté sa chance, mais sans plus de succès, lors des élections du 3 mai 1965 à Chomedey, ayant été défait par le conseiller Lorne Bernard.

Fait cocasse à signaler : même si les membres du futur cabinet Johnson n'ont pas encore été choisis, le candidat Valiquette, dont l'allégeance au parti de l'Union nationale est reconnue, a mené campagne en utilisant le slogan : "Allons de l'avant avec le nouveau ministre de l'Education !" . . .

C'est le siège no 4 qui est en jeu. Il y a 2,900 électeurs inscrits sur les listes. Les 10 bureaux de scrutin seront répartis dans les écoles St-Norbert et St-Edouard.

Dans le quartier Renaud, deux candidats se font la lutte. Il s'agit de MM. Robert Pilon et Bernard Beauchamp, ce dernier étant appuyé par le commissaire sortant, M. Guy Fortin.

**Commission scolaire de Pont-Viau :** Encore là, deux candidats seulement, mais un seul siège en jeu.

M. Lionel Théoret, commissaire sortant et président de la Commission scolaire régionale Maisonneuve, demande un renouvellement de mandat, Son adversaire est M. Pierre-Claude Fortin, un nouveau venu qui brigue les suffrages pour la première fois tant sur le plan scolaire que municipal.

**Commission scolaire de Fabreville :** Deux sièges sont disputés par quatre candidats, dont le président de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles, M. Raymond Rouleau.

Dans le quartier nord, en effet, M. Rouleau n'a pu bénéficier d'une élection par acclamation. Il a un adversaire, M. Jean Cloutier, un homme d'affaires.

Dans le quartier sud, deux nouveaux venus font la lutte. Il s'agit de MM. Pierre Gauthier et Gustave Vaillancourt.

## Peine de 3 ans à un cambrioleur

Déclaré sain d'esprit par les aliénistes de Bordeaux, un jeune résidant de Lachine, Raymond Béliveau, 22 ans, a été condamné à trois années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Emile Trottier.

Le prévenu avait dérobé pour quelque $10,000 d'articles divers au cours de ses dépradations

## DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 3

donc trois jours au juge Lippé pour trouver une formule de compromis et la faire accepter par les parties.

M. Lippé qui avait été nommé par le gouvernement pour agir comme médiateur dans ce conflit n'aura pas à rédiger son rapport. Un des sous-ministres du Travail, M. Haythorne, se tient continuellement à ses côtés à Montréal et peut ainsi faire lui-même rapport au ministre.

**Le projet de loi du NPD**

Le NPD a distribué hier un communiqué dans lequel il explique la nature du projet de loi qu'il entend soumettre aux communes aujourd'hui.

En substance, ce projet de loi prévoit des augmentations de salaires de 80 cents l'heure en deux ans ainsi réparties : 15 cents le premier janvier 1966; 25 cents, à la mise en vigueur du projet de loi; 20 cents le 1er janvier 1967 et 20 cents, le premier juillet 1967.

On y prévoit également une [illegible]mentation de 2 p. 100 des [illegible]ns à être distribués en bénéfices de vacances. De plus, un administrateur sera nommé pour faire respecter cette loi et éviter qu'il y ait discrimination contre les grévistes.

Les négociations reprendraient sur les autres articles de la convention collective et à défaut d'entente dans les 60 jours, une commission d'enquête serait créée dont les travaux devraient être complétés avant le premier juin 1967.

M. Pearson a dit hier aux communes que ce n'est pas avec des déclarations comme celles que fait le NPD qu'on va régler cette grève.

Au ministère du Travail, on est convaincu que le projet de loi a été préparé en collaboration avec les avocats des débardeurs. On a même ajouté — sans toutefois insister — Que M. Lewis, député néo-démocrate avait échangé des appels téléphoniques avec Me Phil Cutler, un des avocats des débardeurs.

On ne manque pas de souligner que le NPD est dans l'erreur quand il prétend que l'augmentation de 80 cents l'heure avait déjà fait l'objet d'une entente entre les parties.

Les armateurs, dit-on, étaient disposés à accorder cette hausse dans une offre dite de "package deal", en échange de la partie patronale voulait obtenir du syndicat certaines concessions sur la réduction du nombre d'hommes par équipe. C'est précisément cette question qui constitue la principale pierre d'achoppement.

**Il y aura une commission d'enquête**

Tout semble indiquer qu'indépendamment des pourparlers en cours, le gouvernement instituera une commission d'enquête sur la situation ouvrière, et peut-être même économique, dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

On n'ose pas affirmer catégoriquement que cette enquête s'étendra à l'aspect économique mais on pense, par exemple, à vérifier si les pertes subies par les importateurs et les exportateurs — qui se plaignent notamment de la disparition de diverses marchandises — sont aussi importantes qu'on le dit.

Il est même possible qu'on examine de près l'administration du Conseil des ports nationaux.

Cette mesure serait rendue nécessaire par suite des nombreuses grèves qui ont paralysé les ports du St-Laurent et particulièrement celui de Montréal au cours des dernières années.

## MAGASINS

SUITE DE LA PAGE 3

le port de la métropole sont en grande partie des jouets importés en vue de la prochaine période des Fêtes.

La principale source d'inquiétude des grands établissements, ce sont les pertes qu'ils devront possiblement assumer lorsque l'arrêt de travail prendra fin. On craint notamment le bris de la verrerie et de la vaisselle de porcelaine de même que certains dommages aux stocks vestimentaires étant donné que la manipulation des marchandises devra s'effectuer le plus rapidement possible pour satisfaire les voeux de tous ceux qui réclameront leurs marchandises au port de Montréal.

Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux ont connu eux aussi une certaine désorganisation à la suite de la grève, mais cette désorganisation ne concerne que les horaires des trains de marchandises qui sont constamment bouleversés à la suite de l'accroissement imprévu du traffic ferroviaire.

Un porte-parole du Pacifique Canadien a déclaré que le service maritime de cette compagnie accuse un déficit quotidien de l'ordre de $15,000. Ce déficit est dû à l'arrêt de travail des débardeurs du Québec mais aussi à la grève des marins britanniques. Etant donné que son service maritime relie surtout Liverpool à Montréal, le Pacifique Canadien se voit dans l'obligation de noliser des aéronefs pour transporter ses passagers. Par contre, cette entreprise parvient à atténuer son déficit global par l'accroissement de ses opérations ferroviaires.

De leur côté, les Chemins de fers nationaux affirment que non seulement leur traffic ferroviaire se trouve accru par suite de la grève mais que celle-ci leur permet en quelque sorte de devancer les livraisons de blé venant des Prairies. Ce blé doit être ensuite placé à bord des navires soviétiques, chinois ou autres.

La seule difficulté que rencontrent les Chemins de fer nationaux est due à l'immobilisation de plusieurs centaines de wagons dans le port de Montréal à la suite du refus de certains expéditeurs d'envoyer leurs marchandises par chemin de fer ou de payer pour le voyage de retour des wagons vides.

## Corps repêché dans la Voie maritime

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — On a repêché dans la Voie maritime, hier après-midi, le corps de M. Victor Reid, âgé de 48 ans, de St-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois.

Ce cultivateur, père de trois enfants, était disparu de chez lui mardi matin. Son automobile avait été retrouvée peu de temps après, à l'entrée "est" du pont qui surplombe la Voie maritime, entre St-Louis-de-Gonzague et St-Timothée.

Mandé sur les lieux, le chien Rebel de la PP a conduit les chercheurs sur le pont et il a posé ses pattes sur le parapet à un point précis. Le scaphandre Paul Daoust, de Valleyfield, a été invité à fouiller le lit du canal, sous le lieu indiqué par le chien, et il a trouvé le corps de M. Reid reposant dans 45 pied d'eau.

Le Dr Gaétan Gauthier, de Valleyfield, présidera l'enquête du coroner.

## RESTAURANT

SUITE DE LA PAGE 3

Fiset, nous a déclaré, hier, que les plans d'aménagement intérieur, qui doivent se faire avec l'approbation de la ville de Montréal, ne sont pas encore arrêtés.

A la ville de Montréal, on nous a parlé de "nettoyage" et de "peinture" . . .

Au fait, cette brave Hélène-de-Champlain a quelque chose de ce que l'anglais qualifierait de "drab" un peu, avec son registre de tonalités brunâtres. Sans compromettre un caractère "historique" qui ne remonte guère qu'aux années de la grande crise économique des années 30 d'avant-guerre, quelques taches vives judicieusement placées pourraient ajouter aux charmes architecturaux du restaurant une luxueuse chaleur digne des grands crus de sa cave.


Deux oeufs sur le plat... *Ou bien jus d'orange et vodka?*

Le Panorama est un restaurant unique à Montréal. Du haut du 21ème étage, vous y admirerez le spectacle de la métropole à vos pieds; vous apprécierez son service complet, du petit déjeuner au dernier verre de la soirée.

Venez donc déguster vos oeufs sur le plat à la lumière du matin, ou commencer la soirée en beauté, avec jus d'orange et vodka.

De 7 à 10, on sert le petit déjeuner; à compter de 11 heures, l'apéritif; le thé de 3 à 5, puis le cocktail; de 8 heures à 1 heure du matin, diner, musique et danse. Le dimanche, de 5 à 10 h. p.m., nous tenons buffet. Pas de frais de couvert; minimum de $2.50, le samedi soir seulement.



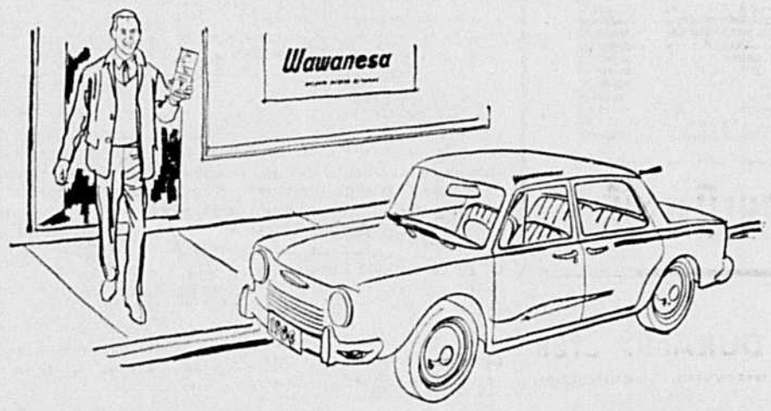
Le Panorama
au REINE ELIZABETH
Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada



Plus facile à acheter - Plus facile à payer

Une nouvelle formule pour acheter l'assurance automobile de *Wawanesa*

Moins de comptant - Meilleur taux




POLICE de 6 MOIS

MOINS DE COMPTANT

Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

MEILLEUR TAUX

Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC *Wawanesa*

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

8585, BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
10,548 RUE LAJEUNESSE près Henri-Bourassa
5688, AVENUE VERDUN angle Moffat
1228 EST, RUE MONT-ROYAL près Brébeuf
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
3326 EST, RUE ONTARIO
(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211

Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à midi.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA



un, deux, trois fameux trains à voitures-dôme chaque jour vers Ottawa!

| | DÉPART DE MONTRÉAL | ARRIVÉE À OTTAWA |
|---|---|---|
| No 233 (Le Rideau) | 7h.05 A.M. | 9h.20 A.M. |
| No 1 (Le Canadien) | 1h.30 P.M. | 3h.35 P.M. |
| No 235* | 4h.00 P.M. | 6h.30 P.M. |

*(Autorail—le samedi)

SERVICE RAPIDE D'AUTORAIL:

| | | |
|---|---|---|
| No 131 (tous les jours) | 8h.30 A.M. | 11h.35 A.M. |
| No 137 (sam. seulement) | 12h.05 P.M. | 2h.50 P.M. |
| No 133 (tous les jours) | 4h.45 P.M. | 7h.50 P.M. |

Départs et arrivées à l'heure normale de l'est.

MONTRÉAL - OTTAWA $3.40
VENDREDI et DIMANCHE $3.90 (billet simple)
(SIÈGE DE VOITURE-SALON: SUPPLÉMENT DE $2.)

Le train est idéal... vers la capitale! (Voitures en acier inoxydable)

VOYAGEZ PAR LE Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX
AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67



ERRATUM

Les deux articles suivants, parus dans les numéros de mercredi et jeudi les 8 et 9 juin, auraient dû se lire de la façon suivante :




CUISINIERE MOFFAT
modèle 30 L 40 WS
$214.95

REFRIGERATEUR MOFFAT
Modèle L-13-0
$225.95

AU VILLAGE DU MEUBLE
UN MONDE DE MEUBLES ET DE SERVICE

251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
à l'ouest de la rue ST-DENIS

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134

# Les termites

DANS **La Vie des termites,** Maurice Maeterlinck nous apprend que leurs nids n'ont point d'ouvertures extérieures. Vivant en sociétés comprenant chacune plusieurs milliers d'individus — dont le groupe des soldats, qui veille à la défense de la communauté — ces insectes, en effet, ne travaillent jamais à découvert. Mais en creusant le bois qu'ils minent tout en respectant la surface, ils causent de graves dégâts et peuvent même provoquer l'effondrement d'une maison. Le gouvernement libéral qui vient de tomber avait lui aussi ses termites.

D'abord dans l'édifice même du Parlement, plusieurs petits fonctionnaires, comme les Hébreux de retour de captivité, n'ont pas manqué de regretter les oignons d'Egypte, soit le doux souvenir d'une époque où la bonne fortune et le bon plaisir de chacun remplaçaient l'horloge poinçonneuse. Il est permis d'affirmer que les contraintes inhérentes à une fonction publique "revalorisée" ne les rendaient pas tous heureux. Et des témoignages dignes de foi ont déjà prouvé que plusieurs "bois dans les roues" y furent, depuis six ans, mystérieusement déposés par ceux qu'on pourrait appeler des "vétérans nostalgiques".

Une propagande réactionnaire, tenace et systématique, dissimulée sous le couvert d'opinions personnelles, est également venue alimenter généreusement, ces derniers temps surtout, les "tribunes libres" des quotidiens comme des hebdomadaires. Ceux dont c'est le métier d'en parcourir un grand nombre ont souvent retrouvé les mêmes "pontes" disséminées à la grandeur de la province, leurs auteurs laissant commodément tomber certains de leurs titres jugés encombrants pour effectuer leur travail de sape.

On peut faire entrer dans cette catégorie de termites les rédacteurs de documents en style apocalyptique qui circulent dans les institutions depuis la création du ministère de l'Education et dont nous avons possédé nous-mêmes, il y a deux ans, un exemplaire des plus révélateurs. Celui qu'a exhibé pour sa part l'ex-député de Sherbrooke, M. Fortin, y ressemble comme un frère puisqu'on y évoque dans les mêmes termes de "fin du monde" le spectre de la déconfessionnalisation des écoles, puisque cette feuille a pénétré dans des institutions religieuses et des paroisses de la région et puisqu'on a jugé bon, à certains endroits, de l'insérer dans la publication de l'évêché, **Le Messager de Saint-Michel.** Cela ressemble fort à quelques épisodes d'une histoire affligeante que nous croyions ancienne.

Une autre agglomération de termites non moins actifs, c'est celle de certains groupes intermédiaires dont les éléments les plus constipés poussent des cris d'orfraie parce que les écoliers — imitant en cela leurs parents — ne chôment plus la fête des Rois Mages et n'additionnent plus, au cours d'arithmétique, les cierges et les lampions. S'imaginent-ils vraiment pouvoir faire face au monde actuel quand des changements aussi anodins, ayant reçu toutes les approbations nécessaires et jugés utiles et indispensables par bon nombre de leurs propres membres, les énervent à ce point ?

Qu'ils se fassent rabrouer par les éléments les plus éclairés de leur propre cénacle ne les corrige aucunement. Un de leurs meilleurs amis n'a-t-il pas écrit, à cette occasion : "... attitude sclérosée, qui risque de vous desservir gravement et qui tend, selon l'expression populaire, à vous faire paraître comme plus catholiques que le pape. Connaîtrons-nous une nouvelle version des "castors" ?" demande-t-il avec une certaine inquiétude.

Les sympathies de ces groupes et leur influence occulte sont bien connues. Ce sont eux qui se délectaient, il y a quelques mois, de conférences où, entre autres, un docte professeur aux ambitions politiques aujourd'hui récompensées, s'employait à aggraver leur psychose. N'affirmait-il pas sans sourciller que "s'il revenait, lord Durham aurait raison de se réjouir du rapport Parent et serait, sinon l'un des commissaires, du moins l'un des plus fervents propagandistes de la doctrine du bilinguisme et du biculturalisme, et de l'oecuménisme historique".

La forme des termitières varie selon les pays, mais le travail des termites est partout identique. Conjuguée à l'action érosive de ces autres termites engendrés par le parti libéral lui-même (et qui peuvent s'appeler, selon qui les baptise : orgueil, excès de confiance en la maturité du peuple, prodigalité, dispersion, arrogance, poids morts, campagne mal orchestrée, faible stratégie, paroles malheureuses, éloignement des gagne-petit, taxation lourde, conflits non réglés, etc.) celle des puissances précédemment décrites devenait dix fois plus redoutable.

La maison est tombée. Elle était belle, même si elle n'était pas terminée. Il faut la reconstruire, à l'épreuve des termites.

**Renaude LAPOINTE**

# Brutale mais nécessaire

BRAVO au général McNaughton qui vient de répondre du tac au tac au sénateur américain Frank-E. Ross. La scène se déroule à Sherbrooke au congrès des sociétés savantes.

Il est bien possible que le sigle NAWAPA vous intrigue et que sa consonnance "peau rouge" vous amuse. Dans le cas du général McNaughton, ces étranges six lettres ont le don de le faire bondir.

Il y a de quoi. Il s'agit de la North American Water and Power Alliance, organisme de recherches qui mousse le projet de détourner les eaux de certaines rivières et fleuves canadiens vers les Etats-Unis et le Mexique. Bien entendu, des milliards nous sont promis en retour.

Nos amis américains ont été imprévoyants et n'ont pas su conserver leurs eaux et cette richesse naturelle, en abondance en territoire canadien, excite une convoitise de bon aloi. Or, avant qu'elle ne devienne de mauvais aloi, M. McNaughton démolit un rêve qui débouche sur le fantastique. En premier lieu, il ne s'agit pas d'une alliance mais d'une étude sur la diversion des eaux — notez que sur le plan rigoureusement technique, la chose se défend — mise au point par un groupe d'ingénieurs californiens. En second lieu, le gouvernement américain qui a été saisi du projet a cru bon d'en prendre connaissance pour la forme sans pour autant le recommander à la Commission des eaux limitrophes, autorité de dernière instance (pour approbation) en la matière.

Le général McNaughton se devait d'être dur: il l'a été. L'eau est une ressource fondamentale canadienne et sa diversion massive risquerait de mettre notre économie en péril. Le projet est inacceptable précise-t-il, et malgré tout le bien qu'on en dira, feraiton miroiter les billions, le gouvernement fédéral ne cédera jamais une parcelle de sa juridiction sur ses cours d'eau. Mieux encore, la Colombie canadienne, l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec sont opposés à l'exportation de leurs eaux et l'ont fait savoir à qui de droit.

Certes, il faudra un jour ou l'autre venir au secours de notre voisin du sud et lui donner quand même à boire (excusez le rappel du vers célèbre) mais, même si le Canada a un surplus d'eau, ceci n'est pas une raison pour qu'il se lance dans une entreprise colossale tout à l'avantage de la puissante industrie américaine et sûrement au détriment de la nôtre. En s'exprimant ainsi le délégué canadien au congrès des sociétés savantes, n'a nullement besoin de recourir aux arguments bien connus d'un Walter Gordon : il rejoint la thèse de ce dernier, l'appuie en dénonçant un projet qui, si personne n'y fait échec pourrait trouver des défenseurs.

La mise en garde du général McNaughton, apparaîtra brutale. Qu'importe, elle était nécessaire.

**Roger CHAMPOUX**

# Le rôle du Canada à Bruxelles

IL paraît à propos de s'arracher à une atmosphère post-électorale tendue afin de jeter un coup d'oeil sur ce qui s'est passé à Bruxelles entre la France et les quatorze membres solidaires de l'OTAN. Le sujet est moins proche et brûlant que la discussion des causes de la défaite libérale, mais il a son importance, en raison du rôle de médiateur joué par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, dans l'élaboration d'une solution de compromis qui a sauvé la conférence de Bruxelles de l'échec total.

Le premier objectif des Quatorze était d'éviter la rupture complète avec la France sans pour cela avoir l'air de se soumettre entièrement à ses exigences. Ils y ont réussi notamment grâce à une entente temporaire de dernière heure sur la procédure de négociations à suivre en vue de déterminer le statut des forces françaises en Allemagne par rapport au commandement intégré de l'OTAN.

La discussion et le règlement du second point en litige, soit le choix d'un pays-membre où réinstaller le siège du Conseil atlantique actuellement fixé à Paris, ont été remis à octobre, après le voyage du général de Gaulle à Moscou. Dans ce dernier cas, comme dans le premier, les interventions du ministre canadien auprès de MM. Dean Rusk et Couve de Murville de même que l'exercice discret de son influence en qualité de président de la conférence ont eu, de l'avis unanime des observateurs, des effets déterminants.

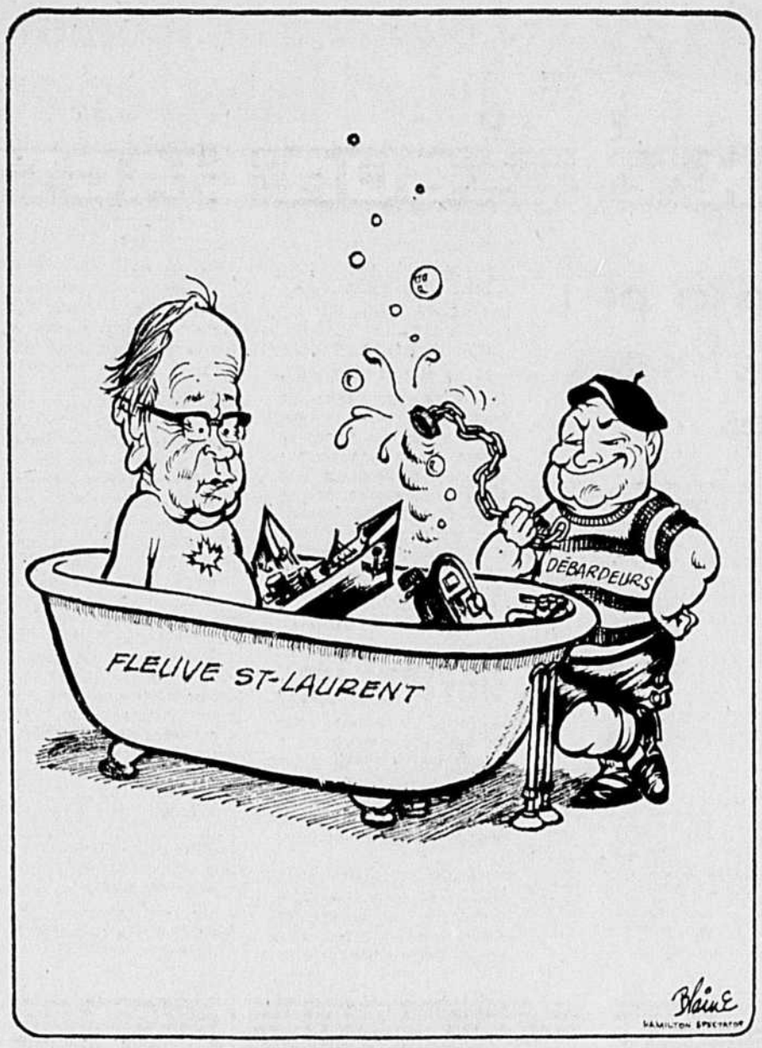
Pour couper court aux interprétations fausses dont on a voulu entourer son action, M. Martin l'a justifiée en disant qu'il avait cherché avant tout le bien de l'OTAN et non pas à satisfaire l'opinion de l'élément français dans son propre pays. "Ce n'est même pas là, affirme-t-il, la moitié de la vérité."

Pourquoi M. Martin a-t-il décidé de jouer ce rôle de médiateur, qu'il se refuse d'ailleurs à qualifier de tel ? Parce que le sort même de l'Alliance atlantique était menacé et que, selon ses propres paroles, "à cause de notre histoire et de nos relations spéciales avec la France, je crois que nous sommes plus en mesure que la plupart des autres de comprendre son attitude".

Il faudra attendre quelques mois encore, au moins jusqu'à l'automne, pour juger des effets à longue échéance de l'action entreprise fort opportunément par notre ministre des Affaires extérieures. Ce qui importe pour le moment, c'est que tous les liens et les contacts entre la France et les membres solidaires de l'OTAN ne soient pas coupés.

Si le diplomate canadien n'avait pas rempli ce rôle d'intermédiaire sympathique à la France, il est plus que probable que la scission brusque que l'on redoutait se serait produite, provoquant au sein de l'OTAN des perturbations qui auraient abouti à son effondrement. Encore une fois, à Bruxelles, le Canada a apporté une contribution décisive à la solidarité occidentale.

**Cyrille FELTEAU**




Comment s'en sortira-t-il ?...

## *Les ingénieurs et leurs honoraires : DES FAITS*

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec intérêt les comptes rendus d'une assemblée tenue à l'Aréna Municipal de Drummondville, et groupant les professionnels du Gouvernement Provincial, qui font actuellement une grève pour obtenir des augmentations de salaires.

Nous déplorons que l'on ait détourné l'attention du public du vrai but de cette grève, en insistant sur le fait que le Gouvernement a versé $45 millions en honoraires à des ingénieurs-conseils au cours des années 1961 à 1964.

L'on accuse le Gouvernement d'avoir gaspillé ainsi des fonds publics, et comme preuve à l'appui, l'on a présenté un certain nombre de faits de manière, par certaines omissions, à laisser croire au public le contraire de la vérité.

Ces faits sont les suivants :

1. Monsieur Jean-Paul Brassard, secrétaire syndical, dit que les salaires facturés par les ingénieurs-conseils au Gouvernement sont par exemple, de $78.00 par jour pour un ingénieur senior et de $54.00 par jour pour un ingénieur résident, alors qu'à la voirie ils sont de $35.00 et de $30.00 par jour pour des fonctions similaires. Monsieur Brassard rectifiera sûrement en précisant que les montants facturés par les ingénieurs-conseils incluent les frais de bureau soit: loyer, administration, comptabilité, outillage de bureau, impressions, etc. . . . Ces frais existent aussi au Gouvernement et doivent être pour le moins du même ordre de grandeur que chez les ingénieurs-conseils, et même supérieurs, car les tarifs de ces dernier n'ont pas variés depuis 1957.
2. Monsieur Yvan Brunet, président de la Fédération des Ingénieurs et cadres, affirme que la Ville de Montréal a économisé $80 millions dans la construction du Métro, sur un coût total de $213 millions grâce à l'utilisation des ingénieurs de la Cité. Il obtient ces chiffres en comparant le coût au mille à Montréal et à Toronto. Nous croyons que les ingénieurs de la Ville méritent des félicitations pour de si beaux résultats. Mais, sans leur enlever leur mérite, Monsieur Brunet aurait pu préciser que :
   a) Les conditions du sol étaient plus favorables à Montréal qu'à Toronto. A Montréal, une grande portion des travaux a été exécutée en tunnel dans le roc, ce qui est moins onéreux qu'en tunnel en terrain mou ou en tranchée couverte.
   b) Le type de voitures utilisées a permis un couloir de largeur moindre. Pour cette raison et à cause du roc ce couloir pouvait n'avoir qu'une cellule pour deux rames, tandis qu'à Toronto, l'on a dû utiliser des couloirs à deux cellules.
   c) L'administration de Montréal avait judicieusement retenu les services des ingénieurs Gaston et Leroux du Métro de Paris, à titre de consultants durant l'élaboration des plans et de la construction.
   d) Plusieurs ingénieurs-conseils ont collaboré avec des architectes de Montréal à chacune des nombreuses stations. Ils en sont fiers, étant eux aussi Montréalais, et je ne pense pas que ni la Ville ni le public en général n'ait lieu de le regretter.
3. L'on a parlé de $45 millions versés en honoraires de 1961 à 1964, mais l'on a oublié de dire sur quels montants de travaux ces honoraires s'appliquaient.

Par ailleurs, Monsieur Jean-Guy Rodrigue, président au Syndicat des ingénieurs de l'Hydro-Québec, qui sont en grève depuis le 13 avril, n'a pas hésité à dire au cours de cette assemblée que le coût des cinq grèves survenues depuis un an à l'Hydro coûtent à cette dernière, donc aux contribuables, la jolie somme de $50 millions. Nous sommes inquiets de voir Monsieur Rodrigue affirmer cela sans aucune gêne, car il nous semble qu'au point de vue de l'intérêt public, les $45 millions d'honoraires ont été beaucoup plus profitables en réalisations.

De plus, il aurait fallu augmenter joliment les effectifs du Gouvernement, en n'oubliant pas les frais généraux que cela comporte pour accomplir le même travail à moins que les ingénieurs du Gouvernement n'aient été terriblement inoccupés durant ce temps.

Enfin, nous sommes convaincus que Messieurs les ingénieurs syndiqués verront eux-mêmes à rectifier, en les complétant, les allégations signalées, car leur formation d'ingénieur doit les inciter à dépister les erreurs et omissions qui peuvent conduire à des catastrophes en génie comme ailleurs.

**René Martineau, ing.**
**Pierre Tanguay, ing.**
**Paul Tourigny, ing.**

# VOUS AVEZ LA PAROLE

## *Une sanction pour toute injure faite au français*

Monsieur le Rédacteur,

Puisque le compte à rebours est commencé relativement à l'Expo, qu'il me soit permis de faire une suggestion au sujet des innombrables amputations et violations que doit subir chaque jour cette pauvre langue française.

Nous devons payer des amendes quand notre automobile est mal stationnée ; la ville se charge de nous le rappeler. Or, pourquoi ne pourrait-on pas créer une escouade spéciale qui serait chargée de remettre du papier timbré à ceux qui commettent des infractions qui, à mon avis, sont plus graves et plus préjudiciables ?

Si l'on a le temps, et qu'on se promène dans la ville de Montréal, on pourra voir — presque à chaque coin de rue — des annonces publicitaires dont l'orthographe fait presque dresser les cheveux sur la tête . . .

Voici quelques exemples entre mille : "Louage d'automobiles." Vente à fracas. Huitres à la MESURES. Merveilleu sans x. Dance avec un c. Nicotin, sans e. GUITARS à vendre. Défence de stationner. Lu dans une vitrine, rue Craig : tout doit être vendus. Tout nouveaux modèle.

A partir du 1er mai, notre nouveau locale sera située à . . . Déménager à . . . Entré privé...

J'ai reçu cette semaine la facture de mon plombier ainsi rédigée : Tank et poële. Payer le . . .

Et la plus fantaisiste lue à la porte d'un logement : pour notre nouvelle adresse, adressez-vous "au ronneur de malle".

Peut-être que des amendes aideraient les gens et, en tout cas, les obligeraient à prendre l'avis de personnes compétentes ou recourir à un dictionnaire quand ils ont à rédiger une annonce publicitaire.

**Claude Pailhiès,**
Montréal.

## *C'est anormal et pourtant qui s'en rend compte ?*

M. le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée récemment au maire de Montréal.

M. le maire,

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal a aménagé au carré Dominion, partie sud, un charmant petit restaurant en plein air, "La Guinguette". Les divers rafraîchissements que l'on y sert sont écrits sur une enseigne sur pied.

Permettez-moi de vous exprimer ma surprise et mon désappointement en apercevant sur cette enseigne un unilinguisme anglais intégral quant à la description de ces rafraîchissements : "Spruce Beer, Ice Cream, Molasse Kafe, Jumbo Ski Doo," etc. Et au bas de cette description, pour nous rappeler que nous sommes bien à Montréal et non à Ville Mt-Royal, par exemple, où cette situation eut été normale, on lit : "Montreal Parks Dept."

C'est évidemment une erreur. Mais comme il est difficile de concevoir qu'elle puisse venir d'une administration irréprochable et dont nous sommes tous fiers, Montréalais. Et Monsieur Saulnier lui-même qui parlait récemment de "redonner" à Montréal son visage français ! Redonner... Comme il a raison. Montréal a-t-il au moins déjà eu un visage français ?

J'espère donc que cette situation qui me blesse et blesse tous les Canadiens français sera promptement corrigée.

Evidemment, quand je dis "tous les Canadiens français", je parle en espérant qu'il y en a encore pour qui pareille situation apparaît anormale...

**Luc Latour**

la presse étrangère

SERVICE FRANCE-PRESSE

## *Compromis pour éviter le pire*

BRUXELLES. — **Compromis ayant permis d'éviter le pire : telle est l'impression qui se dégage de la presse internationale au lendemain des travaux du conseil de l'OTAN à Bruxelles. Mais, de ce compromis, chacun donne une interprétation souvent différente. Le seul résultat de la conférence, estiment notamment les journaux d'Allemagne fédérale, a été d'éviter la rupture avec Paris.**

Mais, écrit dans un éditorial la **KOELNISCHE RUNDSCHAU** (de tendance démocrate-chrétienne), la conférence s'est terminée par "un compromis qui n'en est pas un". Quant au **GENERAL ANZEIGER** (indépendant) il constate que "si l'on ne s'était pas mis d'accord à Bruxelles, le gouvernement fédéral se serait trouvé devant la difficile question de savoir s'il devait annuler les entretiens franco-allemands fixés au 13 juin".

**LA LIBRE BELGIQUE** (catholique conservateur) écrit : "on a évité le pire : la rupture avec la France, la dislocation de l'Alliance. Mais le désaccord persiste sur la coopération militaire au sein de cette alliance au moment du danger, même si l'accord de procédure intervenu peut annoncer un dégel de la banquise gaulliste".

Pour **LE PEUPLE** (organe du parti socialiste belge), "la crise de l'OTAN continuera, mais peut-être dans des formes un peu moins aiguës".

En Italie, **IL POPOLO** (démocrate-chrétien gouvernemental) relève que la session du conseil atlantique s'est conclue par une série de "confirmations positives". "Il n'est donc pas exagéré de dire que l'OTAN sort substantiellement renforcée et retrempée de cette crise qui a mis rudement à l'épreuve ses structures et ses contenus" quant au **CORRIERE DELLA SERA"** (organe d'informations) il conclut ainsi : "l'impression générale que l'on tire de la conférence de Bruxelles c'est que la France, sans revenir sur ses positions séparatistes à l'égard de l'organisation commune, a dû atténuer un peu son intransigeance devant l'unité dont ont fait preuve les Quatorze".

Pour le **NEW YORK TIMES,** "les ministres de l'OTAN ont eu raison de ne pas accepter précipitamment la proposition américaine de transférer hors de France le siège politique de l'organisation ainsi que la proposition danoise de convoquer une conférence Est-Ouest, une telle conférence étant prématurée. Le rôle de l'Alliance, écrit le journal, est de préserver la paix, et cela ne peut se faire si la France en est exclue".

A Moscou, la **PRAVDA** et **L'ETOILE ROUGE** commentent les travaux de Bruxelles : "le problème des relations entre la France et l'OTAN écrit la **PRAVDA** a été la pierre d'achoppement qui a fini par saper le "vaisseau de l'Alliance atlantique et l'a privé des moyens de poursuivre son cours normalement".

Pour l'organe du comité central soviétique "La France a su imposer son point de vue, selon lequel la coopération n'est qu'un problème d'ordre purement technique et ne peut, par conséquent, exiger des dirigeants français des engagements envers l'OTAN qui soient de caractère politique". **L'ETOILE ROUGE,** de son côté, note que "les pays qui mènent l'OTAN ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour garder cette alliance militaire sous leur coupe, en serrant la vis pour que la crise au sein de l'organisation ne s'étende pas davantage".

## *Ce qui manque à l'OTAN*

**COPENHAGUE — Sous le titre "brouillard atlantique", le journal radical danois POLITIKEN écrit qu'il est symptomatique que ce soient toujours les initiatives à long et à court terme du général de Gaulle qui indiquent aux autres alliés la**




**voie à suivre, et cela quelles que soient leurs opinions sur sa politique.**

Ce qui manque à l'alliance atlantique, estime **POLITIKEN,** c'est une idée maîtresse, une initiative puissante. Les alliés savent s'unir contre quelque chose, mais lorsqu'il faut agir ils ne savent s'unir que pour le moins possible, affirme **POLITIKEN** qui ajoute que les puissances dirigeantes à l'OTAN se désistent soit en posant des conditions préliminaires, soit par des réactions faisant trainer les choses.

"C'est justement ce que de Gaulle a affirmé au sujet de ses alliés . . . et il agit seul à Moscou", conclut **POLITIKEN.**

## *L'attitude de de Gaulle*

NEW YORK. — **Il nous semble que l'attitude de de Gaulle est, plus que de toute autre chose, le symbole des changements survenus ces 15 dernières années sur la scène internationale", écrit le WALL STREET JOURNAL au sujet de la réunion du Conseil de L'OTAN à Bruxelles.**

"Les communistes soviétiques, poursuit le journal, ont peut-être changé leurs tactiques et ont peut-être de nouveaux sujets de préoccupations, et pourtant la seule supposition sage est qu'ils tireront parti de la faiblesse dans leur effort pour détruire la civilisation occidentale." Tout en soulignant "qu'on peut douter que l'interdiction du commerce (de l'Ouest) de produits non stratégiques puisse suffisamment gêner les économies communistes pour avoir une signification politique", le **WALL STREET JOURNAL** conclut que l'OTAN "peut fonctionner sans la France. Et, à notre avis, elle fonctionnera mieux s'il est pleinement reconnu que le besoin de protection contre l'Union soviétique continuera vraisemblablement de se faire sentir à l'avenir".

## *Les marins ont gâté leur cause*

**LONDRES — "Les marins avaient une cause. Maintenant, ils ne peuvent plus espérer la gagner", écrivait hier le DAILY MAIL (conservateur) dans un éditorial consacré au rejet, hier, par le syndicat des gens de mer, des recommandations du rapport intérimaire de la commission d'enquête.**

"La solution proposée par la commission était généreuse,




poursuit le journal. Mais le syndicat avait déjà montré ses intentions en essayant d'étendre la grève aux autres syndicats et aux autres pays, dès la veille de la présentation du rapport.

Le **TIMES** (indépendant) condamne également l'attitude du syndicat des marins : "Le syndicat a décidé ouvertement d'utiliser la force. Cet acte doit être combattu non seulement par le gouvernement mais par la nation toute entière. Tout le bien-fondé de la cause des marins a été anéanti par l'arrogance de leur conduite. Leur décision de recourir à de nouvelles pressions doit être combattue par toutes les mesures nécessaires.

Le **FINANCIAL POST** pour sa part, écrit : "Il n'y a plus de doute maintenant : les marins ont lancé un défi à l'autorité même du gouvernement. Il appartient au gouvernement de relever ce défi. Maintenant, la lutte n'est plus un simple conflit de caractère industriel. Le gouvernement doit s'en tenir fermement aux recommandations de la commission d'enquête qu'il a créée, ne doit plus envisager d'autre compromis et doit prendre toutes les actions nécessaires pour s'assurer que les dégâts causés par la grève soient maintenus au minimum possible. Enfin le **GUARDIAN** fait écho aux autres quotidiens britanniques : "En rejetant le rapport de la commission, le syndicat des marins a perdu la sympathie du public. A moins que les marins ne reviennent à la raison, il est difficile d'imaginer comment le conflit pourrait se terminer avant que de sérieux dégâts eussent été faits à l'économie et au mouvement syndicaliste.




*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française*
*en 1931*

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."




L'hebdomadaire LE SAMEDI parle des motocyclistes imprudents dans son dernier numéro. Le titre de l'article est une question : *Combien de motocyclistes trouveront la mort cette année?* L'expression *trouver la mort* employée absolument au sens de "mourir" est incorrecte. On trouve la mort dans un accident, à un endroit, mais on meurt au cours d'une année. Le sous-titre note qu'*un nombre toujours croissant de motocyclettes circulent dans les rues.* Ni dans le titre ni dans le sous-titre, il n'est question de *cyclisme.* Et, cependant, l'article commence comme suit : *Certains jeunes aiment énormément ce sport*

C'est une faute courante dans nos journaux de parler d'une chose dont il n'a pas été question précédemment, à laquelle on a seulement fait allusion, sans commencer par la désigner. De quel sport s'agit-il ici ? Du cyclisme, bien entendu, mais il faut le deviner. Or le français n'est pas une langue qui s'adresse premièrement à l'imagination. Contrairement à l'anglais, ce n'est pas une langue d'évocation, mais une langue de définition. Le français s'adresse premièrement à la raison.

Voici comment se lit la suite du premier paragraphe de l'article : *Le nombre des accidents dans lesquels des motocyclettes sont impliquées dépasse la mesure. Combien de jeunes se soucient beaucoup plus d'épater le peuple que de conduire prudemment. Il est bien beau de vouloir risquer et parfois même défier le destin en jouant avec la mort. Mais il ne faut pas oublier que tous* ne meurent pas à la suite de ces accidents. *Il faut aussi songer que les victimes peuvent demeurer infirmes toute leur vie. Ce qui est beaucoup moins drôle !*

**M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français ?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.**

Il faut relever en premier lieu un anglicisme flagrant : *des motocyclettes impliquées.* Il faudra sans doute répéter souvent que, si le verbe anglais *"to implicate"* a le sens très général de "comprendre parmi ses éléments", le verbe français *impliquer* ne signifie qu'une chose : "incriminer, accuser de participation à une faute". On incrimine des personnes, non des choses. On ne peut *impliquer* une motocyclette. On a voulu dire : *le nombre des accidents dont les motocyclistes sont victimes dépasse la mesure.* Il ne fallait pas être génial pour s'exprimer aussi simplement.

Nous continuerons lundi à commenter ce texte.

(tous droits réservés)

# La juridiction sur la culture: quatre Québecois s'affrontent

OTTAWA. (PC) — Deux députés québécois ont reproché au gouvernement fédéral, hier aux Communes, de s'immiscer à nouveau dans un domaine qui relève de la juridiction provinciale en proposant la création d'une corporation pour l'administration du Centre national des arts.

MM. Georges Valade (PC-Montréal-Ste-Marie) et Maurice Allard (Ind.-Sherbrooke) ont soutenu que l'éducation, sous toutes ses formes, y compris la culture, relevait de l'autorité provinciale.

"C'est une autre intrusion fédérale dans un domaine qui appartient aux provinces", a dit M. Valade, alors que la Chambre étudiait un projet de loi constituant une corporation pour l'administration du Centre national des arts.

Quant à M. Allard, il a dit que c'était une initiative très louable mais qui allait à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la constitution canadienne, sans le consentement des provinces.

"Neuf provinces n'ont aucune objection à cette instrusion, a dit le député de Sherbrooke, mais le Québec s'y oppose catégoriquement."

M. Allard croit que c'est en proposant de tels projets que le gouvernement crée des problèmes et de l'incompréhension entre les Canadiens.

Selon lui, il est urgent de délimiter les responsabilités entre le gouvernement central et les provinces et il a répété sa suggestion en faveur de la création d'un comité mixte de la Chambre et du Sénat à cette fin.

M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) a pour sa part accueilli le projet de loi avec bienveillance et a même suggéré que de telles corporations soient créées dans toutes les régions du pays afin de promouvoir les arts et d'aider les talents locaux.

M. Auguste Choquette (L-Lotbinière) a répondu à M. Allard que ses théories étaient archaïques et désuètes.

Selon lui, non seulement le gouvernement fédéral doit-il proposer des mesures législatives semblables à celle que la Chambre était à étudier, mais il devrait encore créer un département des Affaires culturelles au sein du secrétariat d'Etat pour promouvoir la culture française hors du Québec.

C'est le seul moyen, dit le député, de faire un Canada réellement canadien, où les deux cultures rayonnent.

"Le gouvernement fédéral doit propager la culture française et c'est même la seule garantie de notre survie."

M. Choquette a également suggéré que le gouvernement central organise un réseau de télévision bilingue afin de lutter contre les éléments séparatistes.

Selon M. Choquette, Ottawa ne doit pas avoir peur d'exercer sa juridiction quand il s'agit de la langue française et il croit même que l'extrémisme vient du fait que le gouvernement central a montré trop de réticence à cette fin.

## Des paroissiens rejettent les plans d'une église

SAINT-JEROME (C.B.) — Les membres de la nouvelle paroisse Saint-Pierre, à Saint-Jérôme, ont refusé les plans de construction de leur église parce que le coût en aurait été plus élevé que prévu. Les paroissiens ont réclamé qu'on établisse d'autres devis.

On en est venu à cette décision après que le curé, l'abbé Maurice Théoret, et les marguilliers eurent donné les résultats du dernier appel d'offres. La plus basse soumission était de l'ordre de $336,000.

## Hold-up de $35 dans une église

QUEBEC. (PCf) — Un vol à main armée pour le moins inusité a été commis hier midi à Québec, où un homme d'une cinquantaine d'années qui priait dans l'église Notre-Dame-de-la-Paix s'est fait enlever sont porte-monnaie par un inconnu.

M. Pierre Lussier, de Québec, était agenouillé quand un individu lui a braqué une arme dans le dos et a réclamé son porte-monnaie.

L'inconnu s'est sauvé avec les $35 que contenait le porte-monnaie de M. Lussier.

# Un front des chefs d'entreprises au Québec

SAINT-JEAN (R. P.) — "Il serait aux chefs d'entreprises opportun de se donner une structure et une voix unifiée, de manière à manifester une présence positive", déclare le président de l'Association des hommes d'affaires de la rive-sud. M. Edmour-J. Harvey s'adressait aux membres de l'organisme.

Pour expliquer davantage sa pensée, M. Harvey a noté que les hommes politiques, les employés, les fonctionnaires, les agriculteurs, les étudiants même disposent de groupements unifiés, "qui leur permettent, au besoin, d'influencer l'évolution de la société québécoise".

Les chefs d'entreprises, a continué le président Harvey, participent à la vie économique du pays. Comme tels, ils peuvent et ils doivent contribuer à l'avancement de la société, lui apporter les fruits de leur sagesse, de leur expérience et de l'efficacité de leur travail. Selon le conférencier, les chefs d'entreprises s'affilient à plus de six cents groupements professionnels ou clubs sociaux dans le Québec.

Un renouvellement s'impose dans les structures culturelles, sociales et économiques, pour assurer à notre Etat moderne l'adaptation à l'évolution de la technique et des besoins. Les chefs d'entreprises doivent y contribuer.

L'Association des hommes d'affaires de la rive-sud compte maintenant une centaine de membres. Elle deviendra peut-être une association interprofessionnelle, souligne M. Harvey, surtout si l'on s'en tient à l'enthousiasme des membres, dès leur première assemblée générale.

Quand tu lances la flèche de la vérité, trempe la pointe dans du miel.

Proverbe arabe

## Agrandissement d'une filature à Grand'Mère

GRAND'MERE. (F. G.) — Dans le but d'accroître sa production de 25 pour cent, la compagnie Wabasso Cotton a décidé l'agrandissement d'une filature, à Grand-Mère, dans le secteur de Trois-Rivières. Un permis municipal au montant de $150,000 a été accordé en vue de cette réalisation.

Même si ta poche est vide, veille à ce que ton chapeau reste droit.

Proverbe espagnol

La dignité est ton bien ainsi que la probité ; qui peut te les ravir ?

Epictète

REPARATIONS GENERALES de COMPRESSEURS
aux ateliers
LEFEBVRE FRERES LTEE
10301 rue Pelletier
Tél.: 321-2220

COURSE de la ST-JEAN
11-12 JUIN '66
pour le
TROPHÉE CKVL




AU CIRCUIT MONT-TREMBLANT ST-JOVITE

Des prouesses fantastiques, des pilotes de renommée internationale... Qui gagnera le trophée CKVL 850? Chose certaine, la lutte sera serrée et le spectacle passionnant: ce sera l'un des événements marquants de l'année dans le sport automobile canadien. A ne pas manquer !

Interviews et Rapport par hélicoptère — Gracieuseté de Delisle Automobiles, 2815 est, Sherbrooke — Vendeur autorisé des Austin 1100 M.G.B. et Austin Healy.

# Plusieurs réélections de commissaires d'écoles

Les élections des commissaires à la direction des commissions scolaires dans le Québec se dérouleront lundi, le 13. Déjà, plusieurs commissaires ont bénéficié d'une élection ou d'une réélection par acclamation.

A **Joliette,** M. Richard Piché, candidat au siège numéro deux, s'est désisté en faveur de M. Antonio Montambault, le faisant réélire pour un autre mandat. De même au siège numéro sept, M. Luc Bordeaul est élu par acclamation. Le commissaire sortant, M. Rosaire Racette, s'est retiré en sa faveur.

A **Trois-Rivières,** la votation se déroulera dans 75 bureaux de scrutin, répartis dans vingt-et-une écoles de la ville. 19,733 personnes pourront exercer leur droit de suffrage : en 1964, on en comptait 6,920. Encore en Mauricie, à **Shawinigan,** MM. Paul-G. Telmesse, Paul Isabelle et Georges-Etienne Giroux se feront la lutte lundi ; par ailleurs, M. Pierre Deschênes, élu par acclamation, remplace M. Fernand-D. Lavergne. A **Shawinigan-sud,** les opposants au siège numéro un sont MM. Bruno Sigmen et Marcel-C. Houle ; tandis qu'au siège numéro quatre, ce sont MM. Lionel Mallette et Robert Lamothe. A **Grand'Mère,** M. Claude Crête est réélu pour un quatrième mandat.

Quant au **Cap-de-la-Madeleine,** M. Jules Cayer est réélu commissaire, pour un deuxième mandat. Il joue également le rôle de commissaire-délégué à la commission des Vieilles-Forges. Les autres membres de la commission madelinoise sont MM. Henri Rocheleau, Omer Gratton, Paul Larivière et Richard Rochefort. Pendant ce temps à **Trois-Rivières-ouest,** M. Roland Lemieux succède à M. Rosario Boileau, démissionnaire.

A **Saint-Jérôme** cependant, il n'y aura pas d'élections. Les deux commissaires sortant, MM. Ronald Piché et Marc Fortin, reprennent leurs postes, l'un pour un quatrième mandat, l'autre pour un deuxième. Signalons que M. Fortin avait l'automne dernier remplacé le commissaire Roger Poirier, qui venait d'accepter un emploi à la régionale Dollard-des-Ormeaux.

En ce qui concerne la ville de **Salaberry - de - Valleyfield,** les commissaires sortants, Armand Miron et Gérard Saint-Onge, reprennent leurs postes par voie d'acclamation. A **Grand-Ile** en banlieue, M. Albert Cardinal est aussi élu par acclamation, tout comme les commissaires Florian Beaudry et Goaston Leduc à **Saint-Timothée,** ainsi que MM. Georges Bouchard et Aurélien Gauthier à **Beauharnois,** qui succèdent l'un à M. Jacques Bouchard, l'autre au président démissionnaire Charles-René Gagnon.

Dans le comté de Soulanges, le Dr Simon Carrière et M. Florent Besner sont réélus commissaires à **Saint-Clet** ; M. Tancrède Gauthier est réélu et M. Robert Paiement est élu, par le désistement de M. Raoul Bourbonnais, à **St-Polycarpe.** Dans le même temps à **Saint-Zotique,** MM. Lucien Pilon et Lionel Léger sont réélus.

A **Huntingdon,** sur la rive opposée, des élections se dérouleront lundi au siège numéro quatre. M. Raoul David, commissaire sortant, et Mme Daniel Galipeau se feront la lutte. 2,190 personnes ont droit de suffrage. Toutefois, au siège numéro trois, M. Georges Lazure est élu par acclamation, en remplacement du président Gérald Crête. A **Saint-Anicet,** M. Claude Trépanier est réélu, tandis que M. Bernard Leduc remplace M. Yves Trépanier. Par ailleurs, à **Sainte-Barbe,** M. Ernest Beaudry remplace M. Roland Poirier.

Dans le secteur de Saint-Jean, le seul commissaire à terminer son mandat, M. Artur Viau est réélu à **Saint-Luc.** M. Maurice Trahan assume un cinquième mandat consécutif à **Saint-Paul-Ile-aux-Noix ;** tandis qu'à **Saint-Valentin,** M. Réal Ethier succède à M. Bruno Quesnel, commissaire démissionnaire.

A **Saint-Blaise,** M. Maurice Boulé accepte la succession de M. Georges Beaudin qui a préféré se retirer du commissariat scolaire ; dans le même sens, à **Saint-Grégoire,** M. Georges Tétreault succède à M. Henri-Lucien Lanciault.

A la commission de **Sainte-Anne-de-Sabrevois,** MM. Jean-Paul Berteau, délégué à la régionale Honoré-Mercier, et Sylvio Bouthillier ont reçu un troisième mandat. **Lacadie** a aussi réélu ses deux commissaires sortant, MM. Léo Martin et Jacques Brault, qui tous deux assument un deuxième mandat. Pendant ce temps à **Saint - Jacques - le - Mineur,** les commissaires sortant, MM. Paul-Emile Derome et Denis Legrand, reprennent leurs postes.

Dans le secteur d'Iberville, les contribuables de **Saint-Athanase** auront des élections lundi, dans le domaine scolaire. Ils auront à se choisir deux représentants à la nouvelle commission d'Iberville, depuis la fusion des deux groupes. Par ailleurs, le Dr Jean-Guy Lalanne est réélu par acclamation, alors que M. Marcel Chouinard est élu en remplacement de M. Gérard Gauthier. Aux élections lundi, aux deux sièges, quatre candidats s'opposeront, MM. Antoine Bérard, Jean-Claude Pilon, Jeanneau Brosseau et Roma Thibault.

De même à **Napierville,** les propriétaires et leur épouse pourront se prévaloir de leur droit de suffrage. Le commissaire sortant, M. Roger Lamoureux, et M. Florian Vallée se feront la lutte.

A **Saint-Jean** aussi, les électeurs sont appelés à se choisir un commissaire au siège numéro sept. M. Louis-Philippe Hébert fera la lutte au commissaire sortant, M. Gustave Signori. Toutefois, le commissaire Gérald Cloutier a été réélu par acclamation.

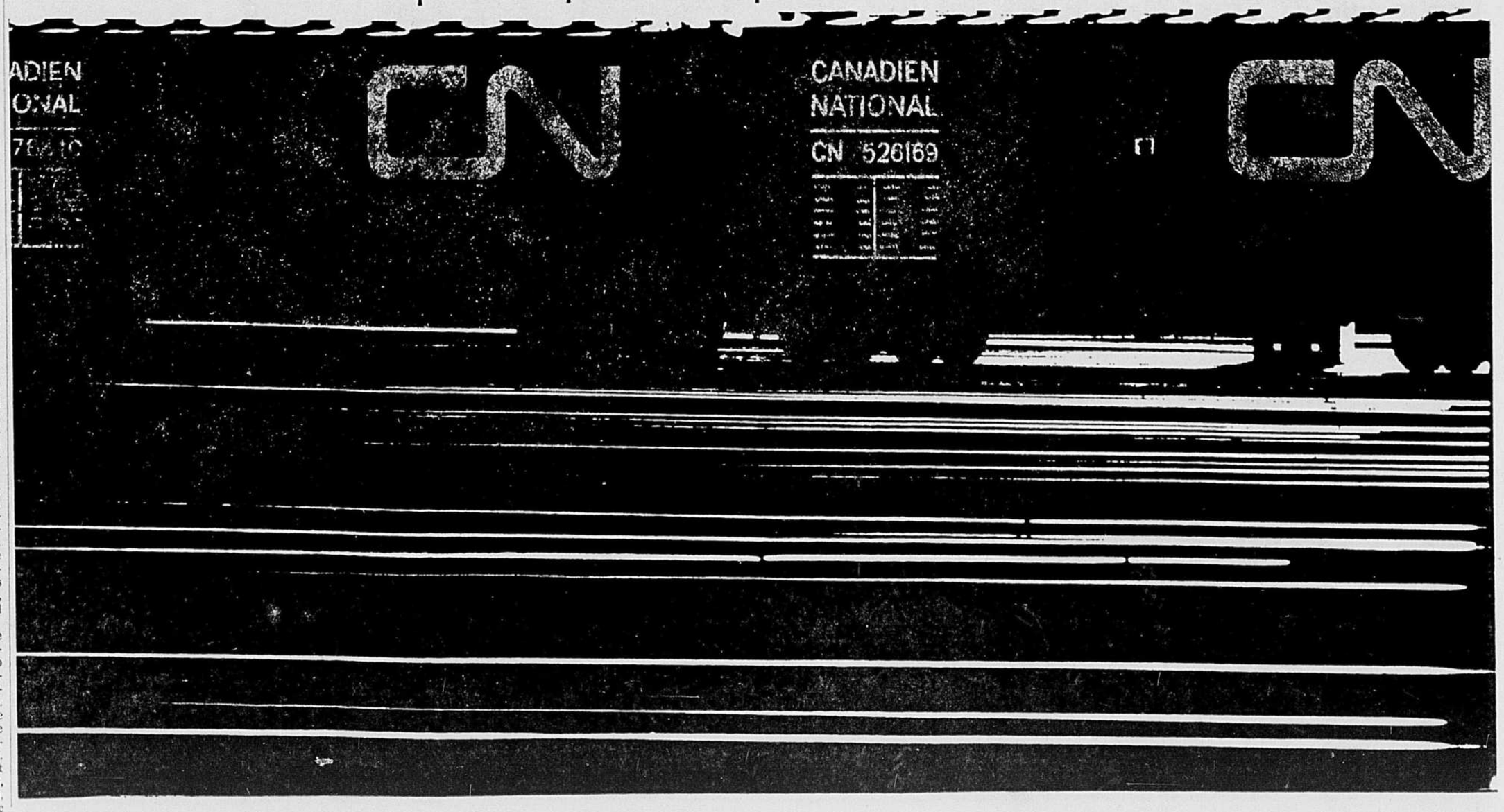
Quelle honte! La plupart des "dry gins" de Londres ne viennent même pas de Londres.
Essayez donc
celui qui en arrive.

Beefeater
Beefeater



Le "dry gin" importé qui se vend le plus en Amérique du Nord.
Distillé à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough.

**Nos voies ferrées pourraient encercler la terre.** Nous avons en effet plus de 35,000 milles de voies ferrées, reliant la plupart des grandes villes et des milliers de villages. Nous desservons l'industrie sidérurgique, l'industrie du bois. Nous allons dans les coins les plus reculés où se trouvent des mines. Chaque jour, pour cela, nous avons mis en route 145 trains en 1965. Nous avons aussi transporté plus de marchandises que toute autre entreprise de transport. Mais le Canada a tellement de richesses naturelles inexploitées que nous dépasserons sûrement bientôt ces réalisations.



CAHIER No 2 / PAGES 13-24 — LA PRESSE — RADIO TV / BANDES DESSINEES / VIE FEMININE / VIE MONDAINE / FINANCE

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134

## AUTOUR DU MONDE

### L'armée américaine utiliserait des punaises pour déceler l'ennemi embusqué au Vietnam

WASHINGTON. (UPI) — Des punaises munies de microphones serviront peut-être un jour à protéger les militaires américains contre les embuscades du Vietcong. C'est du moins l'opinion de scientistes du laboratoire de guerre de l'armée à Aberdeen, au Maryland.

Les punaises, ont-ils expliqué, poussent un cri d'excitation lorsqu'elles sentent l'approche de la chair humaine. Mais ce cri ne peut être entendu normalement par l'homme. Aussi les hommes de science tentent-ils de mettre au point un système d'amplification sonore qui rendrait ces cris perceptibles par les soldats portant ces insectes dans des capsules spéciales.

Il ne s'agit évidemment pas des punaises que l'on connait ici, mais bien de "monstres" de la grosseur d'un ongle d'adulte et de type très bruyant...

Les soldats américains porteraient ces punaises dans de petites capsules conçues de telle façon que les insectes ne pourraient sentir la chair de leurs porteurs, mais seulement celle d'autres hommes approchant de front ou de côté, à des distances pouvant atteindre 700 ou 800 verges.

### Pékin avertit les journalistes étrangers

PEKIN. (AFP) — Les autorités chinoises ont adressé aujourd'hui un avertissement aux correspondants étrangers les invitant à se conformer strictement aux règlements les régissant, et en particulier à ne chercher en aucune manière à pénétrer dans des établissements chinois sans avoir obtenu au préalable une autorisation spéciale.

Les correspondants nord-vietnamiens et ceux des autres pays socialistes, aussi bien que les correspondants occidentaux et japonais, avaient été invités à se rendre au ministère des Affaires étrangères pour entendre la lecture de la communication d'un fonctionnaire.

Après avoir déclaré que les autorités chinoises comprenaient l'intérêt que porte la presse étrangère à la révolution culturelle qui se poursuit en Chine, le fonctionnaire a rappelé aux journalistes qu'ils ne peuvent visiter les institutions ou établissements chinois qu'à la suite de l'obtention d'une autorisation spéciale du ministère des Affaires étrangères.

"Les règlements régissant les activités des correspondants étrangers ont été respectés par le plus grand d'entre vous, a poursuivi le fonctionnaire en s'adressant aux journalistes, mais certains journalistes étrangers ont tenté de s'introduire sans autorisation à l'université et dans divers établissements. L'un d'entre vous a pénétré ainsi à l'université, adoptant une attitude que nous jugeons inconvenante. En outre, des plaintes nombreuses ont été reçues au ministère émanant de plusieurs établissements. Il est impératif que vous vous conformiez strictement à l'avenir aux règlements afin que puissent être évités des incidents déplaisants".

### Message d'Elisabeth II au Commonwealth

LONDRES. (AFP, PC) — Dans son message à l'occasion du "Jour du Commonwealth", la reine Elisabeth a lancé aujourd'hui, un appel à l'unité au sein de la communauté britannique et a exprimé l'espoir que les crises qui s'y sont récemment déclarées pourront être résolues.

A partir de cette année, le "Jour du Commonwealth" est célébré en Grande-Bretagne le jour de l'anniversaire de la reine, le 11 juin. Au cours des années passées, le "Jour du Commonwealth" était observé le 24 mai, jour de naissance de la reine Victoria. Ce jour de fête était connu autrefois sous le nom d'"Empire Day".

Faisant allusion, sans toutefois le citer nommément, au problème rhodésien, la souveraine a déclaré : "Parce que notre association est volontaire et spontanée, nous nous réjouissons quand nous trouvons un terrain d'entente et nous nous affligeons quand des différences se font jour".

### Le Liban trouve Larousse trop pro-israélien

BEYROUTH. (AFP) — Le dictionnaire Larousse devra être corrigé "en fonction du boycottage d'Israël", annonce l'agence nationale d'information du Liban. (La nouvelle édition du Larousse en trois volumes a été effectivement retenue par la douane libanaise. Le service du boycottage d'Israël exige que soient rayées un certain nombre d'expressions jugées "favorables" à Israël ou "offensantes pour les pays arabes". Il y a quelques années, "l'Encyclopédie du 20e siècle" éditée par la librairie Larousse, n'a pu être distribuée au Liban qu'après découpage de toutes les pages relatives à Israël).

### Les rats mangent mieux que les hommes

ROME. (PA) — Dans de vastes régions du monde où sévit la famine, les rats mangent mieux que les humains. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime, en effet, que les rats et les insectes consomment 20 pour cent de toutes les céréales produites en Extrême-Orient; les pertes atteignent jusqu'à 25 pour cent dans certaines des régions les plus sous-alimentées. Pour l'ensemble du monde, les pertes dues aux rats sont estimées à plus de 10 pour cent, pour l'Afrique et le Moyen-Orient, à 15 pour cent. Depuis des années, les experts de la FAO recommandent des moyens de diminuer ces pertes, mais pour les mettre en oeuvre il faudrait de fortes sommes d'argent afin de moderniser le transport et l'entreposage.

### Exode des savants latino-américains

WASHINGTON. (AFP) — Le professeurs Bernardo Houssay, prix Nobel et président du conseil argentin des enquêtes scientifiques et techniques, a déclaré hier que l'Argentine et la Colombie sont les pays d'Amérique latine les plus éprouvés par l'exode de savants et de techniciens vers les Etats-Unis.

Le professeur Houssay est actuellement à Washington où il participe à une réunion de personnalités de divers pays du continent américain chargée d'étudier les moyens de mettre la science et la technologie au service du développement économique de l'Amérique latine. Selon le savant argentin, la concentration de savants et de techniciens dans les centres de recherches et les entreprises industrielles aux Etats-Unis n'est pas essentiellement attribuables aux salaires qui sont supérieurs à ceux d'Amérique latine, mais surtout aux conditions de travail et de traitement dont ils bénéficient.

### La grève prend fin à la "Western Union"

WASHINGTON. (PA) — Une nouvelle convention collective a été conclue hier pour deux ans entre la compagnie de télécommunication "Western Union" et ses 20,000 employés en grève depuis mardi.

Les employés réclamaient une hausse de salaire de 6% par an, plus divers avantages concernant les congés payés et les pensions. Dans la nouvelle convention collective, l'employeur leur a accordé une hausse de salaire et des avantages divers équivalant à une augmentation annuelle de 4.7%.

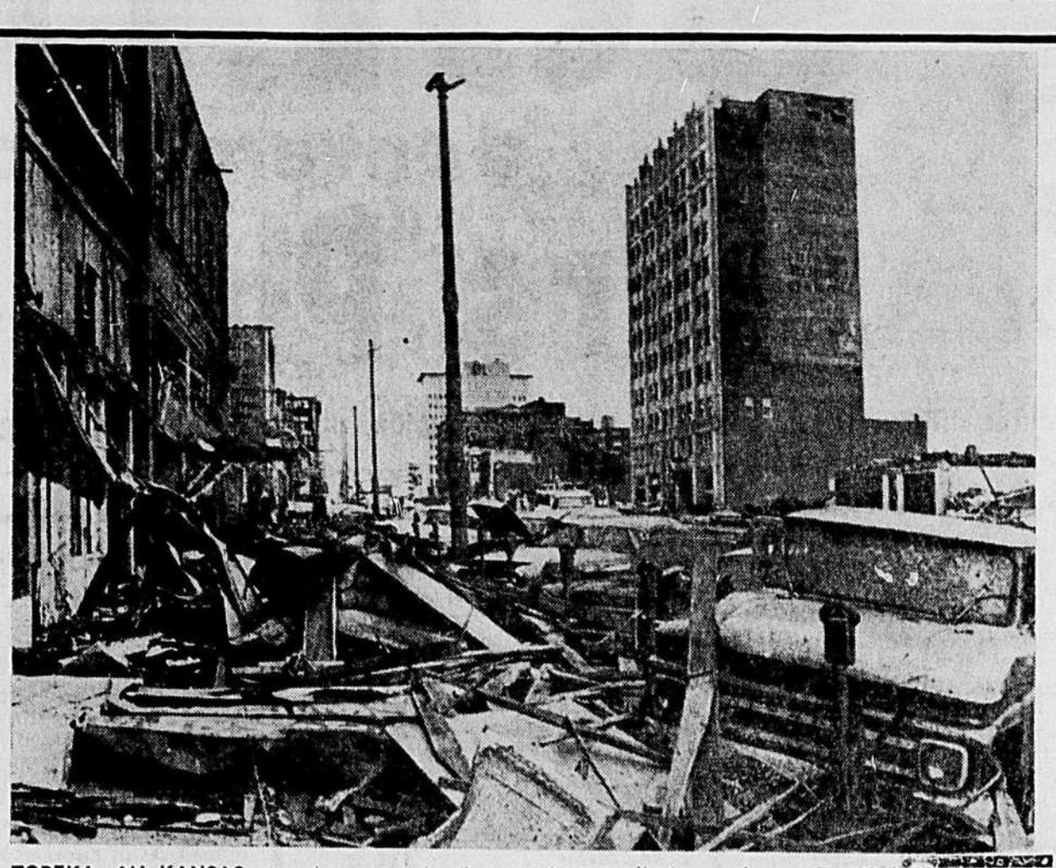
Cette convention collective est applicable rétroactivement à dater du premier juin.

### Delariva fausse compagnie aux rebelles

GUATEMALA. (Reuter) — Le premier vice-président du Congrès national du Guatemala Hector Menendez Delariva, aurait faussé compagnie aux rebelles qui l'avaient kidnappé le 26 mai dernier.

Les forces armées révolutionnaires communistes (F.A.R.) détiennent encore le président de la Cour suprême, Romeo Augusto Deleon, ainsi que le secrétaire à l'Information, Baltazar Morales, qu'ils avaient également kidnappés le 4 mai dernier.

La nouvelle de l'évasion a été confirmée par les dirigeants du Parti Démocratique Institutionnel dont Delariva est le secrétaire général. Ils n'ont cependant fourni, aucun détail au sujet du mode d'évasion du vice-président, ni quant à l'endroit de sa détention.



**TOPEKA, AU KANSAS,** compte ses morts et se relève petit à petit de ses ruines après le passage d'une tornade qui a fait au moins 16 morts, plus de 400 blessés et des dégâts évalués à plus de $100 millions. Les secouristes fouillent les ruines de trois maisons d'appartements où l'on craint de trouver d'autres cadavres. De 20 à 30 personnes manquent encore l'appel. La tornade a fait une trouée de 15 milles de longueur par un mille de largeur en passant par un quartier résidentiel de la capitale du Kansas.

## La tornade a fait au moins 16 morts à Topeka; l'ouragan Alma perd sa vigueur

(D'après UPI-PA) — Un ciel clair est apparu aujourd'hui aux Américains habitant la côte est des Etats-Unis après deux jours pendant lesquels ils ont subi les violentes attaques des éléments. L'ouragan Alma perd de sa violence à mesure qu'il se dirige vers l'intérieur des terres tandis qu'à Topeka, capitale du Kansas, on poursuit les recherches dans les ruines pour retrouver d'autres victimes de la tornade de mercredi soir.

L'ouragan Alma, après avoir fait au moins 30 morts au Honduras, a poursuivi sa course au-dessus de Cuba. A cet endroit, 12 personnes ont perdu la vie et 72 autres ont été blessées. Les dégâts aux récoltes sont énormes: 13,000 acres de bananes, 18,000 acres de maïs et des centaines de vergers ont été ravagés. Plus de 100,000 personnes ont dû être évacuées des terres basses.

Aux Etats-Unis, Alma s'est attaqué à la Floride, puis tournant vers l'ouest, s'est dirigé vers la Georgie où il perd de son ampleur. A Miami, une personne est morte après avoir touché un fil électrique brisé par la tempête. Si on ne compte qu'une seule mort en Floride, les dégâts matériels, pour leur part, s'élèveraient à près de $100 millions.

De nombreux vergers de la Floride du sud ont été ravagés, mais les plus lourds dégâts ont été causés par les inondations provoquées par des marées qui atteignaient de cinq à sept pieds au-dessus de la normale.

A Topeka, Kansas, les volontaires continuent de fouiller les ruines de trois maisons d'appartements démolies par une tornade qui s'est abattue sur un quartier résidentiel de la ville. Jusqu'à maintenant, on a retiré 16 cadavres des décombres, mais les autorités ont déclaré que de 20 à 30 personnes manquaient à l'appel. Plus de 400 personnes ont été blessées, et les dégâts sont évalués, là aussi, à plus de $100 millions. 4,500 personnes sont actuellement sans abri. La tornade a fait une trouée de 15 milles de longueur sur un mille de largeur parmi les maisons et les magasins de la ville. Le président Johnson a téléphoné au maire de la ville pour lui exprimer ses regrets et lui offrir l'aide des agences fédérales.

Une autre tornade a frappé la ville de Manhattan, à quelque 50 milles de Topeka. Chicago n'a pas été épargné : une personne est morte et 14 autres ont été blessées par une tornade également.

## Le TUC refuse son appui aux marins britanniques en grève

LONDRES. (AFP) — Une nouvelle tentative visant à mettre fin à la grève des marins de commerce a échoué hier soir, le comité exécutif du Syndicat des Gens de mer ayant rejeté les conseils de la centrale ouvrière de Grande-Bretagne, le "Trade-Unions Congress" (TUC), qui lui suggérait de reprendre les négociations avec les armateurs.

Deux heures de délibérations animées, dans une atmosphère tendue, n'ont pas suffi à infléchir la position des leaders des marins. Le "cabinet intérieur" du TUC comprenant M. George Woodcock, secrétaire général de la centrale syndicale, a exhorté les dirigeants des marins à rouvrir les négociations sur la base des recommandations de la Commission d'enquête sur les conditions de travail en mer. Les 48 membres du comité exécutif ont rejeté l'appel et renouvelé leur détermination de ne cesser leur mouvement que lorsqu'ils auront obtenu la semaine de quarante heures.

Le TUC a rejeté, de son côté, une demande d'assistance et le concours des autres syndicats pour rendre le débrayage "efficace". En d'autres termes les grévistes ne sont pas sûrs, loin de là, de bénéficier de l'aide de syndicats tels celui des dockers ou des transports pour assurer le boycottage de certaines catégories de pétroliers et de navires étrangers.

M. Woodock a précisé d'autre part que le TUC informerait la Fédération internationale des ouvriers des transports et la Confédération internationale des syndicats libres de sa décision de ne pas donner son concours aux grévistes.

De son côté, M. William Hogarth, secrétaire général du Syndicat des Gens de mer, a affirmé que les marins étaient en mesure de poursuivre leur grève "pendant huit autres semaines au moins", par leurs propres moyens et sans aucune assistance des autres syndicats.

## Le Noir James Meredith veut organiser une marche monstre de Canton à Jackson, Miss.

SENATOBIA, Miss. (UPI, PA) — James Meredith, qui a quitté l'hôpital de Memphis mercredi soir pour rentrer chez lui, à New York, afin de se rétablir des blessures qu'il a subies lundi par suite de l'attentat dont il a été victime pendant qu'il effectuait une "marche contre la peur" de 225 milles de Memphis à Jackson, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il projetait d'organiser une marche monstre de Canton, Miss., à Jackson, dès que son état physique le lui permettrait.

L'initiative, on le sait, a pour but d'encourager les Noirs de Jackson à s'inscrire comme électeurs. Meredith a ajouté qu'il serait armé, cette fois-ci, à moins d'obtenir l'assurance que cette précaution n'est pas nécessaire.

Quant au présumé auteur de l'attentat commis contre Meredith, le Blanc Aubrey James Norvell, âgé de 40 ans, il est détenu à Hernando, Miss., n'ayant pu fournir un cautionnement de $25,000. Il a plaidé non coupable à sa première comparution.

Entre-temps, plus de 300 Noirs poursuivent la marche commencée par Meredith, sous la direction du pasteur King. Leur protection est assurée par une trentaine de policiers. Les leaders noirs ont répété à plusieurs reprises que ceux qui désiraient participer à cette marche devaient accepter de respecter le principe de la non-violence. Le groupe approchait hier soir de l'un des châteaux-forts du Ku Klux Klan, dans le comté de Panola. James Meredith avait été prévenu qu'il ne parviendrait jamais à traverser cette région.

A Washington, le secrétaire à la Santé, M. John W. Gardner, a annoncé hier que les hôpitaux qui refuseront d'adopter l'intégration raciale à compter du 1er juillet, date à laquelle le régime "Medicare" s'appliquera aux personnes âgées de plus de 65 ans, seront privés dorénavant des subventions fédérales. M. Gardner a affirmer que 72 pour cent des hôpitaux américains ont accepté l'intégration, conformément à la loi de 1964 sur les droits civils. A son avis, les 5,511 hôpitaux du pays seront probablement tous éligibles au programme "Medicare".

## Takopoulos, le commissaire et le "diamant maudit"

*BRASILIA. (AFP)—Une extraordinaire affaire qui tient du roman d'aventures et de l'intrigue policière, et à laquelle ne manque que le "diamant maudit", vient d'être connu hier un nouveau rebondissement avec l'arrestation, dans l'Etat de Goias, du ressortissant grec Hippocrate Basile Takopoulos.*

*Voici les faits :*

*Il y a six mois, Takopoulos faisait la connaissance d'un "garimpeiro" (chercheur d'or) brésilien, qui venait de découvrir dans les eaux d'une petite rivière, un diamant gros comme une balle de ping-pong, pour lequel il demandait quatre milliards de cruzeiros (deux millions de dollars). Takopoulos, qui savait reconnaître un signe du destin quand il en voyait un, se porta immédiatement acquéreur. Il n'avait pas l'argent sur lui et c'était un vendredi soir: il signa deux chèques pour le montant demandé et s'en fut avec la précieuse pierre.*

*Comme devait le constater dès lundi matin le chercheur d'or, Takopoulos n'avait en compte que 15,000 cruzeiros et, ce qui était pis, il avait pris l'avion pour la Grèce.*

*Un groupe de policiers brésiliens, avec un mandat d'Interpol, se met aussitôt à sa poursuite. Takopoulos esquive toutes les recherches et regagne le Brésil où il est arrêté par le commissaire Roberto Assucao qui le "cuisine" savamment. Tant et si bien qu'on apprend non sans étonnement, une nouvelle fois la disparition de Takopoulos en même temps que celle du commissaire.*

*Il y a quelques jours, le commissaire Assucao était arrêté. On a pensé d'abord que Takopoulos avait pu le "persuader" de le relâcher contre un cadeau adéquat, mais voici qu'hier Takopoulos lui-même était arrêté et que, selon des témoins, il porte sur tout le corps des marques de tortures affreuses. Beaucoup pensent maintenant, que c'est le commissaire qui a "persuadé" le Grec de lui révéler la cachette de son trésor, avant de disparaître avec lui.*

*Quant au diamant, il n'a pas encore reparu et seuls des aveux du commissaire ou de Takopoulos pourraient fournir des indications sur l'endroit où il se trouve. La police brésilienne s'y emploie précisément.*

## "Surveyor-I" a repris sa transmission

PASADENA. (UPI) — La sonde américaine "Surveyor-1" a recommencé aujourd'hui à transmettre des photos de la Lune après avoir été mise au repos pendant deux jours, ont déclaré les responsables du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena, Californie.

Les techniciens avaient éteint les caméras de l'engin de 620 livres à cause de la température excessivement élevée de la Lune qui venait d'atteindre le degré le plus élevé du jour lunaire (l'équivalent de 14 jours terrestres).

Jusqu'à maintenant, l'appareil qui a réussi un atterrissage en douceur à 2 h. 17 a.m. jeudi dernier, a transmis à la Terre un total de 3,968 images du sol lunaire.

## Robert Kennedy: les USA respecteront le choix du peuple sud-vietnamien

DAR ES SALAAM. (UPI, PA, AFP) — Le sénateur Robert Kennedy a déclaré aujourd'hui que si le peuple sud-vietnamien optait pour le communisme, les Etats-Unis respecteraient sa décision.

Interrogé par des dirigeants du parti de l'Union nationale africaine du Tanganyika (TANU), le sénateur démocrate de New York a expliqué que les Etats-Unis ne veulent qu'une chose au Vietnam : mettre fin à la guerre pour que le peuple sud-vietnamien choisisse sa propre destinée par des élections libres. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, respecteront la décision des Sud-Vitnamiens.

Après avoir causé avec les leaders du TANU, M. Kennedy s'est entretenu durant deux heures avec le président du Tanganyika, M. Julius Nyerere. Il avait été accueilli au siège du TANU par une foule d'environ 1,000 personnes, des écoliers pour la plupart, qui l'ont salué par des chants accompagnés du battement des tambours. On lui a présenté un éléphant d'ébène et un tambour.

Interrogé sur les différences entre la discrimination raciale aux Etats-Unis et l'apartheid en Afrique du Sud, où il vient d'effectuer une tournée, le sénateur Kennedy a répondu qu'il "y a toute la différence du monde entre la politique des deux gouvernements". Alors que le gouvernement américain s'efforce de mettre fin à la ségrégation par des moyens législatifs, le gouvernement sud-africain adopte des lois pour perpétuer la division raciale.

La discrimination, a-t-il ajouté, est condamnable partout où elle existe, que ce soit en Amérique ou ailleurs.

C'est sous les vivats d'une foule très nombreuse à laquelle se mêlaient des groupes de danseurs que le frère de l'ex-président Kennedy est arrivé à l'aéroport de Dar-Es-Salaam.

Plus tôt, le sénateur Kennedy avait déclaré qu'en Afrique du Sud la situation était virtuellement explosive pour l'Afrique du Sud elle-même et pour le reste du monde. Au cours d'une brève conférence de presse à Nairobi, avant de se mettre en route pour Dar-Es-Salaam, le sénateur a dit que la situation en Afrique du Sud est "navrante pour beaucoup à l'heure actuelle, très cruelle pour d'autres".

"J'espère que ma visite en Afrique du Sud servira à faciliter les échanges de vues entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, et les autres pays également", a déclaré M. Kennedy.

## Jouissant de pouvoirs accrus, Ky dépêche 400 "marines" à Hué

SAIGON. (PA, AFP, UPI) — Assuré de pouvoirs accrus, Cao Ky entreprend de redresser la situation économique du Sud-Vietnam, et dépêche 400 fusiliers marins à Hué où le vénérable Tri Quang poursuit sa grève de la faim et stimule l'esprit de résistance passive contre les opérations militaires.

La junte militaire a élargi les pouvoirs du premier ministre Cao Ky afin de lui permettre de remédier à la situation chaotique où se trouve l'économie du pays du fait de la présence américaine. Le chef de la junte se trouve autorisé à "signer et à promulguer des décrets en rapport avec toutes mesures relatives aux taxes, aux problèmes économiques, à la finance et aux échanges avec l'étranger" dans les trois mois à venir.

La junte entend combattre l'inflation dans le but de se mériter plus d'appui du côté des masses d'ici les élections du 11 septembre prochain. Le coût de la vie a augmenté de 55 pour cent au Vietnam du fait de la présence de ce qu'on appelle là-bas l'"Establishment" américain.

**Résistance passive de Hué**

Cao Ky, qui est attendu en Corée lundi à la conférence des ministres des Affaires étrangères de neuf nations, a dépêché 400 fusiliers marins sud-vietnamiens à Hué dans le but de briser la résistance de Tri Quang.

Armés de grenades lacrymogènes et déguisés en civils, les "marines" sont embusqués aux abords du poste de police, au centre de la ville. Ils n'ont encore rien fait. On dirait qu'ils attendent un signal.

Le vénérable Tri Quang faiblit après trois jours de grand jeûne. On l'a transporté à l'hôpital. L'affaiblissement de sa santé émeut une cinquantaine de bonzes et de bonzesses à Saigon qui entreprennent, de leur côté, un jeûne de solidarité.

Les rebelles de Hué, pour leur part, jurent de faire tomber la junte militaire en intensifiant leur politique de non-coopération et de résistance passive.

A Saigon, les modérés Tam Chau et Ho Giac ont été reçus hier par Cao Ky à la suite de leur rencontre avec M. Cabot Lodge. On ignore de quoi il a été question.

**Les opérations militaires**

L'agitation politique rejette à l'arrière-plan les opérations militaires qui, pourtant, n'ont rien perdu de leur intensité. Les raids au Nord-Vietnam continuent à faire des ravages. Hier, les Américains ont perdu trois "Thunderchiefs F-105", cependant qu'au sud du 17e parallèle, sur les crêtes de Dak To, un régiment nord-vietnamien a surpris trois compagnies de parachutistes américains lancées à leur poursuite depuis mercredi. Deux compagnies américaines installées le long des crêtes ont été encerclées pendant plusieurs heures par les Nord-Vietnamiens. Des hélicoptères américains ont bravé la mitraille ennemi pour porter secours aux détachements de paras qui tentaient de tenir tête à des forces qui leur étaient infiniment supérieures.

Un porte-parole rapporte que, du côté nord-vietnamien, l'on comptait 239 cadavres abandonnés mais, a-t-il ajouté, "les parachutistes sont plus occupés actuellement à tuer les Vietcongs vivants qu'à compter les cadavres".

A Hanoï, on fait appel à la Commision internationale de contrôle pour dénoncer l'arrivée de 2,000 mercenaires philippins au Sud-Vietnam.



**La glace qui rafraîchit le marcheur**

A marcher longuement sous le soleil du Missouri, on finit par avoir chaud. C'est pourquoi le pasteur Martin Luther King, a pris la tête d'un défilé de plusieurs centaines de personnes le long de la route US 51, se rafraîchit en suçant prosaïquement un cube de glace.

## Washington va tenter de sauver le projet spatial européen "ELDO"

LONDRES (AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, qui est arrivé hier soir dans la capitale britannique au cours d'une visite surprise, va offrir aujourd'hui à M. Harold Wilson une aide scientifique de son pays pour encourager la Grande-Bretagne à poursuivre son action au sein de l'"ELDO", et tenter ainsi d'assurer l'avenir du projet, croit savoir le "Times".

Le quotidien britannique, citant des sources américaines, précise à ce sujet que l'initiative américaine est fondée sur le fait que les Etats-Unis ne veulent pas que l'unité européenne soit compromise par le retrait de la Grande-Bretagne de l'ELDO.

Hier s'est ouverte à Paris la conférence des ministres des pays membres de l'Organisation pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (CECLES-ELDO), alors qu'une crise aiguë planait sur le projet ELDO par suite de l'annonce du retrait des Britanniques. Cependant, dans la soirée il y avait, d'estimation britannique, 50 pour-cent de chances, que le projet survive. En fait, en séance restreinte, les ministres des sept pays membres ont examiné les moyens de permettre à la Grande-Bretagne de continuer à appartenir à la seule organisation européenne dont elle fasse partie : l'organisation de l'espace.

**Trois conditions**

Toutefois, les ministres anglais, hier, ont précisé leurs conditions; 1) Redistribution des charges financières du programme de la fusée européenne, c'est-à-dire réduction de la part britannique qui est actuellement de 39 pour-cent; 2) Plafonnement mis aux dépenses; 3) Révision périodique de celles-ci pour éviter une montée astronomique des coûts.

Les représentants britanniques n'ont cependant fait aucune proposition visant à satisfaire ces trois conditions.

En résumé, la réunion d'hier a été meilleure qu'on pouvait s'y attendre. En fait, le marchandage entre le Royaume-Uni et ses partenaires a maintenant commencé. S'il réussit, surtout si les Etats-Unis viennent à la rescousse, il pourrait sauver la fusée européenne.

Rappelons que l'ELDO, où, en français, le CECLES (Centre européen de construction de lanceurs d'engins spatiaux) est une association de sept pays; (France, Grande-Bretagne, Allemtgne, Belgique, Italie, Hollande et Australie). Son programme est de construire une fusée "Europa" capable de placer sur orbite de 600 à 1,000 kilos.

Dans cette association, la Grande-Bretagne fournissait le premier étage de la fusée (constitué par la fusée "Blue Streak"), la France le second avec la fusée "Coralie" et l'Allemagne, le troisième. L'Italie fournissait le satellite expérimental, la Belgique des stations de guidages, et les Pays-Bas des équipements de télémesure. L'Australie, pour sa part, aménageait la base de Woomera.

La Grande-Bretagne participe aux dépenses pour 39 pour-cent (qu'elle voudrait voir réduire), l'Italie pour 11 pour-cent, l'Allemagne pour 22 pour-cent et la France pour 24 pour-cent.

Deux pays sont principalement intéressés par la continuation de la construction d'"Europa" : la France, parce qu'elle a en vue le lancement de satellites nationaux ou de télécommunication, et l'Allemagne parce que le troisième étage de cette fusée marque le début de son industrie spatiale.

# la vie mondaine

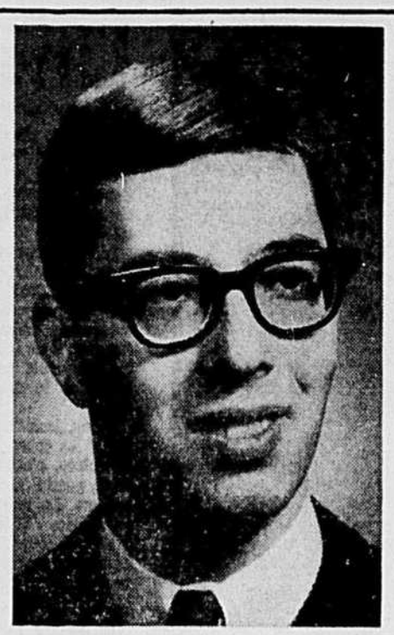




**Prochain mariage**

Mlle Lucie Cloutier, fille de M. et Mme Orille Cloutier, de Joliette et M. Jean Béland, étudiant en chirurgie dentaire, fils de M. et Mme Henri-R. Béland, de Louiseville, dont le mariage sera célébré le samedi 11 juin, à 11 heures. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R.P. Auguste Ferland, p.s.s., oncle de la mariée, en l'église Saint-Pierre, de Joliette.





**Fiançailles**

Mlle Celia Maxime Leopold, fille de M et Mme Peter-A. Leopold, de Ville Mont-Royal, et M. Harvey Goodman, b.a., fils de M. et Mme Moe Goodman, de Montréal, dont on annonce les fiançailles.





**Prochain mariage**

Mlle Andrée Larocque, i.l., fille de M. et Mme Pierre-A. Larocque, de Grand'Mère, et M. Denis Laberge, m.d., fils de M. et Mme Lucien Laberge, de Montréal, dont le mariage sera béni dans l'intimité à Grand'Mère, le mardi 18 juin, en l'église Saint-Paul.

# *Du côté des princes...*

### Le prince Bernhard de retour à Amsterdam

NEW YORK (AFP) — Le prince Bernhard des Pays-Bas a quitté New York mardi soir pour Amsterdam. Il avait passé une semaine aux Etats-Unis et assisté à des réunions du Fonds américain de lutte contre le cancer.

Avant son départ, le prince Bernhard a visité deux nouveaux salons d'attente pour passagers de première classe et personnalités à l'aéroport Kennedy, le "Salon Rembrandt" et le "Salon Van Dyck". Le Salon Rembrandt constitue une réplique exacte de l'intérieur des maisons patriciennes construites le long des canaux d'Amsterdam. Son mobilier consiste en d'authentiques pièces de musées hollandaises du XVIIe siècle et en copies de ces pièces. Des copies des oeuvres de Rembrandt, Franz Hals et Memling sont accrochées aux murs. Le Salon Van Dyck possède lui aussi quelques pièces de musées ainsi que d'anciennes cartes de la nouvelle Amsterdam — maintenant New York.

### Dîner au palais royal de Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Le roi Baudouin et la reine Fabiola ont offert mardi, au palais royal de Bruxelles, un dîner en l'honneur des participants à la conférence de l'OTAN.

C'est dans la grande salle du trône que le dîner, réunissant une centaine de couverts, a été servi. Au menu : consommé au sherry, galantine de brochet, longe de veau en manteau, haricots à l'anglaise, glace aux pêches.

Après le repas, où aucun discours ne devait être prononcé, une réception a réuni quelque 600 invités, diplomates étrangers, parlementaires belges et notables de la ville accompagnés de leur épouse. M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'OTAN, qui était invité en sa qualité de ministre d'Etat (conseiller de la couronne), s'était fait excuser.

### La princesse Maria-Louisa découvre le Nouveau monde

OAKVILLE, Ont. (PC) — Lorsqu'une princesse européenne vient s'installer en Amérique, certaines particularités relatives à l'Ancien continent sont souvent mises en évidence.

La princesse Maria Louisa, de Bulgarie, habite avec son mari et leurs deux fils dans une maison de style ranch surplombant le lac Ontario. C'est le genre de demeures qu'occupent plusieurs familles de la bourgeoisie au Canada.

Chez la princesse, les meubles sont de style moderne danois, et parmi les souvenirs de l'Ancien Monde, figure un grand portrait peint à l'huile, du défunt roi Boris de Bulgarie, le père de la princesse Maria.

Il y a aussi un portrait de l'aïeule de Maria, la défunte reine Maria Louisa, et des miniatures représentant des parents de la princesse Maria et ceux de son mari, le prince Karl de Leiningen, d'origine allemande.

Le prince Karl, qui occupe l'emploi d'agent de change à Toronto, demeure européen au moins sur un point : il ne prépare jamais de repas "barbecue" pour ses amis.

"Au risque de scandaliser les maîtresses de maison, et en faisant plaisir à leur mari, je suis d'avis que la cuisine est une tâche féminine, car l'homme ne devrait pas avoir à préparer le repas après huit heures de travail au bureau", a déclaré la princesse.

Le prince et la princesse, mariés depuis neuf ans, étaient désireux "de voir le Nouveau Monde".

Un an après leur mariage, ils mettaient leur projet à exécution, et la princesse dit qu'ils découvrirent "la terre promise".

Ils habitent à Oakville, Ontario, depuis 1961. Une fois ou deux par année, ils retournent en Europe pour rendre visite à leurs nombreux parents.

La princesse reste habituellement auprès de sa mère, l'exreine Giovanna, qui vit en exil au Portugal.

En parlant des dépenses qu'occasionnent de tels voyages, la princesse Maria explique "que nombreuses sont les dames de Hamilton et de Toronto qui fréquentent les chics magasins de la Cinquième avenue, et dépensent en une heure pour l'achat de vêtements, la somme nécessaire pour traverser l'Atlantique".

Dans son cas, après avoir payé le prix du passage par avion jusqu'à Lisbonne, il n'y plus d'autres dépenses puisqu'elle descend chez sa mère.

Le défunt roi Boris avait succombé de mort mystérieuse dans son palais de Sofia, en 1943, et le frère de Maria devint le roi Siméon I.

Lorsque la Bulgarie devint République populaire en 1946, la reine Giovanna, l'enfant-roi et Maria, alors une adolescente, s'enfuirent en Egypte.

Aujourd'hui, Siméon dirige une station radiophonique de Madrid, qui transmet des émissions en Bulgarie. Il y a plusieurs mois, Siméon, sa femme et leur trois petits enfants ont rendu visite à la princesse Maria et au prince Karl, à Oakville.

### Le prince Philip a quarante-cinq ans aujourd'hui

LONDRES (UPI) — Le prince Philip, le mari de la reine Elizabeth, représente sans doute le prince charmant idéal. Mince, sportif, écuyer parfait, pilote d'expérience, chasseur de crocodile et explorateur de l'Arctique, le prince fête tout de même son 45e anniversaire de naissance aujourd'hui. Quoique paraissant en pleine forme le prince songe à ralentir quelque peu ses activités. Cela semble assez naturel. Après avoir abattu plusieurs records sportifs et passé la valeur de 11 années en mer, le prince Philip n'a-t-il pas droit à quelque repos ? D'autant plus que bientôt le prince Charles prendra la relève en assumant de plus en plus souvent des responsabilités comme représentant officiel de l'Angleterre.



**Récent mariage**

M. et Mme A.-M. Bordet (Marie-Claude Mulero)) dont le mariage a été célébré récemment en l'église Notre-Dame de Bonsecours. La mariée est la fille de M. et Mme Mulero, de Montpellier, France, et le marié est le fils de M. et Mme Vincent Bordet, de Saint-Vincent, Italie.



**Au Bal blanc de la Saint-Jean**

Le Bal blanc de la Saint-Jean aura lieu au chalet du Mont-Royal, le samedi 18 juin. Lors d'une récente réunion, quelques organisatrices prenaient connaissance des différents rapports. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mlle Thérèse Chartrand, secrétaire du bal, Mme Charles-E. Doucet, trésorière et Mme Raymond Laframboise, présidente honoraire de cet événement.

## *Voyage à la Manicouagan organisé par l'Hydro pour les femmes journalistes*

Un voyage au complexe Manicouagan-Aux-Outardes, organisé par l'Hydro-Québec à l'intention des membres du Cercle des femmes journalistes, aura lieu les 10 et 11 septembre. Les frais de voyage seront de $47 par personne, y compris le transport par avion nolisé Nordair, le transport en autobus de Hauterive à Baie Comeau et d'un chantier à l'autre, les dépenses de l'équipage et l'hôtel à Baie Comeau.

Les membres intéressés doivent faire parvenir leur adhésion et leur chèque avant le 31 juin à l'adresse suivante : Mlle Luce S. Dumoulin, service des relations publiques, Hydro-Québec, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1. Les journalistes auront la priorité, mais toute demande de personne intéressée sera considérée par ordre d'arrivée.

La première journée se passera à Manic 5; les visiteuses seront accompagnées de guides, il y aura présentation de films. Le départ pour Baie Comeau aura lieu à 5 h. p.m. Le lendemain, visite de Manic 2, du barrage, de la centrale et du poste à 735 kv. Après le déjeuner, départ pour Outardes 4 et à 5 h., départ pour Baie Comeau.

Les déjeuners sur les chantiers sont défrayés par l'Hydro-Québec. Ne sont pas compris dans le $47, un déjeuner et un souper à Baie Comeau.




STEINBERG

"ALLONS AUX COURSES" dans le journal de demain


## Chez le gouverneur général du Canada

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier ont reçu mercredi un groupe de jeunes filles de l'école de puériculture et de soins aux enfants malades, hôpital Marie-Enfant, Montréal, quand elles ont visité les salles publiques de la résidence du gouverneur général.

* * *

Son Excellence le gouverneur général était présenté par le colonel A.-G. Cherrier, secrétaire adjoint à l'arrivée de Mme Dora Alencar de Vasconellos, la nouvelle ambassadrice du Brésil, jeudi.

* * *

Le gouverneur général a reçu l'aide le major-général G. Turcot, C.D., le nouveau commandant de la Force mobile de l'OTAN.

* * *

Un groupe d'étudiants de l'école Christ-Roi, Joliette, Québec a visité les salles publiques de la résidence du gouverneur général jeudi.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier, accompagnées de Mlle Sidney Shakespeare, dame d'honneur et du lieutenant Michael Price, M.R.C., aide de camp de service, ont assisté jeudi à une représentation du film "The Sound of Music".




*Vos fourrures sont l'objet de mille et un égards chez H.R.*

•

**Vous ne payez pas plus cher**
**pour le service, les soins**
**et l'entreposage**
**Insurpassable de Holt Renfrew**

•

H.R. recommande le traitement Hollanderizing pour vos fourrures car il tonifie la peau et nettoie la doublure.

Le livreur autorisé de H.R. ira chercher vos Fourrures . . . sur appel téléphonique.

HOLT RENFREW

Téléphone : 842-5111

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE



**DEVENEZ MEMBRE DU SERVICE D'ENTRAIDE SSJB - MONTREAL**

**DON de $1,000.00 au décès de chacun de ses membres**

*AUSSI PEU QUE $1.00 POUR S'INSCRIRE*

- Don doublé en cas de décès par accident.
- Bénéfice familial couvrant les enfants jusqu'à 20 ans au coût de $2.00 par enfant.
- Pas d'appels en cas d'invalidité.
- Privilège de conversion quel que soit l'état de santé.
- Le coût est fixe à compter de l'adhésion.
- Admission jusqu'à 50 ans révolus.
- Don supplémentaire de $1,000.00 au choix.

Tous les avantages du SERVICE D'ENTRAIDE de la S.S.J.B. DE MONTREAL sont protégés par une police de l'Economie Mutuelle d'Assurance.

**Renseignements :**
**1182, BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL 1.**
**TEL. 861-4741, poste 16**



**Holt Renfrew ouvert ce soir jusqu'à 9 h.**

**HOLT RENFREW,** en conformité avec leur principe d'écouler la marchandise deux fois par année, annoncent l'événement maintenant connu comme la grande vente semi-annuelle,

**La vente par tout le magasin demain, dernier jour**

Chaque article* faisant partie du stock régulier du Magasin HOLT RENFREW est offert à un

**ESCOMPTE de 10% à 50%**

Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à H.R. . . rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

*Rez-de-chaussée* . . . . . Gants, Bas, Sacs à main et autres Accessoires . . Souliers pour Dames
Fourrures: Manteaux, Jaquettes, Capes, Etoles, Parures

*Le Magasin pour Messieurs* . Rez-de-chaussée . . Mercerie, Vêtements et Souliers

*Au Deuxième* . . . . . Costumes et Manteaux . . Chapeaux
Miss Renfrew: Robes, Costumes, Manteaux, Vêtements Sport

*Au Troisième* . . . . . Robes . . aussi, des modèles originaux de Paris, y compris Robes, Costumes et Manteaux
La Boutique: Articles de Vêtements "disparates" importés et modes de la Boutique
Vêtements Sport comprenant Jupes, Blouses et Chandails
Vêtements pour Bébés et Enfants . . pour garçons et filles

*Au Quatrième* . . . . . Corsets et Brassières . . Lingerie et Négligés

*Toutes les ventes sont finales!*

*A l'exception de quelques lignes de marchandise et modes récemment arrivées.

**HOLT RENFREW**
**Sherbrooke et de la Montagne**
Dorval • Rockland • Place Ville-Marie • Fairview - Pointe-Claire

# Ex-candidat de l'Union nationale, Jacques Desjardins décide de dissoudre "Désormais" et fonderait son propre journal

La naissance d'un journal étudiant national apparait comme une entreprise de plus en plus difficile à réaliser. Du moins c'est ce qui ressort à la suite d'une récente nouvelle selon laquelle le journal "Désormais", journal "du nouveau Québécois" qui a vu le jour au mois de mars dernier, ne serait plus publié.

Lors d'une rencontre qui eut lieu mardi soir dernier et qui réunissait les membres de la rédaction et le directeur-administrateur, M. Jacques Desjardins (candidat Union nationale dans le comté de Laurier aux élections de dimanche dernier), il fut décidé que la Coopérative des Editions Jeune-Québec, propriétaire du journal "Désormais", serait liquidée dans les jours à venir et que le nom de "Désormais" serait relégué aux calendes grecques.

On sait que le journal Désormais fut lancé il y a près de trois mois grâce à une mise de fonds constituée par la création d'une coopérative à grande majorité étudiante dont les membres étaient recrutés chez les abonnés du journal. Après la publication d'un premier numéro en mars, l'équipe de "Désormais" avait repris ses activités dès le milieu de mai — ayant dû cesser de publier durant la période des examens de fin d'année — et trois numéros ont été publiés depuis.

La décision qui sonna la mort du journal fut prise par M. Jacques Desjardins à qui appartient le nom de "Désormais" et qui est un des 16 administrateurs de la Coopérative des Editions Jeune-Québec. M. Desjardins, au cours de la réunion de mardi soir, a clairement laissé entendre qu'il allait réunir les administrateurs et les inviter à voter la liquidation de la Coopérative. Les rédacteurs n'avaient pas à entériner la décision puisque l'administration de la Coopérative propriétaire du journal est distincte de l'équipe de rédaction et que, de toute façon, le nom de "Désormais" est enregistré au nom de Jacques Desjardins.



Jacques Desjardins

**Troisième tentative en deux ans**

C'est la troisième fois en moins de deux ans qu'un journal étudiant "québécois" tente en vain de se faire une place au soleil. On se souvient en effet qu'en octobre 1964 l'équipe des journaux "La Crue" et "Vie Etudiante", propriété de la Jeunesse étudiante catholique, démissionnaient en bloc à cause des limitations imposées aux rédacteurs par les responsables de la J.E.C. Quelques semaines plus tard, la responsabilité de ces deux journaux était confiée à un nouveau directeur qui lui-même démissionna quelques jours après son entrée en fonction. Puis ce fut au tour de l'UGEQ à tenter sa chance pour lancer un nouveau journal à l'échelle de toute la province : les efforts de l'UGEQ n'ont cependant pu jamais aboutir à cause de l'impossibilité de trouver les fonds nécessaires pour lancer un tel journal.

**Un journal non rentable**

Il semble que ce soit également des raisons d'ordre financier qui soient responsables de la mort du journal "Désormais". C'est ce qu'a affirmé Jacques Desjardins au cours de la réunion où il dut faire face à l'équipe de rédaction. Le candidat UN défait dans Laurier a en effet expliqué que les dépenses encourues au cours des quatre premiers numéros indiquaient que le journal n'était pas rentable et que ce serait "une erreur grave de la part des administrateurs de la coopérative propriétaire du journal de continuer à publier : la coopérative ne compte en effet que 480 sociétaires alors qu'on espérait en trouver 4,000. Toujours selon Desjardins le journal aurait coûté 6,000 dollars depuis son lancement et n'aurait rapporté que de très faibles revenus étant donné le nombre réduit d'exemplaires vendus. Le premier numéro avait été tiré à 100,000 exemplaires : 20,000 seulement ont été vendus. Pour ces raisons a ajouté le directeur-administrateur il est impossible de poursuivre la publication du journal.

**Desjardins partirait un autre journal dont il aurait le plein contrôle**

Loin de se satisfaire d'une telle explication, les membres de l'équipe de rédaction n'ont guère prisé les explications de Jacques Desjardins. On lui a reproché notamment d'avoir "lâché" le journal en se présentant comme candidat de l'Union nationale.

Selon l'interprétation fournie plus tard par l'ancien chef des nouvelles de "Désormais", Jean-Claude Scraire, Jacques Desjardins aurait même l'intention de partir un autre journal dont il aurait la responsabilité unique : "Jacques Desjardins veut un journal qu'il pourrait faire servir à ses fins politiques ; comme ceci est impossible avec la formule coopérative, il partira un journal avec des fonds privés".

Louis Falardeau, ancien rédacteur-en-chef du journal, croit également que Desjardins a l'intention de partir un autre journal. C'est Jacques Desjardins lui-même qui lui aurait fait part de ses intentions.

Au moment de mettre sous presse, il était impossible de rejoindre l'ancien président de l'UGEQ pour lui faire confirmer ces dires.

ANNONCE

**Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches**

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tournez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des maladies de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

# La seule décision prise à l'OTAN: poursuivre les discussions avec Paris

par Jacques Pigeon
*envoyé spécial de LA PRESSE*

BRUXELLES. — Le communiqué clôturant la session ministérielle du Conseil de l'OTAN remis à la presse, tard mercredi soir, décrit ainsi la procédure de négociation : "Les questions à régler conjointement entre les Alliés à la suite des communications de la France feront l'objet, en premier lieu, de discussions au sein du Conseil permanent. Les principales de ces questions concernent le rôle et les missions des forces françaises stationnées en Allemagne, y compris leur coopération avec les forces de l'OTAN et les dispositions relatives au commandement. Si tout progrès se révèle impossible au sein du Conseil permanent, la discussion sera reprise à l'échelon ministériel."

Il est donc évident, à la lecture de ces quelques paragraphes, que la seule décision prise, vis-à-vis de la brèche française, est de poursuivre les discussions.

**Vitalité de l'Alliance**

Devant la presse, le secrétaire général de l'OTAN a déclaré que ce communiqué — "ce riche communiqué", a-t-il dit — témoigne de la vitalité de l'Alliance. Appelé à décrire le résultat des entretiens, il a hésité puis enchaîné : "Dans les circonstances, il est excellent."

D'après M. Brosio, la date du retrait des troupes françaises, le premier juillet 1966, n'est pas un ultimatum, à condition toutefois que les négociations se poursuivent à une allure satisfaisante pour les deux parties.

Le secrétaire général a aussi insisté sur le fait que les quinze pays membres, donc la France, souscrivent encore à la thèse selon laquelle l'Alliance atlantique est aussi nécessaire aujourd'hui que jamais pour sauvegarder la liberté et l'héritage commun de ses peuples, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit. Et, dans le communiqué final, approuvé par tous les membres, on note qu'étant donné les objectifs fondamentaux de l'URSS, le niveau de ses forces armées et le fait qu'elle continue d'affecter une importante proportion de ses ressources économiques et techniques à des fins militaires, les ministres ont conclu à la nécessité pour les pays occidentaux de maintenir leurs forces à un niveau approprié pour assurer la dissuasion et la défense.

**Avec des réserves**

La France reconnait donc, une fois de plus, la nécessité de maintenir l'OTAN. Mais cette affirmation, elle ne la fait pas sans réserves, car elle refuse de souscrire à l'intégration du commandement et tous les autres pays membres sont d'avis qu'une entente avec la France est nécessaire à la survie de l'OTAN.

Mercredi, tout ce que l'on a décidé, c'est d'essayer de s'entendre. Mais, ne serait-ce que pour en arriver là, il a fallu faire preuve de beaucoup de diplomatie, comme en témoigne le scénario de la journée, révélateur s'il en est. A 9 heures 30, les "14" se sont réunis puis, 70 minutes plus tard, ils ont délégué le ministre néerlandais Luns auprès du représentant français, Couve de Murville.

Durant cet entretien privé, les autres ministres ont poursuivi leurs discussions. A 12 heures 10, la réunion groupait tous les membres (y compris la France), mais à 1 heure 05, elle a été ajournée. C'est à ce moment que le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a rencontré son homonyme français, avec qui il s'est entretenu pendant dix minutes.

Avant ce dialogue, c'était la rupture totale, la situation était sans issue. Peu après deux heures et demie, les "14" ont repris le dialogue.

Puis, environ deux heures et demie plus tard, Couve de Murville a de nouveau été invité à se joindre à eux. Peu près, au cours de la séance plénière, le Conseil, au complet, a entrepris la rédaction du communiqué final.

**L'optimisme de M. Martin**

Ce scénario montre jusqu'à quel point il a été difficile de s'entendre et fait comprendre aisément que l'on a frisé l'échec. Mais hier, tout allait bien. M. Paul Martin est de ceux qui se sont montrés optimistes, ajoutant que trois points du communiqué sont particulièrement encourageants. "D'abord, a-t-il dit, on a décidé de ne pas déterminer aujourd'hui si le siège politique de l'OTAN doit quitter Paris, j'ai été pour quelque chose dans cette décision, et je crois que je n'aurais pu tenir des propos optimistes devant vous si tel n'avait pas été le cas.

"De plus, on a décidé d'entamer des négociations avec la France, relativement à sa décision de retirer ses troupes du commandement intégré de l'OTAN. Enfin, tous ont réaffirmé leur fois dans l'Alliance.

"C'est, a conclu le porte-parole canadien, un point capital."

Si M. Martin soutient avoir joué un rôle prépondérant dans cette décision du Conseil de reporter à octobre sa décision relativement au siège politique de l'OTAN, plusieurs sont loin de partager son opinion. On dit que Couve de Murville était indifférent, qu'il a même souhaité bonne chance au pays qui recevrait le siège politique, advenant que le Conseil décide de le remplacer.

Le ministre canadien a soutenu que son homologue français n'a pas tenu de tels propos devant lui, ni devant le Conseil. Enfin, une chose reste certaine, Martin a joué au cours de cette conférence, un rôle de tout premier plan. Il est trop tôt pour en déterminer sa portée.

---

Le gouvernement despotique est un ordre de choses où le supérieur est vil et l'inférieur avili.

Chamfort

# Deux autres sous-ministres ne veulent pas démissionner

QUEBEC (par F. T.) — Le sous-ministre de la Voirie, M. Roger-J. LaBrèque et le sous-ministre adjoint de la Justice, Me Yvan Mignault ont nié hier, une rumeur voulant qu'ils abandonnent leur poste en raison du changement de gouvernement.

M. LaBrèque, qui avait été nommé sous-ministre de la Voirie en 1961, avait brigué les suffrages en 1956 et en 1960 contre le député de Bagot M. Daniel Johnson.

Interrogé au sujet de la rumeur, M. LaBrèque a dit qu'il n'était pas dans ses intentions de quitter son poste.

Quant à Me Mignault qui avait été nommé procureur de la Couronne en 1960, puis sous-ministre de la Justice en 1965, il a qualifié de fausse, la rumeur.

Il a ajouté qu'il se considère comme un membre de la fonction publique et il a dit qu'il ne voit pas pourquoi il abandonnerait ses fonctions qu'il estime avoir toujours bien remplies.




**EMPLOYEURS**



**LE CENTRE DES JEUNES**
du
**SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT**
OFFRE AUX EMPLOYEURS
**UN SERVICE DE SELECTION SPECIALISE**

Des conseillers expérimentés sont prêts à interviewer, sélectionner et vous diriger des candidats qui rencontrent vos exigences parmi les diplômés actuels des écoles secondaires.

**Signalez donc vos besoins de personnel dès aujourd'hui au**

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

**CENTRE DES JEUNES**
du
**SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT**
305 ouest, boul. DORCHESTER

Pour garçons : M. A. E. HALSEY — 879-5217
Pour filles : Mlle J. BEAUVAIS — 879-5210

# CARRIERES et PROFESSIONS

**PHARMACIE De NORMANVILLE**
**750 BOUL. DES RECOLLETS, TROIS-RIVIERES**
*DEMANDE :*
**PHARMACIEN DIPLOME ou COMMIS D'EXPERIENCE**
**BILINGUE, BON SALAIRE**
Faire parvenir toute demande par écrit à CASE 8307, LA PRESSE

Séminaire de ST-HYACINTHE
RECHERCHE UN
**PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE**
S'adresser à l'abbé Guy Daudelin : PR. 3-9319
450 rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE**
*Demande de professeurs pour les ateliers suivants :*
1 PROF. pour mécanique d'ajustage
2 PROF. pour menuiserie - construction
1 PROF. pour débosselage et peinture
CONDITIONS D'ADMISSION : Les candidats devraient posséder :
1. au moins 13 ans de scolarité y compris les études techniques officiellement sanctionnées.
2. au moins 3 ans d'expérience industrielle.
SALAIRE : L'échelle de salaire de la Régionale sera appliquée.
REMARQUE : On est prié d'offrir ses services sur la formule spéciale qu'on peut se procurer en communiquant avec la
**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE**
*SERVICE DU PERSONNEL*
3620 BOUL. LEVESQUE — VILLE DE LAVAL (CHOMEDEY)
TEL. 688-3781

**ON DEMANDE UN ADJOINT DE MUSÉE**
$5,176 — $5,940
Parc historique national
Lower Fort Garry, Manitoba
Pour aider à administrer un complexe muséologique composé d'un grand fort en pierre datant de l'ère de la traite des fourrures et de cinq grands édifices servant aux expositions. Le travail consiste à enregistrer, identifier et cataloguer les collections, à tenir à jour des dossiers et à exécuter certains travaux d'exposition. Une certaine expérience est nécessaire.
Veuillez vous inscrire auprès de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, au plus tard le 22 juin 1966.
On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande en s'adressant à un bureau de la Commission du service civil du Canada.
Veuillez mentionner le numéro de concours 66-4413

**CARRIERES ET PROFESSIONS**
Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
*Pour renseignements demandez*
Mlle Lise DANIELS à 849-4711 poste 323
ou écrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques, Montréal

**GÉRANT DE PRODUCTION**
Un important manufacturier de brassières recherche les services d'un homme d'expérience pour s'occuper de la manufacturation complète des vêtements.
Salaire selon les qualifications du candidat.
Nombreux avantages aux employés. Répondre en toute confidence à
CASE 8309 LA PRESSE

**TECHNICIEN-VENDEUR**
Pour visiter boulangeries du Québec. Ligne complète de fours et machinerie de boulangerie.
Il faut être bilingue, expérimenté dans la vente. Une connaissance générale de l'industrie de la boulangerie et de la mécanique serait souhaitable. Discrétion assurée aux réponses donnant curriculum vitae et adressées au
*Vice-président — Ventes*
CANADIAN BAKER PERKINS LIMITED
27, Hansen Road — BRAMPTON, Ontario

**REPRÉSENTANT**
Un manufacturier d'ameublement de bureau poursuit son programme d'expansion et requiert les services immédiat d'un représentant.
LE POSTE : Promotion des ventes chez les distributeurs autorisés et représentation chez les architectes.
QUALIFICATIONS : Formation universitaire est préférable, on requiert une certaine expérience dans ce domaine ou ligne connexe, bilinguisme essentiel, âge 25 à 40 ans.
CONDITIONS : Salaire intéressant, boni, auto fournie par la compagnie, dépenses payées.
*Pour entrevue confidentielle appelez*
M. PHILIPPE DANDURAND
376-1210

COLLECTEUR BILINGUE
**DEMANDÉ**
par une importante compagnie de machineries agricoles et industrielles.
Les candidats doivent avoir une certaine connaissance de la machinerie agricole et industrielle.
Age : 23 - 35 ans. L'expérience précédente de la collection est désirable.
Salaire plus boni du coût de la vie. Assurance-vie, plan hôpital et médical, plan de pension. Automobile fournie. En répondant, veuillez indiquer âge, éducation, et expérience des affaires.
CIE JOHN DEERE LTD.
P.O. BOX 355
HAMILTON — ONT.

**DIRECTEUR à la FABRICATION**
American Air Filter of Canada Ltd., gros fabricant d'appareils de régulation et d'épuration d'air, recherche un ingénieur mécanicien pour occuper le poste de directeur à la fabrication.
Ce poste est vacant depuis que l'ex-titulaire est passé au service de l'une de nos filiales au Royaume-Uni.
Le candidat choisi devra avoir de 28 à 35 ans et au moins trois ans d'expérience industrielle depuis la réception de son diplôme. Il devra aussi bien connaître l'anglais.
Une excellente occasion, pour un jeune ingénieur, de s'associer à une société en plein essor et dont les perspectives d'avenir sont des plus prometteuses.
Le titulaire de ce poste relève du vice-président et du directeur général.
Discrétion assurée à toute demande de renseignements. Prière d'envoyer votre curriculum vitae ou de téléphoner pour fixer rendez-vous.
DIRECTEUR DU PERSONNEL
**AMERICAN AIR FILTER OF CANADA LTD.**
400, boul. Stinson, Saint-Laurent, P.Q.
Tél. 748-6931

*DEMANDE D'EMPLOI*
**JARDINIERE-EDUCATRICE diplômée (1965)**
Française, 21 ans, désire trouver un emploi dans une maternelle ou jardin d'enfants. Arrivera au Canada début août. Pour informations supplémentaires, écrire à
Mme M-J Chaussé, Sanatorium
St-Jean, Macamic, P.Q.

**SURINTENDANT**
**EXPEDITION — RECEPTION**
Candidat qualifié et bilingue pour prendre charge de ce département. Compagnie majeure et internationale, volume important, au-delà de 40 employés. Rémunérations selon qualifications, excellents bénéfices marginaux.
CASE 8302 LA PRESSE

**SURVEILLANT DE RÉCRÉATION**
A plein temps demandé, pour année académique 1966-67. Salaire selon expérience et compétence.
Ecrire ou téléphoner à M. Jean-Marc Girard
Directeur athlétique Collège Ste-Marie
1180 Bleury, Montréal 2, P.Q. Tél. 866-3611
ext. 22 ou 523-3986.

**COORDONNATEUR-ESTIMATEUR**
EN CONSTRUCTION
- Collaborateur dynamique.
- De préférence ingénieur ou architecte.
- Salaire minimum $10,000.
- Part aux bénéfices.
- Traité confidentiellement.

*Ecrire à*
**A. N. BAIL CIE LTEE**
2197 est, rue Sherbrooke, Montréal
a/s de G. Bouthillier

**CONSEILLER en ADMINISTRATION**
Une entreprise de Conseillers en Administration établie depuis de nombreuses années requiert les services permanents d'un conseiller sénior.
Le candidat doit être bilingue et posséder une expérience acquise dans le domaine de l'administration. Rémunération en fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur Curriculum Vitae à :
DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.
SERVICE DE SÉLECTION DE PERSONNEL
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 2414 MONTRÉAL 2, P.Q. - 866-2829

**GÉRANT DES VENTES**
**CONSTRUCTION — Salaire jusqu'à $15,000**
*Le Défi...*
Une compagnie bien connue dans la vente du béton offre ce poste d'envergure. Le Gérant des Ventes sera responsable de la planification des activités de ses vendeurs et de l'élaboration des objectifs des ventes pour la compagnie. Il prendra une part active dans la vente en s'occupant des clients les plus importants. Il continuera à développer la vente du béton dans les secteurs résidentiels, industriels, commerciaux et institutionnels.
Endroit : Montréal. Automobile fournie et compte de dépenses.
*L'Homme...*
Agé de 30 à 40 ans, bilingue, il a une bonne éducation et plusieurs années d'expérience acquise dans le milieu de la construction. Familier avec toutes les normes de la construction, il est capable d'établir rapidement des estimés qui seront profitables. Agressif et dynamique, il est capable d'enthousiasmer un groupe compétent de vendeurs. Bon administrateur, il est connu pour la façon dont il gère son bureau. Le poste représente l'occasion qu'il recherche afin de réaliser ses ambitions.
*Vous référant au dossier E-11-009, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :*
**P. S. ROSS ET ASSOCIÉS**
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
**BREVET D'ENSEIGNEMENT EN EDUCATION PHYSIQUE**
Le Ministère de l'Education annonce l'organisation d'un nouveau cours, en vue de la formation de professeurs spécialisés (masculins et féminins) en éducation physique.
D'une durée de trois ans, le cours s'adresse plus spécialement aux diplômés (garçons et filles) de 11e année (Sc. Lettres ou Maths.) et de 12e année (C.P.E.S.).
Le programme d'études conduit au Brevet spécialisé pour l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire, à l'organisation et à la direction des activités sportives.
Pour informations supplémentaires, s'adresser à :
Ecole Normale M. L-Duplessis, 3175 Boul. Laviolette, Trois-Rivières. Tél. : 375-8933.
OU
Ecole Normale Jacques-Cartier, 1301 est, rue Sherbrooke, Montréal. Tél. : LA. 6-5981

# Le soccer mineur atteindra bientôt ses 10,000 membres

par Paul-Emile Prince

"Le soccer mineur comptera bientôt 10,000 membres", déclarait hier le président de l'Association de soccer mineur du Québec, M. Jean-Guy Bédard, lors du lancement de la semaine du soccer mineur au Québec.

Au fait, faisait remarquer M. Bédard, après trois années de travail intense dans le nouveau programme de développement, le nombre des joueurs affiliés à l'Association est passé de 900 à 6,000. D'autres ligues mineures sont présentement en voie de formation, et au rythme où ce sport progresse chez les jeunes Canadiens français, il n'est pas téméraire de prévoir que le nombre des participants atteindra et même dépassera bientôt les 10,000 membres.

Ce progrès est dû, expliquait M. Bédard, à l'introduction du soccer dans plusieurs institutions de langue française, à la formation de plusieurs nouvelles ligues quasi entièrement canadiennes-françaises, à des cours pour instructeurs donnés par l'Association de soccer mineur, au lancement du tournoi intérieur vite populaire, les cours d'arbitrages, le tournoi de printemps pour la Coupe de Montréal, les championnats de la province, toutes catégories, enfin par la présentation de la semaine du soccer mineur et l'établissement d'un bureau permanent, à 1, rue Bagg, à Montréal.

Ces réalisations en même temps qu'un travail d'organisation tenace et des projets de promotions entamés dans plusieurs coins de la province laissent bien prévoir que l'objectif de 10,000 membres pour bientôt est encore modeste.

En proclamant cette semaine du soccer mineur, M. Arthur Gagnon, pro-maire, a félicité les organisateurs de leur ténacité, les jeunes de leur enthousiasme, affirmant que le sport pratiqué entre jeunes de différentes nationalités pouvait amener les gens à mieux se comprendre et contribuer ainsi à la bonne entente entre les citoyens.

La semaine du soccer mineur se traduira aussi par la présentation d'une série de rencontres dont vous trouverez le programme ci-joint :

**10 JUIN**

**Coupe de Montréal**

Laval vs Kiwanis-Maisonneuve, Kent
Lachine vs Mt-Royal Stars, Kent

**Ligue de Châteauguay—Moustiques**

Warriors vs Rovers, Châteauguay
Colts "A" vs Shamrock Rov. Chât.
Gardens vs Seignory, Châteauguay
Hearts vs Colts "B", Châteauguay

**11 JUIN**

**Coupe de Montréal — Moustiques**

Ste-Rose vs Fabreville, Fabreville
Ros. B. C. vs Montrose, Louisiane

**Pee-Wee**

Ros. B. C. vs Red Fox, Henri-Julien

**Bantam**

Red Fox vs Cartierville, St-Odyle
Ros. B. C. vs Fabreville, Fabreville

**Joutes spéciales à Québec**

**Junior "A"**

Etoiles de Montréal vs Etoiles de Québec, Bardy, Qué.

**Senor**

Laval vs Aigles de Québec Bardy, Qué.

**Châteauguay — Atômes**

Gardens vs Rovers, Châteauguay
Warriors vs Colts B, Châteauguay
Braves, vs Colts A, Châteauguay

**Rive Sud — Moustiques**

Otterburn vs Chambly, Chambly
Olympic vs St-Hubert, St-Hubert

**Pee-Wee**

St-Hubert vs Chambly, Chambly
R.C.F. vs Otterburn, Otterbunr

**Bantam**

Chambly vs Otterburn, Otterbunr

**Jacques-Cartier — Atômes**

Ile Bizard vs Pincourt
Alexander Park vs Dorval
Beaconsfield vs Rockliffe Park
Notre-Dame B.A. vs Diables Rouges

**Moustiques**

Ile Bizard vs Pincourt
Alexander Park vs Dorval
Beaconsfield vs Rockliffe Park
Notre-Dame B. A. vs Diables Rouges

**Pee-Wee**

Pincourt vs Dorval
Beaconsfield vs A Ma Baie
Diables Rouges vs Rockliffe Park
Notre-Dame B. A. vs Alexander Park

**Bantam**

Pincourt vs St-Laurent
Dorval vs Diables Rouges

**12 JUIN**

**Coupe de Montréal — Atômes**

Deux Montagnes vs Diables Rouges, Ste-Geneviève

**Pee-Wee**

Montrose vs Deux Montagnes, Deux Montagnes

**OUVERTURE DE LA LIGUE JR DU GRAND MOUTREAL**

**Junior "B" (N. E.)**

Mt. Royal Stars vs Sun Youth, J.Man.
St-Laurent vs Fletchers B.C., J.Man.
E.E.B.C. vs Cent. Marquette, Mar.
Rosemère vs Aiglons, Laurier
Mai.-Kiwanis vs Laval, Laval

**Junior "B" (S.O.)**

Athletic vs J.-Cartier, Ste-Geneviève
Chambly vs Oxford, Oxford
Verdun vs Châteauguay, Château.
St-Pierre vs St-Luc, Loyola

**Junior "A"**

Mais.-Kikanis vs Laval, Laval
Verdun vs Lachine, Lachine

**OUVERTURE OFFICIELLE DE LA LIGUE LAVAL**

**Atômes**

Laval Ouest "A" vs Renaud St-Urbain, Stad. Chomedey

**Moustiques**

Monteuil vs St-Rose "A" Stad. Chomedey

**Pee-Wee**

Chomedey vs Monteuil, St. Chomed.

**Châteauguay — Pee-Wee**

Colt A vs Warriors
Braves vs Rovers
Terrace vs Colts B

**Verdun**

Setters vs Boxers, Woodland
Whippets vs Terriers, V.P.H.S.
Buffalos vs Wolves, Burling Pk.
Rovers vs Mohawks, Burling Pk.
Mustang vs Lions, Crawford Pk.
Hurons vs Iroquois, Crawford Pk.

**Rosemère — Parties amicales**

**Laval — Atômes**

Ste-Rose A vs Ste-Rose B' Ste-Rose

**Kiwanis-Maisonneuve—Moustiques**

Rosemont B.C. vs Optimist, Morgan

**Pee-Wee**

E. B. C. vs Montrose, Louisiane



**Le soccer mineur en vedette**

**Lors d'une conférence de presse marquant le début de la semaine du soccer mineur, deux jeunes joueurs, l'un représentant l'élément anglais et l'autre français, sollicitaient l'appui du public. Ici, c'est le jeune GUY LECLAIR, du club Rosemount Boys Club, recevant les félicitations du président de l'Association de soccer mineur, M. JEAN-GUY BEDARD.**

# Un cachet international aux courses locales sur le plat

Les courses sur le plat auront un cachet international quand la saison 1966 débutera le mois prochain à la piste Blue Bonnets, qui sera vraisemblablement la meilleure réunion de l'histoire des pur sang à Montréal.

L'assistant secrétaire de courses Mike MacCormac a révélé hier, que plus de 550 réservations de stalles avaient déjà été reçues.

Encore plus important, la réunion sera de 56 jours sur le nouveau tracé de ⅝ de mille avec une nouvelle grande estrade considérée comme la plus moderne en Amérique du Nord. Toutes les améliorations seront terminées à temps pour l'ouverture de la saison le 22 juillet et tout laisse prévoir que les records tomberont tout le long de la réunion qui se terminera le 24 septembre.

**Des chevaux de Cuba**

Parmi les quelques 50 pur sang déjà à l'entrainement à Blue Bonnets, on remarque 12 coursiers nés et élevés à Cuba. Ces chevaux sont la propriété de MM. Paul Bernard et Jean-Guy Trudeau, bien connus dans le domaine des courses sous harnais. MM. Bernard et Trudeau sont propriétaires de cinq autres pur sang cubains qui font présentement campagne à la piste de Woodbine de Toronto.

L'écurie Bernard et Trudeau comprend huit poulains de 2 ans. Quelques-uns de ses chevaux ont déjà pris le départ dans le circuit de Toronto. Ce sont des rejetons de Hillander 2nd et de Chevere Inc et dans le groupe on remarque le frère propre de V-Sail, un cheval qui a gagné régulièrement dans le circuit de l'Ontario l'an dernier.

Les chevaux cubains sont sous les soins d'Armando Lopez à Montréal, mais ils seront entraînés par Ernie Warme quand li saison 1966 débutera à Blue Bonnets.

## Les Tigers de Détroit auront un camp d'essai au parc Jarry

Les Tigers de Détroit, de la ligue Américaine de baseball, tiendront une séance d'essai des jeunes talents locaux, samedi, 18 juin, à 10 h. au parc Jarry. Ce camp de baseball sera dirigé par Robert Prentice, représentant canadien des Tigers et par Cy Williams, dépisteur-en-chef du Détroit pour l'est des Etats-Unis.

Tous les jeunes joueurs de baseball de 17 à 21 ans sont invités à se présenter au parc Jarry, en ayant soin d'apporter avec eux leur équipement, souliers cloutés, gants et uniforme, vers 9 h. 30 ou 9 h. 45. Les Tigers représentent l'équipe de baseball majeur la plus intéressée aux talents canadiens. Trois Canadiens ont participé au camp d'entrainement des Tigers le printemps dernier et dix font partie de l'organisation.

L'invitation est lancée à tous les jeunes intéressés, de Montréal ou non.

## Abou Heif et Lacoursière s'affronteront

HAMILTON. (PC) — Abdel Latif Abou Heif, de la République arabe unie, champion mondial de la nage, et Réjean Lacoursière, de Montréal, autre champion nageur, s'affronteront ici le 31 juillet lors du tournoi international annuel de natation.

L'an dernier, Lacoursière et Abou Heif avaient terminé la course de 10 milles sur un pied d'égalité.

Des nageurs d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Argentine, de Hollande, des Etats-Unis et d'Allemagne, en plus de plusieurs Canadiens, ont déjà indiqué leur intention de participer au tournoi.

## Chuck Parson fera équipe avec Lothar Motschenbaker

L'Américain Chuck Parson, de Carmel en Californie, fera équipe avec Lothar Motschenbaker à bord de la rapide McLaren-Elva de ce dernier, lors de la Course de la Saint-Jean pour le trophée CKVL, qui sera disputée le 11 et 12 juin sur la piste du Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite.

Aux 200 milles de Mosport la semaine dernière, le Germano-Américain Motschenbaker a continuellement forcé l'allure de la course en talonnant le Néo-Zélandais Bruce McLaren. De l'avis de tous, spectateurs et connaisseurs, Lothar a complété l'une des meilleures courses de sa carrière en terminant deuxième, 16 secondes derrière le gagnant.

A cause de sa très grande habileté et de la puissance de sa voiture, les équipiers Motschenbaker-Parson sont favoris pour décrocher le trophée CKVL et la grosse part des $7,000 en argent.

Il leur faudra surmonter le handicap que représentera la Ferrari prototype 3.3 pilotée par Luigi Chinetti, fils. Par ailleurs, les deux excellents conducteurs, Bob Bailey d'Albany, N.Y. et John Kelly de Washington D.C., prendront les commandes de la rapide Porshe Carrera 2.

Samedi soir le 11 juin, à 9 heures, le Circuit innovera ; en effet, tous les campeurs et amateurs seront invités à la "soirée à gogo" — un carnaval d'avant la course. Deux orchestres de danse seront de la fête, une dizaine de danseuses à gogo, la chanteuse Carole Ménard, le maître de cérémonie Marc Bourret et plusieurs autres artistes. Jusque tard dans la nuit, le public dansera sur la piste au son des orchestres et un immense feu de joie éclairera le champ intérieur de la piste.

## Belkin en semi-finale

**BRISTOL. (UPI) — Le jeune Canadien Mike Belkin, autrefois de Montréal et demeurant maintenant à Miami, a défait hier après-midi son compatriote Robert Puddicombe, de Vancouver, et a ainsi atteint les semi-finales du championnat de tennis sur gazon de l'Ouest de l'Angleterre disputé à Bristol.**

**Belkin rencontrera aujourd'hui l'Australien Bob Hewitt, qui l'a emporté sur Georges Goven, de France, 6-0, 6-4.**

**Dans l'autre semi-finale, Cliff Richey, de Dallas, Tex., affrontera son compatriote Ron Holmberg. Ce dernier s'est qualifié en battant Bernard Montrenaud, de France, 6-4, 6-0.**

**Dans les quarts de finale pour dames, Annette Van Zyl, d'Afrique du Sud, a défait Kathy Blake, des Etats-Unis, 6-1, 6-4, et Françoise Durr, de France, a éliminé Kathy Harter, des Etats-Unis, 6-4, 6-4.**

## Les parieurs de moins de 18 ans exclus des courses

LONDON, Ont. (PC) — L'Association des chefs de police d'Ontario doit voter aujourd'hui sur une résolution visant à amender le code criminel de façon à défendre aux enfants de moins de 18 ans de parier sur les courses de chevaux.

La décision a été prise après que le chef de police F. W. Illingsworth, de Hanover, eut dévoilé qu'il avait vu un garçon de 12 ans parier $2 au guichet du pari-mutuel et gagner ensuite $300.

"Nous avons des courses dans notre ville le samedi soir", a-t-il dit à l'Association, "et j'ai été grandement surpris de voir des enfants parier à notre piste. C'était ridicule."

Il a dit qu'il avait consulté la Commission de courses de l'Ontario et qu'on lui avait répondu qu'il n'y avait pas de limite d'âge pour les paris. La Commission a convenu en principe que les personnes de moins de 18 ans ne devraient pas avoir le droit de parier aux courses de chevaux, ajoutait-il, mais qu'il n'existe pas de loi qui le défende présentement.

Plus tôt, Joseph L. Mennill, directeur du Collège de police de l'Ontario à Aylmer, avait demandé à l'Association d'offrir aux policiers plus de chance de parfaire leur instruction.

Il a dit qu'à moins qu'on prenne des mesures analogues, des candidats possibles pourraient se diriger vers une autre occupation où ils peuvent poursuivre leurs études.

## Régate annuelle du lac L'Achigan fixée au 7 août

ST-HYPPOLITE. — La 35e régate annuelle du Lac L'Achigan aura lieu dimanche, le 7 août prochain, avec la participation active de la "Canadian Boating Federation" de Toronto et de "l'American Power Boat Association" des Etats-Unis.

C'est ce qu'annonçait récemment M. Yvon Huneault, le nouveau commodore du Club sportif du lac L'Achigan Inc., conjointement avec le maire de St-Hyppolite, M. Thériault.

Cette compétition aquatique annuelle, qui est devenue "l'événement no 1" de la saison estivale pour les villégiateurs et visiteurs de cette région touristique des Laurentides, revêt un caractère particulier par la présence de la Canadian Boating Federation qui en assume le contrôle.

De plus, les autorités municipales de St-Hyppolite, ont décidé à l'unanimité de contribuer financièrement à cet événement sportif qui attirera, encore cette année, de nombreux visiteurs étrangers.

Une somme de plus de $1,000 sera distribuée aux vainqueurs des dix courses dans les cinq classes inscrites au programme. Parmi les spécialistes des courses aquatiques qui ont promis leur participation, on remarque des noms aussi prestigieux que Parisien, de Laval-des-Rapides, Jolicoeur et Leboeuf, de Montréal et les fameux frères Hébert de la Turcot Racing Team. L'enregistrement des partants débutera à midi, le jour même, et la régate débutera vers 1 h. p.m.

### L'Italie prend les devants

ROME (UPI) — Les Italiens Sergia Tacchini et Nicola Pietrangeli ont remporté des victoires surprises sur les Sud-Africains Cliff Drysdale et Keith Diepraam, jeudi, donnant à l'Italie une avance de 2-0 dans la ronde semi-finale de la coupe Davis, zone européenne.

Tacchini a perdu le premier set par 6-1, mais a ensuite gagné les sets suivants, 6-1, 6-4, 6-4. Pietrangeli a défait Diepraam 6-4, 6-3, 1-6, 6-3.

Les Italiens n'ont plus besoin que d'une victoire pour gagner la série.

NEW YORK (UPI) — Man O'War a gagné 20 des 21 courses auxquelles il a participé. Dans l'autre épreuve, il avait dû se contenter du deuxième rang . . .

## Carpentier restera à Montréal

Edouard Carpentier, rayonnant de santé, a affirmé qu'il demeurera à Montréal durant plusieurs mois. "J'ai la certitude que la lutte n'est pas morte à Montréal" a déclaré le champion hier après-midi. Carpentier qui a été invaincu durant son dernier séjour en Europe a expliqué pourquoi il avait refusé d'accorder un match de championnat à Hans Schmidt.

"Je connais Schmidt depuis plusieurs années. Je sais qu'il est un vilain de l'arène. Il gagne aussi avec beaucoup de régularité, mais je soutiens qu'il devra vaincre d'autres adversaires de classe avant que j'accepte de lui accorder un match de championnat", a souligné Carpentier.

Pendant que Carpentier et son prochain adversaire "The Beast" poursuivent leur entraînement, le promoteur Bob Langevin travaille avec ardeur dans le but de compléter le programme de lundi prochain.

Quelques heures après avoir annoncé que Schmidt avait accepté de rencontrer le Grec George Kanelis, Langevin a bâclé un autre combat entre Maurice Lapointe de Montréal et "Killer Joe" Conroy, de Hamilton, Ontario.

Langevin est maintenant à la recherche d'adversaires pour Monsieur Haïti et Eddie Auger. Il est question que Gérard Dugas affronte Monsieur Haïti, mais rien n'a encore été décidé.

En parlant de la saison estivale de lutte, Langevin a déclaré : "Nous nous réjouissons que Carpentier soit revenu parmi nous . . . et je suis maintenant sur le point de mettre la main sur quelques autres vedettes américaines".


JUSTERINI & BROOKS
SYNONYME DE QUALITÉ
J&B
RARE SCOTCH WHISKY
reconnu pour sa saveur inégalée.



GRANDE VENTE DE FERMETURE

*L'inventaire complet doit être vendu à des réductions allant jusqu'à 75%*

LA PLUS HAUTE QUALITE DE MARCHANDISE DE MARQUES RECONNUES A DES PRIX INCROYABLEMENT REDUITS

CHEMISES ARROW
Rég. $5.50
MAINTENANT
$3.98
LIMITE DE 3 PAR CLIENT

CHEMISES FORSYTH
Rég. $6.98
MAINTENANT
$1.98

CHEMISES
TOOKE — ARROW
VAN HEUSEN
Rég. $4.00
MAINTENANT
$2.98
LIMITE DE 3 PAR CLIENT

COMPLETS
Rég. $69.50
MAINTENANT
$29.00

VESTONS SPORT
Rég. $55.00
MAINTENANT
$19.88

PANTALONS pour l'été
Rég. $10.95
MAINTENANT
$4.98

*Fête des Pères le 19 juin*
Profitez de cette offre pour choisir votre cadeau à des prix extraordinairement réduits. Un magnifique emballage sera fait, sans frais additionnels, sur tout achat-cadeau.

CHANDAILS importés
Gino Paoli de l'Italie, Allen Solly de l'Angleterre, P. Celli de l'Italie, R.J. Bryant de l'Ecosse.
MAINTENANT REDUITS de 50%

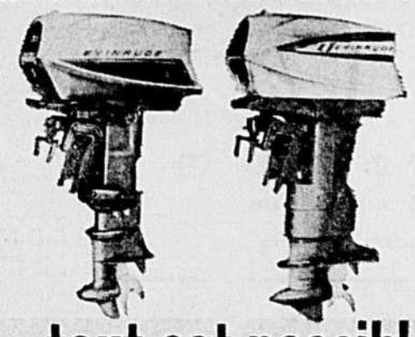
*VENEZ TOT — AVEC OU SANS ARGENT — MAIS VENEZ*
Comptes courants bienvenus
CETTE VENTE INCROYABLE A UN MAGASIN SEULEMENT
Lionel Portigal INC.
VETEMENTS POUR HOMMES
credico CARD
1177 ouest, rue STE-CATHERINE
(près STANLEY)
Effets mobiliers à vendre



Nous allons à la pêche!
Nous allons en croisière!
Nous allons en piquenique!
Nous faisons du ski-nautique!



avec les moteurs Evinrude "33" et les familiales "40"



...tout est possible!

On n'a qu'à choisir ! Faire un tour ? Pêcher ? Faire un pique-nique ? Du ski nautique ? Ou se laisser bronzer au vent du large ? Tout est possible avec un des fameux moteurs Evinrude tout usage—les 33 et les 40.

Ils ne sont pas bruyants. Ils sont robustes, fiables, conçus pour l'agrément. Vous en trouverez à démarrage manuel ou électrique. Il y a aussi l'économiseur d'essence Cruis-Throttle pour augmenter le milage au gallon. Une ample réserve de puissance permet d'enlever deux skieurs facilement. Cette même puissance vous enlèvera pour toute une journée de pêche. C'est ça la flexibilité. Vous constaterez que ces hors-bord Evinrude 33 et 40cv peuvent faire tout ce que vous désirez, aller partout à volonté aussi vite que vous le voulez, ou au ralenti contrôlé et silencieux pour la pêche à la trôle. Essayez ces moteurs de famille versatiles—les Evinrude 33 et 40.

Voyez la série complète des Evinrude chez votre dépositaire (vous le trouverez dans les pages jaunes). Vous trouverez le moteur Evinrude qui répond exactement à vos besoins : 3, 5, 6, 9½, 18, 33, 40, 60, 80, 100 chevaux-vapeur. Ainsi que les modèles semi hors-bord OMC à 90, 120, 150 et 200cv.

**Tous les Evinrude consomment un mélange essence/huile à 50 pour 1 qui augmente la durée du moteur et réduit les frais d'entretien. Chaque Evinrude porte une garantie complète de 2 ans.**

*Une division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada. Manufacturiers des tondeuses à moteur Lawn-Boy, des autos-neige Snow Cruiser et des scies à chaines Pioneer.*

*Projetez-vous des vacances en bateau? Obtenez gratuitement de votre concessionnaire Evinrude les renseignements du Guide-Croisière*

EVINRUDE
SON EXPERIENCE EST SA FORCE
EF-1563



**W.-H. BENOIT INC.**
QUALITE ET SERVICE depuis plus de 30 ans
544 boul. Des Laurentides
Pont-Viau, Laval 388-9207

**PIERRE BORNE MARINE INC.**
*VENTE - SERVICE*
Route 18
St-Théodore de Chertsey, comté Montcalm
834-3519

**FECTEAU & FILS LTEE**
*REMORQUES A BATEAUX TEE-NEE*
*ACCESSOIRES A BATEAUX*
7845, boul. St-Laurent 271-1050
Salle de montre : 7843, boul. St-Laurent

**MITCHELL MARINE**
*Moteurs hors-bord Evinrude*
*Bateaux Grew Thornes et Springbok*
NOUVEAU LOCAL
4175 ouest, Ste-Catherine — 935-5544
STATIONNEMENT EN ARRIERE

**RIVERSIDE MARINA REG'D.**
Entreposage, amarrage, vente, service réparation de bateaux, moteurs marins
*Fernand Des Groseillers, prés. Welly Bernard, sec-gérant*
3, 34e Avenue, Ville de l'Ile-Perrot 453-2206

**LEO STE-MARIE**
*BATEAUX CUTTER et PRINCE-CRAFT*
Location de chaloupes et moteurs hors-bord
321, rue Youville, Châteauguay Station
692-0018 — 692-2916

# Naissances Décès Remerciements In memoriam

**BEAUDRY (Albert)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Beaudry, époux de Esmerie Lacroix, demeurant 6592 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRANCHAUD (Arthur)** — A St-Eustache, le 7 juin 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Branchaud, époux de Lorette Masnan, demeurant, 13, 3e Avenue, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAREST (Noël)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Noël Charest, époux de Marguerite Duhamel, père de Jean, Bernard, Suzanne, Guy, Hélène et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1413 est, rue Fleury
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain (676 Jacques-Brodeur) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLEMENT (Marcel)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement Marcel Clément, époux de Laurette Lacombe, demeurant 2025 Dudemaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 7 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COLA (Hélène)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Hélène (Lena) Cola, fille de feu Gaëtan Cola et de feu Julia Delmedico. Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Rose, Ida, trois frères, Joseph, John, Alfred Cola, demeurant 385 de la Montagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



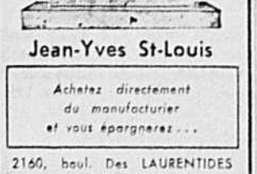
Wilfrid Desfossés

Monsieur Wilfrid Desfossés, qui a été agent de la circulation pendant les vingt-cinq dernières années à l'intersection des rues Drummond et Ste-Catherine, est décédé subitement le 22 mai à l'âge de 50 ans. Très bien connu de tous ceux qui fréquentaient la partie ouest de notre ville, il laisse dans le deuil, en plus de son épouse et de ses enfants, de nombreux parents et amis.

Par sa sérénité et sa bonhomie Monsieur Desfossés s'était gagné l'amitié de tous ceux qui l'ont approché. Beaucoup d'automobilistes ne manquaient pas de le saluer quand ils passaient à ses côtés alors qu'il était en devoir. C'était toujours avec le sourire aux lèvres qu'il s'acquittait de sa tâche quotidienne. Par la maîtrise qu'il avait de lui-même, par sa personnalité faite de calme et de pondération, de jovialité douce et discrète, il a, pendant des années, sans cesser de se faire des amis, discipliné et tempéré l'activité d'un des coins les plus achalandés de notre ville.

Les amis d'enfance de Wilfrid, les patrons et les employés des bureaux et des commerces avoisinant l'intersection Drummond-Ste-Catherine ne sont pas près d'oublier l'allure paternelle de ce grand gaillard qui paraissait à l'abri d'un destin tragique. Tous nous offrons nos condoléances à son épouse, à sa fille Nicole et à son fils, Jean-Guy.


**Monuments**
de 1ère QUALITE



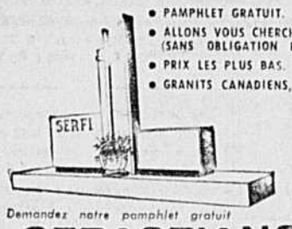
Jean-Yves St-Louis
Achetez directement du manufacturier et vous épargnerez...
2160, boul. Des LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036



FLEURISTE
A. Gilles d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE



MONUMENTS DIFFÉRENTS ET EXCLUSIFS !




- PAMPHLET GRATUIT.
- ALLONS VOUS CHERCHER (SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
- PRIX LES PLUS BAS.
- GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.

Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Fiello
Artiste-sculpteur
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h. ; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.


**COUTURE (Odina)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Odina Couture, époux de Leda Morin, demeurant 5767 Esplanade. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAIGNAULT-GOSSELIN (Mélanie)** — A Ville d'Anjou, le 9 juin 1966, à l'âge de 88 ans est décédée Mélanie Bilodeau, épouse en 1ères noces de Wilfrid Gosselin, et en 2es noces de Frédéric Daignault, demeurant 6001 Boul. Roi-René, appt 15. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Conrad où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**De ROUVILLE (Georgette)** — Subitement à Fabreville, le 8 juin 1966, à l'âge de 42 ans, est décédée Georgette Allard, épouse de Hertel De Rouville, demeurant 924-2e Avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e rue, Laval-Ouest,
pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (David)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Mr David Deschamps, époux de Thérèse Parent, demeurant à 1343 Bélanger, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESNOYERS (Yvonne)** — A Terrebonne, le 9 juin 1966 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Philias Desnoyers née Yvonne Pelletier, demeurant au 109, Gamon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis, 939 rue St-Louis,
939, rue St-Louis,
Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 2 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DICAIRE (Abbé Adrien)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de la paroisse St-Lazare, diocèse de Valleyfield; frère de Charles, Rolland, Paul, Lucien, Mme Armand Morin (Simonne), Mme Paul Sauvé (Thérèse). La dépouille mortelle est exposée aux salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, jusqu'à 6 h. p.m., samedi, et sera transportée aux salons Roussin, à St-Lazare. La translation des restes aura lieu à 3 h. 30, dimanche après-midi, en l'église paroissiale de St-Lazare. Le service sera chanté lundi le 13 courant, à 10 h. Inhumation au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFORT (Roméo)** — Subitement à Laprairie, le 8 juin 1966, à l'âge de 60 ans est décédé Roméo Dufort, époux d'Emilienne Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Hercule)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hercule Gauthier, époux d'Adrienne L'Archevêque, demeurant 9448 Foucher, père de Maurice, Jacques, Jean-Claude, Françoise et Marthe. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
743 rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENDRON (Louis)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis Gendron, époux de feu Aldéa Lafond, demeurant à 5359, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



M. LUCIEN GOYETTE

A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux de Alberta Caron, demeurant à 1010, rue Cherrier, père de Louis-Philippe Goyette, Raoul Goyette Lucille (Cunningham John), Gaétanne (Mme Gordon). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr
1039, rue Du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain de Duvernay où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIRARD (Adélard)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 56 ans est décédé M. Adélard Girard, époux de Cécile Bédard, demeurant 222 Parc Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUARD (Donat)** — A Le Moyne, le 9 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Donat Girouard, époux en 1ères noces de Rose-Anna Potvin, en 2èmes noces de Evilda Belanger demeurant 1940 St-Pierre, père de MM. Albert, Fernand et Mme Léandre Daragon (Simone). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de
Ed. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GOYETTE (Lucien)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux d'Alberta Caron, demeurant 1010 rue Cherrier. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340, rue St-Denis
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Magog lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALANCETTE (Réal)** — Accidentellement, à Los Angeles, le 4 juin 1966, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Réal Lalancette, fils de M. Arthur Lalancette et d'Aurore Desrosiers, demeurant 4559 Adam. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras, Dallaire Inc.
4304 rue Ste-Catherine est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVIGNE (André)** — Accidentellement à Montréal, le 7 juin 1966 à l'âge de 27 ans est décédé M. André Lavigne, époux de feu Andrée Gilbert, demeurant à 10120 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon Est
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVOIE (Roger)** — A Pointe-St-Charles, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Lavoie, époux d'Alice Roy, et père de Denise (Mme Drennan), frère de Gérard Lavoie, demeurant 537 rue Charron. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGARE (Marguerite)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Legacé, née Marguerite Benoit, autrefois de la Côte-des-Neiges, mère de Marie-Antoinette (Mme T.-Paul Décarie), Marguerite (Mme Robert Roy), Maurice et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs Dons à la Société Canadienne du Cancer.

**LE MAY (Yvonne)** — A Ottawa, le 9 juin 1966, est décédée Mlle Yvonne Le May, garde-malade graduée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, retirée. Elle était la soeur de Mlles Alice et Juliette Le May, de Mme Joséphine O'Brien, du docteur J.-Albert Le May, décédé récemment, tous d'Ottawa. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier,
259, rue St-Patrice,
à 8 h. 45, pour se rendre à la basilique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LE SIEGE (Robert Yves)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Robert Yves Le Siege (publiciste), époux de Yvette Paquette, demeurant 3173 Delaroche, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LINDSAY (Alfred)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédé M. Alfred Lindsay, époux d'Alice Cloutier, demeurant 5319 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LYNCH (Albertine)** — A St-Hubert, le 7 juin 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Jean Lynch, née Albertine Stuart, demeurant à 5425 Montée St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCOUX (Léda)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédée Léda Préville épouse de feu Roméo Marcoux, demeurant à 3837, Léonard, Duvernay, Ville de Laval; soeur de M. l'abbé Rosaire Préville, Mme veuve Eva Lambert; mère de Raymond, Thérèse et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue Du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain de Duvernay où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NATOS (Antoinette)** — A Lachine, le 8 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Antoinette Gargano, épouse de feu Mike Natos et mère de Marie, Mariette (Mme D. Chryssomalis), Constant, Peter et Johnny. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 hrs pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444


**ORÉFICE (Raffaela)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Raffaela Saporito, épouse de feu Mauro Orefice, et mère de Cécile, Mme Francesco Guardo (Jose). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest
à 11 hres pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARENTEAU (Arthur)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 65 ans est décédé Arthur Parenteau, époux de Yvonne Laprade. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERRON (Charles Joseph)** — Le 8 juin 1966, est décédé Charles Joseph Perron, de Shawbridge, P.Q., époux de Lillian May Firth, père de Fred, Alice (Mme A. Dupuis) et Estelle (Mme A. Hale). La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
Service funèbre : samedi 11 juin 1966, 10 a.m., Church of the Advent, Westmount.

**POIRIER (Alain)** — A Montréal, le 8 juin 1968 à l'âge de 4 ans est décédé enfant Alain Poirier, fils d'André Poirier et d'Yvette Champagne, demeurant 5177 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4648, rue Papineau
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FRECHETTE (Monique)** — A Boucherville, le 9 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Claude Fréchette, née Monique Paquette, demeurant à 154 Jean-Baptiste-Jobin, Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault,
angle de Laperrière et St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Camille)** — A Verdun, le 9 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Camille Provost, époux de feu Ida Daigneault, demeurant au Foyer St-Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ONGE (Jean)** — A Beauharnois, le 7 juin 1966 à l'âge de 16 ans est décédé Jean St-Onge, fils d'Alcidas St-Onge et de Yolande Daigneault, demeurant 8, rue Dupont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SCARDOCCHIO (Berthe)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Donat Scardocchio, née Berthe Chartier, mère de Mme Léonce Reid (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TALBOT (Cécile)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Gilles Talbot, née Cécile Nadeau et mère de Monique, Normand et Lyne, demeurant 5946 Molson. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Naissance

**JONCAS - BARRETTE** — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 juin 1966, à M. et Mme Claude Joncas, née Claire Barrette, un fils baptisé Louis.

## Remerciement

**MONTBLEAU (Dalvida)** — Mme Dalvida Montbleau et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Dalvida Montbleau, le 16 mai, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

## Messe anniversaire

**BOLDUC (Albina)** — A la douce mémoire d'une chère maman disparue, une messe 1er anniversaire sera chantée samedi, le 11 courant, à 8 heures 30 en l'église Ste-Marguerite-Marie. Recommandée par ses enfants.

## Nécrologie

### L'abbé A. Dicaire

A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de St-Lazare, diocèse de Valleyfield. Il laisse dans le deuil ses frères : Charles, Rolland, Paul et Lucien ; ses soeurs : Mmes Armand Morin (Simonne) et Paul Sauvé (Thérèse).



La dépouille est exposée au 4240, rue Adam, jusqu'à samedi 6 h. p.m., d'où elle sera transportée à Saint-Lazare, d'où la translation aura lieu dimanche à 3 h. 30 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Lazare, où auront lieu les funérailles lundi le 13 à 10 h. a.m. Inhumation à Saint-Lazare.

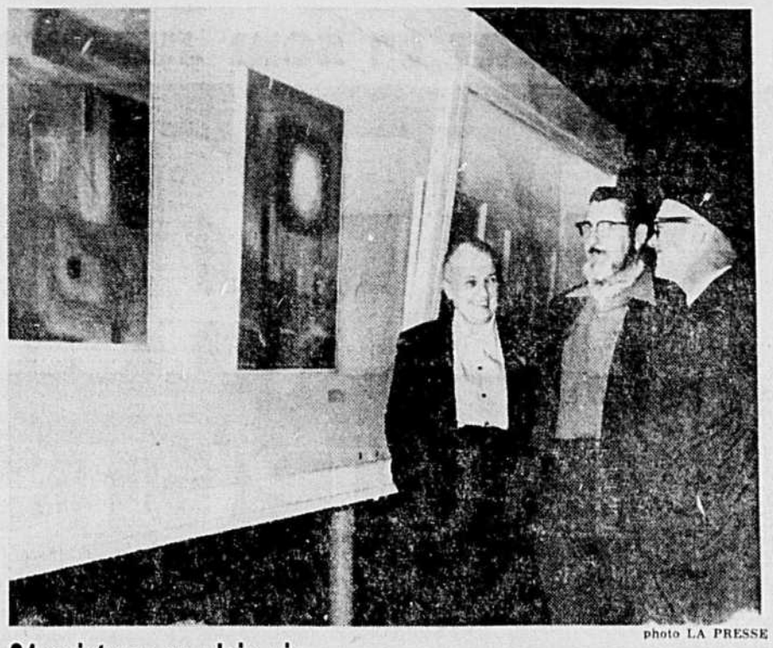


photo LA PRESSE

## 94 peintures en plein air

Inauguration hier soir au square Dominion de l'exposition annuelle de peintures "Square des Arts", organisée par le Service des parcs de la ville de Montréal. Le maire suppléant de Montréal, le conseiller John N. Parker (à droite), regarde en présence de l'artiste et de son épouse, deux oeuvres de René Durocher. L'exposition sera visible jusqu'au 5 septembre.

# Séances spéciales de vaccination contre la variole pour les enfants

Le nouveau directeur du Service de santé de la ville de Montréal, le Dr Roland Lamquin, rappelle aux parents les exigences de la loi d'hygiène publique du Québec et d'un règlement municipal selon lesquels aucun enfant ne peut être admis à l'école, à l'ouverture des classes, en septembre prochain, sans avoir été vacciné contre la variole et sans produire un certificat de vaccination rédigé selon la formule légale.

Cette mesure de contrôle est nécessaire si l'on veut être protégé contre cette maladie épidémique, note le Dr Lamquin.

Bien qu'aucun cas de variole n'ait été signalé à Montréal depuis près de 35 ans, il n'en demeure pas moins possible que cette maladie soit réintroduite à cause du transport rapide et considérable de voyageurs venant de différents continents où la maladie sévit encore, commente le directeur du Service de santé.

Les parents appelés à faire vacciner leurs enfants peuvent se présenter chez leur médecin de famille ou dans une clinique municipale — il y en a 46 — ou des séances spéciales de vaccination sont organisées.

Ces séances de vaccination auront lieu aux endroits spécifiés dans la liste ci-jointe, aux jours et aux heures indiqués. Matin : 9 h. à 11 h. 30; après-midi 1 h. à 4 h. 30).

Le Dr Lamquin rappelle également aux parents l'importance qu'il y a de retourner au bureau où l'enfant aura été vacciné pour faire vérifier le vaccin et obtenir le certificat requis.

Voici la liste des cliniques (entre parenthèses : heures et jours) :

Ahuntsic, 10,905, rue Berri (lundi matin, excepté le 27 juin);

Baril, 3571, rue Adam (lundi et vendredi, le matin, excepté le 27 juin);

Bordeaux, 12,139, Bois-de-Boulogne, (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Christ-Roi, 9182, rue Foucher (mercredi matin, à compter du 27 juillet, excepté le 3 août);

deLorimier, 2165 est, rue Mont-Royal (jeudi matin);

Habitations Jeanne-Mance, 200 est, rue Ontario (vendredi matin, août seulement);

Immaculée-Conception, 4242, rue Papineau (vendredi matin);

Jean-Talon, 7070, rue Casgrain (mardi matin; vendredi matin, août seulement);

Laurier, 4505, rue Henri-Julien (jeudi matin);

Maisonneuve, 1465, rue Létourneux (mercredi et vendredi, le matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Mercier, 8615, rue Hochelaga (mercredi et vendredi, le matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Montcalm, 6701, rue deLorimier (mercredi et vendredi, le matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Notre-Dame-de-Grâce, 3757, avenue Prud'homme (lundi et mercredi, le matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Notre-Dame-des-Victoires, 2630, rue Louis-Veuillot (lundi et vendredi, le matin, excepté le 27 juin);

Parc Extension, 671, rue Ogilvy (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Préfontaine, 3476, rue Hochelaga (jeudi matin);

Rivière-des-Prairies, 11,242 est, boul. Gouin (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Rosemont I, 6100, 9e Avenue, mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Rosemont II et III, 6100, 9e Avenue, lundi matin, excepté le 27 juin);

Rosemont IV, 6100, 9e Avenue (vendredi matin);

Ste-Anselme, 2393, rue Montgomery (vendredi matin);

Ste-Clotilde, 5135, chemin de la Côte-St-Paul (jeudi matin);

Ste-Cunégonde, 2450, rue Workman (jeudi matin);

St-Denis, 5115, rue Rivard (jeudi matin);

St-Donat, 3137, rue Parkville (lundi et jeudi, le matin, excepté le 27 juin);

St-Edouard, 6737, rue St-Denis (lundi et jeudi, le matin, excepté le 27 juin);

St-François-d'Assise, 8130, rue Lafontaine (mardi matin);

St-Gabriel, 01068, rue Charlevoix (vendredi matin);

Ste-Hélène, 427, rue Montfort (mardi après-midi);

St-Henri, 795, rue du Collège (mardi matin);

St-Jacques, 2023, rue Amherst (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, 2581, boul. Pie-IX (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Ste-Jeanne-d'Arc, 3550, rue Saint-Urbain (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Ste-Justine, 3185, Chemin de la Côte Ste-Catherine (lundi après-midi);

Saints-Martyrs-Canadiens, 10,185, rue Cartier (mercredi et vendredi, le matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

St-Michel, 5320, rue St-Urbain (vendredi matin);

St-Paul, 1066, rue de l'Eglise (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

St-Pierre, 1215, rue Visitation (mardi matin);

St-Raymond, 2010, avenue Melrose (mardi matin);

St-Sacrement, 4358, rue Boyer (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

St-Simon, 20 ouest, rue Chabanel (jeudi matin);

St-Vincent-de-Paul, 2314 est, rue Ste-Catherine (mercredi matin, excepté le 22 juin, le 13 juillet et le 3 août);

Van Horne, 4615, avenue Van Horne (vendredi matin);

Ville-Emard, 5939, boul. Monk (lundi et vendredi, le matin, excepté le 27 juin);

Villeray, 7987, rue Lajeunesse (lundi et vendredi, le matin, excepté le 27 juin).

# Le conseil de l'OASI désigne un groupe d'experts pour sortir de l'impasse

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'est réuni cette semaine pour passer en revue les résultats de la réunion spéciale de l'OACI, tenue à Montréal, du 1er au 15 février 1966. Les représentants des Etats participant à la réunion n'ont pu aboutir à un accord unanime pour relever la limite de responsabilité du transporteur en ce qui concerne les passagers en cas d'accident. Le conseil de l'OACI a également tenu compte du récent retrait par les Etats-Unis de la dénonciation de la Convention de Varsovie. Cette dénonciation avait été notifiée il y a six mois et avait pour but de protéger les intérêts financiers des passagers en augmentant la limite de responsabilité.

La plupart des représentants au conseil de l'OACI ont précisé la position de leur gouvernement au sujet de l'examen éventuel de la question de la Convention de Varsovie. Il a été reconnu à la quasi-unanimité qu'il serait nécessaire de convoquer une conférence diplomatique aussitôt que possible, mais pas avant que le terrain n'ait été suffisamment préparé pour permettre d'arriver à une solution acceptable en vue de modifier la Convention de Varsovie. Ceux qui ont pris la parole semblaient être presque entièrement d'accord avec le président du conseil de l'OACI, S. Binaghi, pour confier la préparation d'une telle conférence à un groupe d'experts juridiques et économiques, ainsi qu'à des représentants des compagnies aériennes et des compagnies d'assurance, et non à l'une des sections spécialisées de l'OACI. Un groupe d'étude a été institué, sous la direction du président du conseil de l'OACI, pour établir le mandat du groupe d'experts. Ce groupe d'étude fera son rapport au conseil de l'OACI la semaine prochaine.

## Une cheminée s'abat sur un camion de lait

QUEBEC. (PCI) — Quelque 150 bidons de lait que transportait un camion se sont répandus dans la rue St-Louis, à Québec, hier après-midi, lorsqu'une cheminée métallique d'environ 80 pieds de hauteur et appartenant à la laiterie Borden s'est effondrée sur le lour véhicule.

L'accident serait dû à une bétonneuse qui aurait accroché un des fils de soutènement de la cheminée. Un porte-parole de la compagnie Borden a fait savoir que les dommages ne sont pas aussi considérables qu'on aurait pu le croire et que des mesures ont été prises pour remonter la cheminée.

Le diable, quelque diable qu'il soit, ne peut cacher ses cornes.

Proverbe belge

# Policiers félicités de leur prompte intervention

Les hommes d'affaires du Québec ont félicité les policiers qui ont réussi, hier matin, à appréhender trois des cinq présumés fiers-à-bras impliqués dans la mise à sac du café Chez Emile, au 11801, avenue Norwood.

Le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires, M. Jacques Leblanc, a tenu à souligner le travail eficace des agents en cette occasion. Il a aussi réitéré l'appui de la Fédération à la police en ce qui a trait à la lutte contre la pègre.

Le propriétaire du café, M. Jean-Maurice Perreault, a été battu sauvagement, un peu après 1 h. 30 hier matin, par cinq individus. Trois d'entre eux se sont rendus au bureau de M. Perreault, tandis que les deux comparses saccageaient le mobilier dans la salle principale.

Un agent en congé, M. Richard Ramaglia, a été atteint par les éclats de verres lancés par les inconnus. Un autre client a reçu un coup de poing en pleine face. C'est le propriétaire, une fois remis de l'assaut, qui a aler

# Un nombre record de bulletins ont été annulés : 1.88 p. c.

par Oswald Mamo

Le pourcentage de bulletins rejetés aux dernières élections provinciales a sensiblement augmenté en comparaison avec les élections précédentes. Il a été de 1.88 pour cent dimanche dernier, alors qu'il n'a été que de 1.4 pour cent en 1962.

Plusieurs observateurs s'étonnent du nombre extrêmement élevé des bulletins rejetés et se demandent s'il ne s'agit pas là d'une anomalie quelconque.

On signale que, dans quelques comtés, tels que ceux de Robert-Baldwin et de Terrebonne, le président du bureau de scrutin inscrivait un chiffre, au début de la journée de dimanche, sur le bulletin lui-même au lieu du talon, ce qui entrainait l'annulation de ce bulletin. On nous affirme même que cette pratique a duré quelques heures avant qu'on y mette un terme.

**L'exercice du droit de vote**

Même si le nombre de votants a augmenté de 9.33 pour cent cette année en comparaison avec 1962, il représente seulement 74.1 pour cent des électeurs. Aux élections précédentes, 79.5 pour cent des électeurs s'étaient prévalus de leur droit.

**La situation dans les différentes régions**

Les électeurs de la région métropolitaine sont ceux qui se sont le moins dérangés dimanche dernier, puisque le pourcentage des électeurs qui se sont acquittés de leur devoir s'établit à 64.7 pour cent.

D'autre part, cette même région a eu un pourcentage démesuré de bulletins annulés : 2.46 pour cent.

Les électeurs de la région métropolitaine représentent 34.4 pour cent des électeurs de toute la province. A eux seuls, ils détiennent 44.9 pour cent du total des annulations.

Sur les quelque 799,000 votes répartis dans 29 comtés, on ne relève pas moins de 19,700 bulletins rejetés.

Le comté Saint-Laurent remporte la palme dans ce domaine avec 973 bulletins rejetés. Il est suivi par le comté Laval avec 930, Outremont 926, Jeanne-Mance 807, Laurier 804, Chambly 794 etc.

Les électeurs des neuf comtés de la région de Trois-Rivières, se sont rendus nombreux aux urnes, puisque 85.6 pour cent des électeurs inscrits se sont acquittés de leur tâche.

D'autre part, cette même région accuse un faible pourcentage de bulletins annulés, soit 1.23 pour cent.

En ce qui concerne les 21 comtés de la région de Montréal, 81 pour cent des électeurs ont voté. Cependant, le pourcentage des bulletins rejetés est quelque peu élevé puisqu'il s'établit à 1.6 pour cent.

Dans les 16 comtés de la région de Québec, on estime à 79.8 pour cent le nombre des électeurs qui se sont rendus aux urnes. D'autre part, le pourcentage des bulletins rejetés, pour ces mêmes comtés, s'établit à 1.68 pour cent.

Dans les 10 comtés de la région du Bas-St-Laurent et de Gaspésie, 81 pour cent des électeurs inscrits sur les listes ont voté. Cependant, les quelque 2,300 bulletins rejetés dans cette région représentent 1.55 pour cent du vote.

Les électeurs de Brôme, Compton, Frontenac, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe ont voté en assez grand nombre, soit 79.7 pour cent des électeurs inscrits sur les listes. Dans cette région des Cantons de l'Est, le pourcentage des bulletins annulés est de 1.40.

Dans le région du Saguenay-Lac-St-Jean, 80.7 pour cent des électeurs se sont présentés aux bureaux de scrutin et environ 1,700 bulletins ont été rejetés, ce qui représente 1.52 pour cent du vote.

Dans les comtés de Gatineau, Hull, Labelle et Papineau, 71.1 pour cent des électeurs ont rempli leur devoir, et il y a eu environ 1,230 bulletins rejetés.

Enfin, dans le région du Nord-Ouest où se trouvent les comtés d'Abitibi-Est, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Pontiac, on estime à environ 81 pour cent les électeurs qui ont voté et à 1 pour cent les bulletins rejetés.

Quant à la région de la Côte-Nord, il n'est pas possible de donner des détails, puisque le recensement officiel des votes dans Duplessis n'aura pas lieu avant le 20 juin.

## Résultats officiels de 5 autres comtés

**Abitibi-Est**

| | |
|---|---|
| Raymond Bégin (UN) | 10,729 |
| Lucien Cliche (L) | 12,462 |
| Roger Raymond (RN) | 7,081 |
| Réal St-Pierre (RIN) | 1,429 |
| Bulletins rejetés 586 | |

**Bellechasse**

| | |
|---|---|
| Bernard Lacroix (L) | 4,856 |
| Gabriel Loubier (UN) | 6,935 |
| 200 bulletins rejetés | |

**Charlevoix**

| | |
|---|---|
| Raymond Mailloux (L) | 8,166 |
| Jean Warren (UN) | 6,956 |
| Bulletins rejetés 230 | |

**Iles-de-la-Madeleine**

| | |
|---|---|
| Gérard Gingras (UN) | 1,961 |
| L.-Philippe Lacroix (L) | 3,908 |
| 66 bulletins ont été rejetés | |

**Terrebonne**

| | |
|---|---|
| Maurice Dumas (RIN) | 4,247 |
| Denis Hardy (L) | 22,315 |
| Hubert Murray (UN) | 24,840 |
| Gilles Parent (RN) | 681 |
| Bulletins rejetés 1,103 | |

**Canadian Industrial Trainers' Association**

La Canadian Industrial Trainers' Association annonce que sa prochaine conférence annuelle aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth les 13 et 14 juin prochain. Les organisateurs de la conférence ont choisi comme thème : "Formation de la main-d'oeuvre aujourd'hui et demain".

Parmi les conférenciers on mentionne les noms de M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et ex-président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. P. Vaillancourt, directeur du Collège canadien des travailleurs pour la province de Québec, qui exposeront l'attitude des travailleurs face au problème de la formation de la main-d'oeuvre. Le point de vue patronal sera présenté par M. T. P. Villeneuve, vice-président de la compagnie Johnson and Johnson.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

## Les brûlements d'estomac chez la femme enceinte

Dr Wilfrid LeBlond, M.D.

Il n'est pas besoin d'être spécialiste en accouchements pour savoir que bon nombre de femmes enceintes souffrent de ces régurgitations acides accompagnées généralement de sensations de brûlure localisées plus précisément à la hauteur de la poitrine, qu'à celle de l'estomac lui-même. A quoi sont dus, chez la femme enceinte, ces désagréments que l'on désigne sous le terme de brûlements d'estomac, et qui ne se produisaient pas avant la grossesse ?

On avait pensé d'abord qu'ils étaient causés par des écarts au régime alimentaire que devrait suivre une femme enceinte. — Or il s'est avéré à plus d'un médecin que ces brûlements d'estomac se produisaient tout autant et aussi souvent chez leurs patientes qui observaient strictement le régime alimentaire prescrit, que chez celles qui ne suivaient aucun régime.

On tenta dès lors d'expliquer ces troubles par le fait qu'au cours de la grossesse l'estomac de la femme enceinte se trouve refoulé vers le haut par suite de l'augmentation du volume de la matrice. Mais il fallut bien se rendre compte que nombre d'autres états abdominaux, qui eux aussi refoulaient l'estomac, ne s'accompagnaient pas de ces régurgitations acides ni de ces sensations de brûlement. Il fallait donc en chercher ailleurs la cause spécifique, dans le cas des femmes enceintes.

Devant l'assemblée de janvier 1966 des membres du Collège Royal des Médecins du Canada, une équipe de chercheurs, médecins du département de chirurgie de l'Université du Manitoba, a proposé l'explication suivante : — il se trouve, placés circulairement autour de l'oesophage, des muscles dont la fonction consiste à empêcher, par leurs contractions, le reflux du contenu gastrique vers la bouche lors des contractions normales de l'estomac. Or, il semble bien que chez la femme enceinte ces muscles de l'oesophage ont perdu de leur tonicité, de leur pouvoir de contraction. Et, dès lors, les refoulements des acides de l'estomac vers la gorge et la bouche ne sont plus aussi bien contenus. — On reconnait du même coup que la pression de la matrice sur l'estomac provoque des contractions plus fréquentes et plus marquées de cet organe.

Cette perte de tonicité des muscles de l'oesophage serait due, chez la femme enceinte, à un phénomène hormonal, ou glandulaire, lié à la grossesse. Les médecins de Winnipeg croient avoir trouvé la cause du mal ; mais ils reconnaissent qu'ils n'en ont pas pour autant trouvé le remède spécifiquement indiqué. Ils mettent cependant en garde contre le recours, dans ces cas, aux médicaments généralement reconnus comme propres à stimuler les contractions musculaires. L'administration de tels médicaments à une femme enceinte aurait pour effet de provoquer des contractions du muscle utérin, et de déclencher un accouchement prématuré, un avortement.

Le problème des brûlements d'estomac chez la femme enceinte demeure donc, pour le moment, sans autre solution que celle du recours aux mesures ordinaires auxquelles on fait appel pour prévenir l'hyperacidité gastrique.


OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

SPÉCIAUX DU SAMEDI

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

MAINTENANT TOUTE LA JOURNEE

Afin de faire bénéficier notre clientèle de valeurs exceptionnelles . . . ces spéciaux sont offerts toutes la journée. Hâtez-vous et venez tôt pour un meilleur choix.

DE 9 h. 30 à 5 h. 30

Pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client

AU REZ-DE-CHAUSSEE
"Jamaïca" pour hommes
75 seulement (rayon 610)
• Térylène et coton lavez-portez
• Beige, bleu, gris fusain
• Tailles : 30 à 38.
Prix courant : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 4.00 ch.

SUR LA MEZZANINE
Vestons sport pour garçons
40 seulement (rayon 660)
• Madras, flanelle de laine ou tartan
• Vert forêt, bleu français, bourgogne
• Tailles : 6 à 10, 11 à 18
(6-10) prix courant : 14.98
(11-18). Prix courants : 16.98 à 18.98
SPECIAL DU SAMEDI (6-10) 10.98 ch. (11-18) 12.98 ch.

AU TROISIEME
Napperons et serviettes
50 seulement (rayon 140)
• Napperons pastels
• En toile d'Irlande
• 4 serviettes assorties
Prix courant : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 3.98 l'ensemble

AU SIXIEME
Balayeuse, shampooing "BISSELL"
60 seulement (rayon 731)
• Balayeuse à double action
• Shampooing, format 20 on.
• Plus 14 on. nettoyeur AEROSOL pour four
Ordinairement : 12.95
SPECIAL DU SAMEDI 10.66 ens.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Souliers pour hommes
48 paires seulement (rayon 670)
• Série "LE BARON"
• Souple cuir noir (chinchilla)
• Talon espagnol
• Pointures : 6½ à 12
Prix courant : 21.95
SPECIAL DU SAMEDI 15.00 la paire

SUR LA MEZZANINE
Cannes à pêche
20 seulement (rayon 920)
• Pêche au lancer léger
• Cannes solides mais légères
• Idéales pour tous !
Prix courant : 8.95
SPECIAL DU SAMEDI 5.95

AU TROISIEME
Couvre-lits fleuris
25 seulement (rayon 160)
• Satin piqué fleuri
• Teintes décoratives
• Simple, double, fond blanc
Prix courant : 24.98
SPECIAL DU SAMEDI 16.98 ch.

AU SOUS-SOL
Souliers pour dames
70 paires seulement (rayon 1455)
• Tout cuir brun : 2 oeillets
• Semelles caoutchouc-mousse
• Talons de marche bas
• Pointures : 5½ à 10
Prix courant : 6.97
SPECIAL DU SAMEDI 5.44 la paire

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Pyjamas pour hommes
(rayon 620)
• Léger Térylène/coton et broadcloth "sanforized"
• Bleu, beige, gris
• Manches/jambes courtes
• Taille boxeur
• A. B. C. D. E.
Prix courant : 6.00
SPECIAL DU SPECIAL 4.00 ch.

AU DEUXIEME
Robes d'été pour dames
(rayon 530)
• Voile de coton, coton/acétate, imprimés
• Avec ou sans manches
• Tailles : 10 à 20
Prix courants : 10.99 à 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 8.00 ch.

AU QUATRIEME
Articles de pique-nique
(rayon 920)
• Ensemble comprenant : couteau, fourchette, ouvre-bouteilles
• Dans étui plastique
• Achetez-en plusieurs !
Prix courant : .49
SPECIAL DU SAMEDI .35 l'ensemble

AU SOUS-SOL
Souliers pour garçons, hommes
60 paires seulement (rayon 1675)
• Empeigne Roger Bontemps
• Tout cuir noir. 6 à 8½
• Aussi lacé grain reptile
Prix courants : 7.97 à 9.97
SPECIAL DU SAMEDI 5.44 la paire

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Blouses pour dames
560 seulement (rayon 310)
• 65% Dacron, 35% coton
• Blanc, bleu, rose, 12 à 20
• Manches courtes, dos boutonné
Prix courant : 2.44
SPECIAL DU SAMEDI 1.99 ch.

AU DEUXIEME
Robes-chemisier en coton
80 seulement (rayon 533)
• Junior — tailles : 7 à 15
• Coton rose ou bleu
• Sans manches, jupe à plis couchés
Prix courant : 10.00
SPECIAL DU SAMEDI 8.00 ch.

AU QUATRIEME
Chaises "camp" pliantes
24 seulement (rayon 910)
• Pour enfants, adultes
• Saran tons clairs
• Cadre bois naturel. 9 lb.
Prix courant : 2.98
SPECIAL DU SAMEDI 1.98 ch.

AU SOUS-SOL
Pyjamas pour dames
10 douzaines (rayon 1385)
• Modèle court. Tailles P.M.G.
• Batiste coton bleu, rose
• Corsage et culotte ample
Prix courant : 1.97
SPECIAL DU SAMEDI 1.00 ens.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Deux-pièces pour dames
80 seulement (rayon 541)
• "FILASETTA" soyeux
• Turquoise, rose, beige, marine
• Surblouse avec jupe en tricot • Tailles : 10 à 16
Prix courant : 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 15.88 ch. 2-pièces

AU DEUXIEME
Maillots pour dames
55 seulement (rayon 540)
• Filé élastique HELANCA*
• Noir bordé blanc, orange, vert
• Tailles : 10 à 16
Ordinairement : 23.99
SPECIAL DU SAMEDI 11.98 ch.

AU QUATRIEME
Hache-viande "ELMA"
(rayon 780)
• Embouti d'une pièce
• Extérieur étamé — No 5
• Lame d'acier trempé
Ordinairement : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 4.29 ch.

AU SOUS-SOL
Sacs à main blancs
50 seulement (rayon 1355)
• Vinyle facile à nettoyer
• Doublure de plastique.
• Modèles élégants
Prix courants : 3.97 et 4.97
SPECIAL DU SAMEDI 3.00 ch.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Sacs à main similicuir
125 seulement (rayon 460)
• Environ 5 modèles
• Intérieur à divisions
• Couleur : noir
Ordinairement : 7.99
SPECIAL DU SAMEDI 5.00 ch.

AU DEUXIEME
Chemises de nuit pour dames
74 seulement (rayon 390)
• Léger coton lavable
• Rose, bleu, jaune
• Fine dentelle, broderie
• Tailles : P. M. G.
Ordinairement : 5.99
SPECIAL DU SAMEDI 2.99 ch.

AU QUATRIEME
Rôtissoire diam. 24 po.
10 seulement (rayon 783)
• Brochette 3 hauteurs
• Tourne-broche électrique
• Roues diam. 5½ po.
• Tout émaillé
Ordinairement : 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 14.99 ch.

AU SOUS-SOL
Pantalons pour garçons
150 seulement (rayon 1655)
• Garçons : 6 à 16 ans
• Tissu acétate/viscose
• Modèle "Continental" jambes fuselées, sans plis
• Tons favoris
SPECIAL DU SAMEDI 3.50 2 pantalons

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Parapluies nylon importés
175 seulement (rayon 260)
• Jolis imprimés
• vert, rouge, brun, gris
• Poignée droite ou courbée
Ordinairement : 7.99
SPECIAL DU SAMEDI 4.88 ch.

AU TROISIEME
Robes pour bambines
96 seulement (rayon 430)
• Genre "A GO-GO"
• Tailles : 2 à 3x ans
• Toile blanche, lavable
• Bouton jaune or, plis creux
SPECIAL DU SAMEDI 1.94 ch.

AU CINQUIEME
Riches panneaux "Tergal"
75 seulement (rayon 740)
• Importation de France
• Tête non finie.
• 70 x 110 po.
• Le bas avec large bord
Ordinairement : 19.95
SPECIAL DU SAMEDI 13.95 ch.

AU SOUS-SOL
Blousons d'été pour hommes
150 seulement (rayon 1605)
• Nylon - coton - Térylène
• Couleurs assorties
• Col tricot ou même tissu
• Tailles : P. M. G.
Prix courants : 6.97 à 8.97
SPECIAL DU SAMEDI (6.97) 3.97 ch. (8.97) 4.97 ch.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Bougies insecticides
127 seulement (rayon 280)
• Tige métal dans citronnelle
• Usage extérieur seulement
• Tue brulots, cousins, etc.
Prix courant : 2.98
SPECIAL DU SAMEDI 2.49 ch.

AU TROISIEME
Chandails et bas ¾
60 seulement (rayon 550)
• Adolescentes : 10 à 16
• Chandails sans manches
• Col roulé
• Bas ¾ assortis
• Tons : bleu ou rouge
SPECIAL DU SAMEDI 4.99 l'ensemble

AU SIXIEME
Machine à laver McClary Easy
6 seulement (rayon 770)
• Lavage action WATERFLO
• Cuve fini electrostatique
• Pompe qui ne s'obstrue pas
• Rouleau réglable à 800 lb.
• Pression automatique
SPECIAL DU SAMEDI 109.00 ch. (paiements faciles)

AU SOUS-SOL
Catalognes réversibles
300 seulement (rayon 1735)
• Tout coton "artisanat"
• Nuances multicolores
• 22 x 36 po. Pour chalet, etc.
• Extrémités avec frange
SPECIAL DU SAMEDI 1.00 ch.

SUR LA MEZZANINE
Maillots pour garçons
150 seulement (rayon 661)
• Tout nylon extensible
• Bleu pâle, marine, or, noir, rouge, blanc
• Tailles : P. M. G.
Prix courants : 2.98 et 3.50
SPECIAL DU SAMEDI 2.27 ch.

AU TROISIEME
Souliers pour dames
50 paires seulement (rayon 470)
• Pointures : 5 à 9
• Cuir verni noir, cuir noir ou filet noir
• Séries désassorties
SPECIAL DU SAMEDI 8.88 la paire

AU SIXIEME
Cuisinière "BEACH", 30 po.
14 seulement (rayon 772)
• Elément de surface 2 degrés
• Four géant : 24 po.
• Garantie 3 ans sur élément de surface
SPECIAL DU SAMEDI 129.00 ch. (paiements faciles)

AU SOUS-SOL
Couvertures laine grise
150 seulement (rayon 1165)
• Environ : 60 x 80 po.
• Pour le chalet
• Extrémités surjetées
• Profitez du bas prix !
SPECIAL DU SAMEDI 3.47 ch.

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

# Débardeurs: espoir de règlement

par Jacques Lafrenière
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA. — Des manifestations d'optimisme qui ne mentent habituellement pas laissent croire aujourd'hui à un règlement prochain de la grève des 4,500 débardeurs qui paralyse complètement les ports du St-Laurent et commence à avoir un effet néfaste sur l'économie du pays.

Le sous-ministre du Travail, M. Haythorne, a communiqué ce matin avec son bureau, à Ottawa, pour dire qu'il était confiant qu'une entente intervienne dès aujourd'hui entre l'Association internationale des débardeurs et la Fédération des armateurs du Canada.

M. Haythorne accompagnait hier le médiateur, le juge René Lippé, lors des séances de négociation avec les dirigeants syndicaux. Ces pourparlers se sont poursuivis jusqu'à une heure avancée de la nuit et ont repirs ce matin. Cette fois-ci, MM. Lippé et Haythorne rencontreront d'abord la partie patronale et auront d'autres entretiens avec la partie syndicale.

On s'attend qu'une formule de compromis soit alors mis au point et acceptée par les porte-parole patronaux et syndicaux.

En plus de ces efforts de négociations, en dernière heure, et de l'optimisme manifesté par MM. Lippé et Haythorne, on pense que la réticence que manifeste le gouvernement fédéral (et M. Pearson en particulier) à adopter des mesures extraordinaires pour résoudre ce dilemme n'est pas étrangère aux pouvoirs manifestés de part et d'autre d'en venir rapidement à une entente définitive.

M. Pearson a refusé d'adopter ces "mesures extraordinaires" avant lundi en expliquant qu'il y avait encore d'excellentes chances d'amener les deux parties à une entente "par voie de négociations normales".

La majorité des observateurs s'appuient sur cette déclaration pour affirmer que le conflit a toutes les chances de prendre fin avant lundi. Le gouvernement se réserve comme "arme ultime" une législation destinée à suppléer aux dernières tentatives de conciliation.

Normalement, ces rencontres de dernière heure, ajoutées à un climat général d'optimisme, devraient permettre aux ministériels d'être suffisamment rassuré pour écarter aujourd'hui le projet de loi présenté par le Nouveau parti démocratique.

**Trois jours "de grâce"...**

Le juge Lipé a rencontré les parties à huis clos, hier, à Montréal.

Il existe trois façons de mettre fin à cette grève.

1) **Entente entre les parties, soit l'Association internationale des débardeurs (CTC) et la Fédération des armateurs du Canada;**
2) **Adoption d'une loi spéciale comme ce fut déjà le cas pour les cheminots, loi qui prévoirait l'institution d'une commission d'enquête et la possibilité pour le gouvernement d'ordonner le retour au travail.**
3) **La mise en tutelle par arrêté en conseil qui pourrait être une procédure très rapide.**

Dans les milieux bien renseignés de la capitale fédérale, on dit que le gouvernement attendra jusqu'à lundi avant de décider des mesures extraordinaires à prendre. Il reste donc trois jours au juge Lippé pour trouver une formule de compromis et la faire accepter par les parties.

M. Lippé qui avait été nommé par le gouvernement pour agir comme médiateur dans ce conflit n'aura pas à rédiger son rapport. Un des sous-ministres du Travail, M. Haythorne, se tient continuellement à ses côtés à Montréal et peut ainsi faire lui-même rapport au ministre.

**Le projet de loi du NPD**

Le NPD a distribué hier un communiqué dans lequel il explique la nature du projet de loi qu'il entend soumettre aux communes aujourd'hui.

En substance, ce projet de loi prévoit des augmentations de salaires de 80 cents l'heure en deux ans ainsi réparties : 15 cents le premier janvier 1966; 25 cents, à la mise en vigueur du projet de loi; 20 cents le 1er janvier 1967 et 20 cents, le premier juillet 1967.

On y prévoit également une augmentation de 2 p. 100 des gains à être distribués en bénéfices de vacances. De plus, un administrateur sera nommé pour faire respecter cette loi et éviter qu'il y ait discrimination contre les grévistes.

Les négociations reprendraient sur les autres articles de la convention collective et à défaut d'entente dans les 60 jours, une commission d'enquête serait créée dont les travaux devraient être complétés avant le premier juin 1967.

M. Pearson a dit hier aux communes que ce n'est pas

Voir DEBARDEURS en page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, vendredi 10 juin 1966 / sainte Marguerite / 82e année, No 135 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : Ensoleillé, plus chaud demain / Minimum : 50 / Maximum : 70

*L'honnêteté du professeur importe, non la religion qu'il pratique • En page 31*

# Lesage cède le pouvoir

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, placé devant l'évidence d'une majorité UN à l'assemblée législative, a annoncé sa décision, hier soir, d'abandonner à M. Daniel Johnson le gouvernement de la province de Québec.

"Devant la présente situation, par respect pour nos institutions démocratiques, a dit M. Lesage, il me paraît essentiel de permettre le plus rapidement possible à la population d'être administrée par les hommes du parti que la distribution des sièges a favorisés".

Le futur chef de l'Opposition a révélé qu'il aurait, dès mardi prochain, une rencontre avec M. Daniel Johnson pour fixer la date où s'effectuera, devant le lieutenant-gouverneur, le transfert des pouvoirs.

M. Lesage a souligné que sa décision, qu'il avait prise mardi matin, avait été entérinée le lendemain à l'unanimité par le cabinet et approuvée hier par le caucus des députés libéraux. Il a incidemment déclaré que les députés de ce caucus l'avaient applaudi pendant trois minutes.

Le chef libéral, tout en annonçant qu'il tiendrait quand même, mercredi prochain, une séance de cabinet, la dernière avant la remise du pouvoir, a expliqué qu'il occuperait une partie de son temps, ces jours-ci, à préparer un mémoire des affaires du gouvernement à l'intention du futur premier ministre.

"Lorsque j'ai pris le pouvoir en 1960, a dit M. Lesage, M. Barrette ne m'avait pas laissé une feuille de papier dans son bureau".

M. Lesage a précisé par ailleurs que la séance du conseil des ministres de mercredi prochain était essentielle en raison des nombreux transferts de personnel qu'il faut entériner par arrêté ministériel.

Le chef libéral a enfin affirmé qu'aucun de ses ministres ou députés élus n'avaient l'intention de démissionner.

Parlant du rôle que lui et ses collègues seront maintenant appelés à jouer, M. Lesage a déclaré : "Jamais un parti, jamais un Etat n'aura disposé dans l'Opposition d'hommes politiques d'un tel calibre".

M. Lesage a d'autre part affirmé qu'il n'avait pas abandonné l'idée de poser certains gestes en ce qui a trait à des prétendues irrégularités commises par ses adversaires quant aux dépenses électorales.

"Cette idée se discute en ce moment, a dit M. Lesage, les candidats en discutent avec les conseillers juridiques. Le caucus des députés libéraux de ce matin s'est transformé en réunion".

Le chef libéral a d'autre part signalé que deux de ses candidats avaient déjà demandé un recomptage judiciaire (dans les comtés de Lotbinière et Saint-Hyacinthe) et que d'autres recomptages seraient exigés.

M. Lesage a révélé en passant que le député libéral indépendant Arthur Séguin n'avait pas été invité au caucus d'hier matin

Comme un journaliste faisait allusion, dans une question, à la "déroute" et la "défaite liberale", M. Lesage lui a immédiatement coupé la parole en disant : "Soyez réaliste, voyons. Nous avons eu pratiquement 50 pour cent du vote et l'UN n'en a eu que 40 pour cent . . .

"La province de Québec sera dirigée par le parti que la distribution des sièges a favorisé. Je l'ai dit dans mon texte."

Le chef libéral a également immédiatement interrompu le même journaliste lorsque celui-ci, après avoir employé le mot déroute, voulut faire allusion au "désarroi" qui pourrait régner dans le parti.

"Chez les membres du parti, a dit M. Lesage, il y a une cohésion parfaite et un esprit de corps remarquable. Il n'y a pas de désarroi."

Le chef libéral a ensuite affirmé que M. Johnson, comme il l'avait lui-même déclaré, serait obligé d'emprunter $50 millions par mois. "C'est le budget voté en mars dernier, a dit M. Lesage. Il y a des emprunts de $600 millions à faire."

## Nous forcerons l'UN à appliquer intégralement son programme — Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Tout en affirmant que les chances du parti libéral de retourner bientôt au pouvoir sont "très bonnes", M. Jean Lesage a déclaré hier soir que lui et son équipe formeraient l'Opposition la plus moderne et la plus compétente qu'un Etat ait jamais connue.

"Les possibilités de retourner au pouvoir sont latentes, a dit M. Lesage, et il est clair que si nous avons de nouvelles élections, nous serons prêts à former un gouvernement qui accélérera encore, comme je l'ai dit au cours de ma campagne, le tempo du progrès québécois."

C'est néanmoins au genre d'Opposition que son équipe constituera que M. Lesage s'est le plus attaché hier, au cours de sa dernière conférence de presse en tant que chef de gouvernement.

"La population compte sur notre vigilance dans les moindres détails à l'Assemblée législative, a dit le chef libéral, et elle verra que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

"Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé, sans jamais d'obstruction systématique ni de batailles de mots stériles."

"Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, a-t-il poursuivi, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province ; nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

Interrogé sur la portée des mots "moindres détails", le chef libéral a répondu : "Ça veut dire ce que ça veut dire. Tous ont très bien compris car j'en ai vu sourire... C'est le gouvernement qui propose les législations..."

— En pariant d'une conception "plus moderne" de l'Opposition, condamnez-vous, M. Lesage, l'Opposition UN ?

— Oui, exactement. L'Opposition UN a fait perdre trop de temps. Nous ne ferons pas d'obstruction systématique, les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

On a ensuite rapporté à M. Lesage ce qu'avait écrit le journal "Le Monde" à la suite des élections québécoises et qui parlait de "mort de la révolution tranquille" et de "retour à la grande noirceur".

"J'espère que nous ne retournerons pas à la grande noirceur, a dit le chef libéral. Ce serait désastreux pour le Québec.

"Mais songez un peu à la force de l'Opposition qui s'en vient. Le gouvernement pourrait difficilement revenir à la grande noirceur avec elle.

"Quant au patronage, a dit ensuite M. Lesage, nous ferons ce qu'il faut pour qu'il ne renaisse pas. Je combattrai la renaissance du patronage."



Daniel Johnson

Exclusif à LA PRESSE

*Pas encore convaincu que la situation financière du Québec soit en bon état.*

## Johnson attendra quelque temps avant de réunir les Chambres

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il ne fait pas de doute que l'ouverture de la première session de la 28e législature sera reportée à une date ultérieure au 20 juin.

On manque d'indications précises pour le moment, mais M. Daniel Johnson, qui deviendra officiellement premier ministre du Québec au cours de la semaine prochaine, a clairement laissé entendre hier qu'il faudra un certain temps avant qu'il ne convoque les Chambres.

"Mardi prochain, je vous donnerai des indications pour planifier vos vacances", a-t-il dit aux journalitses dans une conférence de presse, qui a suivi celle de M. Jean Lesage.

M. Johnson a toutefois précisé que les courriéristes pourraient prendre leurs vacances en même temps que leurs enfants ; ce qui pourrait vouloir dire que les députés ne siégeront qu'en septembre.

En revanche, par nécessité pour l'approbation du budget ou de mesures législatives urgentes, il est possible que le premier ministre veuille convoquer les chambres plus tôt en juillet ou en août.

On sait que le dernier gouvernement avait ajourné pro forma les travaux de l'assemblée législative au 20 juin.

Par ailleurs, le chef de l'Union nationale a confirmé qu'il avait eu un entretien par téléphone avec M. Lesage, pour fixer un rendez-vous mardi prochain, afin de déterminer la date et les modalités de la remise du pouvoir.

En passant, M. Johnson a fait une petite mise au point à la suite d'une déclaration de M. Lesage, qui disait qu'en 1960 M. Barrette avait attendu 13 jours avant de le rencontrer. Or, selon M. Johnson, qui se référait à un article de journal de cette époque, la rencontre aurait eu lieu dès le lendemain de l'élection.

**Le Québec, sous la direction de l'Union nationale, n'acceptera pas qu'Ottawa lui impose une date pour la mise en oeuvre d'un programme d'assurance-santé.**

**M. Daniel Johnson a affirmé hier que son gouvernement ne tolérera pas qu'Ottawa prenne l'attitude du "take it or leave it" dans le domaine de la santé, qui est de juridiction provinciale. Il a spécifié que cette fermeté s'appliquait aussi aux dates que voulait fixer le gouvernement central sans consulter les provinces.**

**Plus tard, M. Johnson a expliqué qu'il voulait précisément parler du 1er juillet 1967, date qu'Ottawa avait choisie pour mettre en oeuvre son programme d'assurance-santé, à la condition que la moitié des provinces seulement ait décidé d'accepter le régime.**

Le nouveau chef du gouvernement se propose de faciliter le travail de l'Opposition en lui fournissant la meilleure documentation possible.

Même si M. Lesage a fait savoir son intention de préparer un mémoire à l'intention du nouveau premier ministre sur l'administration gouvernementale, M. Johnson a avoué qu'il n'était pas encore convaincu que la situation financière de la province soit en bon état.

Il a précisé en outre qu'il n'était pas question d'arrêter l'administration régulière de l'Etat, pendant que l'on procédera à l'inventaire qu'il juge nécessaire, avant que la nouvelle équipe ne s'engage dans la réalisation de son programme.

Enfin, M. Johnson a nié la rumeur, selon laquelle il aurait

Voir JOHNSON en page 2

## Lévesque: j'en ai déjà assez dit

par François Trépanier

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. René Lévesque, a de nouveau laisser planer un doute, hier midi, sur son avenir politique.

Interrogé par des journalistes à l'issue du caucus tenu par les députés libéraux dans la capitale provinciale, M. Lévesque a d'abord répondu, à un journaliste qui lui demandait s'il était exact qu'il songeait à quitter le parti libéral : "Ecoutez, j'en ai déjà assez dit..."

M. Lévesque faisait ainsi allusion à une déclaration qu'il avait faite la veille alors qu'il avait refusé d'indiquer si oui ou non il demeurerait membre du parti.

M. Lévesque, qui ne serait pas d'accord sur la façon dont le premier ministre Jean Lesage a mené sa campagne, a précisé qu'il prendrait des vacances durant les prochaines semaines parce qu'après six ans comme député, il en avait besoin.

Il a ajouté qu'au cours de cette période il réfléchirait à tout ça, soit à sa vie personnelle et à ses engagements.

M. Lévesque était visiblement ennuyé par les questions des journalistes. Après sa dernière réponse, il a immédiatement pris la direction de ses bureaux.

Les journalistes se perdent en conjecture sur le sens des déclarations de M. Lévesque.

## M. Lesage reconnaît trois autres facteurs de sa défaite : le manque de contact, l'absence de patronage et la stratégie du chef du parti

par François Trépanier

QUEBEC — Le futur chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a reconnu, hier, que trois autres facteurs, sur lesquels il n'avait pas osé se prononcer jusqu'ici, ont contribué à la défaite de son parti, lors des élections.

Ces facteurs sont: a) le manque de contacts entre le cabinet provincial et la masse du peuple; b) la stratégie même du chef du parti durant la campagne électorale qui ne fut pas celle d'un "fighter", et c) l'absence de patronage dans les comtés ruraux.

C'est cependant avec réticence que M. Lesage a admis que ces facteurs ont pu jouer un rôle dans la défaite de son parti.

"Les journalistes, vous êtes bons, vous autres, dans les sondages", a dit M. Lesage sur un ton arrogant. "Analysez-les, les causes de la défaite. Vous aimez ça, les sondages, vous êtes des experts, allez-y, analysez-les, les causes de la défaite".

Aucune remarque n'a accueilli le conseil. Devant la réaction, M. Lesage a donc change sa tactique.

"Il n'y a aucun doute, a-t-il repris, sur un ton plus amical, que la confessionnalité a eu un rôle à jouer avec notre défaite. Je vous l'ai déjà dit. On nous a fait la même lutte qu'à Honoré Mercier qui avait été battu parce qu'on disait qu'il enlèverait les crucifix dans les écoles. Ca été la chasse aux sorcières et ça a eu des résultats."

"Les journalistes ont également été un facteur, à poursuivi M. Lesage, reprenant un thème favori. Il y a eu aussi de l'apathie et un abus de confiance."

**Manque de dialogue**

M. Lesage a abordé ensuite le manque de dialogue entre les membres du cabinet provincial et la masse du peuple. Signalant que l'administration de la province est devenue une affaire monstre, il a dit que ses collègues et lui-même n'ont pas eu le temps d'informer suffisamment la population en raison du travail énorme qu'ils ont dû consacrer aux affaires de l'Etat.

"Nous avons travaillé jour et nuit, a dit M. Lesage, soit à la session, soit à la préparation de la législation, soit à l'orientation de nos politiques. Qu'il y ait eu manque de contact, je l'admets. C'était physiquement impossible de tout faire."

M. Lesage a continué en disant que durant la campagne électorale il avait même noté comme son collègue M. René Lévesque, que la population avait été mal informée sur les réalisations de son gouvernement "malgré son émission à la télévision "Québec en marche" et malgré "La Réforme".

Il a ajouté que pour remédier à cette situation ses collègues et lui-même entreprendront des tournées à travers la province pour renseigner la population.

**Le rôle du chef**

Quant à la façon dont il a mené sa campagne, tout en disant ne pas avoir de regret à ce sujet, M. Lesage a expliqué que c'est sur la recom-

Voir LESAGE en page 2

## "Terre-Neuve ne cédera jamais le Labrador"

Corner Brook, Terre-Neuve, (PC) — Le chef de l'Opposition de Terre-Neuve, M. Noël Murphy, a déclaré hier, que Terre-Neuve n'abandonnera jamais la possession du Labrador.

Le chef conservateur de cette province commentait ainsi, à Corner Brook, une déclaration du premier ministre élu du Québec, M. Daniel Johnson, à l'effet qu'il ne reconnaissait pas la frontière du Québec et du Labrador.

M. Murphy a précisé que le Conseil privé britannique avait cédé le Labrador à Terre-Neuve en 1927 et ratifié en 1949 une autre entente fédérale dans le même sens.

Le chef conservateur terreneuvien a ajouté que seule une entente entre Terre-Neuve et le gouvernement fédéral pourrait à nouveau séparer le Labrador de Terre-Neuve.

"Je suis certain que les Terreneuviens ne permettraient jamais que cela se produise", dit-il.

## Michaud nommera des journalistes

QUEBEC. — "Les journalistes en général ont reflété durant la campagne le malaise social qui existait au Québec...

"Certains journalistes ont cependant manqué à l'éthique professionnelle et je donnerai, à la Chambre, leurs noms ainsi que celui de leur journal."

C'est ce qu'a déclaré, hier matin, au sortir du caucus libéral, le nouveau député Yves Michaud, au moment où on l'interrogeait sur les causes possibles de la défaite de son parti.

M. Michaud, tout en affirmant qu'il avait recueilli les noms de quelques journalistes qui, au cours de la campagne, "n'avaient pas fait leur métier", a cependant déclaré qu'en général leurs prévisions avaient été justes.

M. Michaud était interrogé par les journalistes alors qu'il était en compagnie du nouveau député de Dorion, M. François Aquin, et de M. Robert Bourassa, député du comté de Mercier.

M. Aquin a cependant déclaré, de son côté, que les journaux, c'était un peu comme la glace lors des parties de hockey. "Quand on perd, a-t-il dit, on blâme souvent l'état de la patinoire . . ."

M. Aquin s'est dit d'avis par ailleurs que ce n'était pas tant les tiers partis qui avaient nui aux libéraux mais surtout le vote des jeunes. Il a également fait allusion à l'absence d'un thème important pour la campagne électorale libérale.

M. Bourassa, tout en affirmant que l'UN ne pourrait faire autrement que de poursuivre la politique de la "révolution tranquille", a déclaré que la principale cause de la défaite libérale résidait dans le fait que les plus importantes mesures du parti étaient des mesures à long terme qui ne pouvaient bénéficier immédiatement à la population. L'UN a su exploiter, ce mécontentement.

## Séguin reste indépendant

Dans une déclaration rendue publique ce matin, le nouveau député de Robert-Baldwin, M. Arthur Séguin, souligne qu'il n'a reçu aucune proposition de la part de l'Union nationale et qu'il n'a nullement l'intention de se joindre à ce parti.

M. Séguin, qui participe au congrès de la Fédération canadienne des maires et municipalités à Vancouver, ajoute qu'il a été élu comme libéral indépendant et qu'il considère de son "devoir de respecter le programme d'action indépendante pour lequel" il a été élu.

On sait que de nombreuses rumeurs, voulant qu'il se joigne à la nouvelle équipe ministérielle pour occuper le portefeuille des Affaires municipales circulent dans les milieux politiques du Québec depuis le 5 juin.

Antérieurement, M. Séguin avait laissé entendre qu'il ne prendrait aucune décision quant à son avenir politique avant d'avoir consulté ses électeurs.

Faisant suite à une déclaration du chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson qui a affirmé qu'il n'avait offert aucun poste au maire de Pointe-Claire, la déclaration de M. Séguin dissipe donc toute équivoque.

On y lit notamment : "Pour dissiper, une fois pour toutes, tout malentendu possible concernant mon allégeance politique future, je désire réitérer une fois de plus qu'aucune invitation ne m'a été faite de la part de l'Union nationale et que je n'ai aucunement l'intention maintenant ou dans l'avenir de me joindre à ce parti ou de devenir un ministre dans un gouvernement de l'Union nationale.

"Je répète ce que j'ai dit précédemment : la population de Robert-Baldwin m'a élu comme libéral-indépendant, et ce statut d'indépendant, j'entends le conserver."

Soulignant que "l'opportunisme politique" n'a jamais été son fort, M. Séguin déclare finalement qu'il ne fera rien pour entraver l'administration de la province, mais qu'il votera plutôt selon l'intérêt du Québec et de son comté.

*Demain, dans*

le magazine de LA PRESSE

*Les structures minées du hockey amateur*

* * *

*L'itinéraire pratique du Vieux Montréal*

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 32 à 35, 38 à 46
Bandes dessinées / 16
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 47
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 6
Finance / 22, 23
Horoscope / 36
Loisirs et récréation / 16
Mots croisés / 33
"Navigation" / 31
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 14, 15
Sciences / 24
Spectacles et concerts / 10 à 12
Sports / 25 à 30
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 48

# Incertitude au sujet de la requête du Québec touchant le Conseil législatif

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Lester Pearson a déclaré aux Communes hier qu'il lui apparait que la requête de l'Assemblée législative au parlement britannique demandant une réduction des pouvoirs du Conseil législatif québecois "baigne maintenant dans l'incertitude."

Le premier ministre, qui répondait à une question de M. Stanley Knowles NPD — Winnipeg — Nord-Centre n'a rien ajouté au sujet de la requête québécoise qui a été adoptée en 1965 par la majorité libérale à l'Assemblée législative du Québec.

La question du député néo-démocrate faisait état de manière implicite du résultat des élections de dimanche au Québec qui ont renversé le gouvernement de M. Jean Lesage, accordant une majorité absolue de sièges au parti d'Union nationale dirigé par M. Daniel Johnson.

La requête de l'Assemblée législative du Québec touchant le Conseil législatif est rendue à Londres depuis plusieurs mois et était accompagné d'un "avis favorable" du gouvernement canadien. Elle demandait aux autorités britanniques d'amender la constitution canadienne de manière à retirer au Conseil législatif de la province son droit de véto sur les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative.

Une fois supprimé ce droit de véto du conseil, l'Assemblée législative devait pouvoir l'abolir de sa propre autorité.

Par ailleurs, on sait que le parti dirigé par M. Daniel Johnson proposait dans son programme électoral d'abolir le Conseil législatif sans recourir à l'autorité du Royaume-Uni de qui relève encore la constitution canadienne.

## La Banque royale du Canada décernera chaque année un prix de $50,000

OTTAWA. (PC) — La Banque royale du Canada a choisi une façon originale de souligner le centenaire de la Confédération canadienne : elle accordera annuellement un prix de $50,000 à la personnalité canadienne qui aura le plus contribué au bien commun de ses compatriotes ou qui aura collaboré d'une façon particulièrement remarquable au bien-être de la population mondiale.

La nouvelle a été annoncée hier par le président de la banque, M. W. Earle McLaughlin. Le prix a été fondé à perpétuité ou, tout au moins, pour aussi longtemps que la Loi des banques permettra semblable initiative.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Banque royale du Canada a dit espérer que ce prix gagnera avec les années le prestige dont dispose déjà le prix Nobel. Il a cependant rappelé que le prix Nobel était sensiblement différent en ce sens qu'il est international et est divisé en cinq catégories.

## *Jamais un parti n'aura disposé dans l'opposition d'hommes politiques d'un tel calibre — Lesage*

**Voici le texte de la déclaration de M. Jean Lesage :**

"Il semble que l'Union nationale comptera 55 députés à l'assemblée législative et les libéraux, 51.

Dans les circonstances, par respect pour nos institutions démocratiques, il me paraît essentiel de permettre le plus rapidement possible à la population d'être administrée par les hommes du parti que la distribution des sièges a favorisé.

Voilà pourquoi j'ai communiqué par téléphone avec M. Daniel Johnson en lui proposant une rencontre au début de la semaine prochaine. Nous pourrons alors déterminer la date et les modalités de la transmission des pouvoirs.

Ma proposition de procéder ainsi a été approuvée par le conseil des ministres, et, à son tour, cette décision a été confirmée par le caucus des députés élus et des députés défaits du parti libéral.

Non seulement la majorité des électeurs, c'est-à-dire ceux qui ont voté pour nous, mais même ceux qui ont voté pour nos adversaires, comptent sur notre vigilance à l'assemblée législative.

J'ignore à quelle date le futur premier ministre convoquera les Chambres, mais la population constatera par notre attitude que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé aux électeurs.

"Jamais l'obstruction systématique, jamais de luttes stériles pour des riens : les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

Elle sera fidèlement suivie par une équipe dont tout le monde, dans tous les partis, reconnaît la valeur exceptionnelle à tous les points de vue.

Jamais un parti, jamais un Etat n'auront disposé dans l'Opposition d'hommes politiques d'un tel calibre. Je suis fier de mes frères d'armes anciens et nouveaux et une telle équipe ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du "patronage" et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit.

Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province, nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

## LA MÉTÉO

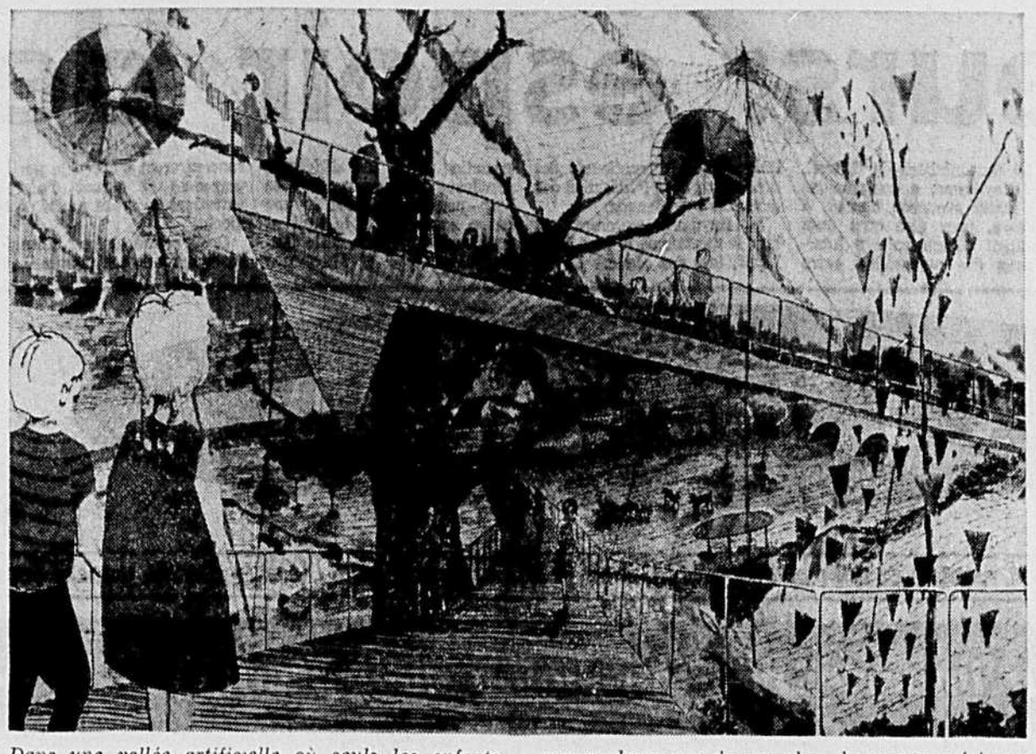
MINIMUM CETTE NUIT: 50
MAXIMUM DEMAIN : 70

**Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est :** averses ou orages dans la matinée; périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal 55 et 65; Ottawa 50 et 65; Sherbrooke 40 et 65.

**Régions de la Mauricie et du lac St-Jean :** ensoleillé et frais. Minimum et maximum à La Tuque 40 et 60; Chicoutimi 32 et 60.

**Régions de Québec et des Laurentides :** averses dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec et Ste-Agathe 45 et 65.

**Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé :** ensoleillé, quelques périodes nuageuses. Minimum et maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 40 et 60; Sept-Iles et Baie-Comeau 32 et 55.



*Dans une vallée artificielle où seuls les enfants pourront pénétrer, tandis que les parents les surveilleront de loin, s'étalera le monde animal représenté par quelques-uns de ses plus charmants spécimens sur la ferme des enfants, un élément du pavillon thématique "l'Homme et l'Agriculture", à l'Expo 67.*

# Une charmante ferme miniature pour les enfants à l'Expo 67

L'un des éléments du pavillon thématique l'homme et l'agriculture, à l'Expo 67, sera une ferme spécialement aménagée pour les enfants, commanditée entièrement par la société Dominion Stores Limited.

Le président de la compagnie, M. Thomas Gunn MacCormack, l'a annoncé hier, à une conférence de presse à laquelle participait aussi M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

La ferme pour les enfants qui s'étendra sur un terrain de 14,000 pieds carrés, sera contenue dans une vallée miniature, entre des collines artificielles, à l'intérieur de l'emplacement du pavillon de l'agriculture, lequel contiendra une dizaine de bâtiments, sur l'île Notre-Dame, à l'extrémité est, non loin du pont Jacques-Cartier.

La ferme comprendra six secteurs, tous à ciel ouvert, où évolueront librement les animaux que l'on rencontre habituellement sur les fermes canadiennes (à l'exception des singes, qui sont toujours obligatoires dans les installations pour enfants).

Tandis que les parents se promèneront autour de cette petite vallée sur un trottoir suivant la crête des collines, les enfants, eux, pourront emprunter un autre trottoir qui pénètre dans la vallée, et qui est réservé à leur usage exclusif. Ils pourront ainsi mieux s'approcher des animaux et les examiner à leur goût, si ce n'est jouer avec eux, les flatter, les cajoler, en toute tranquillité.

En plein centre de la vallée, où il n'y aura ni clôture ni cage, se dressera un arbre supportant un immense filet, formant une grande volière. Les enfants pourront emprunter un trottoir surélevé qui pénétrera à l'intérieur de cette volière.

L'un des éléments de la ferme, du moins dans les projets actuels, consiste en un spectacle d'animaux dressés.

Il s'agit de lapins qui jouent du piano et de poules qui dansent au son de cette "musique", etc.

Hier, au cours de la conférence de presse, le dresseur M. Grant Evans, des entreprises "Animal Behavior", de Hot Springs, Arkansas, a fait une courte démonstration avec deux lapins et deux poules. Le spectacle n'était pas particulièrement impressionnant.

Si bien que le concepteur qui a dressé les plans de la ferme des enfants, M. Luc Raymond, a exprimé l'avis, au cours d'une conversation, que cet élément risque fort d'être éliminé en cours de route.

Cela n'empêche pas que la ferme des enfants sera un endroit charmant qui invitera les enfants comme les adultes à la détente.

Pendant la durée de l'exposition, d'avril à octobre, on remplacera la plupart des animaux à toutes les deux semaines de façon à n'avoir que de très jeunes animaux à présenter aux enfants.

Et c'est Dominion Stores Limited qui va défrayer tout cela, à titre de contribution à l'Expo.



**Des armes indiennes découvertes à Baie-Jolie**

Le directeur du musée de la préhistoire au Centre des études universitaires de Trois-Rivières, M. René Ribes examine en compagnie de son assistant Michel Duval, des pointes de javelins et des lames de coutelas découvertes récemment à Baie-Jolie. Ces armes auraient servi aux Amérindiens durant le deuxième ou le troisième millénaire avant l'ère chrétienne.

## Le cabinet étudie les changements à apporter au BGR et à Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pearson, a nié hier une rumeur voulant que le livre blanc d'un comité ministériel sur la société Radio-Canada recommande le congédiement du président de la compagnie de la couronne, M. J.-Alphonse Ouimet.

On sait cependant que ce rapport recommande une réorganisation complète du réseau de radio-télévision, particulièrement au niveau supérieur de la direction de l'entreprise. M. Pearson a confirmé hier que le document résultant d'une étude de trois mois se trouvait actuellement devant le cabinet.

Le document touche à diverses grandes questions dont la haute direction, l'administration et le financement de Radio-Canada.

Le projet, dit-on, contiendrait plusieurs des recommandations du rapport Fowler sur la radiodiffusion, mais non sa recommandation tant controversée sur le remplacement du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et du conseil d'administration de Radio-Canada par un seul organisme.

Cependant, il est possible qu'on apporte des amendements à la loi sur la radiodiffusion de façon que le président de Radio-Canada soit responsable de la politique d'ensemble de la société, tandis qu'un de ses adjoints, ne faisant pas partie du conseil d'administration, devienne responsable des opérations au jour le jour; ce qui serait un retour à la situation dans laquelle Radio-Canada se trouvait avant 1958.

Actuellement, le président de Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet et son vice-président, M. W. E. S. Briggs, sont membres du conseil d'administration. Auparavant M. Ouimet était directeur général de la société sans être membre du conseil d'administration, tandis que M. Davidson Dunton était président du conseil des gouverneurs de la société d'Etat.

Si on changeait la structure administrative de la société, M. Ouimet cesserait d'être président, mais le gouvernement sera libre de lui renouveler sa confiance ou d'en nommer un autre.

Par ailleurs, le gouvernement serait enclin à modifier le mode de financement de Radio-Canada en lui accordant des subsides pour cinq ans, de façon à permettre à la société de mieux planifier ses investissements de capitaux et ses dépenses d'exploitation à l'avenir. Actuellement, la société reçoit des subsides annuels.

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

mandation du comité de stratégie de son cabinet qu'il n'avait pas été un "fighter" durant la campagne.

"Au lieu d'avoir un rôle de "fighter" comme dans le passé, a-t-il dit, on a décidé que je ne parlerais pas de l'adversaire, que je ne présenterais qu'un bilan de nos réalisations et un aperçu de nos projets.

"Cette stratégie, a dit M. Lesage, a été beaucoup plus difficile que celle que j'avais adoptée en 1960 et 1962 sur les tribunes politiques.

M. Lesage a ajouté qu'à Acton Vale où il avait changé sa stratégie durant la campagne, il s'était senti beaucoup plus à son aise qu'ailleurs, et même à son meilleur.

On se souvient qu'à cet endroit M. Lesage avait violemment critiqué ses adversaires. La plupart des journaux le lui avaient reproché d'ailleurs.

A propos du patronage, M. Lesage a déclaré enfin que si son cabinet et lui-même avaient agi autrement il n'aurait certainement pas perdu autant de comtés ruraux.

Il a ajouté qu'il avait dû livrer de nombreuses batailles au sein du parti pour faire disparaître ce mal et qu'il continuera d'en être ainsi alors qu'il sera dans l'opposition.

"L'année 1960 n'est pas loin dans mon esprit, a dit M. Lesage. J'ai dû livrer de nombreuses batailles au sein de mon cabinet, ou plutôt au sein de mon parti pour tuer le patronage et j'avertis l'Opposition que je continuerai de me battre pour le tuer."

## JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

offert au député indépendant de Robert Baldwin, M. Arthur Séguin, la direction d'un ministère dans son cabinet. "Je ne suis jamais entré en contact avec lui", a dit le nouveau chef du gouvernement.

Le chef de l'Union nationale n'a guère aimé dans le communiqué de M. Lesage l'allusion à sa formidable équipe, "qui ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du patronage et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit."

## DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

avec des déclarations comme celles que fait le NPD qu'on va régler cette grève.

Au ministère du Travail, on est convaincu que le projet de loi a été préparé en collaboration avec les avocats des débardeurs. On a même ajouté — sans toutefois insister — Que M. Lewis, député néo-démocrate avait échangé des appels téléphoniques avec Me Phil Cutler, un des avocats des débardeurs.

On ne manque pas de souligner que le NPD est dans l'erreur quand il prétend que l'augmentation de 80 cents l'heure avait déjà fait l'objet d'une entente entre les parties.

Les armateurs, dit-on, étaient disposés à accorder cette hausse dans une offre dite de "package deal", en échange de la partie patronale voulait obtenir du syndicat certaines concessions sur la réduction du nombre d'hommes par équipe. C'est précisément cette question qui constitue la principale pierre d'achoppement.

Tout semble indiquer qu'indépendamment des pourparlers en cours, le gouvernement instituera une commission d'enquête sur la situation ouvrière, et peut-être même économique, dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

On n'ose pas affirmer catégoriquement que cette enquête s'étendra à l'aspect économique mais on pense, par exemple, à vérifier si les pertes subies par les importateurs et les exportateurs — qui se plaignent notamment de la disparition de diverses marchandises — sont aussi importantes qu'on le dit.

Il est même possible qu'on examine de près l'administration du Conseil des ports nationaux.

Cette mesure serait rendue nécessaire par suite des nombreuses grèves qui ont paralysé les ports du St-Laurent et particulièrement celui de Montréal au cours des dernières années.

# Nouveau directeur de la planification et des politiques de l'ARDA

OTTAWA. — La Commission du service civil vient d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux, jusqu'ici attaché au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, au poste de directeur de la planification et des politiques auprès de l'administration fédérale de l'ARDA.



M. Lemieux

Au BAEQ, à Mont-Joli, M. Lemieux assumait la direction des recherches en écologie et faisait partie du groupe de planificateurs. Sa tâche consistait à coordonner les recherches de quelque 80 économistes, sociologues, ingénieurs et autres spécialistes qui travaillaient à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Bachelier ès arts et diplômé en génie forestier de l'Université Laval, M. Lemieux était entré en 1954 au service forestier du ministère québécois des Terres et Forêts, où il a poursuivi des travaux de recherche en écologie forestière. Le ministère lui avait ensuite permis, de 1962 à 1964, d'entreprendre des études post-universitaires à l'Université du Michigan, études qui l'ont mené à un doctorat à écologie.

En plus d'assumer la direction du programme de recherche de l'ARDA, M. Lemieux sera appelé, dans ses nouvelles fonctions, à diriger et à coordonner plusieurs groupes de spécialistes dont la tâche consiste principalement à établir des normes et à élaborer des politiques et des projets touchant le développement rural.

Il conseillera en outre les directeurs régionaux de l'ARDA sur l'interprétation et la mise en application des directives et des programmes se rapportant à leurs régions ou à certains problèmes particuliers. M. Lemieux assurera, par l'entremise des directeurs régionaux, une liaison étroite avec les universités et les organismes des gouvernements provinciaux chargés du développement en milieu rural.


Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's CREAM SODA
MOUSSE-GENEREUSE

vous ne pouvez pas y perdre!

UN CLIENT SUR 105 GAGNE



TENTEZ VOTRE CHANCE

LA MEILLEURE OFFRE JAMAIS VUE DANS L'HISTOIRE DU COMMERCE

Pour votre propre information, veuillez répondre aux questions suivantes avant de lire davantage : Etes-vous le genre de personne à prendre un risque si voui n'aviez rien à perdre ..... — oui — non

Seriez-vous intéressé à posséder un camp d'été, un cottage, un cabana, etc. ..... — oui — non

CECI N'EST PAS UN CONCOURS OU VOUS AVEZ UNE CHANCE SUR DES MILLE DE GAGNER — UN ACHAT SUR CHAQUE GROUPE DE 105 — ABSOLUMENT GRATUIT.

Si vous êtes quelque peu spéculateur, voici une occasion unique où vous ne pouvez pas perdre — Pourquoi ne pas la tenter ? Vous pourriez facilement gagner

LES CHANCES N'ONT JAMAIS ETE MEILLEURES

SPECIAUX DE LA VENTE

MAISON DE JARDIN RENOMMEE "CABANA"

Endroit fonctionnel et idéal pour le remisage.

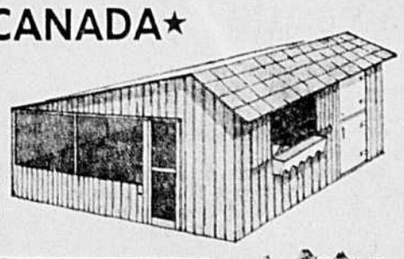


DEPUIS $177.50 — $1.50 par semaine

★PRIMEUR AU CANADA★

"Cabana patio" grillagé

Pour remisage, repas, pour y dormir ou y jouer. (Le cabana à la mode).



EXCLUSIVITE

Cabana avec vue sur le jardin

Utilisations multiples. Modèle combiné très populaire. Enjolivera réellement votre pelouse.



Pensez aux nombreuses utilisations de ces magnifiques cabanas. "Des milliers de clients satisfaits. — Rien ne remplace l'expérience".

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m. y compris le samedi et le dimanche.

6018, CHEMIN COTE-DE-LIESSE

Sortie 28 du boul. Métropolitain (ouest de Décarie). Face au Gaz Naturel du Québec sur la route de Dorval, à côté du Holiday Inn. N.B. : Ne prenez pas la route Transcanadienne.

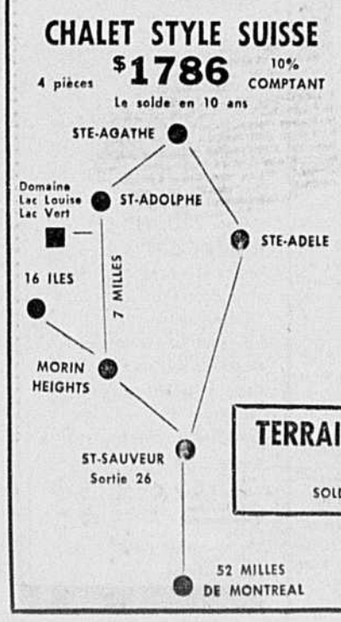
744-5501

Venez voir nos chalets de jardin, cottages, garages et éléments préfabriqués à PRIX SPECIAUX.

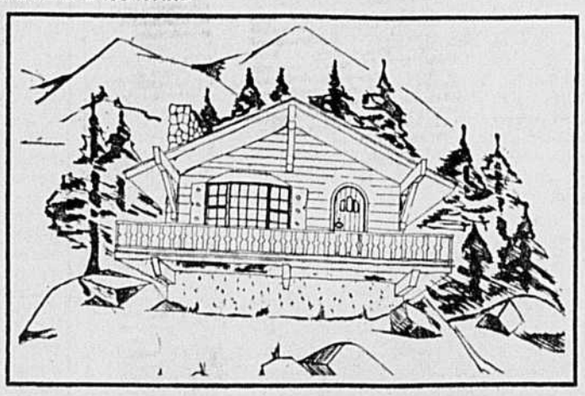
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
AGENTS ET DISTRIBUTEURS DEMANDES POUR L'ONTARIO ET LE QUEBEC
A VICTORIAVILLE, CONSULTEZ J. E. C. GIROUX, 9 RUE GIROUX, TEL. 752-5551-2, SAM. DIM. 752-6371

DOMAINE LAC LOUISE — LAC VERT LACS NATURELS
ST-ADOLPHE-D'HOWARD

CHALET STYLE SUISSE
4 pièces $1786 10% COMPTANT
Le solde en 10 ans




- Tous les services disponibles
- Station de ski (Mont Avalanche)
- Equitation
- Natation
- Chasse
- Tennis
- Pêche



TERRAINS 10,000 pi. car. $500
10% COMPTANT
SOLDE EN 36 MOIS SANS INTERET

REPRESENTANTS SUR LES LIEUX EN PERMANENCE

"ROSS ESTATE"
SUR LE MAGNIFIQUE LAC ST-JOSEPH
J.-L. VERDIER CIE — LAC LOUISE
à ST-ADOLPHE-D'HOWARD
Tél. 331-8752

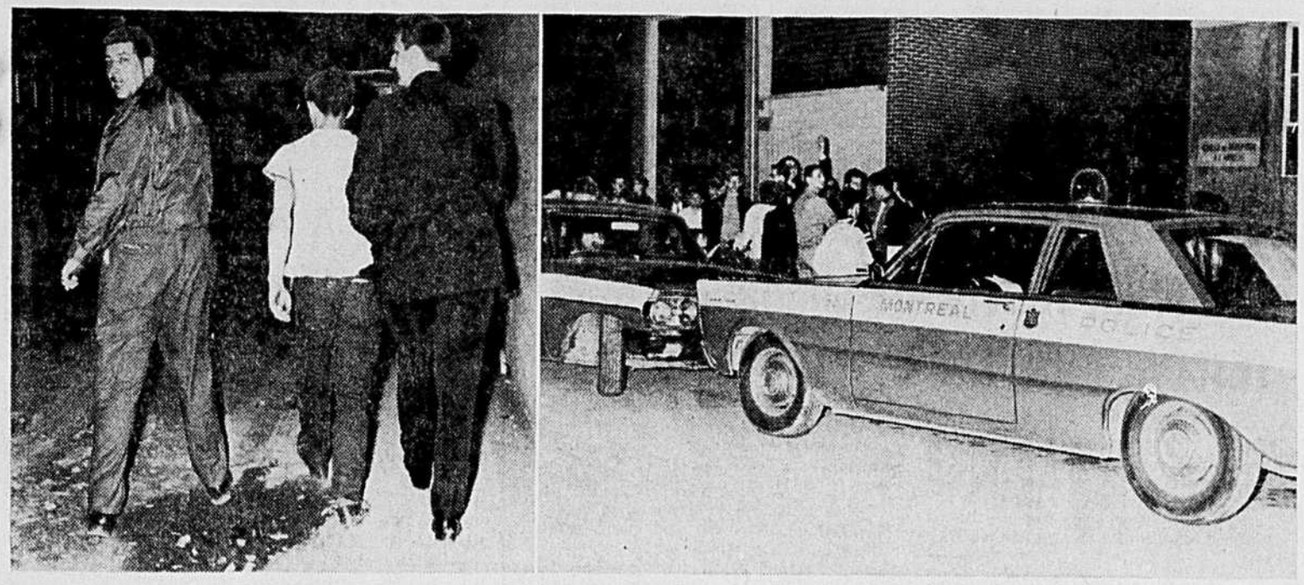
ENCAN PUBLIC DEMAIN
Affaire : A. Masson (failli)
et pour le compte des intéressés
52 TERRAINS A CONSTRUIRE, DESSERVIS, *y compris terrains de choix au bord de l'eau, à Fabreville, Ville de Laval
seront vendus individuellement ou en bloc par
ENCAN PUBLIC
SAMEDI le 11 JUIN 1966, à 1 h. p.m.
à 4108, boul. Ste-Rose Ouest, Fabreville
(2½ milles à l'ouest de la sortie 11 de l'autoroute)
Renseignements complets et détails des conditions de vente peuvent être obtenus en composant 627-3811
BISSELL & BISSELL LTD.
LES PLUS IMPORTANTS ENCANTEURS A MONTREAL

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138





photos LA PRESSE

## Emeute suivie d'une évasion au Centre d'accueil St-Vallier

Quatre des 14 jeunes émeutiers qui se sont évadés, hier soir, du Centre d'accueil St-Vallier ont été repris. On voit ici le premier qui a été ramené au bercail à peine une heure après sa fuite. L'incident a nécessité l'intervention de plusieurs policiers. Dans deux des autos-patrouilles se trouvaient aussi des bergers allemands. Les policiers qui poursuivent toujours les autres fuyards, comptent les ramener au Centre d'accueil d'ici trois ou quatre jours.

# Quatre des 14 jeunes évadés ramenés au bercail

Le Centre d'accueil pour garçons St-Vallier, établi dans l'ancienne résidence des infirmières et religieuses de l'hôpital Sainte-Justine, a connu hier soir la deuxième émeute de son histoire, alors que 14 jeunes ont maîtrisé un garde et sont parvenus à s'évader par une fenêtre du cinquième étage.

En fin de soirée, quatre avaient été retrouvés. La police municipale compte ramener les autres au centre d'ici trois ou quatre jours.

Ce centre, qui recueille temporairement les jeunes délinquants avant qu'ils ne soient dirigés vers Boscoville ou le Mont Saint-Antoine, abrite présentement 241 jeunes.

L'émeute d'hier, la deuxième dans l'histoire du centre — la première ayant eu lieu il y a cinq ans alors que le centre était logé rue St-Denis — a éclaté au cinquième étage.

Une bande de jeunes de 16 à 18 ans, a d'abord maîtrisé un gardien qui possédait les clés ; mais ce fut en vain car son trousseau ne comprenait pas la clé de la porte qu'ils voulaient emprunter pour fuir.

Les émeutiers ont alors fait voler une fenêtre en éclats pour s'engager dans l'escalier de secours, après avoir brisé un calorifère, ce qui a provoqué l'inondation du plancher.

Le coup a été fait, si l'on peut dire, dans l'ordre. Personne n'a été blessé et le gardien maîtrisé n'a pas été malmené.

Le directeur du centre, M. Edouard Gladu, a souligné, hier soir, que cet incident était le résultat de la pénurie de maisons d'accueil dont souffre la province.

Il a précisé que normalement les jeunes ne devraient pas passer plus d'un mois ou un mois et demi au centre Saint-Vallier alors que présentement certains y sont depuis trois ou quatre mois.

Mais, a noté M. Gladu, il est difficile de trouver où les loger. Boscoville et le Mont Saint-Antoine, sont toujours remplis à capacité.

Quant aux jeunes de 13 ans et moins qui sont actuellement hébergés au deuxième étage du centre de la rue St-Vallier, il est difficile de leur trouver des foyers nourriciers.

A ce sujet, M. Gladu rappelle que les plans sont prêts en vue de l'ouverture d'une série de centres dans plusieurs villes de la province où pourront être reçus les "cas de protection".

# La grève des débardeurs touche les grands magasins de Montréal

par Pierre PERRAULT
et Gilles RACINE

S'il faut en croire les résultats d'une rapide enquête menée hier auprès de certaines entreprises commerciales et industrielles de Montréal, les effets économiques actuels de la grève des débardeurs sont passablement différents d'une firme à l'autre.

C'est ainsi que certains rayons des grands établissements de la rue Ste-Catherine commencent à ressentir les conséquences de l'arrêt de travail des débardeurs, en ce sens que plusieurs articles sont de plus en plus difficiles à obtenir, notamment la verrerie, la vaisselle de porcelaine, les menus articles servant de cadeaux.

Par contre, d'autres maisons qui se spécialisent dans la joaillerie et la bijouterie ont avoué n'avoir subi aucun préjudice sérieux à cause, surtout, du fait que les stocks dont ils ont besoin leur sont parvenus avant la grève ou atteindront Montréal dans quelques semaines seulement.

Le porte-parole d'un autre établissement montréalais d'importance a soutenu n'avoir pas connu d'ennuis importants jusqu'à maintenant pour la simple raison que leurs marchandises qui se trouvent paralysées dans le port de la métropole sont en grande partie des jouets importés en vue de la prochaine période des Fêtes.

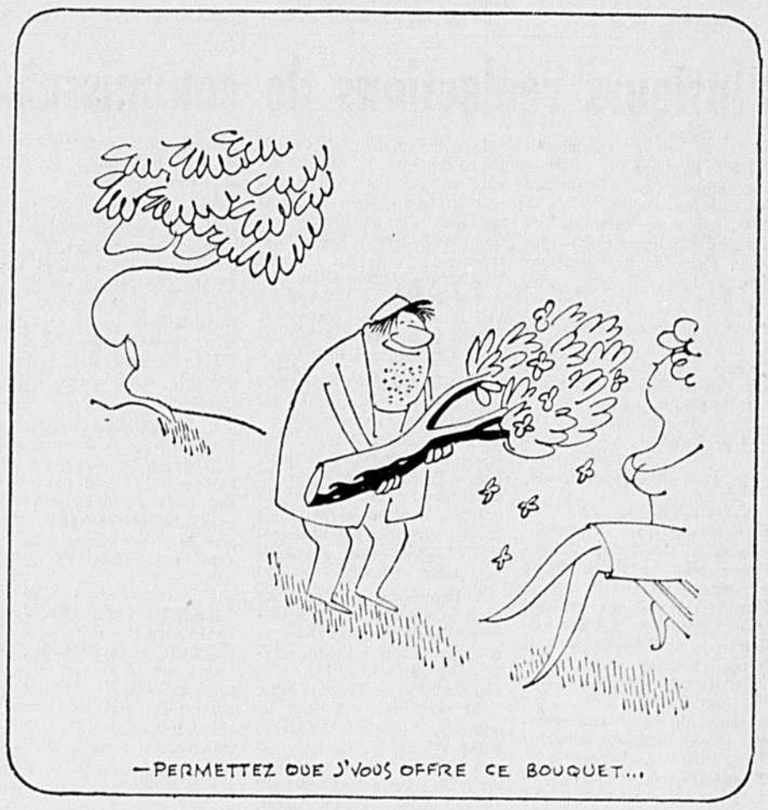
La principale source d'inquiétude des grands établissements, ce sont les pertes qu'ils devront possiblement assumer lorsque l'arrêt de travail prendra fin. On craint notamment le bris de la verrerie et de la vaisselle de porcelaine de même que certains dommages aux stocks vestimentaires étant donné que la manipulation des marchandises devra s'effectuer le plus rapidement possible pour satisfaire les voeux de tous ceux qui réclameront leurs marchandises au port de Montréal.

Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux ont connu eux aussi une certaine désorganisation à la suite de la grève, mais cette désorganisation ne concerne que les horaires des trains de marchandises qui sont constamment bouleversés à la suite de l'accroissement imprévu du traffic ferroviaire.

Un porte-parole du Pacifique Canadien a déclaré que le service maritime de cette compagnie accuse un déficit quotidien de l'ordre de $15,000. Ce déficit est dû à l'arrêt de travail des débardeurs du Québec mais aussi à la grève des marins britanniques. Etant donné que son service maritime relie surtout Liverpool à Montréal, le Pacifique Canadien se voit dans l'obligation de noliser des aéronefs pour transporter ses passagers. Par contre, cette entreprise parvient à atténuer son déficit global par l'accroissement de ses opérations ferroviaires.

De leur côté, les Chemins de fers nationaux affirment que non seulement leur traffic ferroviaire se trouve accru par suite de la grève mais que celle-ci leur permet en quelque sorte de devancer les livraisons de blé venant des Prairies. Ce blé doit être ensuite placé à bord des navires soviétiques, chinois ou autres.

La seule difficulté que rencontrent les Chemins de fer nationaux est due à l'immobilisation de plusieurs centaines de wagons dans le port de Montréal à la suite du refus de certains expéditeurs d'envoyer leurs marchandises par chemin de fer ou de payer pour le voyage de retour des wagons vides.




# Les parents des étudiants réclament la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques

par Yves Leclerc

La Fédération des parents des étudiants du classique (FAPECCQ) a réclamé la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques, et a demandé au gouvernement d'adopter au plus tôt le bill 35, un projet de loi déposé devant l'Assemblée législative avant les élections.

Au cours d'une conférence de presse hier midi, le président de FAPECCQ, M. Jean-Paul Dufort, a aussi prié les autorités provinciales de préciser leur position en ce qui concerne les collèges classiques. "La présente situation, a-t-il précisé, prive une partie importante de la population de toutes les classes sociales, soit les parents de quelque 49,000 enfants, des bénéfices de la gratuité scolaire."

D'après FAPECCQ, les collèges devraient d'ailleurs recevoir des subventions couvrant tous leurs frais même s'ils décident de ne pas se prévaloir des dispositions du bill 35, qui prévoit qu'un collège peut s'associer à une commission scolaire régionale à condition d'accepter une collaboration sur tous les plans : administration, pédagogie et finances.

Ceci correspond d'ailleurs à l'idée du rapport Parent, qui recommande que les institutions privées soient subventionnées en autant qu'elles participent au plan général de l'enseignement.

**Irrégularités et fonctionnaires**

Le trésorier de la Fédération, M. Fernand Daoust, a fait remarquer que la gratuité complète pourrait faire disparaître certaines "irrégularités" apparemment causées par le manque de précisions dans les rapports entre les secteurs public et privé. Il a cité le cas d'une régionale qui aurait reçu plus de $500 par étudiant et qui n'aurait remis au collège classique fréquenté par une partie de ces étudiants qu'une somme de $200 par élève.

Les dirigeants de FAPECCQ se sont montrés assez réservés sur la question de l'"équipe de technocrates" du ministère de l'Education. Ils estiment que plusieurs d'entre eux sont des hommes de valeur qui doivent continuer leur travail, mais soulignent qu'ils ne sont pas prêts à se porter garants de toute l'équipe.

D'autre part, la Fédération demande que la question des collèges classiques sont considérée comme une priorité, surtout à cause du fait que l'on est déjà à poser les bases du pré-universitaire public.

"FAPECCQ est convaincue que la présence des collèges classiques diffusant un enseignement répondant aux exigences de notre époque est nécessaire. Que cette présence non seulement doit être reconnue, mais qu'une législation devrait en définir clairement le rôle."

**Facultés des arts et confessionnalité**

Reprenant une suggestion contenue dans un mémoire de FAGECCQ, la fédération des étudiants du classique, les parents demandent "que le ministère de l'Education prenne assez prochainement des mesures pour que les trois facultés des Arts régissant l'enseignement à compter du secondaire soient muées en un seul organisme relié au ministère et formé de personnes dont la compétence dans l'enseignement est publiquement reconnue."

FAPECCQ souhaite aussi que cet organisme ait l'autorité pour accréditer toute organisation qui voudrait dispenser un enseignement dans quelque discipline que ce soit, et que les maisons ainsi accréditées soient obligées d'indiquer leurs normes dans leur publicité si elles veulent bénéficier des deniers publics.

"Pour ce qui est de la confessionnalité, tout en reconnaissant que le secteur privé peut sûrement contrôler plus facilement cette question que le secteur public, la Fédération se demande si les changements proposés offrent toutes les garanties nécessaires au maintien de la confessionnalité dans les secteurs où les parents le désirent."

"Même s'ils admettent assez volontiers le droit des minorités dans ce domaine, les parents des étudiants du classique semblent se demander quel effet pourrait avoir l'établissement d'un secteur neutre dans l'Education.

Enfin, ils émettent le voeu que les parents d'élèves soient appelés à collaborer de plus en plus à la mise au point du système scolaire pour les préparer de plus en plus à jouer le rôle selon toute apparence très important qu'on leur réserve dans l'avenir dans les organismes de l'éducation.

## Dès la formation des ministères les agents de la PP demanderont l'arbitrage

L'ancien agent Arthur Vachon a passé une partie de la matinée au quartier-général de la PP, rue McGill.

On sait que le 6 avril dernier, il a été rayé des cadres pour "insubordination et indiscrétion".

On sait également qu'il est le président de l'Association des policiers provinciaux, qui a menacé de déclencher une grève quelques jours avant la date de l'élection si le gouvernement ne lui accordait pas la reconnaissance syndicale.

Interrogé sur les projets immédiats de son Association, l'ancien policier a répondu qu'il attendait la formation des ministères :

"Puis nous réclamerons la création d'un tribunal d'arbitrage auquel nous aurons une gerbe de cas de caractère disciplinaire à soumettre. D'ici là nous attendrons patiemment les événements."

M. Vachon reçoit un salaire de l'Association à titre de président et de conseiller technique.

## Faits divers

### Peine de 3 ans à un cambrioleur

Déclaré sain d'esprit par les aliénistes de Bordeaux, un jeune résidant de Lachine, Raymond Beliveau, 22 ans, a été condamné à trois années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Emile Trottier.

Le prévenu avait dérobé pour quelque $10,000 d'articles divers au cours de ses déprédations

### Corps repêché dans la Voie maritime

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — On a repêché dans la Voie maritime, hier après-midi, le corps de M. Victor Reid, âgé de 48 ans, de St-Louis-de-Gonza comté de Beauharnois.

Ce cultivateur, père de trois enfants, était disparu de chez lui mardi matin. Son automobile avait été retrouvée peu de temps après, à l'entrée "est" du pont qui surplombe la Voie maritime, entre St-Louis-de-Gonzague et St-Timothée.

Mandé sur les lieux, le chien Rebel de la PP a conduit les chercheurs sur le pont et il a posé ses pattes sur le parapet à un point précis. Le scaphandre Paul Daoust, de Valleyfield, a été invité à fouiller le lit du canal, sous le lieu indiqué par le chien, et il a trouvé le corps de M. Reid reposant dans 45 pied d'eau.

Le Dr Gaétan Gauthier, de Valleyfield, présidera l'enquête du coroner.

### Hold-up de $35 dans une église

QUEBEC. (PCf) — Un vol à main armée pour le moins inusité a été commis hier midi à Québec, où un homme d'une cinquantaine d'années qui priait dans l'église Notre-Dame-de-la-Paix s'est fait enlever sont porte-monnaie par un inconnu.

M. Pierre Lussier, de Québec, était agenouillé quand un individu lui a braqué une arme dans le dos et a réclamé son porte-monnaie.

## La Fédération des commissions scolaires accepte le syndicalisme des religieux

La Fédération des commissions scolaires catholiques demande à ses membres de ne plus s'opposer à la demande d'accréditation syndicale des membres de communautés religieuses. A la suite d'une étude faite par son service juridique, la FCSC constate que les religieux et religieuses peuvent faire partie d'un syndicat de laïques aussi bien que d'une association uniquement de religieux.

Elle signale cependant qu'il sera possible "en raison de circonstances bien spéciales" d'obtenir de la Commission des relations du travail que les membres de congrégations fassent partie d'une unité syndicale distincte de celles des enseignants. "Il faudra cependant que celle unité distincte prouve des intérêts bien distincts, ce qui n'est pas facile", ajoute-t-elle.

Deux causes-types ont déjà été portées devant la CRT, une portant sur des religieux qui signaient individuellement leurs contrats avec les commissions scolaires, l'autre sur des contrats signés par la communauté religieuse elle-même. Dans les deux cas, la CRT a décidé que les enseignants clercs étaient de simples salariés au sens de la loi.

La FCSC rappelle en terminant qu'elle a conclu une entente avec les associations provinciales d'enseignants religieux, entente qui prévoit la parité des salaires entre clercs et laïques, moins de 10 p. 100 du salaire brut comme fonds local à l'Education dans les cas de religieux. Cette retenue équivaut aux impôts payés par les laïques mais dont les clercs sont exemptés.

## Voie maritime : le sénateur McKenzie nommé médiateur

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement fédéral a chargé le sénateur Norman A. McKenzie de jouer le rôle de médiateur dans le conflit qui menace de provoquer la fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent le 17 juin prochain.

La nomination du sénateur McKenzie, âgé de 72 ans et ancien président de l'Université de Colombie-Britannique, a été annoncée aux Communes jeudi par le ministre du Travail, M. John R. Nicholson.

La Fraternité canadienne des employés des chemins de fer, de transport et autres employés menace de déclencher une grève de 1,200 employés du secteur canadien de la Voie maritime du St-Laurent à midi le 17 juin.

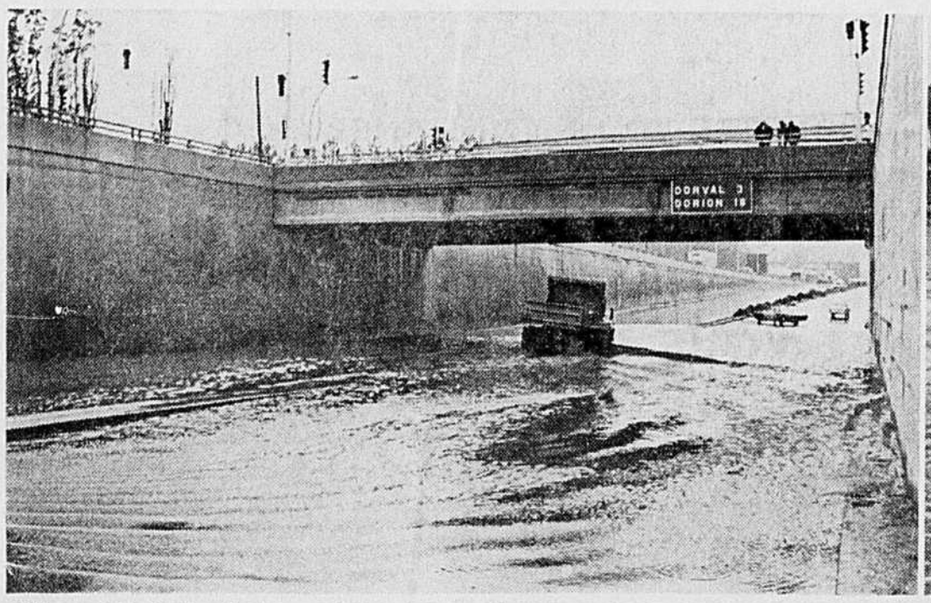
Le gouvernement avait invité le sénateur McKenzie, nommé au Sénat cette année par le premier ministre Pearson, à agir comme médiateur dans ce conflit et il a accepté.



Le sénateur Norman A. McKenzie

Un SUCCULENT DESSERT d'été
shortcake aux fraises
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
SPECIAL DE CETTE SEMAINE
Rég. 79¢ 69¢ ch.
En vente à la boulangerie Richstone RBI de votre voisinage

Panier à CORRESPONDANCE
Fabrication Rubbermaid
Pouvant être superposé à volonté. Ouverture facile d'accès. Pattes de caoutchouc protégeant votre bureau. Couleurs attrayantes : gris pâle, beige, vert pâle.
Format lettre REG. $2.65 SPECIAL $2.19
Format légal REG. $3.30 SPECIAL $2.49
F. Pilon Inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Décarie, 748-7961



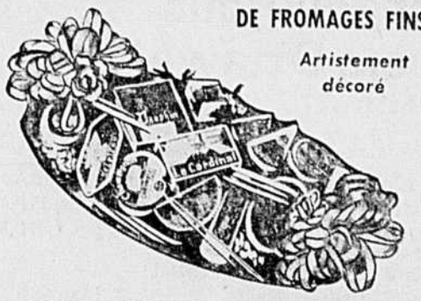



(Photos Michel Gravel, LA PRESSE)

## S'il avait fait plus froid ... Montréal aurait reçu près de 30 pouces de neige !

Heureusement que nous sommes en été car nous aurions près de 2 pieds et demi de neige à pelleter si les trois pouces de pluie tombés depuis la nuit dernière s'étaient changés en neige. Il en a tombée tellement que plusieurs tunnels ont été inondés dans la région métropolitaine. Cette photo nous laisse voir celui de la route 2-17, en face de la Northern Electric, à Lachine. Un policier de la PP a été contraint de diriger la circulation vers d'autres rues. La chaussée étant très glissante, les corps de police ont enregistré un nombre considérable d'accrochages entre 7 et 10 h., ce matin. Un de ces accidents est survenu sur le boulevard Métropolitain, près du centre Rockland. Les employés du service de l'aqueduc de Montréal ont eu fort à faire afin de répondre aux appels au sujet d'inondations, dans tous les secteurs de la ville. Au tunnel Wellington en direction de Verdun, toute circulation a été interrompue durant plusieurs heures afin de permettre aux employés de pomper l'eau qui bloquait le passage aux automobilistes.

Voulez-vous faire un cadeau prestigieux ?
Donnez un JOLI "PLATEAU"
DE FROMAGES FINS
Artistement décoré



VOILA QUELQUES FROMAGES FINS
Tilsit — Cheshire — Samsoe — Cantal — Gorgonzola — St-Paulin — Gouda — Edam — Danois bleu — Havarti — Tome de Savoie — Fromage fumé — Albo — Munster — Gruyère — Stilton — Maigrelait — Mazarella — Esrom — Emmental — Caerphilly — Wenslydale — Brie — Gloucester — Boursault — Pont-l'Evêque — Petit Suisse — Révérend — Les Avaris — Lait de chèvre — Camembert — Caprice des Dieux, etc., etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
Coin rue Drummond — Montréal

# Modernisation de la circulation et du stationnement à St-Laurent

par Richard Bastien

Si le conseil municipal l'approuve, la ville de St-Laurent mettra immédiatement en oeuvre un vaste programme, préconisé par un comité d'étude, en vue de moderniser son réseau de circulation et de régler le problème du stationnement.

Le premier but envisagé est celui d'assurer, autant que possible, la sécurité publique à son maximum.

Le projet a été rendu public au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, par M. Gérard Beaulac, conseiller municipal et président du comité d'étude pour la circulation et le stationnement.

Le comité a été formé il y a huit mois en vue de proposer des recommandations qui permettront à St-Laurent de moderniser la circulation et le stationnement.

La ville de St-Laurent couvre une superficie de 11,500 acres et compte une population de 58,000 habitants.

Le projet, qui est le résultat d'une étude approfondie, représente des dépenses de l'ordre de $130,000.

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui assistait à la conférence de presse, a laissé entendre qu'il espère que le conseil municipal accordera au projet "un intérêt prioritaire".

Le rapport du comité d'étude souligne que "les problèmes de St-Laurent, dans les domaines du stationnement et de la circulation, n'ont pas le caractère d'acuité qui est le lot des métropoles. Si St-Laurent n'a pas de problèmes majeurs dans le domaine du stationnement et de la circulation, il n'en demeure pas moins que pour le contribuable, le commerçant, le consommateur ou le simple piéton qui ont des difficultés, soit pour stationner leur auto, circuler à l'aise dans une rue, ou simplement traverser un carrefour, ces difficultés, toutes banales, deviennent souvent des problèmes". C'est en vue d'apporter des solutions d'ensemble au plus grand nombre de ces problèmes que le comité d'étude a formulé des recommandations.

Au chapitre du stationnement, le rapport recommande notamment l'instauration d'un mode de "stationnement subventionné" qui permettrait de favoriser à la fois les marchands locaux et leurs clients. Ce nouveau mode de stationnement, mentionne-t-on dans le rapport, est aujourd'hui très populaire aux Etats-Unis et dans certaines villes canadiennes.

En vertu de ce système, auquel les marchands seraient libres d'adhérer, le client peut profiter, moyennant certaines conditions, d'une période de stationnement payée par le marchand auquel il a affaire. Son billet de stationnement est estampillé par le marchand qui rembourse subséquemment à la ville le montant des périodes de stationnement qu'il a autorisées.

Pour ce qui est de la réglementation on propose aussi dans le rapport, que les règlements soient revisés en entier de manière à les rendre plus conformes aux techniques nouvelles de circulation et de stationnement. Cette revision des règlements devrait tenir compte de certains aspects nouveaux présentés par les problèmes de la circulation moderne, tels que l'éclaboussement des piétons ou le contrôle de la vitesse par le système de radar. Dans son rapport, le comité préconise également la création d'une nouvelle section de la circulation et du stationnement au sein du Service de la police de St-Laurent.

# Pendant toute la durée de l'Expo, le restaurant Hélène-de-Champlain sera réservé à M. Dupuy et à ses invités

par Raymond GRENIER

Pour recevoir dignement les gens de qualité, l'an prochain, à défaut du petit palais qu'elle avait rêvé de construire à l'extrémité de la jetée Mackay et pour lequel elle n'a pas trouvé de commanditaires d'assez bonne volonté, l'Expo a trouvé une solution dont on peut déjà admirer l'élégance.

C'est le restaurant Hélène-de-Champlain, au beau milieu de l'île Ste-Hélène et de l'Exposition tout entière, qui sera, durant les six mois de l'événement, la "regia" exclusive de la Compagnie de l'Expo, l'endroit charmant où S. Exc. le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, mettra les petits plats dans les grands pour accueillir les chefs d'Etat étrangers et autres personnalités distinguées qui nous honoreront de leur visite.

Un accord entre la ville de Montréal et la Compagnie de l'Expo a été conclu en ce sens.

De se priver de la sorte d'un lieu de réception qui fait l'envie des autres villes canadiennes, cela a dû attrister le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Mais il n'est pas le seul Montréalais qui regrettera de ne pouvoir, durant cette période, se rendre à ce célèbre et raisonnable restaurant municipal de l'île Ste-Hélène.

Rappelons, pour les malheureux qui l'ignoreraient encore, que le restaurant Hélène-de-Champlain est non seulement extrêmement recommandable pour sa bonne chère mais également pour sa cave où abondent de merveilleux vins qu'on ne trouve généralement nulle part ailleurs. Il y a des personnes à l'emploi de la ville de Montréal qui sont spécialement chargées du soin délicat de cet approvisionnement. Elles s'acquittent de cette tâche d'une façon qui plonge les clients dans un juste ravissement.

Il doit y avoir à la haute direction de la Compagnie de l'Expo des gens que guident de sûrs instincts. Il y a déjà longtemps qu'ils ont adopté cet endroit pour recevoir par intérêt les gens de qualité (V.I.P.) qui viennent par utilité. Il est capital, comme on sait, de joindre l'utile à l'agréable : "Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci" (Horace, A.P. 343).

Envisage-t-on, à la Compagnie de l'Expo, un radical traitement Bogomoletz pour l'intérieur du restaurant, une opération esthétique pour son grand hall chevronné et ses salons voisins ?

L'architecte en chef de l'Expo, M. Edouard Fiset, nous a déclaré, hier, que les plans d'aménagement intérieur, qui doivent se faire avec l'approbation de la ville de Montréal, ne sont pas encore arrêtés.

A la ville de Montréal, on nous a parlé de "nettoyage" et de "peinture" ...

Au fait, cette brave Hélène-de-Champlain a quelque chose de ce que l'anglais qualifierait de "drab" un peu, avec son registre de tonalités brunâtres. Sans compromettre un caractère "historique" qui ne remonte guère qu'aux années de la grande crise économique des années 30 d'avant-guerre, quelques taches vives judicieusement placées pourraient ajouter aux charmes architecturaux du restaurant une luxueuse chaleur digne des grands crus de sa cave.

# Plusieurs réélections de commissaires d'écoles

Les élections des commissaires à la direction des commissions scolaires dans le Québec se dérouleront lundi, le 13. Déjà, plusieurs commissaires ont bénéficié d'une élection ou d'une réélection par acclamation.

A **Joliette,** M. Richard Piché, candidat au siège numéro deux, s'est désisté en faveur de M. Antonio Montambault, le faisant réélire pour un autre mandat. De même au siège numéro sept, M. Luc Bordeaul est élu par acclamation. Le commissaire sortant, M. Rosaire Racette, s'est retiré en sa faveur.

A **Trois-Rivières,** la votation se déroulera dans 75 bureaux de scrutin, répartis dans vingt-et-une écoles de la ville. 19,733 personnes pourront exercer leur droit de suffrage ; en 1964, on en comptait 6,920. Encore en Mauricie, à **Shawinigan,** MM. Paul-G. Telmesse, Paul Isabelle et Georges-Etienne Giroux se feront la lutte lundi ; par ailleurs, M. Pierre Deschênes, élu par acclamation, remplace M. Fernand-D. Lavergne. A **Shawinigan-sud,** les opposants au siège numéro un sont MM. Bruno Sigmen et Marcel-C. Houle ; tandis qu'au siège numéro quatre, ce sont MM. Lionel Mallette et Robert Lamothe. A **Grand'Mère,** M. Claude Crête est réélu pour un quatrième mandat.

Quant au **Cap-de-la-Madeleine,** M. Jules Cayer est réélu commissaire, pour un deuxième mandat. Il joue également le rôle de commissaire-délégué à la commission des Vieilles-Forges. Les autres membres de la commission madelinoise sont MM. Henri Rocheleau, Omer Gratton, Paul Larivière et Richard Rochefort. Pendant ce temps à **Trois-Rivières-ouest,** M. Roland Lemieux succède à M. Rosario Boileau, démissionnaire.

A **Saint-Jérôme** cependant, il n'y aura pas d'élections. Les deux commissaires sortant, MM. Ronald Piché et Marc Fortin, reprennent leurs postes, l'un pour un quatrième mandat, l'autre pour un deuxième. Signalons que M. Fortin avait l'automne dernier remplacé le commissaire Roger Poirier, qui venait d'accepter un emploi à la régionale Dollard-des-Ormeaux.

En ce qui concerne la ville de **Salaberry-de-Valleyfield,** les commissaires sortants, Armand Miron et Gérard Saint-Onge, reprennent leurs postes par voie d'acclamation. A **Grand-Ile** en banlieue, M. Albert Cardinal est aussi élu par acclamation, tout comme les commissaires Florian Beaudry et Goaston Leduc à **Saint-Timothée,** ainsi que MM. Georges Bouchard et Aurélien Gauthier à **Beauharnois,** qui succèdent l'un à M. Jacques Bouchard, l'autre au président démissionnaire Charles-René Gagnon.

Dans le comté de Soulanges, le Dr Simon Carrière et M. Florent Besner sont réélus commissaires à **Saint-Clet** ; M. Tancrède Gauthier est réélu et M. Robert Paiement est élu, par le désistement de M. Raoul Bourbonnais, à **St-Polycarpe.** Dans le même temps à **Saint-Zotique,** MM. Lucien Pilon et Lionel Léger sont réélus.

A **Huntingdon,** sur la rive opposée, des élections se dérouleront lundi au siège numéro quatre. M. Raoul David, commissaire sortant, et Mme Daniel Galipeau se feront la lutte. 2,190 personnes ont droit de suffrage. Toutefois, au siège numéro trois, M. Georges Lazure est élu par acclamation, en remplacement du président Gérald Crête. A **Saint-Anicet,** M. Claude Trépanier est réélu, tandis que M. Bernard Leduc remplace M. Yves Trépanier. Par ailleurs, à **Sainte-Barbe,** M. Ernest Beaudry remplace M. Roland Poirier.

Dans le secteur de Saint-Jean, le seul commissaire à terminer son mandat, M. Artur Viau est réélu à **Saint-Luc.** M. Maurice Trahan assume un cinquième mandat consécutif à **Saint-Paul-Ile-aux-Noix ;** tandis qu'à **Saint-Valentin,** M. Réal Ethier succède à M. Bruno Quesnel, commissaire démissionnaire.

A **Saint-Blaise,** M. Maurice Boulé accepte la succession de M. Georges Beaudin qui a préféré se retirer du commissariat scolaire ; dans le même sens, à **Saint-Grégoire,** M. Georges Tétreault succède à M. Henri-Lucien Lanciault.

A la commission de **Sainte-Anne-de-Sabrevois,** MM. Jean-Paul Berteau, délégué à la régionale Honoré-Mercier, et Sylvio Bouthillier ont reçu un troisième mandat. **Lacadie** a aussi réélu ses deux commissaires sortant, MM. Léo Martin et Jacques Brault, qui tous deux assument un deuxième mandat. Pendant ce temps à **Saint-Jacques-le-Mineur,** les commissaires sortant, MM. Paul-Emile Derome et Denis Legrand, reprennent leurs postes.

Dans le secteur d'Iberville, les contribuables de **Saint-Athanase** auront des élections lundi, dans le domaine scolaire. Ils auront à se choisir deux représentants à la nouvelle commission d'Iberville, depuis la fusion des deux groupes. Par ailleurs, le Dr Jean-Guy Lalanne est réélu par acclamation, alors que M. Marcel Chouinard est élu en remplacement de M. Gérard Gauthier. Aux élections lundi, aux deux sièges, quatre candidats s'opposeront, MM. Antoine Bérard, Jean-Claude Pilon, Jeanneau Brosseau et Roma Thibault.

De même à **Napierville,** les propriétaires et leur épouse pourront se prévaloir de leur droit de suffrage. Le commissaire sortant, M. Roger Lamoureux, et M. Florian Vallée se feront la lutte.

A **Saint-Jean** aussi, les électeurs sont appelés à se choisir un commissaire au siège numéro sept. M. Louis-Philippe Hébert fera la lutte au commissaire sortant, M. Gustave Signori. Toutefois, le commissaire Gérald Cloutier a été réélu par acclamation.

# Un front des chefs d'entreprises au Québec

SAINT-JEAN (R. P.) — "Il serait aux chefs d'entreprises opportun de se donner une structure et une voix unifiée, de manière à manifester une présence positive", déclare le président de l'Association des hommes d'affaires de la rive-sud. M. Edmour-J. Harvey s'adressait aux membres de l'organisme.

Pour expliquer davantage sa pensée, M. Harvey a noté que les hommes politiques, les employés, les fonctionnaires, les agriculteurs, les étudiants même disposent de groupements unifiés, "qui leur permettent, au besoin, d'influencer l'évolution de la société québécoise".

Les chefs d'entreprises, a continué le président Harvey, participent à la vie économique du pays. Comme tels, ils peuvent et ils doivent contribuer à l'avancement de la société, lui apporter les fruits de leur sagesse, de leur expérience et de l'efficacité de leur travail. Selon le conférencier, les chefs d'entreprises s'affilient à plus de six cents groupements professionnels ou clubs sociaux dans le Québec.

Un renouvellement s'impose dans les structures culturelles, sociales et économiques, pour assurer à notre Etat moderne l'adaptation à l'évolution de la technique et des besoins. Les chefs d'entreprises doivent y contribuer.

L'Association des hommes d'affaires de la rive-sud compte maintenant une centaine de membres. Elle deviendra peut-être une association interprofessionnelle, souligne M. Harvey, surtout si l'on s'en tient à l'enthousiasme des membres, dès leur première assemblée générale.

## Agrandissement d'une filature à Grand'Mère

GRAND'MERE. (F. G.) — Dans le but d'accroître sa production de 25 pour cent, la compagnie Wabasso Cotton a décidé l'agrandissement d'une filature, à Grand-Mère, dans le secteur de Trois-Rivières. Un permis municipal au montant de $150,000 a été accordé en vue de cette réalisation.

## Des paroissiens rejettent les plans d'une église

SAINT-JEROME (C.B.) — Les membres de la nouvelle paroisse Saint-Pierre, à Saint-Jérôme, ont refusé les plans de construction de leur église parce que le coût en aurait été plus élevé que prévu. Les paroissiens ont réclamé qu'on établisse d'autres devis.

Le gouvernement thaïlandais a demandé officiellement au secrétaire-général de l'ONU d'envoyer son représentant personnel à la frontière thaïlando-cambodgienne. Le gouvernement thaïlande accuse le gouvernement cambodgien d'activités provocatrices contre la Thaïlande, et le prince Norodom Sihanouk de "collusion avec les maîtres communistes d'Asie", qui, selon la requête, attendent l'occasion de provoquer une diversion à "leur position difficile au Sud-Vietnam".


Deux oeufs sur le plat... Ou bien jus d'orange et vodka ?

Le Panorama est un restaurant unique à Montréal. Du haut du 21ème étage, vous y admirerez le spectacle de la métropole à vos pieds; vous apprécierez son service complet, du petit déjeuner au dernier verre de la soirée.

Venez donc déguster vos oeufs sur le plat à la lumière du matin, ou commencer la soirée en beauté, avec jus d'orange et vodka.

De 7 à 10, on sert le petit déjeuner; à compter de 11 heures, l'apéritif; le thé de 3 à 5, puis le cocktail; de 8 heures à 1 heure du matin, dîner, musique et danse. Le dimanche, de 5 à 10 h. p.m., nous tenons buffet. Pas de frais de couvert; minimum de $2.50, le samedi soir seulement.



Le Panorama
au REINE ELIZABETH
Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada

un, deux, trois
fameux trains à voitures-dôme chaque jour vers Ottawa!

| | DÉPART DE MONTRÉAL | ARRIVÉE À OTTAWA |
|---|---|---|
| No 233 (Le Rideau) | 7h.05 A.M. | 9h.20 A.M. |
| No 1 (Le Canadien) | 1h.30 P.M. | 3h.35 P.M. |
| No 235* | 4h.00 P.M. | 6h.30 P.M. |

*(Autorail—le samedi)

| SERVICE RAPIDE D'AUTORAIL: | | |
|---|---|---|
| No 131 (tous les jours) | 8h.30 A.M. | 11h.35 A.M. |
| No 137 (sam. seulement) | 12h.05 P.M. | 2h.50 P.M. |
| No 133 (tous les jours) | 4h.45 P.M. | 7h.50 P.M. |

Départs et arrivées à l'heure normale de l'est.

MONTRÉAL - OTTAWA $3.40
VENDREDI et DIMANCHE $3.90 (billet simple)
(SIÈGE DE VOITURE-SALON: SUPPLÉMENT DE $2.)

Le train est idéal... vers la capitale! (Voitures en acier inoxydable)

VOYAGEZ PAR LE Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE
expo67

ERRATUM

Les deux articles suivants, parus dans les numéros de mercredi et jeudi les 8 et 9 juin, auraient dû se lire de la façon suivante :

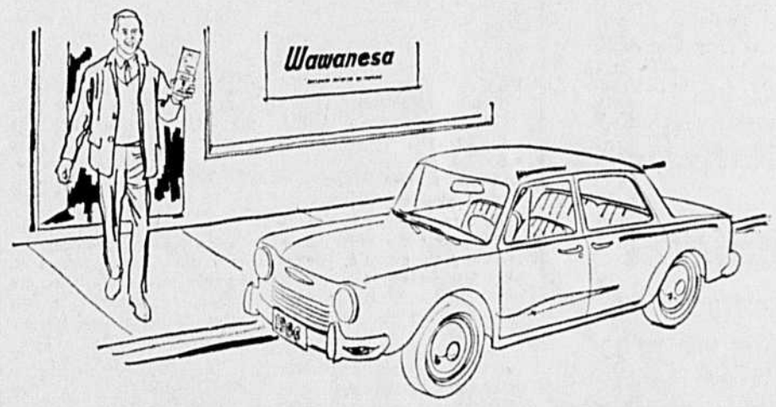


CUISINIERE MOFFAT
modèle 30 L 40 WS
$214.95

REFRIGERATEUR MOFFAT
Modèle L-13-0
$225.95

AU VILLAGE DU MEUBLE
UN MONDE DE MEUBLES ET DE SERVICE
251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
à l'ouest de la rue ST-DENIS

Plus facile à acheter - Plus facile à payer
Une nouvelle formule pour acheter l'assurance automobile de Wawanesa
Moins de comptant - Meilleur taux




POLICE de 6 MOIS

MOINS DE COMPTANT
Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

MEILLEUR TAUX
Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

8585 BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
10,548 RUE LAJEUNESSE, près Henri-Bourassa
5668, AVENUE VERDUN, angle Moffat
1228 EST, RUE MONT-ROYAL, près Brébeuf
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
3326 EST, RUE ONTARIO
(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211

Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à midi.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA

## La juridiction sur la culture: 4 Québécois s'affrontent

OTTAWA. (PC) — Deux députés québécois ont reproché au gouvernement fédéral, hier aux Communes, de s'immiscer à nouveau dans un domaine qui relève de la juridiction provinciale en proposant la création d'une corporation pour l'administration du Centre national des arts.

MM. Georges Valade (PC-Montréal-Ste-Marie) et Maurice Allard (Ind.-Sherbrooke) ont soutenu que l'éducation, sous toutes ses formes, y compris la culture, relevait de l'autorité provinciale.

"C'est une autre intrusion fédérale dans un domaine qui appartient aux provinces", a dit M. Valade, alors que la Chambre étudiait un projet de loi constituant une corporation pour l'administration du Centre national des arts.

Quant à M. Allard, il a dit que c'était une initiative très louable mais qui allait à l'encontre de la lettre et de l'esprit de la constitution canadienne, sans le consentement des provinces.

"Neuf provinces n'ont aucune objection à cette instrusion, a dit le député de Sherbrooke, mais le Québec s'y oppose catégoriquement."

M. Allard croit que c'est en proposant de tels projets que le gouvernement crée des problèmes et de l'incompréhension entre les Canadiens.

Selon lui, il est urgent de délimiter les responsabilités entre le gouvernement central et les provinces et il a répété sa suggestion en faveur de la création d'un comité mixte de la Chambre et du Sénat à cette fin.

M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) a pour sa part accueilli le projet de loi avec bienveillance et a même suggéré que de telles corporations soient créées dans toutes les régions du pays afin de promouvoir les arts et d'aider les talents locaux.

M. Auguste Choquette (L-Lotbinière) a répondu à M. Allard que ses théories étaient archaïques et désuètes.

Selon lui, non seulement le gouvernement fédéral doit-il proposer des mesures législatives semblables à celle que la Chambre était à étudier, mais il devrait encore créer un département des Affaires culturelles au sein du secrétariat d'Etat pour promouvoir la culture française hors du Québec.

C'est le seul moyen, dit le député, de faire un Canada réellement canadien, où les deux cultures rayonnent.



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

### Autres vestiges de l'époque du tramway

Enfouis depuis quelques années sous plusieurs couches d'asphalte, les rails qui sillonnaient l'avenue deLorimier, entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal, à l'époque du tramway, ont été déterrés et seront empilés dans une cour de rebuts ou récupérés par un ferrailleur. Ces travaux préliminaires faciliteront la réfection de la chaussée, au coût de $319,000, dont une tranche de $29,250 sera assumée par les propriétaires riverains. La ville a également alloué un montant de $69,000 pour la réfection des trottoirs. Cette fois, les mêmes propriétaires défraieront presque seuls le coût de ces travaux d'amélioration, soit 99 p. 100. Les tramways du circuit "deLorimier-10" ont été mis au rancart le 19 juillet 1959, tandis que ceux des circuits "Rosemont-54" et "Papineau-45" prenaient le même chemin à l'automne de 1960, mettant fin ainsi à une époque pittoresque.

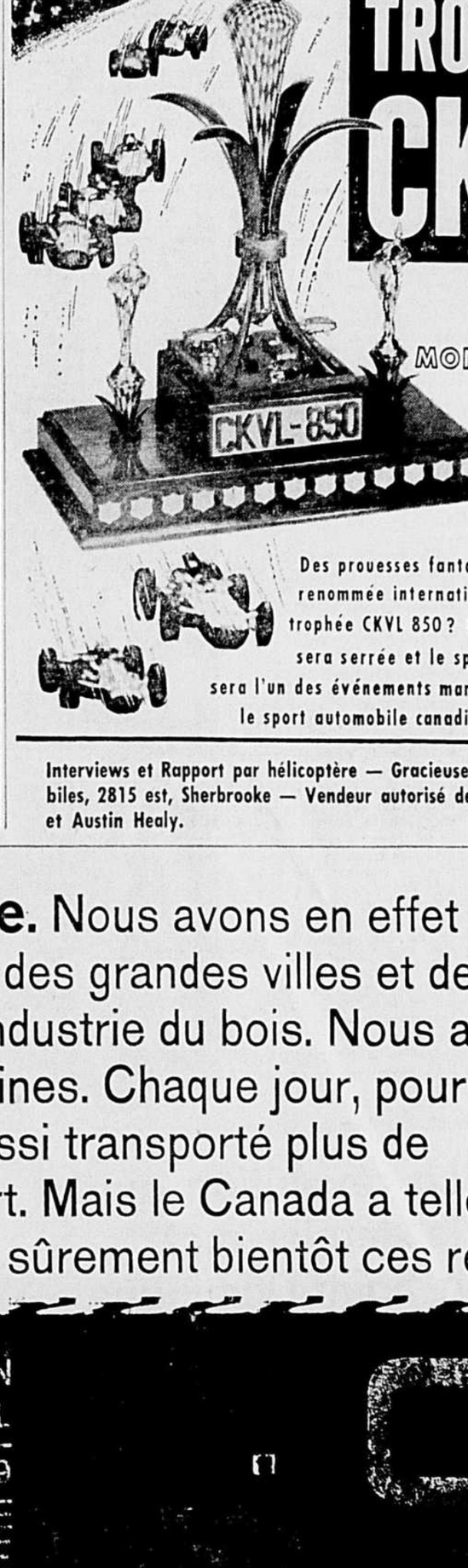
## Le Conseil de l'OACI désigne un groupe d'experts pour sortir de l'impasse

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'est réuni cette semaine pour passer en revue les résultats de la réunion spéciale de l'OACI, tenue à Montréal, du 1er au 15 février 1966. Les représentants des Etats participant à la réunion n'ont pu aboutir à un accord unanime pour relever la limite de responsabilité du transporteur en ce qui concerne les passagers en cas d'accident. Le conseil de l'OACI a également tenu compte du récent retrait par les Etats-Unis de la dénonciation de la Convention de Varsovie. Cette dénonciation avait été notifiée il y a six mois et avait pour but de protéger les intérêts financiers des passagers en augmentant la limite de responsabilité.

La plupart des représentants au conseil de l'OACI ont précisé la position de leur gouvernement au sujet de l'examen éventuel de la question de la Convention de Varsovie. Il a été reconnu à la quasi-unanimité qu'il serait nécessaire de convoquer une conférence diplomatique aussitôt que possible, mais pas avant que le terrain n'ait été suffisamment préparé pour permettre d'arriver à une solution acceptable en vue de modifier la Convention de Varsovie. Ceux qui ont pris la parole semblaient être presque entièrement d'accord avec le président du conseil de l'OACI, S. Binaghi, pour confier la préparation d'une telle conférence à un groupe d'experts juridiques et économiques, ainsi qu'à des représentants des compagnies aériennes et des compagnies d'assurance, et non à l'une des sections spécialisées de l'OACI. Un groupe d'étude a été institué, sous la direction du président du conseil de l'OACI, pour établir le mandat du groupe d'experts. Ce groupe d'étude fera son rapport au conseil de l'OACI la semaine prochaine.

REPARATIONS GENERALES de COMPRESSEURS
aux ateliers
LEFEBVRE FRERES LTEE
10301 rue Pelletier
Tél.: 321-2220

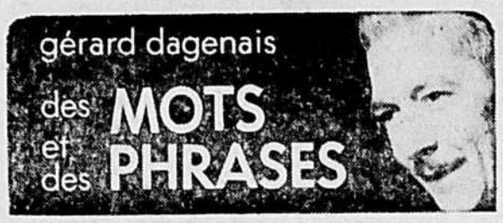
COURSE de la ST-JEAN
11-12 JUIN '66
pour le
TROPHÉE CKVL




AU CIRCUIT MONT-TREMBLANT ST-JOVITE

Des prouesses fantastiques, des pilotes de renommée internationale... Qui gagnera le trophée CKVL 850? Chose certaine, la lutte sera serrée et le spectacle passionnant: ce sera l'un des événements marquants de l'année dans le sport automobile canadien. A ne pas manquer!

Interviews et Rapport par hélicoptère — Gracieuseté de Delisle Automobiles, 2815 est, Sherbrooke — Vendeur autorisé des Austin 1100 M.G.B. et Austin Healy.




L'hebdomadaire LE SAMEDI parle des motocyclistes imprudents dans son dernier numéro. Le titre de l'article est une question: *Combien de motocyclistes trouveront la mort cette année?* L'expression *trouver la mort* employée absolument au sens de "mourir" est incorrecte. On trouve la mort dans un accident, à un endroit, mais on meurt au cours d'une année. Le sous-titre note qu'*un nombre toujours croissant de motocyclettes circulent dans les rues*. Ni dans le titre ni dans le sous-titre, il n'est question de *cyclisme*. Et, cependant, l'article commence comme suit: *Certains jeunes aiment énormément ce sport*

C'est une faute courante dans nos journaux de parler d'une chose dont il n'a pas été question précédemment, à laquelle on a seulement fait allusion, sans commencer par la désigner. De quel sport s'agit-il ici? Du cyclisme, bien entendu, mais il faut le deviner. Or le français n'est pas une langue qui s'adresse premièrement à l'imagination. Contrairement à l'anglais, ce n'est pas une langue d'évocation, mais une langue de définition. Le français s'adresse premièrement à la raison.

Voici comment se lit la suite du premier paragraphe de l'article: *Le nombre des accidents dans lesquels des motocyclettes sont impliquées dépasse la mesure. Combien de jeunes se soucient beaucoup plus d'épater le peuple que de conduire prudemment. Il est bien beau de vouloir risquer et parfois même défier le destin en jouant avec la mort. Mais il ne faut pas oublier que tous* ne meurent pas à la suite de ces accidents. *Il faut aussi songer que les victimes peuvent demeurer infirmes toute leur vie. Ce qui est beaucoup moins drôle!*

Il faut relever en premier lieu un anglicisme flagrant: *des motocyclettes impliquées*. Il faudra sans doute répéter souvent que, si le verbe anglais *"to implicate"* a le sens très général de "comprendre parmi ses éléments", le verbe français *impliquer* ne signifie qu'une chose: "incriminer, accuser de participation à une faute". On incrimine des personnes, non des choses. On ne peut *impliquer* une motocyclette. On a voulu dire: *le nombre des accidents dont les motocyclistes sont victimes dépasse la mesure*. Il ne fallait pas être génial pour s'exprimer aussi simplement.

Nous continuerons lundi à commenter ce texte.

(tous droits réservés)

*M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.*

Quelle honte! La plupart des "dry gins" de Londres ne viennent même pas de Londres.
Essayez donc
celui qui en arrive.




Le "dry gin" importé qui se vend le plus en Amérique du Nord.
Distillé à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough.

## Laval: élections scolaires lundi

(T. D.) — A Laval, lundi, il y aura élections dans trois commissions scolaires, soit celles de Chomedey, de Fabreville et de Pont-Viau, groupant un total de 11 candidats.

**Commission scolaire de Chomedey:** M. Guy Charbonneau, qui vient de terminer un deuxième mandat consécutif, brigue de nouveau les suffrages dans le quartier l'Abord-à-Plouffe. Il a été élu pour la première fois en 1961 et réélu en 1964. M. Charbonneau est également membre de la Commission scolaire régionale Maisonneuve et président de l'Association des commissions scolaires régionales de Montréal.

Son seul adversaire, M. Victor Valiquette, est le même qui lui faisait la lutte en 1964. Sur le plan municipal, M. Valiquette a également tenté sa chance, mais sans plus de succès, lors des élections du 3 mai 1965 à Chomedey, ayant été défait par le conseiller Lorne Bernard.

Fait cocasse à signaler: même si les membres du futur cabinet Johnson n'ont pas encore été choisis, le candidat Valiquette, dont l'allégeance au parti de l'Union nationale est reconnue, a mené campagne en utilisant le slogan: "Allons de l'avant avec le nouveau ministre de l'Education!"...

C'est le siège no 4 qui est en jeu. Il y a 2,900 électeurs inscrits sur les listes. Les 10 bureaux de scrutin seront répartis dans les écoles St-Norbert et St-Edouard.

Dans le quartier Renaud, deux candidats se font la lutte. Il s'agit de MM. Robert Pilon et Bernard Beauchamp, ce dernier étant appuyé par le commissaire sortant, M. Guy Fortin.

**Commission scolaire de Pont-Viau:** Encore là, deux candidats seulement, mais un seul siège en jeu.

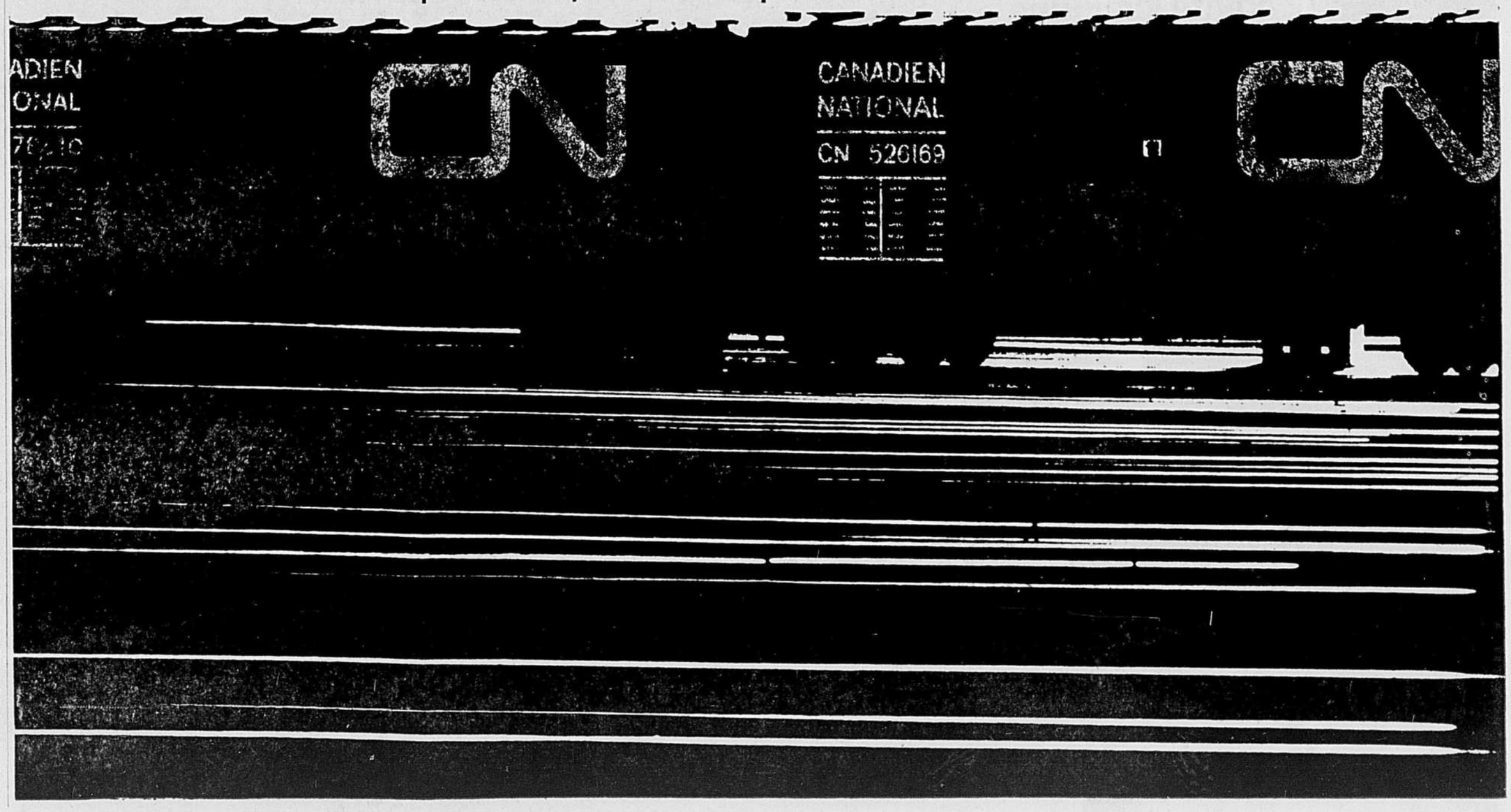
M. Lionel Théoret, commissaire sortant et président de la Commission scolaire régionale Maisonneuve, demande un renouvellement de mandat. Son adversaire est M. Pierre-Claude Fortin, un nouveau venu qui brigue les suffrages pour la première fois tant sur le plan scolaire que municipal.

**Commission scolaire de Fabreville:** Deux sièges sont disputés par quatre candidats, dont le président de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles, M. Raymond Rouleau.

Dans le quartier nord, en effet, M. Rouleau n'a pu bénéficier d'une élection par acclamation. Il a un adversaire, M. Jean Cloutier, un homme d'affaires.

Dans le quartier sud, deux nouveaux venus font la lutte. Il s'agit de MM. Pierre Gauthier et Gustave Vaillancourt.

**Nos voies ferrées pourraient encercler la terre.** Nous avons en effet plus de 35,000 milles de voies ferrées, reliant la plupart des grandes villes et des milliers de villages. Nous desservons l'industrie sidérurgique, l'industrie du bois. Nous allons dans les coins les plus reculés où se trouvent des mines. Chaque jour, pour cela, nous avons mis en route 145 trains en 1965. Nous avons aussi transporté plus de marchandises que toute autre entreprise de transport. Mais le Canada a tellement de richesses naturelles inexploitées que nous dépasserons sûrement bientôt ces réalisations.



## AUTOUR DU MONDE

### L'armée américaine utiliserait des punaises pour déceler l'ennemi embusqué au Vietnam

WASHINGTON. (UPI) — Des punaises munies de microphones serviront peut-être un jour à protéger les militaires américains contre les embuscades du Vietcong. C'est du moins l'opinion de scientistes du laboratoire de guerre de l'armée à Aberdeen, au Maryland.

Les punaises, ont-ils expliqué, poussent un cri d'excitation lorsqu'elles sentent l'approche de la chair humaine. Mais ce cri ne peut être entendu normalement par l'homme. Aussi les hommes de science tentent-ils de mettre au point un système d'amplification sonore qui rendrait ces cris perceptibles par les soldats portant ces insectes dans des capsules spéciales.

Il ne s'agit évidemment pas des punaises que l'on connait ici mais bien de "monstres" de la grosseur d'un ongle d'adulte et de type très bruyant...

Les soldats américains porteraient ces punaises dans de petites capsules conçues de telle façon que les insectes ne pourraient sentir la chair de leurs porteurs, mais seulement celle d'autres hommes approchant de front ou de côté, à des distances pouvant atteindre 700 ou 800 verges.

* * *

### Pékin avertit les journalistes étrangers

PEKIN. (AFP) — Les autorités chinoises ont adressé aujourd'hui un avertissement aux correspondants étrangers les invitant à se conformer strictement aux règlements les régissant, et en particulier à ne chercher en aucune manière à pénétrer dans des établissements chinois sans avoir obtenu au préalable une autorisation spéciale.

Les correspondants nord-vietnamiens et ceux des autres pays socialistes, aussi bien que les correspondants occidentaux et japonais, avaient été invités à se rendre au ministère des Affaires étrangères pour entendre la lecture de la communication d'un fonctionnaire.

Après avoir déclaré que les autorités chinoises comprenaient l'intérêt que porte la presse étrangère à la révolution culturelle qui se poursuit en Chine, le fonctionnaire a rappelé aux journalistes qu'ils ne peuvent visiter les institutions ou établissements chinois qu'à la suite de l'obtention d'une autorisation spéciale du ministère des Affaires étrangères.

"Les règlements régissant les activités des correspondants étrangers ont été respectés par le plus grand d'entre vous, a poursuivi le fonctionnaire en s'adressant aux journalistes, mais certains journalistes étrangers ont tenté de s'introduire sans autorisation à l'université et dans divers établissements. L'un d'entre vous a pénétré ainsi à l'université, adoptant une attitude que nous jugeons inconvenante. En outre, des plaintes nombreuses ont été reçues au ministère émanant de plusieurs établissements. Il est impératif que vous vous conformiez strictement à l'avenir aux règlements afin que puissent être évités des incidents déplaisants".

* * *

### Message d'Elisabeth II au Commonwealth

LONDRES. (AFP, PC) — Dans son message à l'occasion du "Jour du Commonwealth", la reine Elisabeth a lancé aujourd'hui, un appel à l'unité au sein de la communauté britannique et a exprimé l'espoir que les crises qui s'y sont récemment déclarées pourront être résolues.

A partir de cette année, le "Jour du Commonwealth" est célébré en Grande-Bretagne le jour de l'anniversaire de la reine, le 11 juin. Au cours des années passées, le "Jour du Commonwealth" était observé le 24 mai, jour de naissance de la reine Victoria. Ce jour de fête était connu autrefois sous le nom d'"Empire Day".

Faisant allusion, sans toutefois le citer nommément, au problème rhodésien, la souveraine a déclaré : "Parce que notre association est volontaire et spontanée, nous nous réjouissons quand nous trouvons un terrain d'entente et nous nous affligeons quand des différences se font jour".

• • •

### Le Liban trouve Larousse trop pro-israélien

BEYROUTH. (AFP) — Le dictionnaire Larousse devra être corrigé "en fonction du boycottage d'Israël", annonce l'agence nationale d'information du Liban. (La nouvelle édition du Larousse en trois volumes a été effectivement retenue par la douane libanaise. Le service du boycottage d'Israël exige que soient rayées un certain nombre d'expressions jugées "favorables" à Israël ou "offensantes pour les pays arabes". Il y a quelques années, "l'Encyclopédie du 20e siècle" éditée par la librairie Larousse, n'a pu être distribuée au Liban qu'après découpage de toutes les pages relatives à Israël).

• • •

### Les rats mangent mieux que les hommes

ROME. (PA) — Dans de vastes régions du monde où sévit la famine, les rats mangent mieux que les humains. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime, en effet, que les rats et les insectes consomment 20 pour cent de toutes les céréales produites en Extrême-Orient; les pertes atteignent jusqu'à 25 pour cent dans certaines des régions les plus sous-alimentées. Pour l'ensemble du monde, les pertes dues aux rats sont estimées à plus de 10 pour cent, pour l'Afrique et le Moyen-Orient, à 15 pour cent. Depuis des années, les experts de la FAO recommandent des moyens de diminuer ces pertes, mais pour les mettre en oeuvre il faudrait de fortes sommes d'argent afin de moderniser le transport et l'entreposage.

• • •

### Baisse des réserves de blé aux USA

WASHINGTON. (UPI) — Constatant que les réserves de blé baissent aux Etats-Unis, le secrétaire à l'Agriculture, M. Orville L. Freeman, a demandé aux fermiers d'augmenter de 15% leurs emblavures. On prévoit qu'au 1er juillet, les réserves seront de 550 millions de boisseaux, les plus basses depuis une dizaine d'années. Sur la base de la récolte de cette année, on prévoit que les réserves risquent de baisser à moins de 200 millions de boisseaux. Dans le moment, le gouvernement assure $1.25 le boisseau aux fermiers.

* * *

### Cette fois, Jonas en est mort

KARACHI. (AFP) — Devant des ménagères horrifiées, le corp d'un vieil homme barbu est apparu sous le couteau d'un poissonnier qui venait d'ouvrir le ventre d'un énorme squale. Cette scène macabre s'est déroulée aujourd'hui sur le marché d'un petit port pakistanais de la mer d'Arabie, à l'ouest de Karachi.

Le poissonnier s'apprêtait à débiter le poisson en tranches et avait ouvert le squale par le milieu pour le vider, lorsque apparut le corps noirci, recroquevillé, tenant entre ses bras un bidon d'huile d'olive. Le vieil homme barbu n'a pas pu être identifié, mais il semble qu'il a été happé et avalé d'un trait et qu'il est mort asphyxié dans le ventre du vorace sélacien.

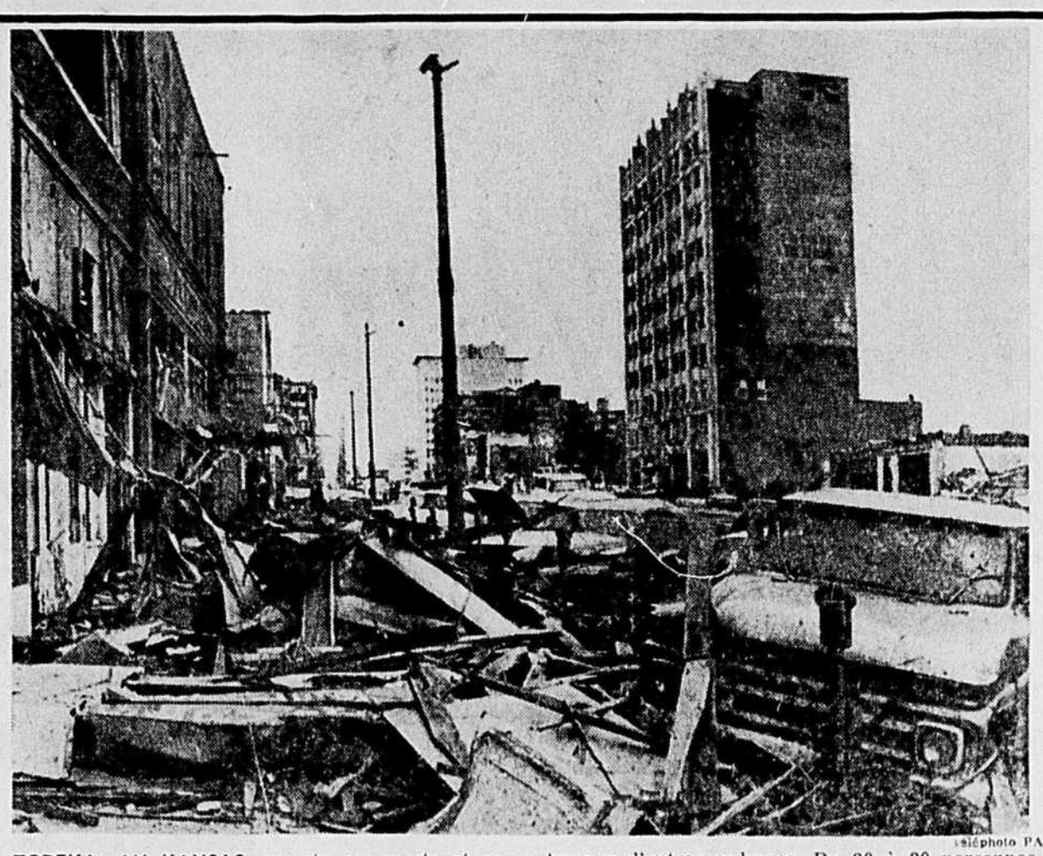
* * *

### Un cargo cubain essuie un refus américain

SAN JUAN, Porto-Rico. — (UPI) — La garde côtière américaine a refusé aujourd'hui à un cargo cubain la permission de faire escale au port de San Juan. A bord du vaisseau, il y avait des athlètes cubains en route vers les Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes. Tenus cette année pour la dixième fois, les Jeux débutent samedi.

C'est sur l'ordre du département américain du Trésor que la garde côtière a pris cette décision.

Arrivé au nord de San Juan un peu avant neuf heures ce matin, le vaisseau cubain aurait été avisé bien à l'avance du refus américain.



TOPEKA, AU KANSAS, compte ses morts et se relève petit à petit de ses ruines après le passage d'une tornade qui a fait au moins 16 morts, plus de 400 blessés et des dégâts évalués à plus de $100 millions. Les secouristes fouillent les ruines de trois maisons d'appartements où l'on craint de trouver d'autres cadavres. De 20 à 30 personnes manquent encore l'appel. La tornade a fait une trouée de 15 milles de longueur par un mille de largeur en passant par un quartier résidentiel de la capitale du Kansas.

Photo PA

## La tornade a fait au moins 16 morts à Topeka; l'ouragan Alma perd sa vigueur

(D'après UPI-PA) — Un ciel clair est apparu aujourd'hui aux Américains habitant la côte est des Etats-Unis après deux jours pendant lesquels ils ont subi les violentes attaques des éléments. L'ouragan Alma perd de sa violence à mesure qu'il se dirige vers l'intérieur des terres tandis qu'à Topeka, capitale du Kansas, on poursuit les recherches dans les ruines pour retrouver d'autres victimes de la tornade de mercredi soir.

L'ouragan Alma, après avoir fait au moins 30 morts au Honduras, a poursuivi sa course au-dessus de Cuba. A cet endroit, 12 personnes ont perdu la vie et 72 autres ont été blessées. Les dégâts aux récoltes sont énormes: 13,000 acres de bananes, 18,000 acres de maïs et des centaines de vergers ont été ravagés. Plus de 100,000 personnes ont dû être évacuées des terres basses.

Aux Etats-Unis, Alma s'est attaqué à la Floride, puis tournant vers l'ouest, s'est dirigé vers la Georgie où il perd de son ampleur. A Miami, une personne est morte après avoir touché un fil électrique brisé par la tempête. Si on ne compte qu'une seule mort en Floride, les dégâts matériels, pour leur part, s'élèveraient à près de $100 millions.

De nombreux vergers de la Floride du sud ont été ravagés, mais les plus lourds dégâts ont été causés par les inondations provoquées par des marées qui atteignaient de cinq à sept pieds au-dessus de la normale.

A Topeka, Kansas, les volontaires continuent de fouiller les ruines de trois maisons d'appartements démolies par une tornade qui s'est abattue sur un quartier résidentiel de la ville. Jusqu'à maintenant, on a retiré 16 cadavres des décombres, mais les autorités ont déclaré que de 20 à 30 personnes manquaient à l'appel. Plus de 400 personnes ont été blessées, et les dégâts sont évalués, là aussi, à plus de $100 millions. 4,500 personnes sont actuellement sans abri. La tornade a fait une trouée de 15 milles de longueur sur un mille de largeur parmi les maisons et les magasins de la ville. Le président Johnson a téléphoné au maire de la ville pour lui exprimer ses regrets et lui offrir l'aide des agences fédérales.

## La grève des marins anglais divise profondément le mouvement syndical

LONDRES. (OFP, UPI) — La grève des marins du commerce provoque de profondes division au sein du mouvement syndical britannique et le prolongement du conflit obligera peut-être le premier ministre Wilson à recourir à la Royal Navy pour débloquer les ports encombrés et paralysés.

Passant outre aux instructions du Trades-Union Congress (TUC), le comité exécutif du plus grand syndicat britannique, celui des ouvriers des transports, qui compte 1,350,000 adhérents, vient de décider de continuer son appui aux grévistes.

Cette décision risque d'étendre la grève et de permettre le boycottage de certaines catégories de pétroliers et de navires étrangers, puisque ce syndicat groupe la plupart des 65,000 dockers que compte la Grande-Bretagne et dont le concours est indispensable au boycottage préconisé par les marins.

**Défi au TUC**

Elle constitue en outre une "rébellion" contre la direction de la centrale ouvrière. En effet, les dirigeants du TUC ont suggéré hier au syndicat des marins de reprendre les négociations avec les armateurs. Devant le refus des marins de cesser la grève, le TUC a repoussé la demande d'assistance que présentait les marins ainsi que le concours d'autres syndicats pour rendre le débrayage "efficace".

Par contre, l'union nationale des constructeurs de véhicules a refusé son appui aux marins. Réunis pour leur conférence annuelle, les délégués de ce syndicat ont rejeté une motion qui demandait "au mouvement ouvrier de se rallier derrière le syndicat des marins".

Pour sa part, le comité exécutif du syndicat des gens de mer estime que ceux-ci peuvent poursuivre leur grève pendant encore huit semaines par leurs propres moyens.

**Solidarité patronale**

De leur côté, les dirigeants de la Confédération des industries britanniques, qui représente le patronat, se sont entretenus ce matin avec le ministre du Travail, M. Ray Gunther, pour faire part au gouvernement de l'effet de la grève sur l'industrie. Les dirigeants du patronat ont également abordé avec le ministre la question de l'encombrement des ports et celle du maintien de la disponibilité des produits de première nécessité. Un porte-parole du patronat a également déclaré que la Confédération soutenait les armateurs dans leur dispute avec les marins.

Le premier ministre Wilson, qui avait renoncé jusqu'à maintenant à utiliser les pouvoirs d'urgence reçus le mois dernier du Parlement, pourrait bien être obligé, si la grève se prolonge, de faire appel aux forces armées pour décongestionner les quais et assurer le ravitaillement de la nation.

### "Surveyor-I" a repris sa transmission

PASADENA. (UPI) — La sonde américaine "Surveyor-1" a recommencé aujourd'hui à transmettre des photos de la Lune après avoir été mise au repos pendant deux jours, ont déclaré les responsables du "Jet Propulsion Laboratory" de Pasadena, Californie.

Les techniciens avaient éteint les caméras de l'engin de 620 livres à cause de la température excessivement élevée de la Lune qui venait d'atteindre le degré le plus élevé du jour lunaire (l'équivalent de 14 jours terrestres).

Jusqu'à maintenant, l'appareil qui a réussi un atterrissage en douceur à 2 h. 17 a.m. jeudi dernier, a transmis à la Terre un total de 3,968 images du sol lunaire.

## Le chancelier Erhard cherche à se faire inviter par les Russes

BONN, (AFP, Reuter) — Le chancelier Erhard de l'Allemagne de l'Ouest a déclaré aujourd'hui qu'il désirait entrer en conversation directe avec les dirigeants soviétiques et souhaite trouver les moyens permettant le maintien des troupes françaises en Allemagne.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Bonn, le chancelier a révélé qu'il avait chargé l'ambassadeur de l'URSS de faire savoir à Moscou qu'il aimerait avoir des entretiens avec les dirigeants soviétiques, attendu que la réponse soviétique à une note allemande adressée à plusieurs pays en mars dernier en vue de trouver une solution de paix avait révélé un point au moins sur lequel il importait de se pencher. Ce point a trait au fait que l'URSS serait intéressée à un échange de déclarations sur le renoncement à l'emploi de la force.

Bien qu'il ne s'agisse pas encore pour Bonn d'échanger des ambassadeurs avec Moscou, l'offre soviétique mérite qu'on s'y intéresse de près attendu qu'elle n'a rien qui puisse faire penser à une manoeuvre.

En ce qui concerne les troupes françaises, M. Erhard a souhaité qu'on "trouve les moyens qui leur permettront de rester, même sans intégration, sur le sol allemand".

Au sujet du Vietnam, le chancelier a exprimé sa sympathie aux Etats-Unis "qui luttent pour la liberté", mais il s'est refusé à tout engagement "militaire ou pseudo-militaire".

## Takopoulos, le commissaire et le "diamant maudit"

*BRASILIA. (AFP)—Une extraordinaire affaire qui tient du roman d'aventures et de l'intrigue policière, et à laquelle ne manque pas le "diamant maudit", a connu hier un nouveau rebondissement avec l'arrestation, dans l'Etat de Goias, du ressortissant grec Hippocrate Basile Takopoulos.*

*Voici les faits :*

*Il y a six mois, Takopoulos faisait la connaissance d'un "garimpeiro" (chercheur d'or) brésilien, qui venait de découvrir dans les eaux d'une petite rivière, un diamant gros comme une balle de ping-pong, pour lequel il demandait quatre milliards de cruzeiros (deux millions de dollars). Takopoulos, qui savait reconnaître un signe du destin quand il en voyait un, se porta immédiatement acquéreur. Il n'avait pas l'argent sur lui et c'était un vendredi soir: il signa deux chèques pour le montant demandé et s'en fut avec la précieuse pierre.*

*Comme devait le constater dès lundi matin le chercheur d'or, Takopoulos n'avait en compte que 15,000 cruzeiros et, ce qui était pis, il avait pris l'avion pour la Grèce.*

*Un groupe de policiers brésiliens, avec un mandat d'Interpol, se met aussitôt à sa poursuite. Takopoulos esquive toutes les recherches et regagne le Brésil où il est arrêté par le commissaire Roberto Assucao qui le "cuisine" savamment. Tant et si bien qu'on apprend non sans étonnement, une nouvelle fois la disparition de Takopoulos en même temps que celle du commissaire.*

*Il y a quelques jours, le commissaire Assucao était arrêté. On a pensé d'abord que Takopoulos avait pu le "persuader" de le relâcher contre un cadeau adéquat, mais voici qu'hier Takopoulos lui-même était arrêté et que, selon des témoins, il porte sur tout le corps des marques de tortures affreuses. Beaucoup pensent maintenant, que c'est le commissaire qui a "persuadé" le Grec de lui révéler la cachette de son trésor, avant de disparaître avec lui.*

*Quant au diamant, il n'a pas encore reparu et seuls des aveux du commissaire ou de Takopoulos pourraient fournir des indications sur l'endroit où il se trouve. La police brésilienne s'y emploie précisément.*

## Robert Kennedy: les USA respecteront le choix du peuple sud-vietnamien

DAR ES SALAAM. (UPI, PA, AFP) — Le sénateur Robert Kennedy a déclaré aujourd'hui que si le peuple sud-vietnamien optait pour le communisme, les Etats-Unis respecteraient sa décision.

Interrogé par des dirigeants du parti de l'Union nationale africaine du Tanganyika (TANU), le sénateur démocrate de New York a expliqué que les Etats-Unis ne veulent qu'une chose au Vietnam : mettre fin à la guerre pour que le peuple sud-vietnamien choisisse sa propre destinée par des élections libres. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, respecteront la décision des Sud-Vitnamiens.

Après avoir causé avec les leaders du TANU, M. Kennedy s'est entretenu durant deux heures avec le président du Tanganyika, M. Julius Nyerere. Il avait été accueilli au siège du TANU par une foule d'environ 1,000 personnes, des écoliers pour la plupart, qui l'ont salué par des chants accompagnés du battement des tambours. On lui a présenté un éléphant d'ébène et un tambour.

Interrogé sur les différences entre la discrimination raciale aux Etats-Unis et l'apartheid en Afrique du Sud, où il vient d'effectuer une tournée, le sénateur Kennedy a répondu qu'il "y a toute la différence du monde entre la politique des deux gouvernements". Alors que le gouvernement américain s'efforce de mettre fin à la ségrégation par des moyens législatifs, le gouvernement sud-africain adopte des lois pour perpétuer la division raciale.

La discrimination, a-t-il ajouté, est condamnable partout où elle existe, que ce soit en Amérique ou ailleurs.

C'est sous les vivats d'une foule très nombreuse à laquelle se mêlaient des groupes de danseurs que le frère de l'ex-président Kennedy est arrivé à l'aéroport de Dar-Es-Salaam.

Plus tôt, le sénateur Kennedy avait déclaré qu'en Afrique du Sud la situation était virtuellement explosive pour l'Afrique du Sud elle-même et pour le reste du monde. Au cours d'une brève conférence de presse à Nairobi, avant de se mettre en route pour Dar-Es-Salaam, le sénateur a dit que la situation en Afrique du Sud est "navrante pour beaucoup à l'heure actuelle, très cruelle pour d'autres".

"J'espère que ma visite en Afrique du Sud servira à faciliter les échanges de vues entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, et les autres pays également", a déclaré M. Kennedy.

### "Tournée de cirque américain", écrit un journal sud-africain

**JOHANNESBOURG. (AFP) — Le "Transvaler", journal africain de Johannesbourg très proche du gouvernement, attaque aujourd'hui violemment le sénateur Robert Kennedy dont la visite en Afrique du Sud, écrit-il, a été caractérisée par "l'esprit d'hystérie et d'adoration humaine". "C'est assez d'une tournée de cirque américain, déclare le journal. Une seconde est superflue".**

**M. Robert Kennedy avait quitté hier l'Afrique du Sud en annonçant son intention d'y revenir l'année prochaine.**

**"Malgré toute la richesse dont il dispose", Robert Kennedy, "un politicien aux grandes ambitions", a été incapable de sortir autre chose que de "la balle de grain sec" dans les discours qu'il a prononcés", écrit encore le "Transvaler", qui conclut : "Ce tour de cirque est une tragédie qui reflète bien le niveau spirituel d'un peuple (les Etats-Unis) qui sur le plan matériel est le plus puissant du monde".**

## Jouissant de pouvoirs accrus, Ky dépêche 400 "marines" à Hué

SAIGON. (PA, AFP, UPI) — Assuré de pouvoirs accrus, Cao Ky entreprend de redresser la situation économique du Sud-Vietnam, et dépêche 400 fusiliers marins à Hué où le vénérable Tri Quang poursuit sa grève de la faim et stimule l'esprit de résistance passive contre les opérations militaires.

La junte militaire a élargi les pouvoirs du premier ministre Cao Ky afin de lui permettre de remédier à la situation chaotique où se trouve l'économie du pays du fait de la présence américaine. Le chef de la junte se trouve autorisé à "signer et à promulguer des décrets en rapport avec toutes mesures relatives aux taxes, aux problèmes économiques, à la finance et aux échanges avec l'étranger" dans les trois mois à venir.

La junte entend combattre l'inflation dans le but de se mériter plus d'appui du côté des masses d'ici les élections du 11 septembre prochain. Le coût de la vie a augmenté de 55 pour cent au Vietnam du fait de la présence de ce qu'on appelle là-bas l'"Establishment" américain.

**Résistance passive de Hué**

Cao Ky, qui est attendu en Corée lundi à la conférence des ministres des Affaires étrangères de neuf nations, a dépêché 400 fusiliers marins sud-vietnamiens à Hué dans le but de briser la résistance de Tri Quang.

Armés de grenades lacrymogènes et déguisés en civils, les "marines" sont embusqués aux abords du poste de police, au centre de la ville. Ils n'ont encore rien fait. On dirait qu'ils attendent un signal.

### SHAPE déménage en Belgique

BRUXELLES, Belgique (Reuter) — La Belgique s'est rendue officiellement aujourd'hui à une requête de ses alliés de l'OTAN, et accepte que le quartier général du Commandement suprême allié en Europe (Shape) soit transféré de Paris à Bruxelles.

L'accord a été annoncé par le premier ministre Paul Vanden Boeynants, lequel a promis, à l'issue de la réunion du cabinet, d'expliquer à fond l'entente au parlement la semaine prochaine.



LE PASTEUR MARTIN LUTHER KING, dont la présence a galvanisé l'ardeur des manifestants noirs qui marchent à travers le Mississippi, a quitté les rangs aujourd'hui. Il a toutefois déclaré qu'il reprendrait sa place si la manifestation montrait des signes de déclin. Ces Noirs complètent la marche qu'avait entreprise seul James Meredith et qu'il n'a pu compléter après avoir été blessé par un Blanc.

## Washington va tenter de sauver le projet spatial européen "ELDO"

LONDRES (AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, qui est arrivé hier soir dans la capitale britannique au cours d'une visite surprise, va offrir aujourd'hui à M. Harold Wilson une aide scientifique de son pays pour encourager la Grande-Bretagne à poursuivre son action au sein de l'"ELDO", et tenter ainsi d'assurer l'avenir du projet, croit savoir le "Times".

Le quotidien britannique, citant des sources américaines, précise à ce sujet que l'initiative américaine est fondée sur le fait que les Etats-Unis ne veulent pas que l'unité européenne soit compromise par le retrait de la Grande-Bretagne de l'ELDO.

Hier s'est ouverte à Paris la conférence des ministres des pays membres de l'Organisation pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (CECLES-ELDO), alors qu'une crise aiguë planait sur le projet ELDO par suite de l'annonce du retrait des Britanniques. Cependant, dans la soirée il y avait, d'estimation britannique, 50 pour-cent de chances, que le projet survive. En fait, en séance restreinte, les ministres des sept pays membres ont examiné les moyens de permettre à la Grande-Bretagne de continuer à appartenir à la seule organisation européenne dont elle fasse partie : l'organisation de l'espace.

**Trois conditions**

Toutefois, les ministres anglais, hier, ont précisé leurs conditions; 1) Redistribution des charges financières du programme de la fusée européenne, c'est-à-dire réduction de la part britannique qui est actuellement de 39 pour-cent; 2) Plafonnement mis aux dépenses; 3) Révision périodique de celles-ci pour éviter une montée astronomique des coûts.

Les représentants britanniques n'ont cependant fait aucune proposition visant à satisfaire ces trois conditions.

En résumé, la réunion d'hier a été meilleure qu'on pouvait s'y attendre. En fait, le marchandage entre le Royaume-Uni et ses partenaires a maintenant commencé. S'il réussit, surtout si les Etats-Unis viennent à la rescousse, il pourrait sauver la fusée européenne.

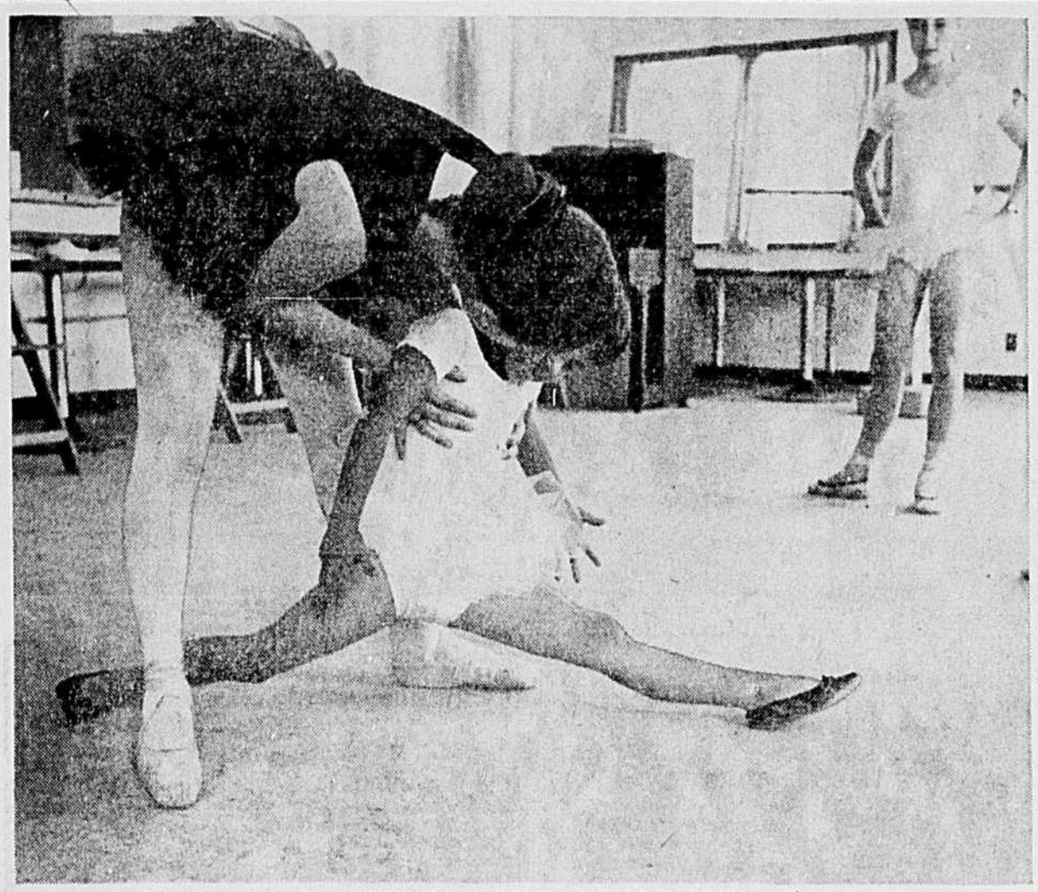
Rappelons que l'ELDO, où, en français, le CECLES (Centre européen de construction de lanceurs d'engins spatiaux) est une association de sept pays; (France, Grande-Bretagne, Allemtgne, Belgique, Italie, Hollande et Australie). Son programme est de construire une fusée "Europa" capable de placer sur orbite de 600 à 1,000 kilos.

Dans cette association, la Grande-Bretagne fournissait le premier étage de la fusée (constitué par la fusée "Blue Streak"), la France le second avec la fusée "Coralie" et l'Allemagne, le troisième. L'Italie fournissait le satellite expérimental, la Belgique des stations de guidages, et les Pays-Bas des équipements de télémesure. L'Australie, pour sa part, aménageait la base de Woomera.

La Grande-Bretagne participe aux dépenses pour 39 pour-cent (qu'elle voudrait voir réduire), l'Italie pour 11 pour-cent, l'Allemagne pour 22 pour-cent et la France pour 24 pour-cent.

Deux pays sont principalement intéressés par la continuation de la construction d'"Europa" : la France, parce qu'elle a en vue le lancement de satellites nationaux ou de télécommunication, et l'Allemagne parce que le troisième étage de cette fusée marque le début de son industrie spatiale.

# la vie féminine



# Une école estivale de ballet

par Michèle Rivet

En trois semaines, les fillettes peuvent avoir l'équivalent d'une année de cours ; et ce, dans un cadre de vacances, dans une atmosphère détendue."

L'Ecole estivale de ballet, dirigée par Esther Lambert, est cet endroit où fillettes de 7 à 14 ans peuvent l'été poursuivre, ou même commencer, des leçons de ballet à raison de quelque trois heures par jour réparties le matin et l'après-midi.

Bains, jeux "pas trop violents avant les cours", feux de camp en soirée, c'est un peu là l'horaire quotidien que les fillettes suivent. La nourriture est très surveillée. "Elle ne doit pas être trop lourde", précise Mlle Lambert ; les heures de sommeil aussi.

Et Esther Lambert, qui durant l'année académique donne des cours à quelque 75 jeunes filles, explique :

"Je ne connais pas à l'heure présente d'autres écoles de ce genre dans la province. Je sais cependant qu'en Ontario il s'en trouve."

L'idée est venue comme ça et, l'an dernier, elle se matérialisait pour la première fois.

Après les exercices à la barre que les fillettes font toutes ensemble et qu'Esther Lambert veut très simples, ce sont des mouvements différents pour les cadettes et les aînées. Maternellement, professionnellement aussi, Esther Lambert se penche sur une toute petite qui force, force, force...

Cette année, ce sera sensiblement le même programme : l'expérience de l'année dernière s'est avérée concluante.

Car dans ce décor de vacances, à Saint-Adolphe-d'Howard, Esther Lambert insiste surtout sur le caractère technique à donner à ces cours, bien sûr, mais aussi sur la discipline corporelle qui doit être en harmonie avec l'équilibre intérieur. Choix attentif de la musique, surtout.

"Les fillettes sont beaucoup plus détendues que lorsqu'elles suivent des cours durant l'année scolaire", explique Mlle Lambert ; "et leur rendement s'en ressent. De jour en jour, elles peuvent être en mesure de voir leurs progrès."

"L'Ecole estivale de ballet, beaucoup plus qu'un camp d'été, insiste Esther Lambert, ce sont un peu les arts en plein soleil, en pleine nature." L'année dernière, c'était toute la famille Lambert qui s'était donné rendez-vous pour ces fillettes : le père, musicien, le fils violoniste et Esther, ballerine. Aux cuisines, c'était la mère, et à la surveillance, frères et soeurs.

Il y eut concerts, récitals. Cette année, ce sera sensiblement la même chose, bien que le violoniste veuille prendre le vent du côté du Mont Orford.

Cette responsabilité, disons familiale, ne peut qu'inspirer la confiance tant pour les heures de loisir que pour les heures de sommeil et pour la nourriture. Les fillettes sont étroitement surveillées.

Esther Lambert accepte les fillettes, de la fin juin à la fin août. Pas moins cependant que pour deux semaines. Les enfants des "alentours" (i.e. St-Adolphe) sont également admises une fois par jour à condition qu'elles s'inscrivent pour un mois ou plus.

Que les jeunes ballerines et leurs parents se décident vite. Et s'ils veulent plus de détails, Mlle Lambert, 537 Wiseman, Montréal, se fera un plaisir d'en donner...

## Congrès diocésain des Foyers Notre-Dame

Dimanche prochain, le 12 juin, à l'externat classique de Longueuil, les membres des Foyers Notre-Dame et leurs amis sont invités à participer à une journée d'étude dont le thème sera : "Foyer chrétien en 1966". Le R.P. Paul-Emile Legault parlera du sacrement de mariage tandis que Mme Normand Pinet, psychologue, et M. Pinet, catéchète, expliqueront la nécessité d'une formation chrétienne solide. M. Albert Lapointe, fondateur des Foyers Notre-Dame, prendra également la parole. Les conférences seront suivies d'un forum. Pour de plus amples informations, téléphonez à 671-2117.

## Evénements prochains

Pour entrefilets parés sous cette rubrique, s'adresser à Lise Daniels, 849-6711, poste 323

"REVUE 66"
STUDIO DE DANSE DOLOREZ
Présenteront leur récital de danse de ballet classique, Espagnol "Flamenco" et autres...
Samedi le 11 juin 1966
8.30 hres
Auditorium de l'école normale Jacques-Cartier
1301 est, rue Sherbrooke

MAL DE DENTS
soulagé ou argent remis. D'emploi facile : appliquer simplement, et la douleur disparaît ! Recommandé par nombreux pédiatres. L'effet dure des heures. Demandez à votre pharmacien l'efficace et calmant
ora-jel
COMMENDED by PARENTS MAGAZINE

Essayez Cow Brand dans votre bain!
Une demi-livre de Soda à Pâte Cow Brand dans l'eau chaude de votre bain et vous terminerez la journée de façon agréable et reposante pour quelques sous seulement!
Cow Brand est également excellent pour soulager les irritations cutanées ou les brûlures causées par le vent et le soleil.

Le Soda à Pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR



FRANÇOISE GAUDET-SMET

# QUE FAIRE ?

Veuillez communiquer vos questions à l'adresse suivante :
Courrier "Que faire ?", LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.

### Miel

**Est-il vrai qu'il existe différentes sortes de miels ? Pour moi, du miel, c'est du miel. On me dit que le mot "pur" ne signifie pas que ce soit le meilleur miel. Qu'en savez-vous ?**
BUTINEUSE

Tous les miels sont "purs"; autrement, ils ne se conserveraient pas. Ce qui importe c'est qu'ils soient naturels, ce qui est plus rare. Il ne faut pas alors qu'ils aient subi aucune autre transformation que celle à laquelle l'abeille elle-même a donné toute sa valeur. Pas de miel chauffé, traité ou falsifié. Certains miels sont plus laxatifs ou plus digestes que d'autres, suivant les fleurs et les fruits butinés par les abeilles. Mais tous les miels sans exception possèdent des propriétés bienfaisantes. Les spécialistes de la production, aussi bien que ceux de la consommation, savent qu'il y a les miels de printemps, les miels d'été et les miels d'automne. Les miels de plaine et les miels de montagne et des miels qui sont d'autant plus parfaits qu'ils proviennent de plantes qui n'ont pas subi de pulvérisations chimiques. Donc : miels de fleurs de pommiers, de pruniers, de cerisiers; miels de trèfles et de toutes fleurs de plein été; miel de verge d'or, miel de sarrazin plus bruns. Le miel naturel contient des sucres : glucose, fructose, lévulose, saccharose directement assimilables par l'organisme. Les diastases du miel facilitent la digestion. Ses sels minéraux sont intéressants et son acide formique (surtout pour les miels de montagne) lui confère des propriétés désinfectantes indéniables. Le salut par des abeilles !

### Défense

**Ma femme est allé voir son père qui demeure dans une autre ville, et qui était hospitalisé. Elle a dû demeurer chez sa soeur. Et a eu à subir les assauts d'un beau-frère enragé qui est un obsédé sexuel et a un comportement de fou; les femmes de la famille n'ont plus que ce discours à la bouche et faut-il cesser toute relation, au moins ne pas recevoir ce goujat dans notre maison, s'il lui prend idée de nous visiter ? Ça fait 22 ans que nous sommes mariés, toujours heureux, à part cette histoire sur laquelle nous n'avons pas la même opinion. Lorsque je lui ai demandé : "Pourquoi n'as-tu pas quitté tout de suite ?" elle a paru surprise. Mais elle est timide et ne semble pas réaliser ce qui en est.** J. T. C.

Tous les fous ne sont pas renfermés : il manquerait de prisons. Ces malades se traitent par le mépris et le silence : une femme sérieuse sait fort bien éviter les occasions, passé la première surprise ou l'étonnement. Il vaut mieux ne rien discuter, tout simplement. Et faire comme si rien n'était si le monsieur, éventuellement, inconscient de sa maladie, se souvient de sa parenté et veut la visiter. Il sera peut-être calmé, par ailleurs. S'il n'est pas contrôlé, au moins que votre femme le soit : en pensées, en paroles et en actions. Vous, commencez par ne pas entretenir les pensées... Hygiène mentale. Et puis, pour les voleurs, on ne laisse pas traîner l'argent ou ce qui se prend facilement.

### Fourrures

**J'ai un manteau de rat musqué en peaux allongées qui ne sont plus de mode pour les adultes. Mais la fourrure est de très bonne qualité. J'aurais idée de faire faire un manteau pour ma fillette de neuf ans. Une de mes amies dit que ce n'est pas de mise pour une enfant de cet âge. Je ne pense qu'au confort qu'elle aurait pour voyager à l'école. Qu'en pensez-vous ?** NICOLE

Votre idée est excellente. C'est le temps en saison morte de faire faire ce travail. Il ne serait pas nécessaire de teindre. La couleur dorée naturelle du rat musqué ancien ferait plus jeune. Faites tailler avec de l'ampleur aux emmanchures, de façon à ce que le manteau soit portable plus longtemps. Même aux trois-quarts de la jupe, il pourra être porté si la manche fait bien. Allez chez un fourreur responsable qui vous fera un prix à l'avance. Faites doubler en lainage quadrillé dont vous pourrez assortir un béret. Ce sera très beau et surtout chaud et confortable. C'est ce qu'on demande à la fourrure en nos hivers rigoureux, surtout pour qui voyage par tous les temps.

### Fibres nouvelles

**Comment rendre plus blanche une veste en orlon qui est devenue crème ? Aline L.**

Vous dire que le crème est aussi beau que le blanc et bien vous persuader qu'il n'y a rien à faire.

### Anniversaires

**Quel anniversaire de mariage — au dixième — doit-on symboliquement célébrer, le cinquième étant le bois ? Mère en peine.**

Voici toute la liste que les personnes intéressées seraient bien avisées de découper et garder dans leur réserve de renseignements. Je ne redonnerai pas ces listes à toutes les trois semaines : Premier : coton; deuxième : papier; troisième : cuir; cinquième : bois; septième : laine; dixième : fer-blanc; douzième : soie et toile; quinzième : cristal; vingtième : porcelaine; vingt-cinquième: argent; trentième : perle; quarantième : rubis; cinquantième : or; soixante-quinzième : diamant.

## Tokyo rend hommage à une infirmière canadienne

TOKYO. (PA) — Le gouvernement japonais a rendu hommage à une infirmière canadienne âgée de 65 ans.

L'empereur Hirochito a remis à Mlle Lilian Pawell, un ensemble de tasses en bois sculpté comme souvenir de ses 20 ans de service dans un sanatorium japonais pour tuberculeux.

Mlle Pawell, originaire de London, Ontario, s'était d'abord rendue au Japon en 1934. Elle quitta ce pays pour une période de huit ans, à cause de la seconde guerre mondiale, mais pour y retourner en 1947.

Maintenant, elle revient dans son pays natal, et s'embarquera vendredi à bord d'un paquebot britannique à Yokohama.



téléphoto PC

**Exécutif du Conseil national des femmes**

L'exécutif du Conseil national des femmes a été choisi mardi dernier lors de sa réunion annuelle. De gauche à droite : Mme S. O. Fingarson, secrétaire archiviste de Vancouver, Mme Roy Vail, première vice-présidente, de Halifax, Mme W. A. Wood, trésorière de Willowdale, Ontario ; assise Mme H. H. Steen, de Vancouver, réélue présidente.

Cette semaine dans
La Patrie
L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS
Montréal, semaine du 12 juin 1966
87e année / numéro 23 / Canada 15c / Etats-Unis 20c

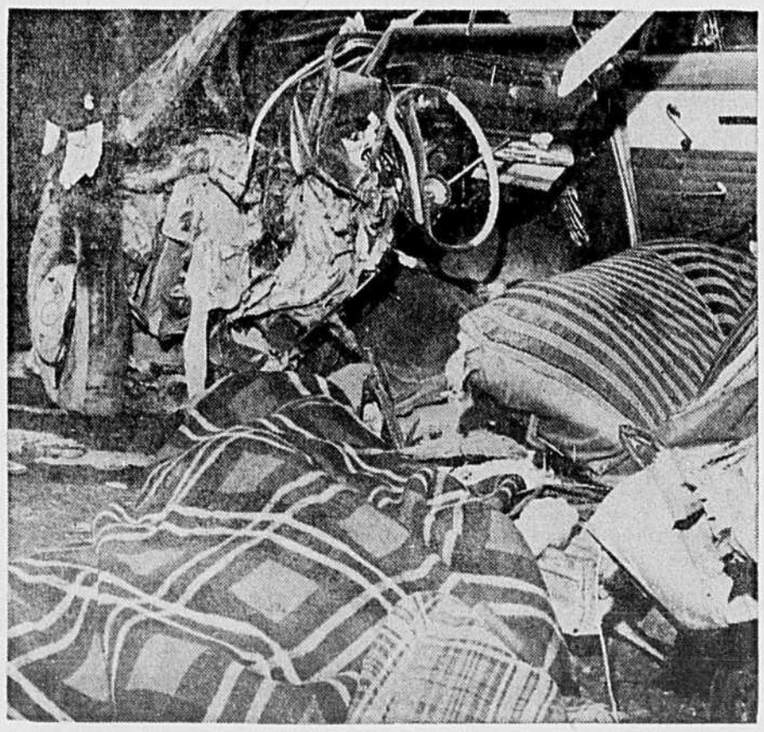
À MONTRÉAL, UN ENFANT SUR QUATRE EST MALTRAITÉ

Danielle L'Heureux découvre des cas aussi pitoyables que celui d'Aurore-l'enfant-martyre.

page 3



Pas de travail d'été pour les étudiants (page 8)



LA ROUTE QUI TUE!

500 morts et 6,000 blessés cet été, au Québec

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| | — Abitibi | 11¼ | 11 | — |
| | — Algoma | 28 | 27⅞ | — |
| | — Alliance | 180 | 170 | — |
| | — Alcan 1 pr | 20½ | 20½ | — |
| | — Alcan 2 pr | 43¼ | 43¼ | — |
| | — Anglo CP p | 21⅜ | 21⅜ | — |
| | — AngT 4½ p | 38⅛ | 38⅛ | — |
| | — AngT 265 p | 47½ | 47¼ | — |
| | — AngT 290 p | 51 | 50 | — |
| | — Argus | 19¼ | 19¼ | — |
| | — Arg 2.60 p | 44⅛ | 44⅛ | — |
| | — ArgC pr | 12¼ | 12¼ | — |
| 225 | Alcan Al | 41½ | 41½ | 41½ |
| | — Ancan pr | 45 | 44¾ | — |
| | — Asbestos | 21⅜ | 21⅜ | — |
| | — Atl Sug | 28 | 26½ | — |
| | — Bq CN | 60½ | 59⅜ | — |
| | — Bq d'Epargn | 14½ | 14½ | — |
| | — Bq Imp-C | 64½ | 63¾ | — |
| | — Bq Mont | 59½ | 59¼ | — |
| | — Bq N-E | 70 | 70 | — |
| | — Bq PC | 44¾ | 44¾ | — |
| | — Bq Roy | 73⅝ | 73¾ | — |
| | — Bq Tor-D | 63½ | 63½ | — |
| | — Bathurst P | 24 | 23¾ | — |
| | — Bath Wt | 11 | 10½ | — |
| | — Bath P (A) | 55 | 55 | — |
| 1605 | Bell Phone | 52½ | 52¼ | 52½ |
| | — Bow Mer P | 50 | 50 | — |
| | — Bowater | 8⅝ | 8½ | — |
| 600 | Brazil | 11¾ | 11¾ | 11¼ |
| | — BA B N | 68 | 68 | — |
| | — BA Oil | 32¾ | 32⅝ | — |
| | — BC Phone | 60¾ | 60¾ | — |
| 2450 | Brinco | 5¼ | 5¼ | 5¼ |
| 100 | Bruck A | 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| | — Bruck B | 10¼ | 10 | — |
| | — CAE | 9¾ | 9¾ | — |
| 725 | Cal Pow | 26 | 26 | 26 |
| | — Cal P 5% P | 98½ | 98½ | — |
| | — Can Cem | 41¼ | 41¼ | — |
| | — Can C P | 24¾ | 24¾ | — |
| | — CD Sugar | 21¾ | 21¾ | — |
| | — Can Iron | 23¼ | 23¼ | — |
| | — Can Malt | 19⅜ | 19⅜ | — |
| | — CSL | 34 | 33¾ | — |
| | — CSL Pr | 6¼ | 6¼ | — |
| 2000 | C Brew | 6¾ | 6¾ | 6¾ |
| | — C Brew A | 39½ | 39½ | — |
| | — C Brew B | 40 | 40 | — |
| | — CBAL A w | 10¾ | 9¾ | — |
| | — C Bronze P | 90 | 88 | — |
| | — C Chem | 610 | 610 | — |
| | — CIL | 19 | 19 | — |
| | — CI Pow | 27 | 27 | — |
| | — CI Pw5.2% | 18½ | 18½ | — |
| | — C Marconi | 6⅝ | 6⅝ | — |
| 400 | CPR | 62 | 61¾ | 61¾ |
| 200 | CPR 4%Pr | 9⅜ | 9⅜ | 9⅜ |
| | — C Pfina | 11¾ | 11¾ | — |
| | — C Refract | 16½ | 16 | — |
| | — C Vickers | 18 | 18 | — |
| | — Central Del | 10¾ | 10¾ | — |
| | — Chemcell | 12¾ | 12¾ | — |
| | — Chrysler | 45 | 45 | — |
| | — Col Cell | 7 | 7 | — |
| | — Coll Cell Pr | 22 | 22 | — |
| | — Cons Paper | 38 | 37½ | — |
| | — Cons Text | 21½ | 21½ | — |
| | — Consu Glass | 11¾ | 11¾ | — |
| 50 | Comingo | 41¾ | 41¾ | 41¾ |
| | — Coronation | 175 | 175 | — |
| | — Corpex | 8 | 8 | — |
| | — Couvrette A | 5½ | 5½ | — |
| | — Crain RL | 29½ | 29½ | — |
| | — Cred Foncl | 64 | 64 | — |
| | — Cr Cork | 126 | 126 | — |
| 75 | Cr Zell A | 24½ | 24½ | 24½ |
| | — Crush Int | 15 | 15 | — |
| | — Denison | 49 | 48½ | — |
| | — Dist Seag | 34¼ | 34 | — |
| | — D Bridge | 21½ | 21½ | — |
| | — D Coal P | 475 | 475 | — |
| 100 | Do Fasco | 24 | 24 | 24 |
| | — D Glass | 14½ | 14½ | — |
| | — D Glass P | 16 | 16 | — |
| | — Dosco | 10¾ | 10¾ | — |
| | — D Stores | 21¼ | 21 | — |
| | — Domtar | 18½ | 18¼ | — |
| | — D Text | 34¼ | 33½ | — |
| | — Donohue | 7⅝ | 7⅝ | — |
| | — Du Pont | 41 | 40¾ | — |
| | — Du Pont P | 81 | 81 | — |
| | — Dupuis A | 7¾ | 7¾ | — |
| | — Electrolux | 31¾ | 31¾ | — |
| | — Enamel A | 6¼ | 6¼ | — |
| 300 | Falcon | 90¾ | 90¾ | 90¾ |
| | — Fleetwood | 31½ | 31½ | — |
| 50 | Fraser | 27 | 27 | 27 |
| | — Fr Pete | 415 | 415 | — |
| | — GMC | 88½ | 88½ | — |
| | — GB Can Inv | 12 | 11 | — |
| | — GB C I Pr | 42 | 42 | — |
| | — GL Paper | 27 | 26¾ | — |
| | — Harding (A) | 40 | 40 | — |
| | — Haw Sidd | 455 | x55 | — |
| | — Hollinger | 24¼ | 24¼ | — |
| | — Home (A) | 17¼ | 17 | — |
| | — Home (B) | 19 | 19 | — |
| | — Horne Pf | 285 | 285 | — |
| | — Hud Bay M | 78 | 78 | — |
| | — HBC | 16¾ | 16½ | — |
| 100 | Husky Oil | 12⅝ | 12⅝ | 12⅝ |
| | — Husky (BiPr | 50 | 50 | — |
| | — Imp Oil | 32½ | 32½ | — |
| 1000 | Imp Tob | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| | — I Tob Pr | 5¾ | 5¾ | — |
| 100 | Ind Accep | 20 | 20 | 20 |
| | — Ac 4.50 | 9 | 9 | — |
| 100 | Int Nickel | 97¼ | 97¼ | 97¼ |
| | — Int Pap | 30 | 29¾ | — |
| | — Int Util | 28¾ | 28¾ | — |
| | — Int Util Pr | 31½ | 31½ | — |
| | — Inter PL | 79 | 78¼ | — |
| | — Invest Group | 14 | 14 | — |
| | — Invest Gr | 12¾ | 12¾ | — |
| 600 | Jamaica PS | 14 | 14 | 14 |
| | — Labatt | 17¾ | 17 | — |
| | — Laur Fin | 6¾ | 6¾ | — |
| | — Loblaw Al | 10¼ | 10 | — |
| | — Loblaw B | 10½ | 10½ | — |
| | — Loeb M | 14¾ | 14 | — |
| 100 | MacKinn | 21 | 21 | 21 |
| | — MacLrn (A) | 22 | 22 | — |
| | — MacLrn B | 36 | 36 | — |
| | — MacMill | 25 | 25 | — |
| | — Marit Elec | 24 | 24 | — |
| | — Marit Tel | 21¾ | 21¼ | — |
| | — Massey F | 34¾ | 34¾ | — |
| 600 | McAllister | 8½ | 8½ | 8½ |
| 2200 | Marit Tel d | 69 | 67 | 69 |
| | — Miron | 6⅝ | 8½ | — |

| Ventes | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| | — MitchR (A) | 12 | 12 | — |
| | — Molson (A) | 34 | 33¾ | — |
| | — Molson (B) | 34 | 34 | — |
| | — Mtl Loco | 15¾ | 15¾ | — |
| 100 | Mtl Trust | 18 | 18 | 18 |
| 375 | Moore Corp | 83½ | 83½ | 83½ |
| | — MorseR | 19¾ | 19¾ | — |
| | — MorseR B | 19 | 19 | — |
| | — Mussens | 9 | 9 | — |
| | — Murphy Oil | 26⅝ | 26⅝ | — |
| | — Nat Cont | 6¾ | 6¾ | — |
| | — NFLD Light | 10½ | 10 | — |
| 25 | Noranda | 52¾ | 52¾ | 52¾ |
| | — North C Gs | 27½ | 27½ | — |
| 370 | NS LP | 12½ | 12½ | 12½ |
| | — Ocean Fish | 11 | 11 | — |
| | — Ogilvie | 11¼ | 11 | — |
| | — Ogilvie Pr | 31½ | 31½ | — |
| | — Ont Steel | 25 | 25 | — |
| | — Oshawa A | 26 | 26 | — |
| | — Pac Pete | 12 | 11¾ | — |
| | — Phillips C | 30¾ | 30¾ | — |
| | — Placer | 27¾ | 27¾ | — |
| | — Pow Corp | 11¼ | 11¼ | — |
| 100 | Price Br | 13⅞ | 13⅞ | 13⅞ |
| | — QNG P5.40 | 99 | 99 | — |
| | — Que Phone | 23 | 23 | — |
| | — Q Ph4¼65 | 99 | 99 | — |
| | — Reed Paper | 9¼ | 9¼ | — |
| | — Reitman's A | 9½ | 9½ | — |
| 25 | Rio Algom | 24⅞ | 24⅞ | 24⅞ |
| | — Rolland A | 11½ | 11½ | — |
| | — Ronalds F | 11½ | 11½ | — |
| | — Rothmans | 27⅜ | 27⅜ | — |
| | — Royalite Pr | 24 | 24 | — |
| | — Royal T Pr | 17¾ | 17¾ | — |
| | — St L Cm A | 31¾ | 31¾ | — |
| | — St L Corp | 21⅞ | 21⅞ | — |
| | — St L CorA p92 | | 92 | — |
| | — Salada P | 9¾ | 9¾ | — |
| | — Scott LaS | 15 | 15 | — |
| | — Shell Can | 20¾ | 20¾ | — |
| | — Shell I Pr | 26½ | 26½ | — |
| | — Shell I w | 7 | 7 | — |
| | — SherW | 32 | 32 | — |
| 400 | Shop Save | 12½ | 12½ | 12½ |
| 100 | Sicard | 6 | 6 | 6 |
| | — Simpsons | 29½ | 29½ | — |
| | — Sov GF | 7⅞ | 7⅞ | — |
| 300 | Sogemines | 11⅜ | 11⅜ | 11⅜ |
| | — Southam | 36 | 36 | — |
| | — SS Steel | 10¾ | 10¼ | — |
| | — Steel Can | 23⅛ | 23 | — |
| | — Steinbg A | 23⅞ | 23¾ | — |
| | — Steinbg Pr | 99 | 99 | — |
| | — Texaco C | 58 | 58 | — |
| | — T Fin A | 10¾ | 10¾ | — |
| | — Tr-C Corp | 7½ | 7½ | — |
| | — Tr-C PL | 33¾ | 33⅜ | — |
| | — Tr Mt PL | 17⅝ | 17½ | — |
| | — Triad Oil | 2¼ | 2¼ | — |
| | — Un Auto A | 16½ | 16½ | — |
| | — Un Carbid | 24 | 23⅞ | — |
| | — Viau | 12 | 12 | — |
| | — Wajax | 12½ | 12½ | — |
| | — Walk GW | 33½ | 33¼ | — |
| | — Weldwood | 9½ | 9½ | — |
| 300 | W Coats T | 28⅝ | 28¾ | 28¾ |
| | — Weston A | 20 | 20 | — |
| | — Wstn A w | 10¾ | 10¾ | — |
| | — Weston B | 21½ | 21½ | — |
| 50 | Zeller's | 25 | 25 | 25 |

## Bourse Canadienne

| | | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| | — Ajax | 16½ | 16 | — |
| | — Alscope | 159 | 151 | — |
| | — Alsof | 9½ | 9 | — |
| | — Amg B Bel | 24 | 24 | — |
| | — Ameranium | 4½ | 4½ | — |
| | — Agassix | 37 | 36 | — |
| | — Anthonian | 17 | 15 | — |
| | — Arno | 4½ | 4 | — |
| | — Atlanta | 21 | 21 | — |
| | — Augustus | 55 | 55 | — |
| | — Baker Talc | 8 | 8 | — |
| | — Band-Ore | 20 | 16 | — |
| | — Barvallee | 5 | 4 | — |
| | — Bateman | 5½ | 5½ | — |
| | — Beauce Pj | 4½ | 4½ | — |
| | — Beld-Fort | 12* | 12* | — |
| | — Belgium Pr | 15 | 15 | — |
| | — Black Hwk | 105 | 105 | — |
| | — Black River | 19 | 18 | — |
| | — Blue Bon | 325 | 320 | — |
| | — Bluewater | 17 | 17 | — |
| | — Bornite | 5½ | 5½ | — |
| | — B Carpets | 36 | 36 | — |
| 1000 | Brce-Presto | 11 | 11 | 11 |
| | — Bruneau | 20 | 19 | — |
| | — Brunswick | 14½ | 14½ | — |
| | — Burnt Hill | 33 | 31½ | — |
| 600 | Camflo | 343 | 340 | 340 |
| | — C Interurb | 325 | 320 | — |
| | — C Keeley | 9 | 9 | — |
| | — C. Magnes | 62 | 62 | —e |
| | — C Secur A | 255 | 255 | — |
| | — Capita Bldg | 65 | 65 | — |
| | — Carbec | 23½ | 23 | — |
| | — Cartier Q | 10 | 10 | — |
| | — Cassiar | 15¼ | 15¼ | — |
| | — Cassidy's | 450 | 450 | — |
| | — Castle Oil | 33 | 33 | — |
| | — Cessland | 480 | 460 | — |
| | — Chemalloy | 117 | 113 | — |
| | — Chib Copper | 6½ | 6½ | — |
| 2000 | Chipman | 22 | 22 | 22 |
| | — Coastal M | 22 | 21 | — |
| | — Com H M | 52 | 52 | — |
| | — Com O G | 37 | 37 | — |
| 400 | Commodo | 115 | 115 | 115 |
| | — Commod w | 30 | 30 | — |
| | — Cominga | 12 | 12 | — |
| | — CCanorama | 23 | 23 | — |
| | — C Div Sec | 100 | 100 | — |
| | — C Manitoba | 42 | 40 | — |
| | — C Mogador | 22½ | 21 | — |
| | — C Monpac | 2 | 2 | — |
| | — C New Pac | 30 | 30 | — |
| | — C Persh | 13 | 13 | — |
| | — CQ Smelt | 62 | 61 | — |
| | — CQ Yell | 6 | 6 | — |
| | — Copstream | 8 | 8 | — |
| | — Crownbrdz | 33½ | 33 | — |
| | — Crusade | 22 | 22 | — |
| | — Dauphin | 16 | 15 | — |
| | — Delta Elect | 185 | 180 | — |
| | — Delta Min | 13 | 13 | — |
| | — Denault A | 8½ | 8 | — |
| | — Devil's Elb | 37 | 31 | — |
| | — Dolsan | 39 | 38 | — |
| | — Dome | 49 | 49 | — |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. 65 | S.pub. 13 | Bq. 7 | Comb. 85 | Pap. 8 |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 juin | 161.25 | 142.51 | 120.50 | 153.89 | 113.74 |
| Clôture — 8 juin | 161.58 | 142.56 | 120.22 | 154.10 | 113.92 |
| Sem. dernière | 161.00 | 142.20 | 122.07 | 153.80 | 114.24 |
| Mois dernier | 158.55 | 137.19 | 118.66 | 150.81 | 115.60 |
| Haut — 1966 | 171.39 | 158.41 | 132.91 | 160.02 | 129.44 |
| Bas — 1966 | 158.55 | 137.19 | 118.63 | 150.81 | 113.17 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 118.03 | 147.25 | 112.39 |

## cours des obligations

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 Perpetuels | 1965 | 72½ | 73½ |
| 4½ 15 déc. | 1966 | 99¼ | 100 |
| 4 1er avril | 1967 | 98½ | 99¼ |
| 5 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98½ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 97½ | 98½ |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 95¾ | 96½ |
| 3¼ 1e juin | 1976 | 82¼ | 83 |
| 4¼ 1e sept. | 1972 | 92¼ | 93 |
| 5½ 1e oct. | 1975 | 98½ | 99¼ |
| 4½ 1e sept. | 1983 | 86½ | 87¼ |
| 5¼ 1 mai | 1990 | 92½ | 94¼ |
| 5½ 1 oct. | 1969 | 99¾ | 100½ |
| CNR 5½ 15 dec. | 1971 | 99½ | 100½ |
| CNR 5¾ 1 jan. | 1985 | 99½ | 100½ |
| CNR 4½ 1 avril | 1967 | 99 | 100 |
| CNR 4 1 fev. | 1981 | 82½ | 83½ |
| CNR 5 oct. | 1987 | 90½ | 91½ |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| A M F C | 5¼ | 1987 | 91 | 92 |
| BC Elect | 3¼ | 1967 | 98½ | 99 |
| BC Elec | 5½ | 1989 | 93 | 94 |
| BC Elect | 5¼ | 1977 | 97 | 98 |
| Man. Hyd | 5¼ | 1988 | 90½ | 91½ |
| N. B. | 5½ | 1989 | 92 | 93 |
| NFLD | 5¼ | 1985 | 87¾ | 88¾ |
| N. S. | 5¼ | 1985 | 91¼ | 92¼ |
| Ont. | 3 | 1970 | 90¼ | 91¼ |
| Ont. | 5½ | 1985 | 94½ | 95½ |
| Ont. Hyd. | 2¾ | 1968 | 94¼ | 95¼ |
| Ont. Hyd. | 5¼ | 1985 | 91½ | 92½ |
| Que. | 3 | 1969 | 91¼ | 92¼ |
| Que. | 5½ | 1990 | 93 | 94 |
| Que. | 5¼ | 1987 | 88½ | 89½ |
| Que. Hyd. | 3¼ | 1974 | 81¼ | 82¼ |
| Que. Hyd | 5½ | 1988 | 91¼ | 92¼ |
| Que. Hy. | 5 | 1995 | 94¼ | 95½ |
| Saskat. | 5½ | 1985 | 93¼ | 94¼ |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal 5¾ juin | 1989 | 92 | 93 |
| Tor Mt 5½ 15 juin | 1965 | 92¾ | 93¾ |
| Vanc 5¼ 15 juin | 1977 | 92½ | 93½ |
| Hamit 5¼ 15 | 1977 | 92 | 93 |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1966 | 99½ | 102 |
| Brazil Tr 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Can Petrofina 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Can Utilities 5¼ | 1977 | 135 | — |
| Inland Cmt 4½ | 1976 | 90 | — |
| Int Nat Gas 5½ | 1977 | 90 | 93 |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 180 | — |
| Lob Lease 5½ | 1973 | 99½ | 100 |
| Pace Pete 5 | 1977 | 96 | — |
| Simpson's 5 | 1976 | 207 | — |
| Simpson's 5½ | 1979 | 133 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 100 | 103 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 130 | 135 |
| Triad 4¾ | 1971 | 90 | 92 |
| Utea Twn El 6¼ | 1981 | 117 | — |

| | | | |
|---|---|---|---|
| W Coast 5½ xd | 1968 | 110 | 113 |

### INDUSTRIES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 6¾ | 1977 | 100 | 102 |
| Algoma 5¼ | 1978 | 91 | 93 |
| Aluminium 4½ | 1973 | 90½ | 91½ |
| B P Tanker 6¼ | 1985 | 99½ | 100½ |
| BA Oil 5½ | 1977 | 91 | 93 |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 84 | 86 |
| Can Br Alum 5¾ | 1980 | 94 | 96 |
| CIL 5⅛ | 1977 | 96¼ | 97¼ |
| CPR 5 | 1983 | 88 | 89 |
| Cr Foncier 5¾ | 1985 | 91 | 93 |
| Dosco 6 | 1985 | 90 | 92 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 96 | 97 |
| Domtar 5¾ | 1990 | 91½ | 92½ |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 94 | 95 |
| Imp Oil 3 | 1969 | 91 | 92 |
| I A C 6½ | 1983 | 98 | 99½ |
| Raynat 6¼ | 1981 | 99¼ | 100 |
| Ray Tr Mfg 6 | 1975 | 97 | 98 |
| Shell Oil 5⅝ | 1977 | 98 | 100 |
| St Law Caru 5 | 1978 | 90 | 91 |
| Simpsons 4¾ | 1973 | 93 | 95 |
| Traders Fin 5¾ | 1985 | 85 | 87 |
| Woodward's 7¾ | 1985 | 94 | 96 |
| Weston 5½ | 1983 | 91 | 93 |

### SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 96 | 98 |
| Alta G Tk 5¾ | 1985 | 94 | 96 |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 96 | 98 |
| Bell 3¾ | 1979 | 79 | 81 |
| Bell 6¼ | 1978 | 100 | 102 |
| Bell 5½ | 1962 | 93½ | 95½ |
| Bow Pow 3¾ | 1980 | 79 | 81 |
| Braz Tr 4¾ | 1970 | 93 | 95 |
| BC Phone 5¾ | 1986 | 95 | 97 |
| Calgary P 5¾ | 1982 | 95¼ | — |
| Can Elect 4 | 1968 | 95 | — |
| C West NG 5¾ | 1982 | 94 | — |
| Can Gas 5¾ | 1984 | 94 | — |
| Can Gas 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Gt Lakes 5¾ | 1977 | 95 | 97 |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 93 | 95 |
| Marit El 5¾ | 1983 | 94½ | — |
| NFLD & P 5½ | 1978 | 93½ | — |
| N Ont N Gas5¾ | 1982 | 92 | 94 |
| Northw Ut 5¾ | 1968 | 93 | — |
| Que Nat Gas 5¾ | 1985 | 89 | — |
| Que Nat 6 | 1988 | 92 | — |
| Que Tel 5¾ | 1983 | 93 | 95 |
| TC Pipe 5.85 | 1987 | 92½ | 94½ |
| Union G 5½ | 1977 | 93½ | 95½ |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brant Coach 6 | 1978 | 95 | — |
| Eaton R 3½ | 1968 | 95 | — |
| Eaton 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Steinbg 6 | 1984 | 96 | 98 |
| Loblaw's 5½ | 1983 | 92 | — |

## dividendes

| | Taux | Paiement | Enrg. |
|---|---|---|---|
| Drummond Welding & Steel Works "A" | $0.15 | tr. 1-7-66 | 16-6-66 |
| Hendershot Paper Products (priv.) (X) | $1.50 | tr. 22-6-66 | 13-6-66 |
| Rolland Paper Co. "A" | $0.10 | tr. 1-9-66 | 10-8-66 |
| Rolland Paper Co. "B" | $0.03¾ | tr. 1-9-66 | 10-8-66 |

(X)—Les arrérages sur ces actions privilégiées sont toujours de $9.00 par action.

## Ecarts étroits et mixtes à Montréal

La tendance est étroitement et irrégulièrement en hausse en début de séance ce matin sur la Bourse de **Montréal.**

Aux services publics et aux métaux, Nova Scotia Light et CPR progressent de ¼ à 12½ et 62 respectivement. Gaz Naturel de Québec et West Coast fléchissent de ⅛ à 13⅞ et 28¾ respectivement. F a l conbridge progresse de ½ à 90¾, et Noranda de ¼ à 52¾. Alcan aux aciers, gagne ¼ à 41½.

Dans le groupe industriel, Massey gagne ¼ à 34¾, Husky Oil ⅛ à 12⅜ mais Moore perd ½ à 83½, Shop ⅛ à 12½. Imperial Tobacco gagne ⅛ à 14¼, Walker perd ⅛ à 33⅛ et Imperial Oil fléchit de ¼ à 52¼.

Jubilee, parmi les mines spéculatives, progresse de 10 cents à $2.00.

* * *

**TORONTO.** (PC) — Les prix fluctuent irrégulièrement à Toronto et le début de la séance est relativement calme.

Téléphone Bell et Hudson Bay Co. ont gagné ¼ chacun à 52½ et 16⅜. Anthes "A" a baissé de ½ à 26 et Trans Canada Pipe Line, de ⅜ à 35 ¼.

Dans les métaux communs, Rio Algom a avancé de ⅛ à 24⅞ tandis que Cominco a baissé de ⅜ à 41½.

Central Del Rio a fléchi de ⅛ à 10⅝.

Consolidated Morrison a augmenté de six cents à $2.21 dans les spéculatives.

* * *

**NEW YORK** — Les cours sont fermes à l'ouverture à Wall Street, notamment parmi les télévisions en couleurs et autres électroniques, parmi les aérospatiales et autres groupes plus spéculatifs.

Quelques "blue chips" marquent de légers gains mais leur tendance est inégale.




Les aciers ont tendance à fléchir et les automobiles sont inchangées comme le sont les chimiques.

NY Central, qui déclare un boni de dividende, progresse d'environ de 2 points de plus et Penn Railroad gagne plus de 1 point. Anaconda gagne environ 1½, Kennecott et Air Reduction en gagnent 1 chacun.

* * *

**LONDRES** — La tendance est bien orientée au Stock Exchange et après un début de séance calme des gains se dessinent. Malgré le refus du syndicat national des marins d'accepter l'invitation à la modération du T.U.C. les vedettes industrielles reprennent leur mouvement de hausse de la veille.

Les fonds d'état britanniques s'améliorent et accusent des progrès d'environ ⅛ à ¼ de point sur un large front. De leur côté les valeurs libellées en dollars s'affaiblissent.

Au secteur minier les aurifères cèdent du lest mais les cuprifères sont bien disposées bien que Roan Selection Trust perde en partie un hausse initiale d'environ 3½ p.c.

* * *

**PARIS.** (AFP) — La Bourse a continué à baisser après les déclarations de M. Georges Pompidou hier devant le Syndicat national de la presse économique et financière. Toutefois le marché fait preuve de résistance.

Légère hausse des rentes d'Etat, tandis que les obligations indexées sont résistantes. Aux banques, nouvelles baisses du Crédit Foncier, de la Compagnie Bancaire, de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Léger fléchisement de la banque de l'Indochine. Hausse de Machines Bull aux électriques marquées par une forte baisse de la C.G.E.

Aux valeurs étrangères légère avance de Royal Dutch. Reprise de Kodak, General Motors, I.T.T., Standart Oil aux américaines. Baisses toutefois d'I.B.M., Du Pont de Nemours. Nouvelles prises de bénéfices sur les mines d'or. Hausses de Roan Selection et Rhokana aux cuprifères.

## cote des grains

9 juin 1966

**Marché à terme :**

WINNIPEG

LIN :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 2.94 | 2.94 | 2.94 | 2.94¾ |
| Oct. | 3.00¼ | 3.00¾ | 3.00¼ | 3.00¾ |
| Déc. | 2.99¾ | 2.99¾ | 2.99¾ | 2.99¾ |

GRAINE DE COLZA :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 2.74½ | 2.76¾ | 2.73¾ | 2.73¾ |
| Nov. | 2.66¼ | 2.67¾ | 2.66¼ | 2.66¼ |
| Jan. | 2.64 | 2.65 | 2.64 | 2.63¾ |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 91½ | 91¾ | 91½ | 91¼ |
| Oct. | 90 | 90½ | 90 | 89¾ |
| Déc. | —— | —— | —— | 88¾ |

ORGE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 1.29¾ | 1.30 | 1.29¾ | 1.29¾ |
| Oct. | 1.28¾ | 1.29½ | 1.28¾ | 1.28¾ |
| Déc. | 1.27¾ | 1.27¾ | 1.27¾ | 1.27¾ |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 1.27⅛ | 1.27⅛ | 1.27⅛ | 1.27 |
| Oct. | 1.31⅛ | 1.32⅛ | 1.31 | 1.31⅛ |
| Déc. | 1.31⅞ | 1.32⅝ | 1.31⅛ | 1.32⅛ |

**Marché au comptant :**

**Avoine :** 2 cw 90½, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 88⅛, 1 fourragère 87⅛, 2 fourragère 84⅝, 3 fourragère 81⅛, fourragère mélangée 55.

**Orge :** 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.29⅛, 2 cw 2-rang 1.27⅛, 3 cw 6-rang 1.28⅛, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.26⅛, 2 fourragère 1.24⅝, 3 fourragère 1.21⅛.

**Seigle :** 1 et 2 cw 1.26⅜, 3 cw 1.21⅜, 4 cw 1.11⅜, ergoté 1.06⅜, sur voie 1.26⅜.

**Lin :** 1 cw 2.92⅛, 2 cw 2.87⅛, 3 cw 2.64, sur voie 2.92¼.

**Graine de colza :** No 1 Cdn 2.76½, No 2 Cdn 2.60½.

**Marché du lin :** Prix comptant : 2.80.

CHICAGO

BLE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 1.68¼ | 1.69⅝ | 1.68⅝ | 1.69⅝ |
| Sept. | 1.71⅛ | 1.72⅞ | 1.71¼ | 1.72 |
| Déc. | 1.76½ | 1.77⅜ | 1.76½ | 1.77⅜ |
| Mars | 1.79⅜ | 1.80⅝ | 1.79⅜ | 1.80⅛ |
| Mai | 1.77¾ | 1.79 | 1.77⅜ | 1.78¾ |

MAIS :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 1.26⅞ | 1.27⅛ | 1.26⅞ | 1.27⅛ |
| Sept. | 1.27 | 1.27 | 1.26⅞ | 1.26¾ |
| Déc. | 1.24¼ | 1.25 | 1.24¼ | 1.24⅜ |
| Mars | 1.28½ | 1.28⅝ | 1.28¼ | 1.28⅜ |
| Mai | 1.30¾ | 1.31¼ | 1.30⅝ | 1.31 |

AVOINE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 68¼ | 68¾ | 68¼ | 68¾ |
| Sept | 68⅜ | 68⅝ | 68¼ | 68¼ |
| Déc. | 70¾ | 70⅝ | 70⅜ | 70⅝ |
| Mars | 72 | 72¼ | 72 | 72⅛ |
| Mai | —— | —— | —— | 71 |

SEIGLE :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 1.20 | 1.21¼ | 1.19¾ | 1.20¼ |
| Sept. | 1.23 | 1.24⅛ | 1.23 | 1.24¼ |
| Déc. | 1.27¼ | 1.28½ | 1.27 | 1.28 |
| Mars | 1.30⅜ | 1.31½ | 1.30½ | 1.30¾ |
| Mai | —— | —— | —— | —— |

FEVES SOYA :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Juil. | 3.15¼ | 3.16½ | 3.14½ | 3.15 |
| Août | 3.13½ | 3.16 | 3.13½ | 3.14¾ |
| Sept. | 2.94¾ | 2.95¾ | 2.94 | 2.94¼ |
| Nov. | 2.83¼ | 2.83¾ | 2.82¾ | 2.82¾ |
| Jan. | 2.87¼ | 2.87½ | 2.86¾ | 2.86¾ |
| Mars | 2.90¼ | 2.90¾ | 2.89¾ | 2.89¾ |
| Mai | 2.92⅜ | 2.93 | 2.92¼ | 2.92¼ |

## fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Clôture du 8 juin

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Adanac | 2.77 | 3.03 |
| Andrea Equity | 3.25 | 3.55 |
| All Cdn Com | 7.34 | 8.04 |
| All Cdn Div | 9.41 | 10.31 |
| American Growth | 5.60 | 6.12 |
| Assoc Investors | 5.65 | 5.71 |
| Beaubrun | 39.18 | 42.55 |
| Canada Growth | 5.86 | 6.44 |
| Canada Security | 4.90 | 5.38 |
| Cdn Gas Energy | 9.75 | 10.69 |
| Cdn Investment Fund | 3.97 | 4.36 |
| Cdn Trusteed | 4.77 | 5.21 |
| Canafund | 51.46 | 54.03 |
| Champion Mutual | 7.07 | 7.69 |
| Collective Mutual | 6.00 | 6.52 |
| Commonwealth | 10.24 | 11.22 |
| Commonwealth Intl Lev | 9.70 | 10.63 |
| Corporate Investors | 5.62 | 6.15 |
| Diversified Income A | 29.55 | —— |
| Diversified Income B | 5.91 | 6.49 |
| xDividend Shares | 3.60 | 3.95 |
| Dominion Compond | 4.34 | 4.72 |
| xDreyfus | 25.48 | 27.81 |
| Dominion Equity | 5.81 | 6.04 |
| Entarea Investment | 14.57 | 14.72 |
| European Growth | 6.55 | 7.16 |
| Federated Financial | 4.47 | 4.89 |
| Federated Growth | 6.76 | 7.39 |
| Fonds Collectif A | 7.06 | 7.68 |
| Fonds Collectif B | 5.30 | 5.46 |
| Fonds Collectif C | 8.15 | 8.86 |
| Fraser | 10.99 | 11.04 |
| Gis Inc | 4.08 | 4.46 |
| Gis Compound | 8.40 | 9.18 |
| Growth Equity | 5.25 | 5.74 |
| Growth Oil and Gas | 12.10 | —— |
| Guardian Growth | 4.76 | 5.18 |
| Investors Growth | 9.18 | 9.89 |
| Investors Intl Mutual | 5.85 | 6.37 |
| Investors Mutual | 4.93 | 5.36 |
| xKeystone Cust S-1 | 23.67 | 25.82 |
| xKeystone Cust S-4 | 6.54 | 7.14 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.74 | 7.36 |
| Molson M Fund | 3.96 | 4.03 |
| Mutual Bond | 8.38 | 8.76 |
| Mutual Accumulating | 5.14 | 5.62 |
| Mutual Income | 6.26 | 6.85 |
| Natural Resources | 5.37 | 5.87 |
| One William Street | 16.01 | —— |
| Le Fonds P.E.P. | 4.18 | 4.55 |
| Fonds Desjardins A | 4.80 | —— |
| Fonds Desjardins B | 4.86 | —— |
| Pret et Revenue Mutuel | 7.07 | 7.73 |
| Provident Mutual | 6.02 | 6.55 |
| xPutnam Growth | 12.06 | 13.18 |
| Raddison | 4.54 | 4.99 |
| Regent Fund | 8.30 | 9.07 |
| Research Investment | 15.93 | 17.41 |
| Savings Investment | 7.07 | 7.73 |
| Exec Fund of Cda | 6.77 | 7.42 |
| xTV Electronics | 9.90 | 10.71 |
| Timed Investment Fund | 6.58 | 7.07 |
| United Accumulative | 9.23 | 10.09 |
| Univ Svgs Equity | 5.17 | 5.65 |
| Western Growth | 5.26 | 5.75 |

xFonds américains

Si l'homme réalisait la moitié de ses désirs, il doublerait ses peines.

B. Franklin

## NEWYORK

9 juin 1966

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 6300 | 51⅞ | 50¾ | 51⅝ | +1¼ |
| Address | 7300 | 68⅜ | 65½

LA PRESSE

SPORT / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134



téléphoto PA

## Avec l'espoir secret d'un 5e championnat

A San Francisco, le toujours populaire BEN HOGAN frappe sa balle au centre sur l'allée, au 18e trou, lors d'une ronde de pratique, au club Olympic, scène de l'omnium national de golf des Etats-Unis, du 16 au 19 juin. C'est là que Hogan avait raté son coup de départ en 1955 lors d'une éliminatoire avec Jack Fleck pour le championnat de l'omnium. Il envoya sa balle dans les buissons et termina avec six coups. Hogan a reçu une invitation pour participer à l'omnium de cette année où il sera en quête d'un 5e championnat.

# Nos professionnels cherchent une formule qui accélérerait le jeu des golfeurs

par Gilles TERROUX

Il n'y a pas que les dirigeants du golf américain qui se penchent sur le problème des rondes interminables.

On fait grand état des suggestions des Américains mais il n'en demeure pas moins que les professionnels québecois déploient eux aussi des efforts acharnés afin d'aider à accélérer le jeu.

Les quelques professionnels que nous avons rejoints, hier, étaient unanimes à prétendre que les rondes de golf des amateurs sont trop longues, dans certains cas d'une heure trop longues.

A l'exception de Jean-Guy Périard, du club de Boucherville, les autres appuient la décision de l'association de golf des Etats-Unis de forcer les professionnels à accélérer le jeu lors de l'omnium des Etats-Unis en limitant la présence de tous et chacun sur les verts.

**Des suggestions intéressantes**

Ils sont en faveur de cette façon d'activer le jeu mais quelques-uns se permettent d'y ajouter d'autres suggestions.

A Beloeil, le professionnel Jean-Paul Alary et les dirigeants du club ont étudié le problème sous tous les angles et sont sur le point de tenter une expérience.

"Il est anormal que la ronde d'un quatuor se prolonge pendant plus de quatre heures et demie, affirme Alary.

"Je préconise un mode d'accélération qui risque de provoquer des réactions diverses auprès des golfeurs. Mais aussi révolutionnaire soit-elle, nous tenterons probablement l'expérience au cours de la saison. Les heures de départ étant soigneusement respectées, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les heures d'arrivée ? Selon ce plan que nous songeons à mettre à l'essai lors d'un tournoi des membres, une période de 4½ heures sera allouée à chaque amateur. De la réaction des golfeurs dépendra notre politique future.

"Je ne peux concevoir que les groupes de quatre qui partent à huit minutes d'intervalle complètent le 18e trou avec un décalage de 15 à 20 minutes".

La suggestion d'Alary mérite d'être prise en considération et encore plus d'être tentée.

**Eliminer les coups de pratique**

Selon Charles Giraldeau, du club de Terrebonne, les coups de pratique constituent la plus grande perte de temps durant une ronde régulière. "Il faudrait éliminer ces coups de pratique que des golfeurs exécutent invariablement avant chacun de leurs coups. Ces élans dans le vide ne procurent absolument rien au golfeur. Si ce dernier désire se délier les muscles, pourquoi ne se rend-il pas dans le champ de pratique frapper une vingtaine de balles avant d'entreprendre sa ronde ?", dit-il.

Giraldeau n'aime pas les comparaisons entre les rondes d'aujourd'hui et celles disputées il y a une dizaine d'années.

"La situation n'était pas la même. Un quatuor pouvait jouer 18 trous en 3½ heures. Mais à l'époque, les golfeurs étaient moins nombreux et aussi de meilleure qualité. Il y avait moins de golfeurs qui s'aventuraient sur un terrain sans aucune notion de ce sport. Voilà un autre facteur qui cause des retards sur les terrains de golf", d'ajouter Giraldeau.

Phil Giroux, de Cartierville, souhaite ardemment que les recommandations de l'association américaine deviennent des règlements officiels.

"En forçant chaque joueur à compléter son jeu sur le vert, il serait possible de réduire les rondes de 15 à 20 minutes", pense-t-il.

"Mais j'accepterai ce règlement à condition que le joueur marque sa balle si elle se trouve dans la ligne d'un autre golfeur. Les marques laissées par les crampons peuvent faire dévier la balle, surtout lorsque le vert est humide".

Jean-Guy Périard est catégorique.

"Je m'oppose à cette suggestion de forcer le golfeur à effectuer l'un après l'autre ses coups roulés. Je ne vois pas comment il sera possible de sauver du temps de cette façon. Après son premier coup, le golfeur vérifiera de nouveau son alignement et répétera le manège une troisième fois, si nécessaire. J'ai hâte de connaître la réaction des participants à l'omnium des Etats-Unis. Les officiels de l'association devront peut-être laisser tomber leur projet . . .".



Jean-Paul Alary



Charlie Giraldeau



Phil Giroux

## Dandre est blessé dans le Tour d'Angleterre

KEIGHLEY, Angleterre (AP) Pierre Dandre, membre de l'équipe canadienne qui prend part au Tour d'Angleterre, a subi une fracture de la clavicule aujourd'hui dans un accident impliquant 20 cyclistes. Ces derniers ont dévalé une pente escarpée, durant la 14e étape du Tour, entre les villes de Morecambe et Leeds.

Dandre, le champion cycliste du Québec en 1965, a été l'un des trois cyclistes à être transportés à l'hôpital. Les deux autres sont Roland Walter, de Suisse, et Pete Harris, d'Angleterre. Walter a subi une fracture de la clavicule et d'autres blessures.

La plupart des cyclistes ont remonté la pente et ont continué la course dont les meneurs étaient, au temps de l'accident, le Soviétique Yuri Pominov et le Suisse Paul Ruppaner. La course prendra fin samedi à Blackpool.

Un témoin de l'accident a décrit la scène comme suit : "On aurait dit un véritable champ de bataille. C'était terrible."

Le Canada a délégué une équipe de huit cyclistes, dont Pierre Dandre, 27 ans, un Français qui réside maintenant à Montréal. Champion du Québec en 1965, il devait être le pilier de l'équipe canadienne.

L'état de Dandre n'inspire toutefois aucune inquiétude.



téléphoto UPI

**Une autre façon de retarder la ronde de golf**

Il y a plusieurs façons de retarder l'allure du jeu sur un terrain de golf. Les unes plus originales que les autres. En passant près d'un étang, cette golfeuse en a profité pour prendre un bain de pied . . . sans se soucier du groupe suivant.

# Venturi et Littler à l'omnium canadien

Deux anciens champions de l'omnium américain, Ken Venturi et Gene Littler, ont annoncé qu'il participeront à l'omnium canadien cette année. Littler a enlevé les honneurs de cette compétition en juillet -l'an dernier. Venturi a réussi un magnifique retour il y a deux ans et avait été choisi le golfeur professionnel par excellence aux Etats-Unis.

Plusieurs brillants joueurs ont déjà confirmé luer présence au club Shaughnessy de Vancouver du 29 septembre au 2 octobre pour se disputer la coupe d'or Seagram dans l'omnium canadien. En plus de Venturi et Littler, mentionnons les noms des quatre premiers au classement des boursiers cette année. Ce sont Doug Sanders ($51,550); Gay Brewer Jr ($51,830); Jack Nicklaus ($50,853) et Frank Beard ($39,230).

Venturi a joué pour la dernière fois à Vancouver en 1958 alors qu'il avait terminé troisième dans l'omnium de la Colombie-Britannique. Au cours des neuf dernière années Venturi a terminé au nombre des dix premiers chez les boursiers à cinq reprises et a remporté quatorze tournois.

L'an dernier Littler a gagné l'omnium canadien à Toronto en jouant 273, soit onze coups sous la normale. Il occupe maintenant le quatrième rang au classement de tous les temps pour les bourses avec $407,238. Depuis dix ans il a été au nombre des dix meilleurs à sept reprises.

Venturi et Littler ont fourni des performances magnifiques dons l'omnium des Etats-Unis. Ils tenteront de nouveau leur chance dans cette compétition du 16 au 19 juin à San Francisco.

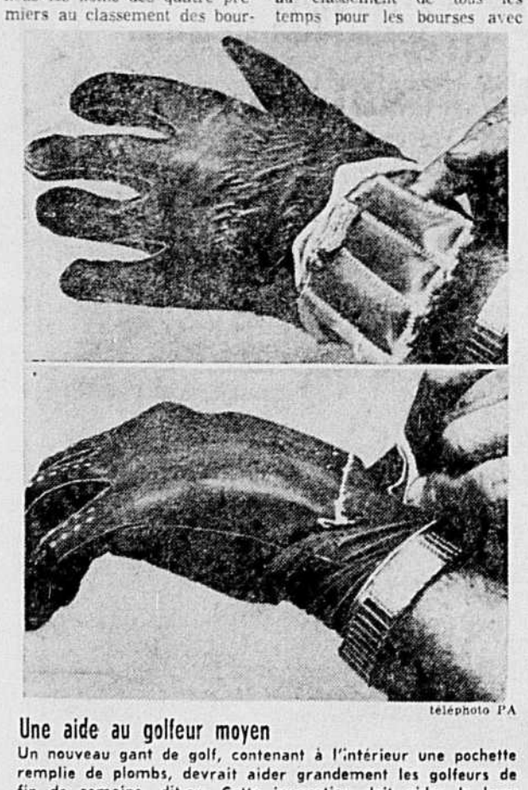
**Retour de Venturi**

En 1964 Ken Venturi, épuisé et malade, a superbement tenu le coup en dernière ronde pour s'assurer la victoire dans le plus important tournoi américain. Sa victoire lui avait mérité les titres du "golfeur de l'année", du "sportsman de l'année" et du joueur ayant effectué le plus beau retour.

En 1956 Venturi alors un joueur amateur était venu bien près de gagner le tournoi des Maîtres perdant par un seul coup. Une blessure au dos et des troubles circulatoires ont grandement compromis la carrière de Venturi chez les professionnels.

En 1964, Venturi songeait à abandonner la compétition lorsqu'il a remporté des victoires dans la classique American Golf, l'omnium Insurance City et l'omnium américain. Encore l'an dernier Venturi a été ennuyé par des troubles circulatoires mais il refuse d'abandonner.

Gene Littler pour sa part a aussi connu une longue disette avant de remporter l'omnium canadien l'an dernier. Il avait alors battu Jack Nicklaus par un coup à Toronto. Littler est l'un des rarse golfeurs à avoir gagné le championnat amateur des Etats-Unis et l'omnium américain.



téléphoto PA

**Une aide au golfeur moyen**

Un nouveau gant de golf, contenant à l'intérieur une pochette remplie de plombs, devrait aider grandement les golfeurs de fin de semaine, dit-on. Cette innovation doit aider le bras gauche du golfeur à descendre plus rapidement et à permettre au golfeur de frapper de plus longs coups. La photo du bas montre le gant tel qu'il est porté normalement.

## Chauffeurs de taxi au golf le 15

C'est mercredi, le 15 juin 1966, que se déroulera au club de golf Champlain (Brossard) le deuxième tournoi de golf annuel des chauffeurs de taxi de Montréal. Pour faciliter la participation d'un plus grand nombre de chauffeurs le comité présidé par Yvon Champagne (Diamond 972) a décidé cette année de se rapprocher de Montréal et l'on croit que Brossard situé à 10 minutes de Montréal est l'endroit idéal surtout que ce club relativement nouveau est à la portée de tous les joueurs anciens et débutants.

Le commanditaire, la Brasserie Labatt, mettra de nouveau à l'enjeu cette année des trophées ainsi que de nombreux autres prix et grâce à ce geste généreux les frais de participation seront gardés à un strict minimum.

Ce tournoi sera rehaussé par la participation du Père Aquin et des membres de son équipe ainsi que par la présence des dirigeants des différentes compagnies de taxi de la métropole.

## Trou d'un coup pour Demers

Le Dr Jacques Demers a réalisé le rêve de tout golfeur, récemment, au club Laval-sur-le-Lac. En effet, il a réussi un trou d'un coup au difficile 11e trou qui s'échelonne sur 175 verges. Il a employé un fer-3 pour accomplir cet exploit qui a épaté ses compagnons de jeu, Bernard Boileau, le Dr Paul Archambault et le Dr Marcel Fortier.

## Joute de crosse au East End Boys Club

Les équipes East End Boys Club et Ville-St-Pierre s'affronteront dans une joute de crosse hors-concours, dimanche après-midi à l'aréna du East End Boys Club.

Ces deux équipes font partie de la Conférence de crosse junior du Québec qui entreprendra sa première saison d'activité le 22 juin.

Comme ce sera le cas durant la saison, l'entrée sera libre pour ce match hors-concours.




la méthode PALMER

Pour obtenir un maximum de distance, vos jambes doivent se diriger vers la cible dès le début de l'élan descendant et votre tête doit demeurer dans sa position originale (voir illustration).

Vous obtiendrez ainsi une grande puissance, car votre bâton voyagera à un maximum de vitesse.

Quelques-uns des meilleurs golfeurs laissent aller leur tête légèrement vers la droite au cours de l'élan descendant afin d'obtenir plus de force dans leurs coups. Toutefois, je ne recommande pas aux golfeurs moyens d'imiter cette technique.

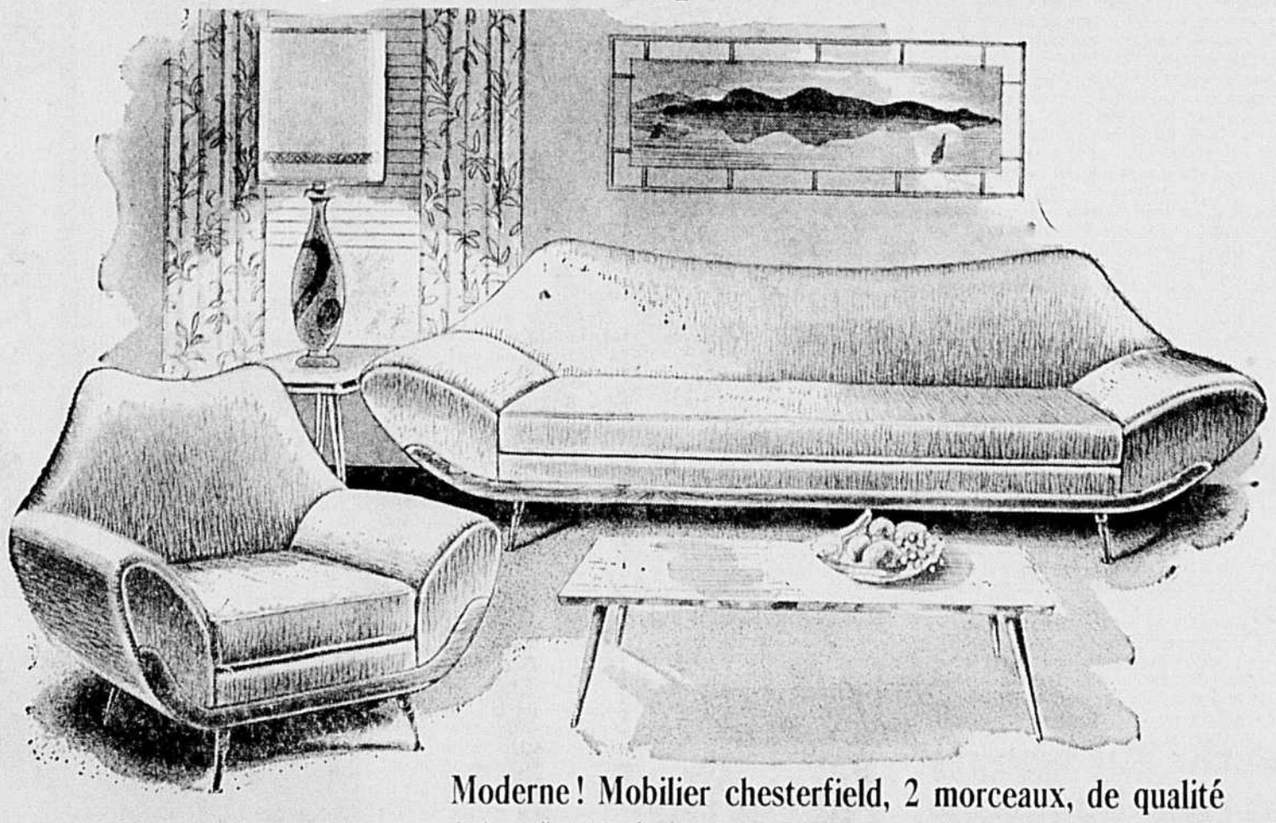


Soyez donc certain que votre tête reste à sa position originale en même temps que vos jambes se dirigent vers la cible.

VALEURS SPECTACULAIRES DE JUIN CHEZ Woodhouse

Magasinez en toute aisance les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. p.m. les samedis jusqu'à 6 h. p.m.

*De conception nouvelle pour la vie moderne!*



Moderne ! Mobilier chesterfield, 2 morceaux, de qualité

Jouissez d'une vie de détente, tout en vous entourant de beauté et confort ! Le mobilier consiste en un grand sofa 100" de long et un fauteuil assorti. Revêtement méticuleux de nylon multicolore résistant à l'usure. Choix de pin, sienne, vert-bleu, bleu, poivre ou vert. Fabrication à ressorts indéformables dans les sièges et dossiers. Sièges à coussins rembourrés de mousse. Bois apparent en noyer solide.

En SPECIAL à 269.95 2.75 PAR SEMAINE

Aucun versement comptant jusqu'à 36 mois pour payer, si désiré

(Taxe de vente payable au moment de l'achat)

Nous finançons notre crédit !

Woodhouse

*L'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !*

915 est, rue STE-CATHERINE

TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES

EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

CHOMEDEY 1180 Boul. LABELLE Tél. 688-9750-1

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tel. 766-2343

43, rue GREEN (St-Lambert) Tel. 671-7270-9

2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tel. 725-2471-2

3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

# Naissances Décès Remerciements In memoriam

**ARCHAMBAULT (Alice)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hector B. Archambault, née Alice Brodeur, et mère de Jacques, Mme Raymond Roy (Françoise), demeurant 6330, 1ère Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ARTHUR (Kenneth)** — A Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Kenneth Arthur, époux de Jeanne Dorais, demeurant 6455, 35e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUDRY (Albert)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Beaudry, époux de Esmerie Lacroix, demeurant 6592 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRANCHAUD (Arthur)** — A St-Eustache, le 7 juin 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Branchaud, époux de Lorette Magnan, demeurant, 13, 3e Avenue, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BHAREST (Noël)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Noël Charest, époux de Marguerite Duhamel, père de Jean, Bernard, Suzanne, Guy, Hélène et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain (676 Jacques-Brodeur) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLEMENT (Marcel)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement Marcel Clément, époux de Laurette Lacombe, demeurant 2025 Dudemaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 7 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COLA (Hélène)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Hélène (Lena) Cola, fille de feu Gaëtan Cola et de feu Julia Delmedico. Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Rose, Ida, trois frères, Joseph, John, Alfred Cola, demeurant 385 de la Montagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTOLESE (Ernest)** — A l'Hôpital Général de Montréal, vendredi le 10 juin 1966, est décédé Ernest Cotolese ("Shadow"), fils de feu Emidio Cotolesse et de Francesca Salerno; frère de Lucy, Virginia, Mary, Marguarit, Fay, John, Georges et Alex. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron & Sons
2252 rue St-Antoine
Le service funèbre aura lieu lundi matin à 9 heures à l'église St-Anthony. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

**COUTURE (Odina)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Odina Couture, époux de Leda Morin, demeurant 5767 Esplanade. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAIGNAULT-GOSSELIN (Mélanie)** — A Ville d'Anjou, le 9 juin 1966, à l'âge de 88 ans est décédée Mélanie Bilodeau, épouse en 1ères noces de Wilfrid Gosselin, et en 2es noces de Frédéric Daignault, demeurant 6001 Boul. Roi-René, appt 15. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8828, rue Hochelaga
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Conrad où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**De ROUVILLE (Georgette)** — Subitement à Fabreville, le 8 juin 1966, à l'âge de 42 ans, est décédée Georgette Allard, épouse de Hertel De Rouville, demeurant 924-2e Avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e rue, Laval-Ouest,
pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (David)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. David Deschamps, époux de Thérèse Parent, demeurant à 1343 Bélanger, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8830, boul. St-Michel,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESNOYERS (Yvonne)** — A Terrebonne, le 9 juin 1966 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Philias Desnoyers née Yvonne Pelletier, demeurant au 109, Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis,
Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 2 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DICAIRE (Abbé Adrien)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de la paroisse St-Lazare, diocèse de Valleyfield; frère de Charles, Rolland, Paul, Lucien, Mme Armand Morin (Simonne), Mme Paul Sauvé (Thérèse). La dépouille mortelle est exposée aux salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, jusqu'à 6 h. p.m., samedi, et sera transportée aux salons Roussin, à St-Lazare. La translation des restes aura lieu à 3 h. 30, dimanche après-midi, en l'église paroissiale de St-Lazare. Le service sera chanté lundi le 13 courant, à 10 h. Inhumation au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFORT (Roméo)** — Subitement à Laprairie, le 8 juin 1966, à l'âge de 60 ans est décédé Roméo Dufort, époux d'Emilienne Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUMAS (Marie)** — A Verdun, le 10 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Arthur Dumas, née Marie Cousineau, demeurant 3996 rue Edna. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de La Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

**FRECHETTE (Monique)** — A Boucherville, le 9 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Claude Fréchette, née Monique Paquette, demeurant à 134 Jean-Baptiste-Jobin, Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Têtreault,
angle de Laperrière et St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Hercule)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hercule Gauthier, époux d'Adrienne L'Archevêque, demeurant 9448 Foucher, père de Maurice, Jacques, Jean-Claude, Françoise et Marthe. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENDRON (Louis)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis Gendron, époux de feu Aldéa Lafond, demeurant à 5359, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIRARD (Adélard)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 56 ans est décédé M. Adélard Girard, époux de Cécile Bédard, demeurant 222 Parc Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUARD (Donat)** — A Le Moyne, le 9 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Donat Girouard, époux en 1eres noces de Rose-Anna Potvin, en 2èmes noces de Evilda Bélanger, demeurant 1940 St-Pierre, père de MM. Albert, Fernand et Mme Léandre Daragon (Simone). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de
Ed. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GOYETTE (Lucien)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux d'Alberta Caron, demeurant 1010 rue Cherrier. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340, rue St-Denis
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Magog lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HETU (Rolande)** — A Montréal, le 10 juin 1966 à l'âge de 55 ans est décédée Rolande Larue, épouse en 1ères noces de Thomas Giard, et en 2èmes noces de Léo Hétu, et soeur de Marie-Ange Larue (Mme Armand Petit), et de Sylvain Larue. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LACANCETTE (Réal)** — Accidentellement, à Los Angeles, le 4 juin 1966, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Réal Lalancette, fils de M. Arthur Laiancette et d'Aurore Desrosiers, demeurant 4559 Adam. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras, Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMARCHE (Fernande)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Fernande Lamarche, fille de feu Dollard B. Lamarche, et de Eva Paradis, demeurant 7545 Iberville. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROCQUE (Louis)** — A Ste-Thérèse-en-Haut, le 9 juin 1966 à l'âge de 73 ans est décédé M. Louis Larocque, époux de Rebecca Lascelles, demeurant 340 Filiatreault, Ste-Thérèse en Haut, père de Soeur Marie-Ange, miss. au Japon, Soeur Marie-Thérèse de la congrégation des Moniales, Rédemptoristines, Françoise, épouse de Dr J. L. Desrochers, Estelle, épouse d'Alphonse Berthiaume, Thérèse épouse de Guy Marcotte, Gérard, sa bru Monique Provencher et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
du Monastère des Moniales
Rédemptoristines
95 rue Côte-St-Louis, Ste-Thérèse-en Haut
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Société Coopérative de frais funéraires.

**LAVIGNE (André)** — Accidentellement à Montréal, le 7 juin 1966 à l'âge de 27 ans est décédé M. André Lavigne, époux de feu Andrée Gilbert, demeurant à 10120 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon Est
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVOIE (Roger)** — A Pointe-St-Charles, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Lavoie, époux d'Alice Roy, et père de Denise (Mme Drennan), frère de Gérard Lavoie, demeurant 537 rue Charron. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGARE (Marguerite)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Legacé, née Marguerite Benoit, autrefois de la Côte-des-Neiges, mère de Marie-Antoinette (Mme T.-Paul Decarie), Marguerite (Mme Robert Roy), Maurice et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs Dons à la Société Canadienne du Cancer.

**LE MAY (Yvonne)** — A Ottawa, le 9 juin 1966, est décédée Mlle Yvonne Le May, garde-malade graduée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, retirée. Elle était la soeur de Mlles Alice et Juliette Le May, de Mme Joséphine O'Brien, du docteur J.-Albert Le May, décédé récemment, tous d'Ottawa. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier,
259, rue St-Patrice,
à 8 h. 45, pour se rendre à la basilique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LE SIEGE (Robert Yves)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Robert Yves Le Siege (publiciste), époux de Yvette Paquette, demeurant 3173 Delaroche, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LINDSAY (Alfred)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédé M. Alfred Lindsay, époux d'Alice Cloutier, demeurant 5319 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LYNCH (Albertine)** — A St-Hubert, le 7 juin 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Jean Lynch, née Albertine Stuart, demeurant à 5423 Montée St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCOUX (Léda)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédée Leda Préville épouse de feu Roméo Marcoux, demeurant à 3837, Léonard, Duvernay, Ville de Laval; soeur de M. l'abbé Rosaire Préville; Mme veuve Eva Lambert; mère de Raymond, Thérèse et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue Du College, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain de Duvernay où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MURINEAU (Arthur)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Arthur Murineau, époux de Laurette Michaud, demeurant 1465 Laurier est. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NATOS (Antoinette)** — A Lachine, le 8 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Antoinette Gargano, épouse de feu Mike Natos et mère de Marie, Mariette (Mme D. Chryssomalis), Constant, Peter et Johnny. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 hrs pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OREFICE (Raffaela)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Raffaela Saporito, épouse de feu Mauro Orefice, et mère de Cécile, Mme Francesco Guardo (Jose). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest
à 11 hres pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) où le service sera célébré à 11 h. 15, et de lé au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAGE (Lydia)** — A Verdun, le 9 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Omer Pagé, née Lydia Roberge, demeurant 801 Stephens, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARENTEAU (Arthur)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 65 ans est décédé Arthur Parenteau, époux de Yvonne Laprade. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PATENAUDE (Gertrude)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Roch Patenaude, née Gertrude Deslauriers, demeurant 7386, 2ième Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ième Avenue, Rosemont
à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERRON (Charles Joseph)** — Le 8 juin 1966, est décédé Charles Joseph Perron, de Shawbridge, P.Q., époux de Lillian May Firth, père de Fred, Alice (Mme A. Dupuis) et Estelle (Mme A. Hale). La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
Service funèbre: samedi 11 juin 1966, 10 a.m., Church of the Advent, Westmount.

**POIRIER (Alain)** — A Montréal, le 3 juin 1966 à l'âge de 4 ans est décédé enfant Alain Poirier, fils d'André Poirier et d'Yvette Champagne, demeurant 5177 Marquette. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où la cérémonie sera célébrée à 10 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Camille)** — A Verdun, le 9 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Camille Provost, époux de feu Ida Daigneault, demeurant au Foyer St-Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ONGE (Jean)** — A Beauharnois, le 7 juin 1966 à l'âge de 16 ans est décédé Jean St-Onge, fils d'Alcidas St-Onge et de Yolande Daigneault, demeurant 8, rue Dupont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SCARDOCCHIO (Berthe)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Donat Scardocchio, née Berthe Chartier, mère de Mme Léonce Reid (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SYLVESTRE (Amélia)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Amélia Guillotte, épouse de feu Delphis Sylvestre. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TALBOT (Cécile)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Gilles Talbot, née Cécile Nadeau et mère de Monique, Normand et Lyne, demeurant 5946 Molson. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TESSIER (Adélard)** — A St-Gabriel-de-Brandon, le 9 juin 1966 à l'âge de 81 ans est décédé M. Adélard Tessier, époux en 1ères noces de Albertine Benoit, et en 2èmes noces de Florida Pregent, et en 3èmes noces de Alice Bédard, demeurant St-Gabriel-de-Brandon. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame, ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**THOMPSON (Joseph)** — A Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de de 74 ans, est décédé M. Joseph Thompson, époux de feu Yvonne Varieur, demeurant à 8057 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Naissance

**JONCAS-BARRETTE** — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 juin 1966, à M. et Mme Claude Joncas, née Claire Barrette, un fils baptisé Louis.

## Remerciement

**MONTBLEAU (Dalvida)** — Mme Dalvida Montbleau et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Dalvida Montbleau, le 16 mai, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

## Messe anniversaire

**BOLDUC (Albina)** — A la douce mémoire d'une chère maman disparue, une messe 1er anniversaire sera chantée samedi, le 11 courant, à 8 heures 30 en l'église Ste-Marguerite-Marie. Recommandée par ses enfants.

## Nécrologie

### L'abbé A. Dicaire

A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de St-Lazare, diocèse de Valleyfield. Il laisse dans le deuil ses frères: Charles, Rolland, Paul et Lucien; ses soeurs: Mmes Armand Morin (Simonne) et Paul Sauvé (Thérèse).



La dépouille est exposée au 4240, rue Adam, jusqu'à samedi 6 h. p.m., d'où elle sera transportée à Saint-Lazare, d'où la translation aura lieu dimanche à 3 h. 30 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Lazare, où auront lieu les funérailles lundi le 13 à 10 h. a.m. Inhumation à Saint-Lazare.

Si le désintéressement n'est pas la première des vertus, c'est du moins la plus rare.
J. Sanial Dubay

DECES



Wilfrid Desfossés

Monsieur Wilfrid Desfossés, qui a été agent de la circulation pendant les vingt-cinq dernières années à l'intersection des rues Drummond et Ste-Catherine, est décédé subitement le 22 mai à l'âge de 50 ans. Très bien connu de tous ceux qui fréquentaient la partie ouest de notre ville, il laisse dans le deuil, en plus de son épouse et de ses enfants, de nombreux parents et amis.

Par sa sérénité et sa bonhomie Monsieur Desfosses s'était gagné l'amitié de tous ceux qui l'ont approché. Beaucoup d'automobilistes ne manquaient pas de le saluer quand ils passaient à ses côtés alors qu'il était en devoir. C'était toujours avec le sourire aux lèvres qu'il s'acquittait de sa tâche quotidienne. Par la maîtrise qu'il avait de lui-même, par sa personnalité faite de calme et de pondération, de joviallté douce et discrète, il a, pendant des années, sans cesser de se faire des amis, discipliné et tempéré l'activité d'un des coins les plus achalandés de notre ville.

Les amis d'enfance de Wilfrid, les patrons et les employés des bureaux et des commerces avoisinant l'intersection Drummond-Ste-Catherine ne sont pas près d'oublier l'allure paternelle de ce grand gaillard qui paraissait à l'abri d'un destin tragique. Tous nous offrons nos condoléances à son épouse, à sa fille Nicole et à son fils, Jean-Guy.

DECES



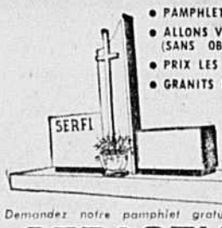
M. LUCIEN GOYETTE

A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux de Alberta Caron, demeurant à 1010, rue Cherrier; père de Louis-Philippe Goyette, Raoul Goyette Lucille (Cunningham John), Gaétanne (Mme Gordon). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Vandelac Ltée, 4340, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


Monuments
de 1ère QUALITE

Jean-Yves St-Louis
Achetez directement du manufacturier et vous épargnerez...
2160, boul. Des LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036

A. Jules d'Alcantara Inc.
FLEURISTE
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

MONUMENTS DIFFÉRENTS ET EXCLUSIFS!


• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER (SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.
Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Fiello
Artiste-sculpteur
Terrains des monuments: 6811 est, Sherbrooke
Bureau: 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h.; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444


# FAITS divers

## Un Montréalais se fait tuer à Sherbrooke

SHERBROOKE. (PC) — Claude Choquette, âgé de 24 ans, de la rue Louis-Hémon à Montréal, a perdu la vie hier soir dans la collision de deux voitures à Sherbrooke. Quatre autres personnes ont subi des blessures dans le même accident. Deux d'entre elles sont dans un état critique.

## Une cheminée s'abat sur un camion de lait

QUEBEC. (PCf) — Quelque 150 bidons de lait que transportait un camion se sont répandus dans la rue St-Louis, à Québec, hier après-midi, lorsqu'une cheminée métallique d'environ 80 pieds de hauteur et appartenant à la laiterie Borden s'est effondrée sur le lour véhicule.

L'accident serait dû à une bétonneuse qui aurait accroché un des fils de soutènement de la cheminée. Un porte-parole de la compagnie Borden a fait savoir que les dommages ne sont pas aussi considérables qu'on aurait pu le croire et que des mesures ont été prises pour remonter la cheminée.

## Collision mortelle

Un homme de 49 ans, M. Henri Desmond Jones, du 2365 avenue Clifton, a été tué dans une violente collision d'automobiles survenue, vers 12 h. 45 la nuit dernière, à l'intersection de l'avenue Western et de la rue West Broadway.

## Vol de $2,568 en chèques

Deux pseudos électriciens se sont affairés durant quelques heures hier dans les locaux de Cosmos Kismet, 225 

# Un nombre record de bulletins ont été annulés : 1.88 p. c.

par Oswald Mamo

Le pourcentage de bulletins rejetés aux dernières élections provinciales a été le plus élevé jamais enregistré depuis 1936. Alors qu'il ne représentait que 1.4 pour cent des bulletins déposés en 1962, il a grimpé, aux dernières élections, à 1.88 pour cent.

D'autre part, le nombre de votants a augmenté de 9.33 pour cent cette année par rapport à 1962. Les votants, cependant, ne représentent que 74.1 pour cent des électeurs inscrits cette année. Il était de 79.1 pour cent en 1962.

**Bulletins rejetés**

Plusieurs observateurs s'étonnent du nombre extrêmement élevé des bulletins rejetés, soit environ 43,800, et se demandent s'il ne s'agit pas là d'une anomalie quelconque.

On signale que, dans quelques comtés tels que ceux de Robert-Baldwin et de Terrebonne, le président du bureau de scrutin inscrivait un chiffre, au début de la journée de dimanche, sur le bulletin même au lieu du talon, ce qui entraînait automatiquement l'annulation du bulletin.

D'ailleurs, le comté de Terrebonne remporte la palme avec 1,103 bulletins rejetés.

On nous souligne cependant qu'un maximum de 300 bulletins ont été annulés, dans ce comté, de par la faute du président du bureau de scrutin étant donné qu'il a fallu quelques heures vaant de se rendre compte de l'anomalie.

C'est dans les comtés de l'île de Montréal que le plus grand nombre de bulletins rejetés a été enregistré. Les votants de ces 29 comtés qui composent la Métropole, représentent 34.4 pour cent des votants de la province. A eux seuls, ils détiennent cependant 44.9 pour cent du total des annulations. Sur les quelques 43,800 bulletins rejetés dans la province, la région métropolitaine est responsable pour plus de 19,700.

Le comté de Saint-Laurent a enregistré 973 bulletins rejetés, soit le nombre le plus élevé des comtés de l'île de Montréal. Il est suivi par le comté Laval, 930 et Outremont, 926.

Par ailleurs, deux comtés ont enregistré plus de 800 bulletins rejetés chacun, cinq comtés plus de 780, six comtés plus de 600, six comtés plus de 500, et trois comtés plus de 400.

On ignore jusqu'à présent le nombre de bulletins annulés dans les comtés de Gouin, de Jacques Cartier, de Lafontaine et de Mercier.

Plusieurs attribuent ce nombre élevé de bulletins rejetés, dans la région métropolitaine, aux membres du RIN et du RN qui désiraient annuler elur vote. Chose curieuse, cependant, dans la plupart des comtés où le nombre de bulletins rejetés est élevé, il y avait un candidat RIN et un autre RN.

Le comté de la région métropolitaine qui a enregistré le plus faible nombre de bulletins rejetés est celui de Dorion avec 459.

**Autres comtés de la région de Montréal**

Dans les 21 comtés hors de la Métropole et qui composent la région de Montréal, on remarque encore un pourcentage élevé des bulletins rejetés, soit 1.6 pour cent des bulletins déposés.

C'est le comté de Terrebonne, comme on le sait, qui a enregistré le nombre de bulletins le plus élevé. Vient ensuite le comté de Montcalm avec 490. Dans ce dernier comté, le pourcentage des bulletins annulés es assez élevé puisque le nombre total des votants est de 10,266.

**L'exercice du droit de vote**

Les électeurs de la région métropolitain sont ceux qui se sont le moins dérangés dimanche dernier, puisque le pourcentage des votants s'établit à 64.7 pour cent.

Dans les 21 comtés de la région de Montréal, les votants étaient beaucoup plus nombreux : 81 pour cent des électeurs inscrits se sont acquittés de leur droit.

Dans les 16 comtés de la région de Québec, on estime à 79.8 pour cent le nombre des électeurs qui se sont rendus aux urnes. D'autre part, dans les 10 comtés de la région du Bas-St-Laurent et de Gaspésie, 81 pour cent des électeurs ont voté.

## VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

### *Les brûlements d'estomac chez la femme enceinte*

Dr Wilfrid LeBlond, M.D.

Il n'est pas besoin d'être spécialiste en accouchements pour savoir que bon nombre de femmes enceintes souffrent de ces régurgitations acides accompagnées généralement de sensations de brûlure localisées plus précisément à la hauteur de la poitrine, qu'à celle de l'estomac lui-même. A quoi sont dus, chez la femme enceinte, ces désagréments que l'on désigne sous le terme de brûlements d'estomac, et qui ne se produisaient pas avant la grossesse ?

On avait pensé d'abord qu'ils étaient causés par des écarts au régime alimentaire que devrait suivre une femme enceinte. — Or il s'est avéré à plus d'un médecin que ces brûlements d'estomac se produisaient tout autant et aussi souvent chez leurs patientes qui observaient strictement le régime alimentaire prescrit, que chez celles qui ne suivaient aucun régime.

On tenta dès lors d'expliquer ces troubles par le fait qu'au cours de la grossesse l'estomac de la femme enceinte se trouve refoulé vers le haut par suite de l'augmentation du volume de la matrice. Mais il fallut bien se rendre compte que nombre d'autres états abdominaux, qui eux aussi refoulaient l'estomac, ne s'accompagnaient pas de ces régurgitations acides ni de ces sensations de brûlement. Il fallait donc en chercher ailleurs la cause spécifique, dans le cas des femmes enceintes.

Devant l'assemblée de janvier 1966 des membres du Collège Royal des Médecins du Canada, une équipe de chercheurs, médecins du département de chirurgie de l'Université du Manitoba, a proposé l'explication suivante : — il se trouve, placés circulairement autour de l'oesophage, des muscles dont la fonction consiste à empêcher, par leurs contractions, le reflux du contenu gastrique vers la bouche lors des contractions normales de l'estomac. Or, il semble bien que chez la femme enceinte ces muscles de l'oesophage ont perdu de leur tonicité, de leur pouvoir de contraction. Et, dès lors, les refoulements des acides de l'estomac vers la gorge et la bouche ne sont plus aussi bien contenus. — On reconnait du même coup que la pression de la matrice sur l'estomac provoque des contractions plus fréquentes et plus marquées de cet organe.

Cette perte de tonicité des muscles de l'oesophage serait due, chez la femme enceinte, à un phénomène hormonal, ou glandulaire, lié à la grossesse. Les médecins de Winnipeg croient avoir trouvé la cause du mal ; mais ils reconnaissent qu'ils n'en ont pas pour autant trouvé le remède spécifiquement indiqué. Ils mettent cependant en garde contre le recours, dans ces cas, aux médicaments généralement reconnus comme propres à stimuler les contractions musculaires. L'administration de tels médicaments à une femme enceinte aurait pour effet de provoquer des contractions du muscle utérin, et de déclencher un accouchement prématuré, un avortement.

Le problème des brûlements d'estomac chez la femme enceinte demeure donc, pour le moment, sans autre solution que celle du recours aux mesures ordinaires auxquelles on fait appel pour prévenir l'hyperacidité gastrique.

# Résultats officiels de 5 autres comtés

**Abitibi-Est**

| | |
|---|---|
| Raymond Bégin (UN) | 10,729 |
| Lucien Cliche (L) | 12,462 |
| Roger Raymond (RN) | 7,081 |
| Réal St-Pierre (RIN) | 1,429 |
| Bulletins rejetés 586 | |

**Bellechasse**

| | |
|---|---|
| Bernard Lacroix (L) | 4,856 |
| Gabriel Loubier (UN) | 6,935 |
| 200 bulletins rejetés | |

**Charlevoix**

| | |
|---|---|
| Raymond Mailloux (L) | 8,166 |
| Jean Warren (UN) | 6,956 |
| Bulletins rejetés 230 | |

**Iles-de-la-Madeleine**

| | |
|---|---|
| Gérard Gingras (UN) | 1,961 |
| L.-Philippe Lacroix (L) | 3,908 |
| 66 bulletins ont été rejetés | |

**Terrebonne**

| | |
|---|---|
| Maurice Dumas (RIN) | 4,247 |
| Denis Hardy (L) | 22,315 |
| Hubert Murray (UN) | 24,840 |
| Gilles Parent (RN) | 681 |
| Bulletins rejetés 1,103 | |

### Canadian Industrial Trainers' Association

La Canadian Industrial Trainers' Association annonce que sa prochaine conférence annuelle aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth les 13 et 14 juin prochain. Les organisateurs de la conférence ont choisi comme thème : "Formation de la main-d'oeuvre aujourd'hui et demain".

Parmi les conférenciers on mentionne les noms de M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et ex-président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. P. Vaillancourt, directeur du Collège canadien des travailleurs pour la province de Québec, qui exposeront l'attitude des travailleurs face au problème de la formation de la main-d'oeuvre. Le point de vue patronal sera présenté par M. T. P. Villeneuve, vice-président de la compagnie Johnson and Johnson.


OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

SPÉCIAUX DU SAMEDI

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

MAINTENANT TOUTE LA JOURNEE DE 9 h. 30 à 5 h. 30

Afin de faire bénéficier notre clientèle de valeurs exceptionnelles . . . ces spéciaux sont offerts toutes la journée. Hâtez-vous et venez tôt pour un meilleur choix.

Pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client

AU REZ-DE-CHAUSSEE
"Jamaïca" pour hommes
75 seulement (rayon 610)
• Térylène et coton lavez-portez
• Beige, bleu, gris fusain
• Tailles : 30 à 38.
Prix courant : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 4.00 ch.

SUR LA MEZZANINE
Vestons sport pour garçons
40 seulement (rayon 660)
• Madras, flanelle de laine ou tartan
• Vert forêt, bleu français, bourgogne
• Tailles : 6 à 10, 11 à 18
(6-10) prix courant : 14.98
(11-18). Prix courants : 16.98 à 18.98
SPECIAL DU SAMEDI (6-10) 10.98 ch. (11-18) 12.98 ch.

AU TROISIEME
Napperons et serviettes
50 seulement (rayon 140)
• Napperons pastels
• En toile d'Irlande
• 4 serviettes assorties
Prix courant : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 3.98 l'ensemble

AU SIXIEME
Balayeuse, shampooing "BISSELL"
60 seulement (rayon 731)
• Balayeuse à double action
• Shampooing, format 20 on.
• Plus 14 on. nettoyeur AEROSOL pour four
Ordinairement : 12.95
SPECIAL DU SAMEDI 10.66 ens.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Souliers pour hommes
48 paires seulement (rayon 670)
• Série "LE BARON"
• Souple cuir noir (chinchilla)
• Talon espagnol
• Pointures : 6½ à 12
Prix courant : 21.95
SPECIAL DU SAMEDI 15.00 la paire

SUR LA MEZZANINE
Cannes à pêche
20 seulement (rayon 920)
• Pêche au lancer léger
• Cannes solides mais légères
• Idéales pour tous !
Prix courant : 8.95
SPECIAL DU SAMEDI 5.95

AU TROISIEME
Couvre-lits fleuris
25 seulement (rayon 160)
• Satin piqué fleuri
• Teintes décoratives
• Simple, double, fond blanc
Prix courant : 24.98
SPECIAL DU SAMEDI 16.98 ch.

AU SOUS-SOL
Souliers pour dames
70 paires seulement (rayon 1455)
• Tout cuir brun : 2 oeillets
• Semelles caoutchouc-mousse
• Talons de marche bas
• Pointures : 5½ à 10
Prix courant : 6.97
SPECIAL DU SAMEDI 5.44 la paire

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Pyjamas pour hommes
(rayon 620)
• Léger Térylène/coton et broadcloth "sanforized"
• Bleu, beige, gris
• Manches/jambes courtes
• Taille boxeur
• A. B. C. D. E.
Prix courant : 6.00
SPECIAL DU SPECIAL 4.00 ch.

AU DEUXIEME
Robes d'été pour dames
(rayon 530)
• Voile de coton, coton/acétate, imprimés
• Avec ou sans manches
• Tailles : 10 à 20
Prix courants : 10.99 à 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 8.00 ch.

AU QUATRIEME
Articles de pique-nique
(rayon 920)
• Ensemble comprenant : couteau, fourchette, ouvre-bouteilles
• Dans étui plastique
• Achetez-en plusieurs !
Prix courant : .49
SPECIAL DU SAMEDI .35 l'ensemble

AU SOUS-SOL
Souliers pour garçons, hommes
60 paires seulement (rayon 1675)
• Empeigne Roger Bontemps
• Tout cuir noir, 6 à 8½
• Aussi lacé grain reptile
Prix courants : 7.97 à 9.97
SPECIAL DU SAMEDI 5.44 la paire

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Blouses pour dames
560 seulement (rayon 310)
• 65% Dacron, 35% coton
• Blanc, bleu, rose, 12 à 20
• Manches courtes, dos boutonné
Prix courant : 2.44
SPECIAL DU SAMEDI 1.99 ch.

AU DEUXIEME
Robes-chemisier en coton
80 seulement (rayon 533)
• Junior — tailles : 7 à 15
• Coton rose ou bleu
• Sans manches, jupe à plis couchés
Prix courant : 10.00
SPECIAL DU SAMEDI 8.00 ch.

AU QUATRIEME
Chaises "camp" pliantes
24 seulement (rayon 910)
• Pour enfants, adultes
• Saran tons clairs
• Cadre bois naturel, 9 lb.
Prix courant : 2.98
SPECIAL DU SAMEDI 1.98 ch.

AU SOUS-SOL
Pyjamas pour dames
10 douzaines (rayon 1385)
• Modèle court. Tailles P.M.G.
• Batiste coton bleu, rose
• Corsage et culotte ample
Prix courant : 1.97
SPECIAL DU SAMEDI 1.00 ens.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Deux-pièces pour dames
80 seulement (rayon 541)
• "FILASETTA" soyeux
• Turquoise, rose, beige, marine
• Surblouse avec jupe en tricot • Tailles : 10 à 16
Prix courant : 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 15.88 ch. 2-pièces

AU DEUXIEME
Maillots pour dames
55 seulement (rayon 540)
• Filé élastique HELANCA*
• Noir bordé blanc, orange, vert
• Tailles : 10 à 16
Ordinairement : 23.99
SPECIAL DU SAMEDI 11.98 ch.

AU QUATRIEME
Hache-viande "ELMA"
(rayon 780)
• Embouti d'une pièce
• Extérieur étamé — No 5
• Lame d'acier trempé
Ordinairement : 5.98
SPECIAL DU SAMEDI 4.29 ch.

AU SOUS-SOL
Sacs à main blancs
50 seulement (rayon 1355)
• Vinyle facile à nettoyer
• Doublure de plastique.
• Modèles élégants
Prix courants : 3.97 et 4.97
SPECIAL DU SAMEDI 3.00 ch.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Sacs à main similicuir
125 seulement (rayon 460)
• Environ 5 modèles
• Intérieur à divisions
• Couleur : noir
Ordinairement : 7.99
SPECIAL DU SAMEDI 5.00 ch.

AU DEUXIEME
Chemises de nuit pour dames
74 seulement (rayon 390)
• Léger coton lavable
• Rose, bleu, jaune
• Fine dentelle, broderie
• Tailles : P. M. G.
Ordinairement : 5.99
SPECIAL DU SAMEDI 2.99 ch.

AU QUATRIEME
Rôtissoire diam. 24 po.
10 seulement (rayon 783)
• Brochette 3 hauteurs
• Tourne-broche électrique
• Roues diam. 5½ po.
• Tout émaillé
Ordinairement : 19.99
SPECIAL DU SAMEDI 14.99 ch.

AU SOUS-SOL
Pantalons pour garçons
150 seulement (rayon 1655)
• Garçons : 6 à 16 ans
• Tissu acétate/viscose
• Modèle "Continental" jambes fuselées, sans plis
• Tons favoris
SPECIAL DU SAMEDI 3.50 2 pantalons

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Parapluies nylon importés
175 seulement (rayon 260)
• Jolis imprimés
• vert, rouge, brun, gris
• Poignée droite ou courbée
Ordinairement : 7.99
SPECIAL DU SAMEDI 4.88 ch.

AU TROISIEME
Robes pour bambines
96 seulement (rayon 430)
• Genre "A GO-GO"
• Tailles : 2 à 3x ans
• Toile blanche, lavable
• Bouton jaune or, plis creux
SPECIAL DU SAMEDI 1.94 ch.

AU CINQUIEME
Riches panneaux "Tergal"
75 seulement (rayon 740)
• Importation de France
• Tête non finie.
• 70 x 110 po.
• Le bas avec large bord
Ordinairement : 19.95
SPECIAL DU SAMEDI 13.95 ch.

AU SOUS-SOL
Blousons d'été pour hommes
150 seulement (rayon 1605)
• Nylon - coton - Térylène
• Couleurs assorties
• Col tricot ou même tissu
• Tailles : P. M. G.
Prix courants : 6.97 à 8.97
SPECIAL DU SAMEDI (6.97) 3.97 ch. (8.97) 4.97 ch.

AU REZ-DE-CHAUSSEE
Bougies insecticides
127 seulement (rayon 280)
• Tige métal dans citronnelle
• Usage extérieur seulement
• Tue brulots, cousins, etc.
Prix courant : 2.98
SPECIAL DU SAMEDI 2.49 ch.

AU TROISIEME
Chandails et bas ¾
60 seulement (rayon 550)
• Adolescentes : 10 à 16
• Chandails sans manches
• Col roulé
• Bas ¾ assortis
• Tons : bleu ou rouge
SPECIAL DU SAMEDI 4.99 l'ensemble

AU SIXIEME
Machine à laver McClary Easy
6 seulement (rayon 770)
• Lavage action WATERFLO
• Cuve fini electrostatique
• Pompe qui ne s'obstrue pas
• Rouleau réglable à 800 lb.
• Pression automatique
SPECIAL DU SAMEDI 109.00 ch. (paiements faciles)

AU SOUS-SOL
Catalognes réversibles
300 seulement (rayon 1735)
• Tout coton "artisanat"
• Nuances multicolores
• 22 x 36 po. Pour chalet, etc.
• Extrémités avec frange
SPECIAL DU SAMEDI 1.00 ch.

SUR LA MEZZANINE
Maillots pour garçons
150 seulement (rayon 661)
• Tout nylon extensible
• Bleu pâle, marine, or, noir, rouge, blanc
• Tailles : P. M. G.
Prix courants : 2.98 et 3.50
SPECIAL DU SAMEDI 2.27 ch.

AU TROISIEME
Souliers pour dames
50 paires seulement (rayon 470)
• Pointures : 5 à 9
• Cuir verni noir, cuir noir ou filet noir
• Séries désassorties
SPECIAL DU SAMEDI 8.88 la paire

AU SIXIEME
Cuisinière "BEACH", 30 po.
14 seulement (rayon 772)
• Elément de surface 2 degrés
• Four géant : 24 po.
• Garantie 3 ans sur élément de surface
SPECIAL DU SAMEDI 129.00 ch. (paiements faciles)

AU SOUS-SOL
Couvertures laine grise
150 seulement (rayon 1165)
• Environ : 60 x 80 po.
• Pour le chalet
• Extrémités surjetées
• Profitez du bas prix !
SPECIAL DU SAMEDI 3.47 ch.

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

# Débardeurs: espoir de règlement

par Jacques Lafrenière
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA. — Des manifestations d'optimisme qui ne mentent habituellement pas laissent croire aujourd'hui à un règlement prochain de la grève des 4,500 débardeurs qui paralyse complètement les ports du St-Laurent et commence à avoir un effet néfaste sur l'économie du pays.

Le sous-ministre du Travail, M. Haythorne, a communiqué ce matin avec son bureau, à Ottawa, pour dire qu'il était confiant qu'une entente intervienne dès aujourd'hui entre l'Association internationale des débardeurs et la Fédération des armateurs du Canada.

M. Haythorne accompagnait hier le médiateur, le juge René Lippé, lors de séances de négociation avec les représentants syndicaux. Ces pourparlers se sont poursuivis jusqu'à une heure avancée de la nuit et devaient reprendre ce matin.

(Toutefois, le ministre du Travail, M. Nicholson, a annoncé ce matin à la Chambre des Communes que les pourparlers avaient dû être interrompus pour permettre l'audition de la demande d'injonction présentée par les armateurs. Plus tôt au cours de la journée, le ministre Nicholson avait précisé qu'on en était venu à une entente pour retarder l'audition de cette cause afin de reprendre les négociations à midi. L'entente n'a cependant pu prendre effet.)

On s'attend qu'une formule de compromis soit alors mise au point et acceptée par les porte-parole patronaux et syndicaux.

En plus de ces efforts de négociations, en dernière heure, et de l'optimisme manifesté par MM. Lippé et Haythorne, on pense que la réticence que manifeste le gouvernement fédéral (et M. Pearson en particulier) à adopter des mesures extraordinaires pour résoudre ce dilemme n'est pas étrangère aux espoirs manifestés de part et d'autre d'en venir rapidement à une entente définitive.

M. Pearson a refusé d'adopter ces "mesures extraordinaires" avant lundi en expliquant qu'il y avait encore d'excellentes chances d'amener les deux parties à une entente "par voie de négociations normales".

La majorité des observateurs s'appuient sur cette déclaration pour affirmer que le conflit a toutes les chances de prendre fin avant lundi. Le gouvernement se réserve comme "arme ultime" une législation destinée à suppléer aux dernières tentatives de conciliation.

Normalement, ces rencontres de dernière heure, ajoutées à un climat général d'optimisme, devraient permettre aux ministériels d'être suffisamment rassurés pour écarter aujourd'hui le projet de loi présenté par le Nouveau parti démocratique.

**Trois jours "de grâce"...**

Le juge Lipé a rencontré les parties à huis clos, hier, à Montréal.

Il existe trois façons de mettre fin à cette grève.

1) **Entente entre les parties, soit l'Association internationale des débardeurs (CTC) et la Fédération des armateurs du Canada;**
2) **Adoption d'une loi spéciale comme ce fut déjà le cas pour les cheminots, loi qui prévoirait l'institution d'une commission d'enquête et la possibilité pour le gouvernement d'ordonner le retour au travail.**
3) **La mise en tutelle par arrêté en conseil qui pourrait être une procédure très rapide.**

Dans les milieux bien renseignés de la capitale fédérale, on dit que le gouvernement attendra jusqu'à lundi avant de décider des mesures extraordinaires à prendre. Il reste donc trois jours au juge Lippé pour trouver une formule de compromis et la faire accepter par les parties.

M. Lippé qui avait été nommé par le gouvernement pour agir comme médiateur dans ce conflit n'aura pas à rédiger son rapport. Un des sous-ministres du Travail, M. Haythorne, se tient continuellement à ses côtés à Montréal et peut ainsi faire lui-même rapport au ministre.

**Le projet de loi du NPD**

Le NPD a distribué hier un communiqué dans lequel il explique la nature du projet de loi qu'il entend soumettre aux communes aujourd'hui.

En substance, ce projet de loi prévoit des augmentations de salaires de 80 cents l'heure en deux ans ainsi réparties : 15 cents le premier janvier 1966; 25 cents, à la mise en vigueur du projet de loi; 20 cents le 1er janvier 1967 et 20 cents, le premier juillet 1967.

On y prévoit également une augmentation de 2 p. 100 des gains à être distribués en bénéfices de vacances. De plus, un administrateur sera nommé pour faire respecter cette loi et éviter qu'il y ait discrimination

Voir DEBARDEURS en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 10 juin 1966 / sainte Marguerite / 82e année, No 135 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : Ensoleillé, plus chaud demain / Minimum : 50 / Maximum : 70

*L'honnêteté du professeur importe, non la religion qu'il pratique • En page 31*

# L'Archevêché n'a rien trouvé dans les bulletins qui soit condamnable

## "Il n'y a de quoi fouetter ni un chat ni un clerc !"

"Qu'y a-t-il dans tout cela ? — A notre avis, vraiment rien, pas même de quoi fouetter ni un chat ni un clerc".

C'est de cette façon que l'Archevêché de Montréal a voulu mettre le point final à l'incident des bulletins paroissiaux présumément politisés.

Avec le sourire, si l'on tient compte du dernier paragraphe d'un communiqué officiel émanant de la Chancellerie et rendu public cet après-midi, dernier paragraphe qui se lit ainsi :

"L'incident est assez amusant pour que M. Lévesque veuille bien en rire avec nous. Ce n'est pas tous les jours qu'un communiqué de Chancellerie peut se permettre un bon sourire. Voilà comment parfois au Québec les politiciens font des erreurs et les clercs, de la politique : les uns et les autres sans le savoir".

Et voici le texte intégral du communiqué de presse de l'Archevêché de Montréal.

"Comme le rapportait le journal d'hier, nous avons voulu vérifier le bien-fondé des déclarations faites à la TV, mardi dernier le 7 juin, à l'effet que des bulletins paroissiaux de Montréal auraient favorisé l'élection d'un parti politique.

L'examen attentif de 453 bulletins parus les dimanches 22, 29 mai et 5 juin ne nous avait rien révélé qui puisse mériter reproche, lorsque Monsieur René Lévesque nous informait au téléphone que, dans ses remarques à la TV, il n'avait voulu faire allusion qu'à deux bulletins paroissiaux : l'un d'une paroisse étrangère à Montréal (ce qui en conséquence ne nous concerne pas) et un autre de Montréal, "d'une paroisse du comté Sainte-Marie". Ses reproches portaient sur la page couverture de ce bulletin. Les indications fournies par M. Lévesque et d'autres indices donnés hier soir à un programme à la TV, nous ont appris que le bulletin incriminé était celui que la paroisse Saint-Eusèbe de Montréal a publié dimanche dernier, le 5 juin.

Très étonnés des accusations qui leur étaient faites, les responsables du bulletin de Saint-Eusèbe nous ont fait voir un exemplaire de ce bulletin et nous ont expliqué les raisons de sa couverture. La page couverture porte les éléments suivants : une date : 5 juin; trois mots : "un nom nouveau" et deux lettres stylisées et soudées l'une à l'autre. Les responsables et le dessinateur du bulletin ont voulu y écrire les lettres V et N; Monsieur Lévesque y a vu les lettres U et N.

Pourquoi les lettres V et N ? Pour annoncer de façon voilée l'appellation "Vie Nouvelle", **nom nouveau** que doit prendre, à partir du dimanche 12 juin, le bulletin de la paroisse Saint-Eusèbe. Nous avons pu constater que la recherche d'une nouvelle présentation du feuillet a été annoncée depuis un bon moment : dans le bulletin de la mi-avril.

Depuis cette date, pour attirer l'attention sur le renouveau de leur feuillet paroissial, les responsables avaient modifié à chaque semaine sa couverture. On y avait vu, pendant trois semaines, un simple point d'interrogation, puis lu successivement : "Un élan nouveau", "Un feu nouveau", "Un visage nouveau", "Un nom nouveau".

Pourquoi la date du 5 juin ? Pour indiquer la date de la publication, comme on le fait dans chaque paroisse, à chaque bulletin, pour chaque dimanche.

Pourquoi la couleur bleu ? C'est là un fait qui ne relève ni de la paroisse Saint-Eusèbe, ni d'ailleurs des 150 autres paroisses dont le bulletin porte la même couleur, mais d'un choix déterminé depuis longtemps par l'imprimeur lui-même : depuis au moins dix mois se succèdent sur la couverture des bulletins, dans un ordre invariable, les couleurs brun, vert, bleu.

Qu'y a-t-il dans tout cela ? A notre avis, vraiment rien, pas même de quoi fouetter ni un chat ni un clerc. Nous arrêtons donc nos recherches, estimant que l'affaire des bulletins paroissiaux politisés, en ce qui concerne Montréal, se résume à une simple mais cocasse méprise.

L'incident est assez amusant pour que M. Lévesque veuille bien en rire avec nous. Ce n'est pas tous les jours qu'un communiqué de Chancellerie peut se permettre un bon sourire. Voilà comment parfois au Québec les politiciens font des erreurs et les clercs, de la politique : les uns et les autres sans le savoir ! ! !"





Exclusif à LA PRESSE

C'est aujourd'hui qu'avait lieu à Québec le caucus de l'Union nationale. Sur nos photos, M. Johnson accompagné d'abord de MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois, puis de M. Maurice Bellemarre.

# Nous forcerons l'UN à appliquer intégralement son programme

— Lesage

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Tout en affirmant que les chances du parti libéral de retourner bientôt au pouvoir sont "très bonnes", M. Jean Lesage a déclaré hier soir que lui et son équipe formeraient l'Opposition la plus moderne et la plus compétente qu'un Etat ait jamais connue.

"Les possibilités de retourner au pouvoir sont latentes, a dit M. Lesage, et il est clair que si nous avons de nouvelles élections, nous serons prêts à former un gouvernement qui accélérera encore, comme je l'ai dit au cours de ma campagne, le tempo du progrès québécois."

C'est néanmoins au genre d'Opposition que son équipe constituera que M. Lesage s'est le plus attaché hier, au cours de sa dernière conférence de presse en tant que chef de gouvernement.

"La population compte sur notre vigilance dans les moindres détails à l'Assemblée législative, a dit le chef libéral, et elle verra que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

"Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé, sans jamais d'obstruction systématique ni de batailles de mots stériles."

"Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, a-t-il poursuivi, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province ; nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

Interrogé sur la portée des mots "moindres détails", le chef libéral a répondu : "Ça veut dire ce que ça veut dire. Tous ont très bien compris car j'en ai vu sourire... C'est le gouvernement qui propose les législations..."

— En parlant d'une conception "plus moderne" de l'Opposition, condamnez-vous, M. Lesage, l'Opposition UN ?

— Oui, exactement. L'Opposition UN a fait perdre trop de temps. Nous ne ferons pas d'obstruction systématique, les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

On a ensuite rapporté à M. Lesage ce qu'avait écrit le journal "Le Monde" à la suite des élections québécoises et qui parlait de "mort de la révolution tranquille" et de "retour à la grande noirceur".

"J'espère que nous ne retournerons pas à la grande noirceur, a dit le chef libéral. Ce serait désastreux pour le Québec.

"Mais songez un peu à la force de l'Opposition qui s'en vient. Le gouvernement pourrait difficilement revenir à la grande noirceur avec elle.

"Quant au patronage, a dit ensuite M. Lesage, nous ferons ce qu'il faut pour qu'il ne renaisse pas. Je combattrai la renaissance du patronage."

## Lesage reconnaît trois autres facteurs de la défaite libérale

par François Trépanier

QUEBEC — Le futur chef de l'Opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a reconnu, hier, que trois autres facteurs, sur lesquels il n'avait pas osé se prononcer jusqu'ici, ont contribué à la défaite de son parti, lors des élections.

Ces facteurs sont: a) le manque de contacts entre le cabinet provincial et la masse du peuple; b) la stratégie même du chef du parti durant la campagne électorale qui ne fut pas celle d'un "fighter", et c) l'absence de patronage dans les comtés ruraux.

C'est cependant avec réticence que M. Lesage a admis que ces facteurs ont pu jouer un rôle dans la défaite de son parti.

"Les journalistes, vous êtes bons, vous autres, dans les sondages", a dit M. Lesage sur un ton arrogant. "Analysez-les, les causes de la défaite. Vous aimez ça, les sondages, vous êtes des experts, allez-y, analysez-les, les causes de la défaite".

Aucune remarque n'a accueilli le conseil. Devant la réaction, M. Lesage a donc changé sa tactique.

"Il n'y a aucun doute, a-t-il repris, sur un ton plus amical, que la confessionnalité a eu un rôle à jouer avec notre défaite. Je vous l'ai déjà dit. On nous a fait la même lutte qu'à Honoré Mercier qui avait été battu parce qu'on disait qu'il enlèverait les crucifix dans les écoles. Ça été la chasse aux sorcières et ça a eu des résultats."

"Les journalistes ont également été un facteur, a poursuivi M. Lesage, reprenant un thème favori. Il y a eu aussi de l'apathie et un abus de confiance."

**Manque de dialogue**

M. Lesage a abordé ensuite le manque de dialogue entre les membres du cabinet provincial et la masse du peuple. Signalant que l'administration de la province est devenue une affaire monstre, il a dit que ses collègues et lui-même n'ont pas eu le temps d'informer suffisamment la population en raison du travail énorme qu'ils ont dû consacrer aux affaires de l'Etat.

"Nous avons travaillé jour et nuit, a dit M. Lesage, soit à la session, soit à la préparation de la législation, soit à l'orientation de nos politiques. Qu'il y ait eu manque de contact, je l'admets. C'était physiquement impossible de tout faire."

M. Lesage a continué en disant que durant la campagne électorale il avait même noté comme son collègue M. René Lévesque, que la population avait été mal informée sur les réalisations de son gouvernement "malgré son émission à la télévision "Québec en marche" et malgré "La Réforme".

Il a ajouté que pour remédier à cette situation ses collègues et lui-même entreprendront des tournées à travers la province pour renseigner la population.

**Le rôle du chef**

Quant à la façon dont il a mené sa campagne, tout en disant ne pas avoir de regret à ce sujet, M. Lesage a expliqué que c'est sur la recommandation du comité de stra-

Voir LESAGE en page 2

## Lesage a 54 ans

QUEBEC. — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, célèbre aujourd'hui son 54e anniversaire de naissance.

Comme à l'accoutumée, M. Lesage est arrivé tôt ce matin à ses bureaux du Parlement. Il devait passer la journée au Parlement et une petite fête intime devait marquer ce soir à sa demeure son anniversaire.

Né le 10 juin 1912 à Montréal, M. Lesage avait été élu premier ministre de la province le 22 juin 1960. Il avait représenté auparavant la circonscription fédérale de Montmagny-L'Islet à la Chambre des Communes de 1945 à 1958.

Reconnu comme un travailleur acharné M. Lesage a connu cette semaine sa première défaite politique.

On prévoyait qu'advenant sa réélection, il se porterait candidat à la chefferie du parti libéral fédéral pour pouvoir succéder au premier ministre du Canada, M. Lester-B. Pearson.

Tout porte à croire maintenant qu'il finira probablement sa carrière politique dans l'arène provinciale.

Marié à Corinne Lagarde, de Québec, M. Lesage st père de quatre enfants, Jules, René, Marie et Raymond.

# Johnson attendra quelque temps avant de réunir les Chambres

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Il ne fait pas de doute que l'ouverture de la première session de la 28e législature sera reportée à une date ultérieure au 20 juin.

On manque d'indications précises pour le moment, mais M. Daniel Johnson, qui deviendra officiellement premier ministre du Québec au cours de la semaine prochaine, a clairement laissé entendre hier qu'il faudra un certain temps avant qu'il ne convoque les Chambres.

"Mardi prochain, je vous donnerai des indications pour planifier vos vacances", a-t-il dit aux journalitses dans une conférence de presse, qui a suivi celle de M. Jean Lesage.

M. Johnson a toutefois précisé que les courriéristes pourraient prendre leurs vacances en même temps que leurs en-

Voir JOHNSON en page 2

**Le Québec, sous la direction de l'Union nationale, n'acceptera pas qu'Ottawa lui impose une date pour la mise en oeuvre d'un programme d'assurance-santé.**

**M. Daniel Johnson a affirmé hier que son gouvernement ne tolérera pas qu'Ottawa prenne l'attitude du "take it or leave it" dans le domaine de la santé, qui est de juridiction provinciale. Il a spécifié que cette fermeté s'appliquait aussi aux dates que voulait fixer le gouvernement central sans consulter les provinces.**

**Plus tard, M. Johnson a expliqué qu'il voulait précisément parler du 1er juillet 1967, date qu'Ottawa avait choisie pour mettre en oeuvre son programme d'assurance-santé, à la condition que la moitié des provinces seulement ait décidé d'accepter le régime.**

## Grève à Air Canada mercredi prochain

OTTAWA (PC) — Les employés sédentaires d'Air-Canada ont décidé de déclencher une grève à minuit, mercredi prochain, le 15 juin, si une entente n'intervenait pas d'ici ce temps entre leurs négociateurs et les administrateurs de la société aérienne d'Etat.

D'autre part, Air-Canada a fait savoir qu'advenant une grève, ses services de transport ne seraient pas interrompus. Elle prévoit quelques ennuis à ses comptoirs, puisque la grève touchera le personnel des ventes et celui du service aux voyageurs, qui s'occupent des billets, des réservations, des télécommunications et des bureaux.

Entre temps, le ministre des Transports, M. Nicholson, a déclaré qu'un très haut fonctionnaire, dont il n'a pas révélé le nom, du ministère du Travail, tentait désespérément depuis quelques jours de susciter une entente entre les négociateurs de la société et ceux de l'Association indépendante des employés de lignes aériennes, afin d'éviter la grève.

L'Association représente 1,453 employés d'Air-Canada. De ce nombre, 1,201 ont voté en faveur de la grève, a déclaré M. Robert Dye, leur président. "Cela représente 83 pour cent des syndiqués", dit-il.

En assurant le public de la continuation de ses services malgré la grève, la société d'Etat déclare avoir pris des mesures pour poster son personnel de cadre dans les aéroports.

En outre, Air-Canada ne prévoit pas de grève de sympathie de la part de ses autres groupes d'employés.

Le litige porte en particulier sur les salaires des employés sédentaires. Le salaire de base d'un agent au service des voyageurs est de $476 par mois. L'association demande une hausse de 10%, dans la première année

Voir AIR CANADA en page 2

## Séguin reste indépendant

Dans une déclaration rendue publique ce matin, le nouveau député de Robert-Baldwin, M. Arthur Séguin, souligne qu'il n'a reçu aucune proposition de la part de l'Union nationale et qu'il n'a nullement l'intention de se joindre à ce parti.

M. Séguin, qui participe au congrès de la Fédération canadienne des maires et municipalités à Vancouver, ajoute qu'il a été élu comme libéral indépendant et qu'il considère de son "devoir de respecter le programme d'action indépendante pour lequel" il a été élu.

On sait que de nombreuses rumeurs, voulant qu'il se joigne à la nouvelle équipe ministérielle pour occuper le portefeuille des Affaires municipales circulent dans les milieux politiques du Québec depuis le 5 juin.

Antérieurement, M. Séguin avait laissé entendre qu'il ne prendrait aucune décision quant à son avenir politique avant d'avoir consulté ses électeurs.

Faisant suite à une déclaration du chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson qui a affirmé qu'il n'avait offert aucun poste au maire de Pointe-Claire, la déclaration de M. Séguin dissipe donc toute équivoque.

On y lit notamment : "Pour dissiper, une fois pour toutes, tout malentendu possible concernant mon allégeance politique future, je désire réitérer une fois de plus qu'aucune invitation ne m'a été faite de la part de l'Union nationale et que je n'ai aucunement l'intention maintenant ou dans l'avenir de me joindre à ce parti ou de devenir un ministre dans un gouvernement de l'Union nationale.

"Je répète ce que j'ai dit précédemment : la population de Robert-Baldwin m'a élu comme libéral-indépendant, et ce statut d'indépendant, j'entends le conserver."

Soulignant que "l'opportunisme politique" n'a jamais été son fort, M. Séguin déclare finalement qu'il ne fera rien pour entraver l'administration de la province, mais qu'il votera plutôt selon l'intérêt du Québec et de son comté.

*Demain, dans*

le magazine de LA PRESSE

*Les structures minées du hockey amateur*

* * *

*L'itinéraire pratique du Vieux Montréal*

**SOMMAIRE**

Annonces classées / 32 à 35, 38 à 46
Bandes dessinées / 16
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 47
Des mots et des phrases / 8
Editorial / 6
Finance / 22, 23
Horoscope / 36
Loisirs et récréation / 16
Mots croisés / 33
"Navigation" / 31
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 37
Radio et télévision / 14, 15
Sciences / 24
Spectacles et concerts / 10 à 12
Sports / 25 à 30
Tribunaux / 5
Vie féminine / 18 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 48

## La Banque royale du Canada décernera chaque année un prix de $50,000

OTTAWA. (PC) — La Banque royale du Canada a choisi une façon originale de souligner le centenaire de la Confédération canadienne : elle accordera annuellement un prix de $50,000 à la personnalité canadienne qui aura le plus contribué au bien commun de ses compatriotes ou qui aura collaboré d'une façon particulièrement remarquable au bien-être de la population mondiale.

La nouvelle a été annoncée hier par le président de la banque, M. W. Earle McLaughlin. Le prix a été fondé à perpétuité ou, tout au moins, pour aussi longtemps que la Loi des banques permettra semblable initiative.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Banque royale du Canada a dit espérer que ce prix gagnera avec les années le prestige dont dispose déjà le prix Nobel. Il a cependant rappelé que le prix Nobel était sensiblement différent en ce sens qu'il est international et est divisé en cinq catégories.

## *Jamais un parti n'aura disposé dans l'opposition d'hommes politiques d'un tel calibre — Lesage*

**Voici le texte de la déclaration de M. Jean Lesage :**

"Il semble que l'Union nationale comptera 55 députés à l'assemblée législative et les libéraux, 51.

Dans les circonstances, par respect pour nos institutions démocratiques, il me paraît essentiel de permettre le plus rapidement possible à la population d'être administrée par les hommes du parti que la distribution des sièges a favorisé.

Voilà pourquoi j'ai communiqué par téléphone avec M. Daniel Johnson en lui proposant une rencontre au début de la semaine prochaine. Nous pourrons alors déterminer la date et les modalités de la transmission des pouvoirs.

Ma proposition de procéder ainsi a été approuvée par le conseil des ministres, et, à son tour, cette décision a été confirmée par le caucus des députés élus et des députés défaits du parti libéral.

Non seulement la majorité des électeurs, c'est-à-dire ceux qui ont voté pour nous, mais même ceux qui ont voté pour nos adversaires, comptent sur notre vigilance à l'assemblée législative.

J'ignore à quelle date le futur premier ministre convoquera les Chambres, mais la population constatera par notre attitude que notre dynamisme dans l'administration se transférera à une conception plus moderne et plus efficace du rôle de l'Opposition.

Nous allons donner à la prochaine administration toutes les occasions voulues pour gouverner, légiférer et appliquer intégralement et dans les moindres détails le programme qu'elle a proposé aux électeurs.

"Jamais l'obstruction systématique, jamais de luttes stériles pour des riens : les intérêts de la population avant toute autre considération, voilà la ligne de conduite de l'Opposition libérale.

Elle sera fidèlement suivie par une équipe dont tout le monde, dans tous les partis, reconnaît la valeur exceptionnelle à tous les points de vue.

Jamais un parti, jamais un Etat n'auront disposé dans l'Opposition d'hommes politiques d'un tel calibre. Je suis fier de mes frères d'armes anciens et nouveaux et une telle équipe ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du "patronage" et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit.

Conscients de la tâche qui attend la nouvelle administration, nous ne lui refuserons pas notre collaboration dans tous les gestes constructifs qu'elle voudra bien poser. Nous ne voulons pas douter de son désir légitime de servir la province, nous voulons au contraire la forcer à ne faire que cela."

## LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT: 50

MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Région de Montréal :** Nuages et pluie cessant après-midi; ciel dégagé cette nuit; demain, généralement ensoleillé et plus chaud. Vents du nord-est de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 50 et 70.

**Région d'Ottawa :** Nuages et averses au début de l'après-midi; ciel dégagé ce soir; demain, généralement ensoleillé et frais. Vents du nord-ouest de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 40 et 65.

**Laurentides, Mauricie et région du lac Saint-Jean:** Généralement nuageux, pluie dans les secteurs du sud après-midi; ciel dégagé cette nuit; demain, généralement ensoleillé, un peu plus chaud. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 40 et 65; La Tuque, 40 et 60; Chicoutimi, 32 et 60.

**Cantons de l'Est; région de Québec:** Pluie cessant ce soir; demain, généralement ensoleillé, un peu plus chaud. Vents d'est de 20 milles avec rafales tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 45 et 65.

**Pontiac-Témiscamingue et Abitibi:** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui et demain; gel cette nuit, frais demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 35 et 65; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 60.



**Des armes indiennes découvertes à Baie-Jolie**

Le directeur du musée de la préhistoire au Centre des études universitaires de Trois-Rivières, M. René Ribes examine en compagnie de son assistant Michel Duval, des pointes de javelins et des lames de coutelas découvertes récemment à Baie-Jolie. Ces armes auraient servi aux Amérindiens durant le deuxième ou le troisième millénaire avant l'ère chrétienne.

## JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

fants ; ce qui pourrait vouloir dire que les députés ne siégeront qu'en septembre.

En revanche, par nécessité pour l'approbation du budget ou de mesures législatives urgentes, il est possible que le premier ministre veuille convoquer les chambres plus tôt en juillet ou en août.

On sait que le dernier gouvernement avait ajourné pro forma les travaux de l'assemblée législative au 20 juin.

Par ailleurs, le chef de l'Union nationale a confirmé qu'il avait eu un entretien par téléphone avec M. Lesage, pour fixer un rendez-vous mardi prochain, afin de déterminer la date et les modalités de la remise du pouvoir.

En passant, M. Johnson a fait une petite mise au point à la suite d'une déclaration de M. Lesage, qui disait qu'en 1960 M. Barrette avait attendu 13 jours avant de le rencontrer. Or, selon M. Johnson, qui se référait à un article de journal de cette époque, la rencontre aurait eu lieu dès le lendemain de l'élection.

M. Lesage, pour sa part, a remis ce matin aux journalistes des découpures de journaux démontrant que le 2 juillet 1960, soit plus d'une semaine après les élections qui avaient consacré la défaite de l'Union nationale, le premier ministre défait, M. Barette, s'accrochait encore au pouvoir et n'avait pas encore communiqué avec lui pour lui remettre les rênes du pouvoir.

Le nouveau chef du gouvernement se propose de faciliter le travail de l'Opposition en lui fournissant la meilleure documentation possible.

Même si M. Lesage a fait savoir son intention de préparer un mémoire à l'intention du nouveau premier ministre sur l'administration gouvernementale, M. Johnson a avoué qu'il n'était pas encore convaincu que la situation financière de la province soit en bon état.

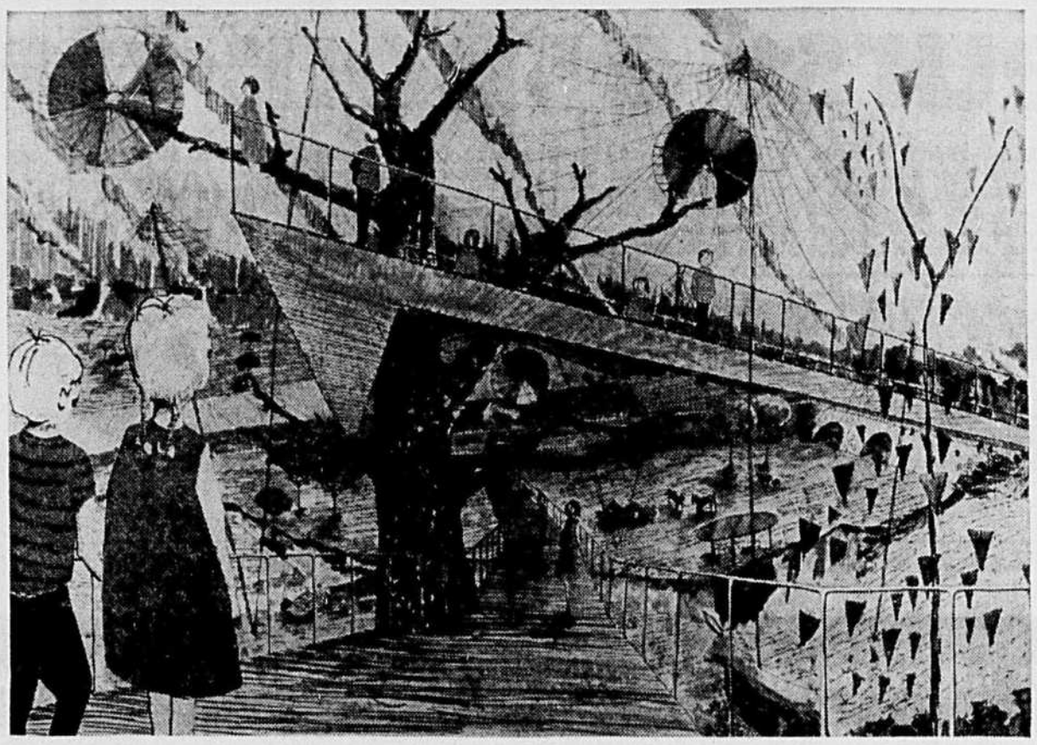
Il a précisé en outre qu'il n'était pas question d'arrêter l'administration régulière de l'Etat, pendant que l'on procédera à l'inventaire qu'il juge nécessaire, avant que la nouvelle équipe ne s'engage dans la réalisation de son programme.

Enfin, M. Johnson a nié la rumeur, selon laquelle il aurait offert au député indépendant de Robert Baldwin, M. Arthur Séguin, la direction d'un ministère dans son cabinet. "Je ne suis jamais entré en contact avec lui", a dit le nouveau chef du gouvernement.

Le chef de l'Union nationale n'a guère aimé dans le communiqué de M. Lesage l'allusion à sa formidable équipe, "qui ne permettra jamais, par exemple, la renaissance du patronage et du favoritisme dans quelque domaine que ce soit."

Quelqu'un lui a alors demandé s'il parlait du bon ou du mauvais patronage et M. Johnson a répondu qu'il n'avait jamais été favorable ni au bon, ni au mauvais patronage.

Un peu plus tard, à un autre journaliste, qui voulait ramener le patronage dans la discussion, le chef unioniste a répondu à la blague : "J'ai l'intention de former une commission et de vous nommer président, pour définir ce qu'est le patronage".



*Dans une vallée artificielle où seuls les enfants pourront pénétrer, tandis que les parents les surveilleront de loin, s'étalera le monde animal représenté par quelques-uns de ses plus charmants spécimens sur la ferme des enfants, un élément du pavillon thématique "l'Homme et l'Agriculture", à l'Expo 67.*

## Une charmante ferme miniature pour les enfants à l'Expo 67

L'un des éléments du pavillon thématique l'homme et l'agriculture, à l'Expo 67, sera une ferme spécialement aménagée pour les enfants, commanditée entièrement par la société Dominion Stores Limited.

Le président de la compagnie, M. Thomas Gunn MacCormack, l'a annoncé hier, à une conférence de presse à laquelle participait aussi M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

La ferme pour les enfants qui s'étendra sur un terrain de 14,000 pieds carrés, sera contenue dans une vallée miniature, entre des collines artificielles, à l'intérieur de l'emplacement du pavillon de l'agriculture, lequel contiendra une dizaine de bâtiments, sur l'île Notre-Dame, à l'extrémité est, non loin du pont Jacques-Cartier.

La ferme comprendra six secteurs, tous à ciel ouvert, où évolueront librement les animaux que l'on rencontre habituellement sur les fermes canadiennes (à l'exception des singes, qui sont toujours obligatoires dans les installations pour enfants).

Tandis que les parents se promèneront autour de cette petite vallée sur un trottoir suivant la crête des collines, les enfants, eux, pourront emprunter un autre trottoir qui pénètre dans la vallée, et qui est réservé à leur usage exclusif. Ils pourront ainsi mieux s'approcher des animaux et les examiner à leur goût, si ce n'est jouer avec eux, les flatter, les cajoler, en toute tranquillité.

En plein centre de la vallée, où il n'y aura ni clôture ni cage, se dressera un arbre supportant un immense filet, formant une grande volière. Les enfants pourront emprunter un trottoir surélevé qui pénétrera à l'intérieur de cette volière.

L'un des éléments de la ferme, du moins dans les projets actuels, consiste en un spectacle d'animaux dressés.

Il s'agit de lapins qui jouent du piano et de poules qui dansent au son de cette "musique", etc.

Hier, au cours de la conférence de presse, le dresseur M. Grant Evans, des entreprises "Animal Behavior", de Hot Springs, Arkansas, a fait une courte démonstration avec deux lapins et deux poules. Le spectacle n'était pas particulièrement impressionnant.

Si bien que le concepteur qui a dressé les plans de la ferme des enfants, M. Luc Raymond, a exprimé l'avis, au cours d'une conversation, que cet élément risque fort d'être éliminé en cours de route.

Cela n'enpêche pas que la ferme des enfants sera un endroit charmant qui invitera les enfants comme les adultes à la détente.

Pendant la durée de l'exposition, d'avril à octobre, on remplacera la plupart des animaux à toutes les deux semaines de façon à n'avoir que de très jeunes animaux à présenter aux enfants.

Et c'est Dominion Stores Limited qui va défrayer tout cela, à titre de contribution à l'Expo.

## AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

de la convention de deux ans qu'elle est à négocier, et une hausse semblable dans la deuxième année. Elle demande aussi une réduction des heures hebdomadaires de travail, de 40 à 37 heures et demie.

L'ancienne convention est expirée depuis novembre 1965.

Une commission de conciliation a recommandé un règlement de $150 par employé pour la période du 1er décembre 1965 au 1er juin 1966 et l'élaboration d'une nouvelle convention collective à compter du 1er juin jusqu'au 30 novembre 1968. Elle a recommandé une hausse de salaire de 8% immédiate et de 7% à compter du 5 septembre 1967.

Les négociations se sont poursuivies par la suite, et ont été interrompues vendredi dernier. La société aurait alors accepté la proposition syndicale sur la rétroactivité, mais les deux parties n'en sont venues à aucune entente sur tous les autres points en litige.

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

tégie de son cabinet qu'il n'avait pas été un "fighter" durant la campagne.

"Au lieu d'avoir un rôle de "fighter" comme dans le passé, a-t-il dit, on a décidé que je ne parlerais pas de l'adversaire, que je ne présenterais qu'un bilan de nos réalisations et un aperçu de nos projets.

"Cette stratégie, a dit M. Lesage, a été beaucoup plus difficile que celle que j'avais adoptée en 1960 et 1962 sur les tribunes politiques.

M. Lesage a ajouté qu'à Acton Vale où il avait changé sa stratégie durant la campagne, il s'était senti beaucoup plus à son aise qu'ailleurs, et même à son meilleur.

On se souvient qu'à cet endroit M. Lesage avait violemment critiqué ses adversaires. La plupart des journaux le lui avaient reproché d'ailleurs.

A propos du patronage, M. Lesage a déclaré enfin que si son cabinet et lui-même avaient agi autrement il n'aurait certainement pas perdu autant de comtés ruraux.

Il a ajouté qu'il avait dû livrer de nombreuses batailles au sein du parti pour faire disparaître ce mal et qu'il continuera d'en être ainsi alors qu'il sera dans l'opposition.

"L'année 1960 n'est pas loin dans mon esprit, a dit M. Lesage. J'ai dû livrer de nombreuses batailles au sein de mon cabinet, ou plutôt au sein de mon parti pour tuer le patronage et j'avertis l'Opposition que je continuerai de me battre pour le tuer."

— Craignez-vous, M. Lesage, qu'on tente de le faire renaître?

— Je ne leur conseille pas d'essayer. 1960 est encore trop près dans ma mémoire. C'est la plus grosse bataille que nous ayons livrée... C'est aussi pour ça que nous avons perdu."

Interrogé enfin sur le sort du pacte confédératif sous le nouveau gouvernement, le chef libéral a exprimé le souhait que l'Union nationale, en cherchant la récupération de tous les pouvoirs qui sont de juridiction provinciale, n'en vienne jamais à la séparation.

## DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

contre les grévistes.

Les négociations reprendraient sur les autres articles de la convention collective et à défaut d'entente dans les 60 jours, une commission d'enquête serait créée dont les travaux devraient être complétés avant le premier juin 1967.

M. Pearson a dit hier aux communes que ce n'est pas avec des déclarations comme celles que fait le NPD qu'on va régler cette grève.

Au ministère du Travail, on est convaincu que le projet de loi a été préparé en collaboration avec les avocats des débardeurs. On a même ajouté — sans toutefois insister — Que M. Lewis, député néo-démocrate avait échangé des appels téléphoniques avec Me Phil Cutler, un des avocats des débardeurs.

On ne manque pas de souligner que le NPD est dans l'erreur quand il prétend que l'augmentation de 80 cents l'heure avait déjà fait l'objet d'une entente entre les parties.

Les armateurs, dit-on, étaient disposés à accorder cette hausse dans une offre dite de "package deal", en échange de la partie patronale voulait obtenir du syndicat certaines concessions sur la réduction du nombre d'hommes par équipe. C'est précisément cette question qui constitue la principale pierre d'achoppement.

Tout semble indiquer qu'indépendamment des pourparlers en cours, le gouvernement instituera une commission d'enquête sur la situation ouvrière, et peut-être même économique, dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

On n'ose pas affirmer catégoriquement que cette enquête s'étendra à l'aspect économique mais on pense, par exemple, à vérifier si les pertes subies par les importateurs et les exportateurs — qui se plaignent notamment de la disparition de diverses marchandises — sont aussi importantes qu'on le dit.

Il est même possible qu'on examine de près l'administration du Conseil des ports nationaux.

Cette mesure serait rendue nécessaire par suite des nombreuses grèves qui ont paralysé les ports du St-Laurent et particulièrement celui de Montréal au cours des dernières années.

Tendre les bras à son destin, c'est de tous les moyens le plus infaillible pour en adoucir les rigueurs.

Chancelier Oxenstiern

## Nouveau directeur de la planification et des politiques de l'ARDA



**M. Lemieux**

OTTAWA. — La Commission du service civil vient d'annoncer la nomination de M. Guy Lemieux, jusqu'ici attaché au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, au poste de directeur de la planification et des politiques auprès de l'administration fédérale de l'ARDA.

Au BAEQ, à Mont-Joli, M. Lemieux assumait la direction des recherches en écologie et faisait partie du groupe de planificateurs. Sa tâche consistait à coordonner les recherches de quelque 80 économistes, sociologues, ingénieurs et autres spécialistes qui travaillaient à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

Bachelier ès arts et diplômé en génie forestier de l'Université Laval, M. Lemieux était entré en 1954 au service forestier du ministère québécois des Terres et Forêts, où il a poursuivi des travaux de recherche en écologie forestière. Le ministère lui avait ensuite permis, de 1962 à 1964, d'entreprendre des études post-universitaires à l'Université du Michigan, études qui l'ont mené à un doctorat à écologie.

En plus d'assumer la direction du programme de recherche de l'ARDA, M. Lemieux sera appelé, dans ses nouvelles fonctions, à diriger et à coordonner plusieurs groupes de spécialistes dont la tâche consiste principalement à établir des normes et à élaborer des politiques et des projets touchant le développement rural.

Il conseillera en outre les directeurs régionaux de l'ARDA sur l'interprétation et la mise en application des directives et des programmes se rapportant à leurs régions ou à certains problèmes particuliers. M. Lemieux assurera, par l'entremise des directeurs régionaux, une liaison étroite avec les universités et les organismes des gouvernements provinciaux chargés du développement en milieu rural.


Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's CREAM SODA
MOUSSE-GENEREUSE

vous ne pouvez pas y perdre!

UN CLIENT SUR 105 GAGNE

LA MEILLEURE OFFRE JAMAIS VUE DANS L'HISTOIRE DU COMMERCE

Pour votre propre information, veuillez répondre aux questions suivantes avant de lire davantage :
Etes-vous le genre de personne à prendre un risque si vous n'aviez rien à perdre ..... — oui — non
Seriez-vous intéressé à posséder un camp d'été, un cottage, un cabana, etc. ..... — oui — non

CECI N'EST PAS UN CONCOURS OU VOUS AVEZ UNE CHANCE SUR DES MILLE DE GAGNER — UN ACHAT SUR CHAQUE GROUPE DE 105 — ABSOLUMENT GRATUIT.

TENTEZ VOTRE CHANCE

Si vous êtes quelque peu spéculateur, voici une occasion unique où vous ne pouvez pas perdre — Pourquoi ne pas la tenter? Vous pourriez facilement gagner

LES CHANCES N'ONT JAMAIS ETE MEILLEURES

SPECIAUX DE LA VENTE

MAISON DE JARDIN RENOMMEE "CABANA"

Endroit fonctionnel et idéal pour le remisage.

DEPUIS $177.50

$1.50 par semaine

★PRIMEUR AU CANADA★

"Cabana patio" grillagé

Pour remisage, repas, pour y dormir ou y jouer. (Le cabana à la mode).

EXCLUSIVITE

Cabana avec vue sur le jardin

Utilisations multiples. Modèle combiné très populaire. Enjolivera réellement votre pelouse.

Pensez aux nombreuses utilisations de ces magnifiques cabanas. "Des milliers de clients satisfaits. — Rien ne remplace l'expérience".

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

Ouvert chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m. y compris le samedi et le dimanche.

6018, CHEMIN COTE-DE-LIESSE

Sortie 28 du boul. Métropolitain (ouest de Décarie). Face au Gaz Naturel du Québec sur la route de Dorval, à côté du Holiday Inn. N.B. : Ne prenez pas la route Transcanadienne.

744-5501

Venez voir nos chalets de jardin, cottages, garages et éléments préfabriqués à PRIX SPECIAUX.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
AGENTS ET DISTRIBUTEURS DEMANDES POUR L'ONTARIO ET LE QUEBEC
A VICTORIAVILLE, CONSULTEZ J. E. C. GIROUX, 9 RUE GIROUX, TEL. 752-5551-2, SAM. DIM. 752-6371

DOMAINE LAC LOUISE — LAC VERT LACS NATURELS
ST-ADOLPHE-D'HOWARD

CHALET STYLE SUISSE
4 pièces $1786 10% COMPTANT
Le solde en 10 ans

STE-AGATHE
Domaine Lac Louise Lac Vert
ST-ADOLPHE
STE-ADELE
16 ILES
7 MILLES
MORIN HEIGHTS
ST-SAUVEUR Sortie 26
52 MILLES DE MONTREAL

- Tous les services disponibles
- Station de ski (Mont Avalanche)
- Equitation
- Natation
- Chasse
- Tennis
- Pêche

TERRAINS 10,000 pi. car. $500
10% COMPTANT
SOLDE EN 36 MOIS SANS INTERET

REPRESENTANTS SUR LES LIEUX EN PERMANENCE

"ROSS ESTATE"
SUR LE MAGNIFIQUE LAC ST-JOSEPH
J.-L. VERDIER CIE — LAC LOUISE
à ST-ADOLPHE-D'HOWARD
Tél. 331-8752

ENCAN PUBLIC DEMAIN
Affaire : A. Masson (failli)
et pour le compte des intéressés
52 TERRAINS A CONSTRUIRE, DESSERVIS, *y compris terrains de choix au bord de l'eau, à Fabreville, Ville de Laval
seront vendus individuellement ou en bloc par
ENCAN PUBLIC
SAMEDI le 11 JUIN 1966, à 1 h. p.m.
à 4108, boul. Ste-Rose Ouest, Fabreville
(2½ milles à l'ouest de la sortie 11 de l'autoroute)
Renseignements complets et détails des conditions de vente peuvent être obtenus en composant 627-3811
BISSELL & BISSELL LTD.
LES PLUS IMPORTANTS ENCANTEURS A MONTREAL

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 10 JUIN 1966 — 82e ANNEE — No 134

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138





photos LA PRESSE

## Emeute suivie d'une évasion au Centre d'accueil St-Vallier

Quatre des 14 jeunes émeutiers qui se sont évadés, hier soir, du Centre d'accueil St-Vallier ont été repris. On voit ici le premier qui a été ramené au bercail à peine une heure après sa fuite. L'incident a nécessité l'intervention de plusieurs policiers. Dans deux des autos-patrouilles se trouvaient aussi des bergers allemands. Les policiers qui poursuivent toujours les autres fuyards, comptent les ramener au Centre d'accueil d'ici trois ou quatre jours.

# Quatre des 14 jeunes évadés ramenés au bercail

Le Centre d'accueil pour garçons St-Vallier, établi dans l'ancienne résidence des infirmières et religieuses de l'hôpital Sainte-Justine, a connu hier soir la deuxième émeute de son histoire, alors que 14 jeunes ont maîtrisé un garde et sont parvenus à s'évader par une fenêtre du cinquième étage.

En fin de soirée, quatre avaient été retrouvés. La police municipale compte ramener les autres au centre d'ici trois ou quatre jours.

Ce centre, qui recueille temporairement les jeunes délinquants avant qu'ils ne soient dirigés vers Boscoville ou le Mont Saint-Antoine, abrite présentement 241 jeunes.

L'émeute d'hier, la deuxième dans l'histoire du centre — la première ayant eu lieu il y a cinq ans alors que le centre était logé rue St-Denis — a éclaté au cinquième étage.

Une bande de jeunes de 16 à 18 ans, a d'abord maîtrisé un gardien qui possédait les clés ; mais ce fut en vain car son trousseau ne comprenait pas la clé de la porte qu'ils voulaient emprunter pour fuir.

Les émeutiers ont alors fait voler une fenêtre en éclats pour s'engager dans l'escalier de secours, après avoir brisé un calorifère, ce qui a provoqué l'inondation du plancher.

Le coup a été fait, si l'on peut dire, dans l'ordre. Personne n'a été blessé et le gardien maîtrisé n'a pas été malmené.

Le directeur du centre, M. Edouard Gladu, a souligné, hier soir, que cet incident était le résultat de la pénurie de maisons d'accueil dont souffre la province.

Il a précisé que normalement les jeunes ne devraient pas passer plus d'un mois ou un mois et demi au centre Saint-Vallier alors que présentement certains y sont depuis trois ou quatre mois.

Mais, a noté M. Gladu, il est difficile de trouver où les loger. Boscoville et le Mont Saint-Antoine, sont toujours remplis à capacité.

Quant aux jeunes de 13 ans et moins qui sont actuellement hébergés au deuxième étage du centre de la rue St-Vallier, il est difficile de leur trouver des foyers nourriciers.

A ce sujet, M. Gladu rappelle que les plans sont prêts en vue de l'ouverture d'une série de centres dans plusieurs villes de la province où pourront être reçus les "cas de protection".

# La grève des débardeurs touche les grands magasins de Montréal

par Pierre PERRAULT
et Gilles RACINE

S'il faut en croire les résultats d'une rapide enquête menée hier auprès de certaines entreprises commerciales et industrielles de Montréal, les effets économiques actuels de la grève des débardeurs sont passablement différents d'une firme à l'autre.

C'est ainsi que certains rayons des grands établissements de la rue Ste-Catherine commencent à ressentir les conséquences de l'arrêt de travail des débardeurs, en ce sens que plusieurs articles sont de plus en plus difficiles à obtenir, notamment la verrerie, la vaisselle de porcelaine, les menus articles servant de cadeaux.

Par contre, d'autres maisons qui se spécialisent dans la joaillerie et la bijouterie ont avoué n'avoir subi aucun préjudice sérieux à cause, surtout, du fait que les stocks dont ils ont besoin leur sont parvenus avant la grève ou atteindront Montréal dans quelques semaines seulement.

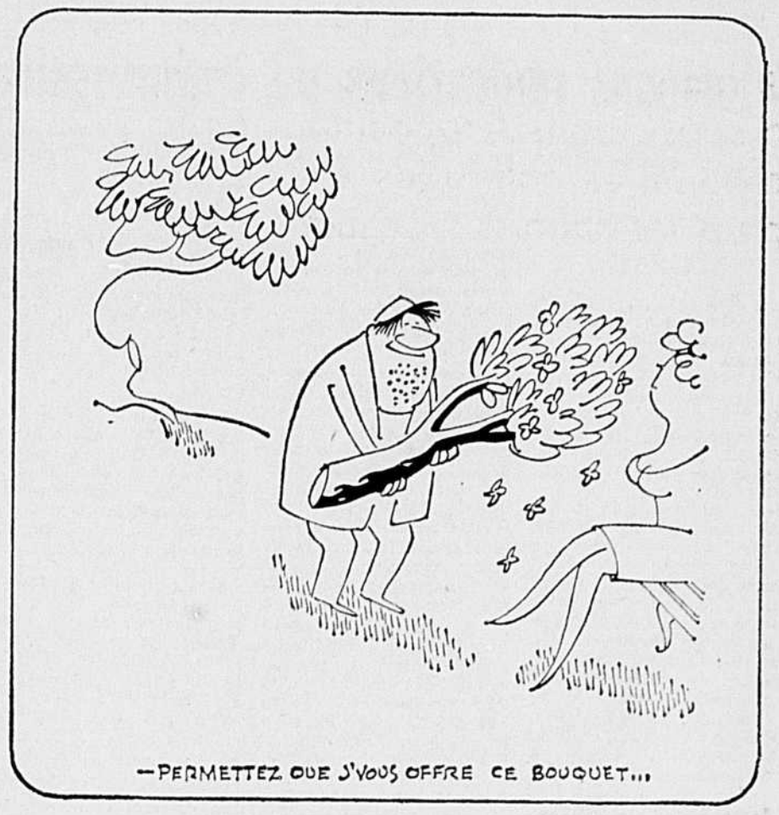
Le porte-parole d'un autre établissement montréalais d'importance a soutenu n'avoir pas connu d'ennuis importants jusqu'à maintenant pour la simple raison que leurs marchandises qui se trouvent paralysées dans le port de la métropole sont en grande partie des jouets importés en vue de la prochaine période des Fêtes.

La principale source d'inquiétude des grands établissements, ce sont les pertes qu'ils devront possiblement assumer lorsque l'arrêt de travail prendra fin. On craint notamment le bris de la verrerie et de la vaisselle de porcelaine de même que certains dommages aux stocks vestimentaires étant donné que la manipulation des marchandises devra s'effectuer le plus rapidement possible pour satisfaire les voeux de tous ceux qui réclameront leurs marchandises au port de Montréal.

Le Pacifique Canadien et les Chemins de fer nationaux ont connu eux aussi une certaine désorganisation à la suite de la grève, mais cette désorganisation ne concerne que les horaires des trains de marchandises qui sont constamment bouleversés à la suite de l'accroissement imprévu du traffic ferroviaire.

Un porte-parole du Pacifique Canadien a déclaré que le service maritime de cette compagnie accuse un déficit quotidien de l'ordre de $15,000. Ce déficit est dû à l'arrêt de travail des débardeurs du Québec mais aussi à la grève des marins britanniques. Etant donné que son service maritime relie surtout Liverpool à Montréal, le Pacifique Canadien se voit dans l'obligation de noliser des

Voir DEBARDEURS en page 4




# Les parents des étudiants réclament la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques

par Yves Leclerc

La Fédération des parents des étudiants du classique (FAPECCQ) a réclamé la gratuité scolaire complète dans les collèges classiques, et a demandé au gouvernement d'adopter au plus tôt le bill 35, un projet de loi déposé devant l'Assemblée législative avant les élections.

Au cours d'une conférence de presse hier midi, le président de FAPECCQ, M. Jean-Paul Dufort, a aussi prié les autorités provinciales de préciser leur position en ce qui concerne les collèges classiques. "La présente situation, a-t-il précisé, prive une partie importante de la population de toutes les classes sociales, soit les parents de quelque 49,000 enfants, des bénéfices de la gratuité scolaire."

D'après FAPECCQ, les collèges devraient d'ailleurs recevoir des subventions couvrant tous leurs frais même s'ils décident de ne pas se prévaloir des dispositions du bill 35, qui prévoit qu'un collège peut s'associer à une commission scolaire régionale à condition d'accepter une collaboration sur tous les plans : administration, pédagogie et finances.

Ceci correspond d'ailleurs à l'idée du rapport Parent, qui recommande que les institutions privées soient subventionnées en autant qu'elles participent au plan général de l'enseignement.

### Irrégularités et fonctionnaires

Le trésorier de la Fédération, M. Fernand Daoust, a fait remarquer que la gratuité complète pourrait faire disparaître certaines "irrégularités" apparemment causées par le manque de précisions dans les rapports entre les secteurs public et privé. Il a cité le cas d'une régionale qui aurait reçu plus de $500 par étudiant et qui n'aurait remis au collège classique fréquenté par une partie de ces étudiants qu'une somme de $200 par élève.

Les dirigeants de FAPECCQ se sont montrés assez réservés sur la question de l'"équipe de technocrates" du ministère de l'Education. Ils estiment que plusieurs d'entre eux sont des hommes de valeur qui doivent continuer leur travail, mais soulignent qu'ils ne sont pas prêts à se porter garants de toute l'équipe.

D'autre part, la Fédération demande que la question des collèges classiques sont considérée comme une priorité, surtout à cause du fait que l'on est déjà à poser les bases du pré-universitaire public.

"FAPECCQ est convaincue que la présence des collèges classiques diffusant un enseignement répondant aux exigences de notre époque est nécessaire. Que cette présence non seulement doit être reconnue, mais qu'une législation devrait en définir clairement le rôle."

### Facultés des arts et confessionnalité

Reprenant une suggestion contenue dans un mémoire de FAGECCQ, la fédération des étudiants du classique, les parents demandent "que le ministère de l'Education prenne assez prochainement des mesures pour que les trois facultés des Arts régissant l'enseignement à compter du secondaire soient muées en un seul organisme relié au ministère et formé de personnes dont la compétence dans l'enseignement est publiquement reconnue."

FAPECCQ souhaite aussi que cet organisme ait l'autorité pour accréditer toute organisation qui voudrait dispenser un enseignement dans quelque discipline que ce soit, et que les maisons ainsi accréditées soient obligées d'indiquer leurs normes dans leur publicité si elles veulent bénéficier des deniers publics.

"Pour ce qui est de la confessionnalité, tout en reconnaissant que le secteur privé peut sûrement contrôler plus facilement cette question que le secteur public, la Fédération se demande si les changements proposés offrent toutes les garanties nécessaires au maintien de la confessionnalité dans les secteurs où les parents le désirent."

Même s'ils admettent assez volontiers le droit des minorités dans ce domaine, les parents des étudiants du classique semblent se demander quel effet pourrait avoir l'établissement d'un secteur neutre dans l'Education.

Enfin, ils émettent le voeu que les parents d'élèves soient appelés à collaborer de plus en plus à la mise au point du système scolaire pour les préparer de plus en plus à jouer le rôle selon toute apparence très important qu'on leur réserve dans l'avenir dans les organismes de l'éducation.

# La Fédération des commissions scolaires accepte le syndicalisme des religieux

La Fédération des commissions scolaires catholiques demande à ses membres de ne plus s'opposer à la demande d'accréditation syndicale des membres de communautés religieuses. A la suite d'une étude faite par son service juridique, la FCSC constate que les religieux et religieuses peuvent faire partie d'un syndicat de laïques aussi bien que d'une association uniquement de religieux.

Elle signale cependant qu'il sera possible "en raison de circonstances bien spéciales" d'obtenir de la Commission des relations du travail que les membres de congrégations fassent partie d'une unité syndicale distincte de celles des enseignants. "Il faudra cependant que celle unité distincte prouve des intérêts bien distincts, ce qui n'est pas facile", ajoute-t-elle.

Deux causes-types ont déjà été portées devant la CRT, une portant sur des religieux qui signaient individuellement leurs contrats avec les commissions scolaires, l'autre sur des contrats signés par la communauté religieuse elle-même. Dans les deux cas, la CRT a décidé que les enseignants clercs étaient de simples salariés au sens de la loi.

La FCSC rappelle en terminant qu'elle a conclu une entente avec les associations provinciales d'enseignants religieux, entente qui prévoit la parité des salaires entre clercs et laïques, moins de 10 p. 100 du salaire brut comme fonds local à l'Education dans les cas de religieux. Cette retenue équivaut aux impôts payés par les laïques mais dont les clercs sont exemptés.

# Grève de 165 employés de Monsanto (Canada) Ltd. à LaSalle

par Gilles Racine

Les 165 employés de la compagnie Monsanto Canada ont débrayé à minuit et 1 minute ce matin, à la suite d'un désaccord principalement axé sur les salaires

La compagnie Monsanto Canada dont l'usine est située à ville LaSalle, en banlieue de Montréal, est la troisième plus grande compagnie de produits chimiques au monde, venant immédiatement après Dupont Nemour et Union Carbide. On y fabrique plus de 100 produits chimiques entrant dans la production des industries de transformation.

Les employés de Monsanto Canada se sont affiliés au Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique en juillet 1965. Les principales demandes du syndicat se résument principalement à la parité des salaires avec les ouvriers de l'Ontario qui font un travail similaire au leur. On affirme que les salaires payés au Québec accusent une infériorité allant jusqu'à $1 l'heure.

Le syndicat exige notamment une augmentation de salair de 10 pour cent devant entrer immédiatement en vigueur avec effet rétroactif au 1er juillet 1965, date d'expiration de la dernière convention collective, et une seconde augmentation de 10 pour cent le 1er janvier 1967. La convention collective serait d'une durée de 33 mois, se terminant le 1er avril 1968, avec une augmentation totale de 20 pour cent.

M. Fernand Daoust, directeur québécois du SITIPCA, affirme qu'un telle augmentation de salaire échelonnée sur une période de 33 mois ne procurerait pas encore la parité des salaires avec les ouvriers ontariens. "Nous avons voulu procéder par étapes, afin d'éviter une grève possible. Mais devant l'attitude intransigeante de la compagnie pour qui seule la productivité au meilleur prix de revient importe, la grève était

Voir GREVE en page 4

## Cargo aérien à la rescousse

A cause de l'urgence de l'expédition de marchandises qui ne peuvent actuellement être transportées en raison de la grève des marins en Grande-Bretagne et de celle des débardeurs à Montréal, Air France a obtenu la permission de transporter par avion tout le cargo qui lui sera confié entre Londres et le Canada sans la perte des privilèges spéciaux accordés pour le transport entre les pays du Commonwealth.

La compagnie française a donc fait les arrangements nécessaires pour transporter tout le supplément de cargo qui lui sera confié à la suite de ce décret.

# Dès la formation des ministères, les agents de la PP demanderont l'arbitrage

L'ancien agent Arthur Vachon a passé une partie de la matinée au quartier général de la PP, rue McGill.

On sait que le 6 avril dernier, il a été rayé des cadres pour "insubordination et indiscrétion".

On sait également qu'il est le président de l'Association des policiers provinciaux, qui a menacé de déclencher une grève quelques jours avant la date de l'élection si le gouvernement ne lui accordait pas la reconnaissance syndicale.

Interrogé sur les projets immédiats de son Association, l'ancien policier a répondu qu'il attendait la formation des ministères :

"Puis nous réclamerons la création d'un tribunal d'arbitrage auquel nous aurons une dizaine de cas de caractère disciplinaire à soumettre. D'ici là nous attendrons patiemment les événements."

M. Vachon reçoit un salaire de l'Association à titre de président et de conseiller technique.

# Voie maritime : le sénateur McKenzie nommé médiateur

OTTAWA. (PCf)—Le gouvernement fédéral a chargé le sénateur Norman A. McKenzie de jouer le rôle de médiateur dans le conflit qui menace de provoquer la fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent le 17 juin prochain.

La nomination du sénateur McKenzie, âgé de 72 ans et ancien président de l'Université de Colombie-Britannique, a été annoncée aux Communes jeudi par le ministre du Travail, M. John R. Nicholson.

La Fraternité canadienne des employés des chemins de fer, de transport et autres employés menace de déclencher une grève de 1,200 employés du secteur canadien de la Voie maritime du St-Laurent à midi le 17 juin.

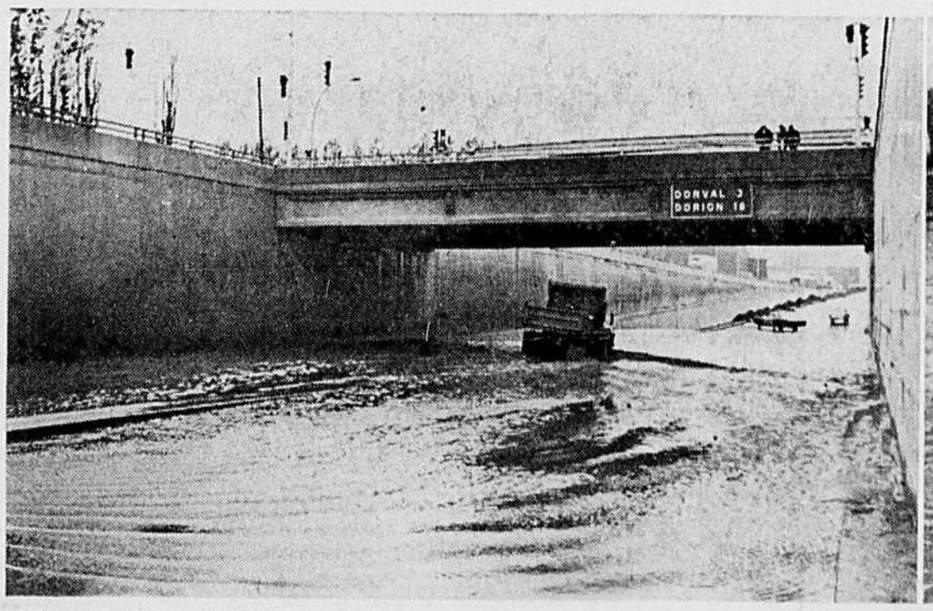
Le gouvernement avait invité le sénateur McKenzie, nommé au Sénat cette année par le premier ministre Pearson, à agir comme médiateur dans ce conflit et il a accepté.



Le sénateur Norman A. McKenzie

Un SUCCULENT DESSERT d'été
shortcake aux fraises
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
SPECIAL DE CETTE SEMAINE
Rég. 79¢ 69¢ ch.
En vente à la boulangerie Richstone RBI de votre voisinage

Panier à CORRESPONDANCE
Fabrication Rubbermaid
Pouvant être superposé à volonté. Ouverture facile d'accès. Pattes de caoutchouc protégeant votre bureau. Couleurs attrayantes : gris pâle, beige, vert pâle.
Format lettre REG. $2.65 SPECIAL $2.19
Format légal REG. $3.30 SPECIAL $2.49
F. Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Decarie, 748-7961



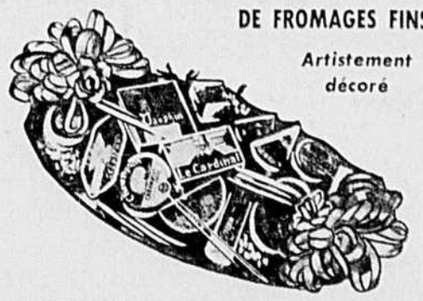



(Photos Michel Gravel, LA PRESSE)

## S'il avait fait plus froid... Montréal aurait reçu près de 30 pouces de neige !

Heureusement que nous sommes en été car nous aurions près de 2 pieds et demi de neige à pelleter si les trois pouces de pluie tombés depuis la nuit dernière s'étaient changés en neige. Il en a tombé tellement que plusieurs tunnels ont été inondés dans la région métropolitaine. Cette photo nous laisse voir celui de la route 2-17, en face de la Northern Electric, à Lachine. Un policier de la PP a été contraint de diriger la circulation vers d'autres rues. La chaussée étant très glissante, les corps de police ont enregistré un nombre considérable d'accrochages entre 7 et 10 h., ce matin. Un de ces accidents est survenu sur le boulevard Métropolitain, près du centre Rockland. Les employés du service de l'aqueduc de Montréal ont eu fort à faire afin de répondre aux appels au sujet d'inondations, dans tous les secteurs de la ville. Au tunnel Wellington en direction de Verdun, toute circulation a été interrompue durant plusieurs heures afin de permettre aux employés de pomper l'eau qui bloquait le passage aux automobilistes.

Voulez-vous faire un cadeau prestigieux ?
Donnez un JOLI "PLATEAU"
DE FROMAGES FINS
Artistement décoré



VOILA QUELQUES FROMAGES FINS
Tilsit — Cheshire — Samsoe — Cantal — Gorgonzola — St-Paulin — Gouda — Edam — Danois bleu — Havorti — Tome de Savoie — Fromage fumé — Albo — Munster — Gruyère — Stilton — Maigrelait — Mazarella — Esrom — Emmental — Caerphilly — Wenslydale — Brie — Gloucester — Boursault — Pont-l'Evêque — Petit Suisse — Révérend — Les Avaris — Lait de chèvre — Camembert — Caprice des Dieux, etc., etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — Tél. 849-2341
Coin rue Drummond — Montréal

# Modernisation de la circulation et du stationnement à St-Laurent

par Richard Bastien

Si le conseil municipal l'approuve, la ville de St-Laurent mettra immédiatement en oeuvre un vaste programme, préconisé par un comité d'étude, en vue de moderniser son réseau de circulation et de régler le problème du stationnement.

Le premier but envisagé est celui d'assurer, autant que possible, la sécurité publique à son maximum.

Le projet a été rendu public au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, par M. Gérard Beaulac, conseiller municipal et président du comité d'étude pour la circulation et le stationnement.

Le comité a été formé il y a huit mois en vue de proposer des recommandations qui permettront à St-Laurent de moderniser la circulation et le stationnement.

La ville de St-Laurent couvre une superficie de 11,500 acres et compte une population de 58,000 habitants.

Le projet, qui est le résultat d'une étude approfondie, représente des dépenses de l'ordre de $130,000.

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, qui assistait à la conférence de presse, a laissé entendre qu'il espère que le conseil municipal accordera au projet "un intérêt prioritaire".

Le rapport du comité d'étude souligne que "les problèmes de St-Laurent, dans les domaines du stationnement et de la circulation, n'ont pas le caractère d'acuité qui est le lot des métropoles. Si St-Laurent n'a pas de problèmes majeurs dans le domaine du stationnement et de la circulation, il n'en demeure pas moins que pour le contribuable, le commerçant, le consommateur ou le simple piéton qui ont des difficultés, soit pour stationner leur auto, circuler à l'aise dans une rue, ou simplement traverser un carrefour, ces difficultés, toutes banales, deviennent souvent des problèmes". C'est en vue d'apporter des solutions d'ensemble au plus grand nombre de ces problèmes que le comité d'étude a formulé des recommandations.

Au chapitre du stationnement, le rapport recommande notamment l'instauration d'un mode de "stationnement subventionné" qui permettrait de favoriser à la fois les marchands locaux et leurs clients. Ce nouveau mode de stationnement, mentionne-t-on dans le rapport, est aujourd'hui très populaire aux Etats-Unis et dans certaines villes canadiennes.

En vertu de ce système, auquel les marchands seraient libres d'adhérer, le client peut profiter, moyennant certaines conditions, d'une période de stationnement payée par le marchand auquel il a affaire. Son billet de stationnement est estampillé par le marchand qui rembourse subséquemment à la ville le montant des périodes de stationnement qu'il a autorisées.

Pour ce qui est de la réglementation on propose aussi dans le rapport, que les règlements soient revisés en entier de manière à les rendre plus conformes aux techniques nouvelles de circulation et de stationnement. Cette revision des règlements devrait tenir compte de certains aspects nouveaux présentés par les problèmes de la circulation moderne, tels que l'éclaboussement des piétons ou le contrôle de la vitesse par le système de radar. Dans son rapport, le comité préconise également la création d'une nouvelle section de la circulation et du stationnement au sein du Service de la police de St-Laurent.

# Plusieurs réélections de commissaires d'écoles

Les élections des commissaires à la direction des commissions scolaires dans le Québec se dérouleront lundi, le 13. Déjà, plusieurs commissaires ont bénéficié d'une élection ou d'une réélection par acclamation.

A **Joliette,** M. Richard Piché, candidat au siège numéro deux, s'est désisté en faveur de M. Antonio Montambault, le faisant réélire pour un autre mandat. De même au siège numéro sept, M. Luc Bordeaul est élu par acclamation. Le commissaire sortant, M. Rosaire Racette, s'est retiré en sa faveur.

A **Trois-Rivières,** la votation se déroulera dans 75 bureaux de scrutin, répartis dans vingt-et-une écoles de la ville. 19,733 personnes pourront exercer leur droit de suffrage ; en 1964, on en comptait 6,920. Encore en Mauricie, à **Shawinigan,** MM. Paul-G. Telmesse, Paul Isabelle et Georges-Etienne Giroux se feront la lutte lundi ; par ailleurs, M. Pierre Deschênes, élu par acclamation, remplace M. Fernand-D. Lavergne. A **Shawinigan-sud,** les opposants au siège numéro un sont MM. Bruno Sigmen et Marcel-C. Houle ; tandis qu'au siège numéro quatre, ce sont MM. Lionel Mallette et Robert Lamothe. A **Grand'Mère,** M. Claude Crête est réélu pour un quatrième mandat.

Quant au **Cap-de-la-Madeleine,** M. Jules Cayer est réélu commissaire, pour un deuxième mandat. Il joue également le rôle de commissaire-délégué à la commission des Vieilles-Forges. Les autres membres de la commission madelinoise sont MM. Henri Rocheleau, Omer Gratton, Paul Larivière et Richard Rochefort. Pendant ce temps à **Trois-Rivières-ouest,** M. Roland Lemieux succède à M. Rosario Boileau, démissionnaire.

A **Saint-Jérôme** cependant, il n'y aura pas d'élections. Les deux commissaires sortant, MM. Ronald Piché et Marc Fortin, reprennent leurs postes, l'un pour un quatrième mandat, l'autre pour un deuxième. Signalons que M. Fortin avait l'automne dernier remplacé le commissaire Roger Poirier, qui venait d'accepter un emploi à la régionale Dollard-des-Ormeaux.

En ce qui concerne la ville de **Salaberry-de-Valleyfield,** les commissaires sortants, Armand Miron et Gérard Saint-Onge, reprennent leurs postes par voie d'acclamation. A **Grandlle** en banlieue, M. Albert Cardinal est aussi élu par acclamation, tout comme les commissaires Florian Beaudry et Goaston Leduc à **Saint-Timothée,** ainsi que MM. Georges Bouchard et Aurélien Gauthier à **Beauharnois,** qui succèdent l'un à M. Jacques Bouchard, l'autre au président démissionnaire Charles-René Gagnon.

Dans le comté de Soulanges, le Dr Simon Carrière et M. Florent Besner sont réélus commissaires à **Saint-Clet** ; M. Tancrède Gauthier est réélu et M. Robert Paiement est élu, par le désistement de M. Raoul Bourbonnais, à **St-Polycarpe.** Dans le même temps à **Saint-Zotique,** MM. Lucien Pilon et Lionel Léger sont réélus.

A **Huntingdon,** sur la rive opposée, des élections se dérouleront lundi au siège numéro quatre. M. Raoul David, commissaire sortant, et Mme Daniel Galipeau se feront la lutte. 2,190 personnes ont droit de suffrage. Toutefois, au siège numéro trois, M. Georges Lazure est élu par acclamation, en remplacement du président Gérald Crête. A **Saint-Anicet,** M. Claude Trépanier est réélu, tandis que M. Bernard Leduc remplace M. Yves Trépanier.

Par ailleurs, à **Sainte-Barbe,** M. Ernest Beaudry remplace M. Roland Poirier.

Dans le secteur de Saint-Jean, le seul commissaire à terminer son mandat, M. Artur Viau est réélu à **Saint-Luc.** M. Maurice Trahan assume un cinquième mandat consécutif à **Saint-Paul-Ile-aux-Noix ;** tandis qu'à **Saint-Valentin,** M. Réal Ethier succède à M. Bruno Quesnel, commissaire démissionnaire.

A **Saint-Blaise,** M. Maurice Boulé accepte la succession de M. Georges Beaudin qui a préféré se retirer du commissariat scolaire ; dans le même sens, à **Saint-Grégoire,** M. Georges Têtreault succède à M. Henri-Lucien Lanciault.

A la commission de **Sainte-Anne-de-Sabrevois,** MM. Jean-Paul Berteau, délégué à la régionale Honoré-Mercier, et Sylvio Bouthillier ont reçu un troisième mandat. **Lacadie** a aussi réélu ses deux commissaires sortant, MM. Léo Martin et Jacques Brault, qui tous deux assument un deuxième mandat. Pendant ce temps à **Saint-Jacques-le-Mineur,** les commissaires sortant, MM. Paul-Emile Derome et Denis Legrand, reprennent leurs postes.

Dans le secteur d'Iberville, les contribuables de **Saint-Athanase** auront des élections lundi, dans le domaine scolaire. Ils auront à se choisir deux représentants à la nouvelle commission d'Iberville, depuis la fusion des deux groupes. Par ailleurs, le Dr Jean-Guy Lalanne est réélu par acclamation, alors que M. Marcel Chouinard est élu en remplacement de M. Gérard Gauthier. Aux élections lundi, aux deux sièges, quatre candidats s'opposeront, MM. Antoine Bérard, Jean-Claude Pilon, Jeanneau Brosseau et Roma Thibault.

De même à **Napierville,** les propriétaires et leur épouse pourront se prévaloir de leur droit de suffrage. Le commissaire sortant, M. Roger Lamoureux, et M. Florian Vallée se feront la lutte.

A **Saint-Jean** aussi, les électeurs sont appelés à se choisir un commissaire au siège numéro sept. M. Louis-Philippe Hébert fera la lutte au commissaire sortant, M. Gustave Signori. Toutefois, le commissaire Gérald Cloutier a été réélu par acclamation.

# Pendant toute la durée de l'Expo, le restaurant Hélène-de-Champlain sera réservé à M. Dupuy et à ses invités

par Raymond GRENIER

Pour recevoir dignement les gens de qualité, l'an prochain, à défaut du petit palais qu'elle avait rêvé de construire à l'extrémité de la jetée Mackay et pour lequel elle n'a pas trouvé de commanditaires d'assez bonne volonté, l'Expo a trouvé une solution dont on peut déjà admirer l'élégance.

C'est le restaurant Hélène-de-Champlain, au beau milieu de l'île Ste-Hélène et de l'Exposition tout entière, qui sera, durant les six mois de l'événement, la "regia" exclusive de la Compagnie de l'Expo, l'endroit charmant où S. Exc. le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, mettra les petits plats dans les grands pour accueillir les chefs d'Etat étrangers et autres personnalités distinguées qui nous honoreront de leur visite.

Un accord entre la ville de Montréal et la Compagnie de l'Expo a été conclu en ce sens.

De se priver de la sorte d'un lieu de réception qui fait l'envie des autres villes canadiennes, cela a dû attrister le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Mais il n'est pas le seul Montréalais qui regrettera de ne pouvoir, durant cette période, se rendre à ce célèbre et raisonnable restaurant municipal de l'île Ste-Hélène.

Rappelons, pour les malheureux qui l'ignoreraient encore, que le restaurant Hélène-de-Champlain est non seulement extrêmement recommandable pour sa bonne chère mais également pour sa cave où abondent de merveilleux vins qu'on ne trouve généralement nulle part ailleurs. Il y a des personnes à l'emploi de la ville de Montréal qui sont spécialement chargées du soin délicat de cet approvisionnement. Elles s'acquittent de cette tâche d'une façon qui plonge les clients dans un juste ravissement.

Il doit y avoir à la haute direction de la Compagnie de l'Expo des gens que guident de sûrs instincts. Il y a déjà longtemps qu'ils ont adopté cet endroit pour recevoir par intérêt les gens de qualité (V.I.P.) qui viennent par utilité. Il est capital, comme on sait, de joindre l'utile à l'agréable : "Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci" (Horace, A.P. 343).

Envisage-t-on, à la Compagnie de l'Expo, un radical traitement Bogomoletz pour l'intérieur du restaurant, une opération esthétique pour son grand hall chevronné et ses salons voisins ?

L'architecte en chef de l'Expo, M. Edouard Fiset, nous a déclaré, hier, que les plans d'aménagement intérieur, qui doivent se faire avec l'approbation de la ville de Montréal, ne sont pas encore arrêtés.

A la ville de Montréal, on nous a parlé de "nettoyage" et de "peinture" . . .

Au fait, cette brave Hélène-de-Champlain a quelque chose de ce que l'anglais qualifierait de "drab" un peu, avec son registre de tonalités brunâtres. Sans compromettre un caractère "historique" qui ne remonte guère qu'aux années de la grande crise économique des années 30 d'avant-guerre, quelques taches vives judicieusement placées pourraient ajouter aux charmes architecturaux du restaurant une luxueuse chaleur digne des grands crus de sa cave.


Deux oeufs sur le plat... *Ou bien jus d'orange et vodka?*

Le Panorama est un restaurant unique à Montréal. Du haut du 21ème étage, vous y admirerez le spectacle de la métropole à vos pieds; vous apprécierez son service complet, du petit déjeuner au dernier verre de la soirée.

Venez donc déguster vos oeufs sur le plat à la lumière du matin, ou commencer la soirée en beauté, avec jus d'orange et vodka.

De 7 à 10, on sert le petit déjeuner; à compter de 11 heures, l'apéritif; le thé de 3 à 5, puis le cocktail; de 8 heures à 1 heure du matin, dîner, musique et danse. Le dimanche, de 5 à 10 h. p.m., nous tenons buffet. Pas de frais de couvert; minimum de $2.50, le samedi soir seulement.



*Le Panorama*
au REINE ELIZABETH
Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada


## GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

inévitable", déclare le dirigeant syndical.

La compagnie Monsanto Canada se base pour négocier non sur le salaire payé ailleurs au Canada, mais sur la parité régionale et locale. L'écart entre les demandes du syndicat et les offres patronales étaient alors trop élevé pour que le syndicat puisse accepter de signer une entente collective d'une durée de trois ans, a dit M. Daoust.

Les employés se préparent déjà à une grève d'usure. Un fonds de secours est organisé et on prévoit le faire entrer en vigueur dans trois semaines. Le vote de grève a été pris mercredi soir presque unanimement, soit par 135 voix contre 3.

## DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 3

aéronefs pour transporter ses passagers. Par contre, cette entreprise parvient à atténuer son déficit global par l'accroissement de ses opérations ferroviaires.

De leur côté, les Chemins de fers nationaux affirment que non seulement leur traffic ferroviaire se trouve accru par suite de la grève mais que celle-ci leur permet en quelque sorte de devancer les livraisons de blé venant des Prairies. Ce blé doit être ensuite placé à bord des navires soviétiques, chinois ou autres.

La seule difficulté que rencontrent les Chemins de fer nationaux est due à l'immobilisation de plusieurs centaines de wagons dans le port de Montréal à la suite du refus de certains expéditeurs d'envoyer leurs marchandises par chemin de fer ou de payer pour le voyage de retour des wagons vides.

## Faits divers

### Corps repêché dans la Voie maritime

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — On a repêché dans la Voie maritime, hier après-midi, le corps de M. Victor Reid, âgé de 48 ans, de St-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois.

Ce cultivateur, père de trois enfants, était disparu de chez lui mardi matin. Son automobile avait été retrouvée peu de temps après, à l'entrée "est" du pont qui surplombe la Voie maritime, entre St-Louis-de-Gonzague et St-Timothée.

Mandé sur les lieux, le chien Rebel de la PP a conduit les chercheurs sur le pont et il a posé ses pattes sur le parapet à un point précis. Le scaphandre Paul Daoust, de Valleyfield, a été invité à fouiller le lit du canal, sous le lieu indiqué par le chien, et il a trouvé le corps de M. Reid reposant dans 45 pied d'eau.

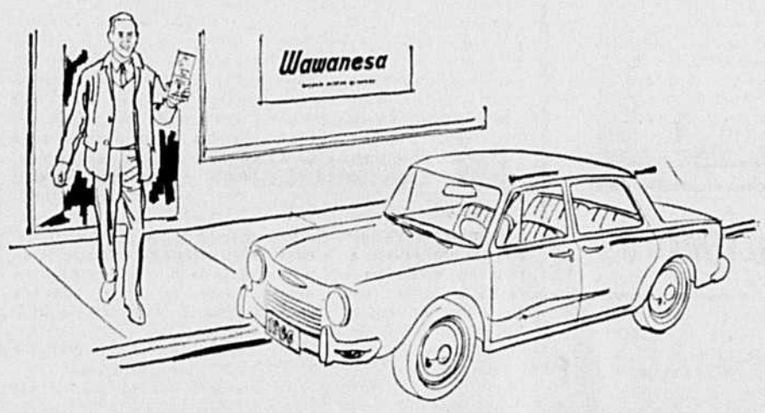
### Peine de 3 ans à un cambrioleur

Déclaré sain d'esprit par les aliénistes de Bordeaux, un jeune résidant de Lachine, Raymond Béliveau, 22 ans, a été condamné à trois années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Emile Trottier.


**Plus facile à acheter - Plus facile à payer**

Une nouvelle formule pour acheter l'assurance automobile de *Wawanesa*

**Moins de comptant - Meilleur taux**




# POLICE de 6 MOIS

## MOINS DE COMPTANT

Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

## MEILLEUR TAUX

Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC *Wawanesa*

**RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI**

8585, BOULEVARD DECARIE, VILLE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
10,548 RUE LAJEUNESSE près Henri-Bourassa
5688, AVENUE VERDUN angle Moffat
1228 EST, RUE MONT-ROYAL près Brébeuf
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
3326 EST, RUE ONTARIO
(Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211

Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à midi.

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA



**un, deux, trois**

**fameux trains à voitures-dôme chaque jour vers Ottawa!**

| | DÉPART DE MONTRÉAL | ARRIVÉE À OTTAWA |
|---|---|---|
| No 233 (Le Rideau) | 7h.05 A.M. | 9h.20 A.M. |
| No 1 (Le Canadien) | 1h.30 P.M. | 3h.35 P.M. |
| No 235* | 4h.00 P.M. | 6h.30 P.M. |

*(Autorail — le samedi)

| SERVICE RAPIDE D'AUTORAIL: | | |
|---|---|---|
| No 131 (tous les jours) | 8h.30 A.M. | 11h.35 A.M. |
| No 137 (sam. seulement) | 12h.05 P.M. | 2h.50 P.M. |
| No 133 (tous les jours) | 4h.45 P.M. | 7h.50 P.M. |

Départs et arrivées à l'heure normale de l'est.

MONTRÉAL - OTTAWA $3.40
VENDREDI et DIMANCHE $3.90 (billet simple)
(SIÈGE DE VOITURE-SALON: SUPPLÉMENT DE $2.)

Le train est idéal... vers la capitale! (Voitures en acier inoxydable)

VOYAGEZ PAR LE *Canadien Pacifique*

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67



**ERRATUM**

Les deux articles suivants, parus dans les numéros de mercredi et jeudi les 8 et 9 juin, auraient dû se lire de la façon suivante :




CUISINIERE MOFFAT
modèle 30 L 40 WS
$214.95

REFRIGERATEUR MOFFAT
Modèle L-13-0
$225.95

AU VILLAGE DU MEUBLE
UN MONDE DE MEUBLES ET DE SERVICE
251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
à l'ouest de la rue ST-DENIS

# MONTRÉAL

## Bourse de Montréal

| Ventes | | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| 400 | Abitibi | 11 | 11 | 11 |
| 200 | Algoma | 28 | 27⅞ | 28 |
| 100 | Alliance | 180 | 180 | 180 |
| — | Alcan 1 pr | 20½ | 20½ | — |
| — | Alcan 2 pr | 43¼ | 43¼ | — |
| — | Anglo CP pr | 21¾ | 21¾ | — |
| — | AngT 4½ pr | 38¼ | 38¼ | — |
| — | AngT 265pr | 47½ | 47¼ | — |
| — | AngT 290pr | 51 | 50 | — |
| 100 | Argus | 12⅝ | 12⅝ | 12⅝ |
| 500 | Arg 2.60 pr | 44½ | 44½ | 44½ |
| 100 | ArgC pr | 12 | 12 | 12 |
| 3555 | Alcan Al | 42½ | 41½ | 42½ |
| 50 | Alcan pr | 45¼ | 45¼ | 45¼ |
| — | Asbestos | 21¾ | 21¾ | — |
| 200 | Atl Sug | 29½ | 29 | 29½ |
| 100 | Bq CN | 60½ | 60½ | 60½ |
| — | Bq d'Epargne | 14½ | 14½ | — |
| — | Bq Imp-C | 64½ | 63¾ | — |
| 401 | Mq Mont | 59½ | 59 | 59 |
| — | Bq N-E | 70 | 70 | — |
| — | Bq PC | 44¾ | 44¾ | — |
| 50 | Bq Roy | 73¾ | 73¾ | 73¾ |
| 25 | Bq Tor-D | 61½ | 61½ | 61½ |
| — | Bathurst P | 24 | 23½ | — |
| — | Bath Wts | 11 | 10½ | — |
| — | Bath p (A) | 55 | 55 | — |
| 2330 | Bell Phone | 52¾ | 52½ | 52⅝ |
| — | BowM Pr | 50 | 50 | — |
| — | Bowater | 8¾ | 8½ | — |
| 900 | Brazil | 11¼ | 11¼ | 11¼ |
| — | BA Bk Nt | 68 | 68 | — |
| 430 | BA Oil | 32¾ | 32¾ | 32⅝ |
| 1100 | BC Forest | 19 | 19 | 19 |
| 50 | BC Phone | 61½ | 69½ | 61½ |
| 8903 | Brinco | 5⅝ | 5½ | 5⅝ |
| 100 | Bruck (A) | 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| — | Bruck (B) | 10¼ | 10 | — |
| 100 | CAE | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| 875 | Cal Pow | 26 | 26 | 26 |
| — | Cal P 5 p | 98½ | 98½ | — |
| 50 | Can Cem | 41 | 41 | 41 |
| — | Can Cm p | 24¾ | 24¾ | — |
| — | CD Sugar | 21¾ | 21¾ | — |
| 3000 | Can Iron | 23 | 23 | 23 |
| — | Can Malt | 19⅜ | 19⅜ | — |
| — | C S L | 34 | 33¾ | — |
| — | C S L Pr | 6¼ | 6¼ | — |
| 8550 | C Brew | 7 | 6⅞ | 7 |
| — | C Brew A | 39½ | 39½ | — |
| — | C Brew B | 40 | 40 | — |
| — | CBAL A w | 10⅜ | 9⅞ | — |
| — | C Bronze Pr | 90 | 88 | — |
| — | CChm w | 610 | 610 | — |
| — | C I L | 19 | 19 | — |
| 425 | CI Pow | 27½ | 27½ | 27½ |
| — | CI Pw 5.2% | 18½ | 18½ | — |
| — | C Marconi | 6¾ | 6¾ | — |
| 985 | C P R | 61¾ | 61 | 61½ |
| 200 | CPR 4% Pr | 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| — | C Pfina | 11¾ | 11¾ | — |
| 300 | C Refract | 16 | 16 | 16 |
| — | Central Del | 10 | 10¾ | — |
| — | C Vickers | 18 | 18 | — |
| — | Chemcell | 12¾ | 12¾ | — |
| — | Chrysler | 43 | 43 | — |
| 100 | Col ... | 6 | 6 | 6 |
| — | Id | 22 | 22 | — |
| 60 | Cons Paper | 37½ | 37½ | 37½ |
| — | Cons Text | 21½ | 21½ | — |
| — | Cons Glass | 11¾ | 11¾ | — |
| 1350 | Cominco | 41⅜ | 40¾ | 40¾ |
| — | Coronation | 175 | 175 | — |
| — | Corpex | 8 | 8 | — |
| 50 | Couvret 'A' | 5½ | 5½ | 5½ |
| — | Crain RL | 29½ | 29½ | — |
| — | Cr Foncier | 64 | 64 | — |
| — | Cr Cork | 126 | 126 | — |
| 75 | Cr Zell A | 24½ | 24½ | 24½ |
| — | Crush Int | 15 | 15 | — |
| 1000 | Denison | 49 | 49 | 49 |
| 325 | Dist Seag | 34 | 33½ | 34 |
| — | D Bridge | 21½ | 21½ | — |
| — | D Coal P | 475 | 475 | — |
| 300 | Do Fasco | 24 | 24 | 24 |
| — | D Glass | 14½ | 14½ | — |
| — | D Glass P | 16 | 16 | — |
| — | Dosco | 10⅜ | 10⅜ | — |
| 700 | D Stores | 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| 650 | Domtar | 18¼ | 18 | 18 |
| 100 | D Text | 33½ | 33½ | 33½ |
| — | Donohue | 7⅞ | 7¾ | — |
| — | Du Pont | 41 | 40¾ | — |
| — | Du Pont P | 81 | 81 | — |
| — | Dupuis 'A' | 7¼ | 7¼ | — |
| — | Electrolux | 31⅜ | 31⅜ | — |
| — | Enamel A | 6¼ | 6¼ | — |
| 300 | Falcon | 90¾ | 90¾ | 90¾ |
| — | Fam Play | 26¼ | 26 | — |
| — | Fleetwood | 31½ | 31½ | — |
| 50 | Fraser | 27 | 27 | 27 |
| — | Fr Pete | 415 | 415 | — |
| — | GMC | 88¾ | 88¾ | — |
| — | GB C Inv | 12 | 11 | — |
| — | GB C In P | 42 | 42 | — |
| 35 | GL Paper | 27¼ | 27¼ | 27¼ |
| — | Harding | 40 | 40 | — |
| — | Hawk Sidd | 455 | 455 | — |
| — | Hollinger | 24¼ | 24¼ | — |
| 400 | Home A | 17½ | 17¾ | 17⅝ |
| — | Home B | 19 | 19 | — |
| — | Horne Pf | 285 | 285 | — |
| — | Hud Bay M | 78 | 78 | — |
| 2505 | HBC | 16⅜ | 16½ | 16½ |
| 200 | Husky Oil | 12⅝ | 12⅜ | 12⅝ |
| — | Husky B P | 50 | 50 | — |
| 514 | Imp Oil | 53 | 52¾ | 53 |
| 2200 | Imp Tob | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| — | I Tob Pr | 5¾ | 5¾ | — |
| 250 | Ind Accep | 20¾ | 20⅝ | 20¾ |
| — | I Ac 4.50 Pr | 9 | 9 | — |
| 640 | Int Nickel | 97½ | 97¼ | 97½ |
| — | Int Pap | 30 | 29¾ | — |
| 500 | Int Util | 29 | 29 | 29 |
| — | Int U Pr | 31½ | 31½ | — |
| — | Inter PL | 79 | 78¾ | — |
| — | Invest Grou | 14 | 14 | — |
| 450 | Inve Gr 'A' | 12⅞ | 12¾ | 12¾ |
| 260 | Jamaica PS | 14 | 14 | 14 |
| — | Labatt | 17⅝ | 17 | — |
| — | Laur Fin | 7 | 6¾ | — |
| 270 | Loblaw (A) | 10¼ | 10¼ | — |
| 3800 | Loblaw (B) | 11 | 10½ | 11 |
| — | Loeb M | 14¼ | 14 | — |
| 100 | MacKinn | 21 | 21 | 21 |
| — | MacLaren A | 22 | 22 | — |
| — | MacLaren B | 36 | 36 | — |
| 170 | MacMill | 25¼ | 25 | 25¼ |
| — | Marit Elec | 24 | 24 | — |
| 875 | Marit Tel | 21½ | 21⅜ | 21½ |
| 1400 | Massey F | 35 | 34¾ | 35 |
| 1800 | McAllister | 8½ | 8½ | 8½ |
| 18179 | Marit Tel d | 70 | 68 | 70 |
| 400 | Met Stores | 15½ | 15½ | 15½ |
| — | Miron 6% | 8½ | 8½ | — |
| — | MitcHR A | 12 | 12 | — |
| 45 | Molson A | 33¾ | 33¾ | 33¾ |
| — | Molson B | 34 | 34 | — |
| 25 | Mtl Loco | 15⅜ | 15⅜ | 15⅜ |
| 100 | Mtl Trust | 18 | 18 | 18 |
| 2725 | Moore Cor | 84¼ | 83½ | 84 |
| — | MorseR A | 19¾ | 19¾ | — |
| — | MorseR B | 19 | 19 | — |
| — | Mussens | 9 | 9 | — |
| — | Murphy Oil | 26⅜ | 26⅜ | — |
| — | Nat Contain | 6⅞ | 6⅞ | — |
| 1700 | NFLD Light | 10½ | 10 | 10 |
| 225 | Noranda | 52¾ | 52¾ | 52½ |
| — | Nrth & Gas | 27½ | 27½ | — |
| 2675 | NS LP | 12¼ | 12 | 12 |
| — | Ocean Fish | 11 | 11 | — |
| — | Ogilvie | 14¼ | 14 | — |
| — | Ogilvie Pr | 31½ | 31½ | — |
| — | Ont Steel | 35 | 35 | — |
| — | Oshawa A | 26 | 26 | — |
| 600 | Pan Pete | 12⅛ | 12 | 12⅛ |
| — | Phillips C | 30⅜ | 30⅜ | — |
| — | Placer | 27⅜ | 27⅜ | — |
| 500 | Pow Corp | 11¼ | 11⅜ | 11¼ |
| 750 | Price Br | 14 | 13⅞ | 14 |
| 5600 | QN Gas | 14½ | 13⅞ | 14½ |
| 50 | QNG Pr 5.40 | 99¼ | 99¼ | 99¼ |
| — | Que Phone | 23 | 23 | — |
| — | Q Ph 4¾ 65 | 99 | 99 | — |
| — | Reed Paper | 9¼ | 9¼ | — |
| — | Reitman's A | 9½ | 9½ | — |
| 25 | Rio Algom | 24⅛ | 24⅛ | 24⅛ |
| — | Rolland A | 11¼ | 11¼ | — |
| 150 | Rothmans | 27⅜ | 27⅜ | 27⅜ |
| — | Royalite Pr | 24 | 24 | — |
| — | Royalite T P | 17¾ | 17¾ | — |
| — | St-L C (A) | 31¾ | 31¾ | — |
| — | St-L Corp | 21⅜ | 21⅜ | — |
| — | St-L C (A) | 92 | 92 | — |
| 350 | Salada F | 9⅞ | 9⅞ | 9⅞ |
| — | Scott LaS | 13 | 13 | — |
| — | Shell Can | 20¾ | 20¾ | — |
| — | Shell 1 Pr | 26½ | 26½ | — |
| — | Shell 1 d | 7 | 7 | — |
| — | Sher W | 32 | 32 | — |
| 400 | Shop Save | 12½ | 12½ | 12½ |
| 100 | Sicard | 6 | 6 | 6 |
| — | Simpsons | 29½ | 29½ | — |
| — | Soc GF | 7⅜ | 7⅜ | — |
| 1580 | Sogemines | 11⅜ | 11⅜ | 11⅜ |
| — | Southam | 36 | 36 | — |
| — | SS Steel | 10¾ | 10¼ | — |
| 320 | Steel Can | 22 | 23 | 23 |
| 400 | Steinbg (A) | 23¾ | 23¾ | 23¾ |
| — | Steinbg Pr | 99 | 99 | — |
| — | Texaco Can | 58 | 58 | — |
| 250 | T Fin A | 10⅜ | 10⅜ | 10⅜ |
| 400 | Tr-C Corp | 7½ | 7½ | 7½ |
| — | Tr-C PL | 33¾ | 33¾ | — |
| 630 | Tr Mt PL | 17½ | 17½ | 17½ |
| — | Triad Oil | 215 | 215 | — |
| — | Un Auto A | 16½ | 16½ | — |
| 100 | Un Carbide | 23⅞ | 23⅞ | 23⅞ |
| 1300 | Union Oil | 30¼ | 30¼ | 30¼ |
| — | Viau | 12 | 12 | — |
| — | Wajax | 12½ | 12½ | — |
| 1100 | Walk GW | 33¾ | 33 | 33 |
| — | Weldwood | 9½ | 9½ | — |
| 600 | WCoast Tr | 28⅞ | 28¾ | 28¾ |
| — | Weston A | 20 | 20 | — |
| — | Weston B | 10¾ | 10¾ | — |
| 100 | Weston B | 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| 50 | Zeller's | 25 | 25 | 25 |

## Bourse Canadienne

| Ventes | | Haut | Bas | 3 hrs |
|---|---|---|---|---|
| 1000 | Ajax | 16½ | 16½ | 16½ |
| 800 | Alscope | 160 | 159 | 160 |
| — | Alsof | 9½ | 9 | 9 |
| — | Amg B Bel | 24 | 24 | 24 |
| — | Ameranium | 4½ | 4½ | 4½ |
| 2000 | Agassix | 37 | 37 | 37 |
| 3000 | Anthonian | 16 | 16 | 16 |
| — | Arno | 4½ | 4 | 4 |
| — | Atlanta | 21 | 21 | 21 |
| 1500 | Augustus | 58 | 55 | 58 |
| — | Baker Talc | 8 | 8 | 8 |
| 1000 | Band Ore | 17 | 17 | 17 |
| — | Barvallee | 5 | 4 | 4 |
| 2000 | Bateman | 5½ | 5½ | 5½ |
| — | Beauce Pl | 4½ | 4½ | 4½ |
| — | Beld-Cort | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| — | Belgium pr | 15 | 15 | 15 |
| — | Blk Hawk | 105 | 105 | — |
| 5500 | Blck River | 19½ | 18½ | 19 |
| — | Blue Bon | 325 | 320 | — |
| — | Bluewater | 17 | 17 | — |
| — | Bornite | 5½ | 5½ | — |
| — | B. Carpets | 38 | 36 | — |
| 4000 | Bruce-Prest | 12 | 11 | 12 |
| — | Bruneau | 20 | 19 | — |
| — | Brunswick | 14½ | 14½ | — |
| — | Burnt Hill | 35 | 31½ | — |
| 300 | Camflo | 345 | 345 | 345 |
| — | C. Inter | 325 | 320 | — |
| — | C Keely | 9 | 9 | — |
| 400 | S. Securi | 255 | 255 | 255 |
| — | Capital | 65 | 65 | — |
| — | Carbec | 23½ | 23 | — |
| — | Cassiar | 15¼ | 15¼ | — |
| — | Cartier-Que | 10 | 10 | — |
| — | Cassidy's | 450 | 450 | — |
| — | Castle Oil | 33 | 33 | — |
| 300 | Cessland | 475 | 450 | 475 |
| 300 | Chemalloy | 115 | 115 | 115 |
| — | Chip Copper | 6½ | 6½ | — |
| 9500 | Chipman | 23 | 21 | 23 |
| — | Com. & M | 37 | 37 | — |
| 420 | Commodo | 115 | 115 | 115 |
| — | Cominga | 12 | 12 | — |
| — | C Canoram | 23 | 23 | — |
| — | C Div Sec | 100 | 100 | — |
| — | C Manitoba | 42 | 40 | — |
| — | C Mogador | 22½ | 24 | — |
| — | C Monpas | 2 | 2 | — |
| — | C New Pac | 30 | 30 | — |
| — | C Persh | 13 | 13 | — |
| 400 | CQ Smelt | 68 | 68 | 68 |
| — | CQ Yell | 6 | 6 | — |
| — | Copstream | 8 | 8 | — |
| — | Crusade | 22 | 22 | — |
| 1000 | Dauphin | 15 | 15 | 15 |
| — | Delta Elect | 185 | 180 | — |
| — | Delta Min | 13 | 13 | — |
| — | Denault | 8½ | 8 | — |
| 14500 | Devil's Elb | 32 | 31 | 32 |
| 500 | Dolsan | 38 | 38 | 38 |
| — | Dome | 49 | 49 | — |
| 3000 | Dom Exp | 17 | 17 | 17 |
| — | Dom Lease | 30 | 29 | — |
| 1700 | D Oilcloth | 22½ | 22½ | 22½ |

## LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. 65 | S.pub. 13 | Bq. 7 | Comb. 85 | Pap. 8 |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 juin | 161.25 | 142.51 | 120.50 | 153.89 | 113.74 |
| Clôture — 8 juin | 161.58 | 142.56 | 120.22 | 154.10 | 113.92 |
| Sem. dernière | 161.00 | 142.20 | 122.07 | 153.80 | 114.24 |
| Mois dernier | 158.55 | 137.19 | 118.66 | 150.81 | 115.60 |
| Haut — 1966 | 171.39 | 158.41 | 132.91 | 160.02 | 129.44 |
| Bas — 1966 | 158.55 | 137.19 | 118.63 | 150.81 | 113.17 |
| Haut — 1965 | 174.05 | 161.78 | 138.56 | 166.93 | 147.43 |
| Bas — 1965 | 151.81 | 143.06 | 118.03 | 147.25 | 112.39 |

## cours des obligations

### GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 Perpetuels | 1965 | 72½ | 73½ |
| 4½ 15 dec. | 1966 | 99¼ | 100 |
| 4 1er avril | 1967 | 98½ | 99¼ |
| 5 1er juillet | 1970 | 97¾ | 98½ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 97½ | 98½ |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 95¾ | 96½ |
| 3¼ 1⅛ juin | 1976 | 82¼ | 83 |
| 4¼ 1⅛ sept. | 1972 | 92¼ | 93 |
| 5½ 1⅛ oct. | 1975 | 98½ | 99¼ |
| 4½ 1⅛ sept. | 1983 | 86½ | 87¼ |
| 5¼ 1 mai | 1990 | 92½ | 94¼ |
| 5½ 1 oct. | 1969 | 99¾ | 100½ |
| CNR 5½ 15 dec. | 1971 | 99½ | 100½ |
| CNR 5¾ 1 jan. | 1985 | 99½ | 100½ |
| CNR 4½ 1 avril | 1967 | 99 | 100 |
| CNR 4 1 fev. | 1981 | 82½ | 83½ |
| CNR 5 oct. | 1987 | 90½ | 91½ |

### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

| | | | |
|---|---|---|---|
| A.M.F.C. | 5¼ | 1987 | 91 | 92 |
| BC Elect | 3¼ | 1967 | 98½ | 99 |
| BC Elec | 5½ | 1989 | 93 | 94 |
| BC Elect | 5¾ | 1977 | 97 | 98 |
| Man. Hyd | 5¼ | 1988 | 90½ | 91½ |
| N. B. | 5½ | 1989 | 92 | 93 |
| NFLD | 5¼ | 1985 | 87¾ | 88¾ |
| N. S. | 5¼ | 1985 | 91¼ | 92¼ |
| Ont. | 3 | 1970 | 90¼ | 91¼ |
| Ont. | 5½ | 1985 | 94½ | 95½ |
| Ont. Hyd. | 2¾ | 1968 | 94¼ | 95¼ |
| Ont. Hyd. | 5¼ | 1985 | 91½ | 92½ |
| Que. | 3 | 1969 | 91¾ | 92¾ |
| Que. | 5½ | 1990 | 91 | 92 |
| Que. | 5½ | 1987 | 88¼ | 89½ |
| Que. Hyd. | 3¼ | 1974 | 81¼ | 82¼ |
| Que. Hyd. | 4¾ | 1988 | 91¼ | 92¼ |
| Que. Hy. | ⅝ | 1995 | 94½ | 95½ |
| Saskat. | 5½ | 1985 | 93¼ | 94¼ |

### MUNICIPALITES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montreal 5¾ juin | 1989 | 92 | 93 |
| Tor Mt 5½ 15 juin | 1985 | 92¾ | 93¾ |
| Vanc 5¼ 15 juin | 1977 | 92½ | 93½ |
| Hamit 5¼ 15 | 1977 | 92 | 93 |

### EMPRUNTS CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 4½ | 1966 | 99½ | 102 |
| Brazil Tr 4½ | 1971 | 90 | 93 |
| Cdn Petrofina 4 | 1972 | 88 | 90 |
| Cdn Utilities 5¼ | 1977 | 135 | — |
| Inland Cemt 4½ | 1976 | 90 | — |
| Int Nat Gas 5½ | 1977 | 90 | 93 |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 180 | — |
| Lob Lease 5½ | 1973 | 99½ | 100 |
| Pace Pete 5 | 1977 | 96 | — |
| Simpson's 5 | 1976 | 207 | — |
| Simpson's 5½ | 1979 | 133 | — |
| TC Pipeline 5 | 1989 | 100 | 103 |
| TC Pipeline 5 | 1988 | 130 | 135 |
| Triad 4¾ | 1971 | 90 | 92 |
| Utea Twn El 6¼ | 1981 | 117 | — |

| | | | |
|---|---|---|---|
| W Coast 5½ xd | 1988 | 110 | 113 |

### INDUSTRIES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 6¾ | 1977 | 100 | 102 |
| Algoma 5¼ | 1978 | 91 | 93 |
| Aluminium 4½ | 1973 | 90½ | 91½ |
| B P Tanker 6¼ | 1985 | 99½ | 100½ |
| BA Oil 5½ | 1977 | 91 | 93 |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 84 | 86 |
| Cdn Br Alum 5¾ | 1980 | 94 | 96 |
| CIL 5½ | 1977 | 96¼ | 97¼ |
| CPR 5 | 1983 | 88 | 89 |
| Cr Foncier 5¾ | 1985 | 91 | 93 |
| Dosco 6 | 1985 | 90 | 92 |
| Dom Stores 5½ | 1976 | 96 | 97 |
| Domtor 5¾ | 1990 | 91½ | 92½ |
| Eaton Acc 5¾ | 1985 | 94 | 95 |
| Imp Oil 3 | 1969 | 91 | 92 |
| I A C 6½ | 1983 | 98 | 99½ |
| Roynat 6¼ | 1981 | 99¼ | 100 |
| Roy Tr Mtg 6 | 1975 | 97 | 98 |
| Shell Oil 5¾ | 1977 | 98 | 100 |
| St Law Coru 5 | 1978 | 90 | 91 |
| Simpsons 4¾ | 1973 | 93 | 95 |
| Woodward's 7¾ | 1985 | 85 | 87 |
| Weston 5½ | 1983 | 91 | 93 |

### SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ang Can Tel 6 | 1983 | 96 | 98 |
| Bell Tel 5¾ | 1985 | 94 | 96 |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 96 | 98 |
| Bell 3¾ | 1979 | 79 | 81 |
| Bell 6¼ | 1978 | 100 | 102 |
| Bell 5½ | 1982 | 93½ | 95½ |
| Bow Pow 3¾ | 1980 | 79 | 81 |
| Braz Tr 4¾ | 1970 | 93 | 95 |
| BC Phone 5¾ | 1986 | 95 | 97 |
| Calgary P 5¾ | 1982 | 95¼ | — |
| Cdn Elect 4 | 1968 | 95 | — |
| C West NG 5¾ | 1982 | 94 | — |
| Can Gas 5¾ | 1984 | 94 | — |
| Can Gas 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Gt Lakes 5¾ | 1977 | 95 | 97 |
| Lakeland NG 6 | 1982 | 93 | 95 |
| Marit El 5¾ | 1983 | 94½ | — |
| NFLD & P 5½ | 1978 | 93½ | — |
| N Ont N Gas 5¾ | 1982 | 92 | 94 |
| Northw Ut 5¾ | 1968 | 93 | — |
| Que Nat Gas 5¾ | 1985 | 89 | — |
| Que Nat 6 | 1988 | 92 | — |
| Que Tel 5¾ | 1983 | 93 | 95 |
| TC Pipe 5.85 | 1987 | 92½ | 94½ |
| Union G 5½ | 1977 | 93½ | 95½ |

### IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bront Coach 6 | 1978 | 95 | — |
| Eaton R 3½ | 1968 | 95 | — |
| Eaton 5 | 1978 | 89 | 91 |
| Steinbg 6 | 1984 | 96 | 98 |
| Loblaw's 5½ | 1983 | 92 | — |

## dividendes

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Taux | Paiement | | Enrg. |
| Drummond Welding & Steel Works "A" | $0.15 | tr. | 1-7-66 | 16-6-66 |
| Hendershot Paper Products (priv.) ....(X) | $1.50 | tr. | 22-6-66 | 13-6-66 |
| Rolland Paper Co. "A" | $0.10 | tr. | 1-9-66 | 10-8-66 |
| Rolland Paper Co. "B" | $0.03¾ | tr. | 1-9-66 | 10-8-66 |

(X)—Les arrérages sur ces actions privilégiées sont toujours de $9.00 par action.

# La reprise à Wall Street gagne du terrain

Presque tous les groupes de valeurs, sur la Bourse de **Montréal** cet après-midi, progressent légèrement dans une ambiance modéremment active. L'indice combiné s'élève de 0.12 à 154.01.

Parmi les dix valeurs les plus activement transigées, Canadian Breweries mène avec un gain de ⅛ à 7, suivie de Brinco, inchangée à 5¾, de Gaz Naturel de Québec, en hausse de ½ à 14½, de Alcan, en hausse de ⅜ à 42⅛, de Bell, en hausse de ¼ à 52¾, de Moore, en hausse de ¼ à 84¼, de Cominco, en baisse de 1¼ à 40¾ et de Loblaw B, en hausse de ½ à 11.

Parmi les autres fluctuations importantes, Union Oil hausse de 1¾ à 30¼, Atlantic Sugar de 1 à 29, Falconbridge de ½ à 90¾, Dominion Textile de ½ à 33½, Metropolitan Stores de ½ à 15½ et la banque de Montréal de ½ à 59½.

Sur la Bourse Canadienne, aux industrielles, Kodiak Pete gagne 10 cents à $2.35. Les minières et pétrolières sont mixtes; Phoenix Canadian perd 15 cents à 4.80 et Wisconsin, la plus active, 1 cent à 82 cents. Western Tin gagne 4 à 64 cents, Glenn Lake 8 à 1.50 et Patricia Silver 2 à 37 cents.

* * *

**TORONTO** — Les aurifères sous l'impulsion de prises de bénéfices sont nettement en baisse cet après-midi à Toronto, leur indice s'affaisse de 4.57 à 172.26. Dome, en baisse de 2⅜ jeudi, perd un autre 2⅛ à 43½. Giant Yellowknife baisse de ¾ à 12¾ mais Kerr-Addison marque un petit gain de ⅛ à 11⅛.

Tous les autres groupes de valeurs sont légèrement en hausse. Bell Telephone, qui a offert jeudi d'acheter toutes les actions de Northern Tel. à $14 l'action, gagne ⅜ à 52¾ et Northern gagne ¼ à 14. Alcan progresse de ⅜ à 42 et Home A de ⅜ à 17½.

Louvicourt se transige activement parmi les mines spéculatives et progresse de 3 cents à 67 cents, suivie de Lakehead, en baisse de 2 à 41 cents.

* * *

La reprise gagne du terrain à **WALL STREET** et est notamment vigoureuse parmi les télévisions en couleurs et autres électroniques, les aéospatiales et les compagnies aériennes, les appareils de photographie et les équipements de bureau ainsi que parmi d'autres titres plus spéculatifs.

Les "blue chips", qui sont les principales valeurs dont on se sert pour l'établissement des moyennes, progressent également mais sans comparaison avec les gains marqués par les valeurs plus volatiles.

Le volume de 2,320,000 actions enregistré en première heure est le plus élevé depuis le 18 mai.

L'indice industriel Dow Jones hausse de 3.34 à 885.96. Et la moyenne des 60 titres, établie de 1.2 à 319.5.

**LONDRES** — La tendance est bien orientée au Stock Exchange et après un début de séance calme des gains se dessinent. Malgré le refus du syndicat national des marins d'accepter l'invitation à la modération du T.U.C. les vedettes industrielles reprennent leur mouvement de hausse de la veille.

Les fonds d'état britanniques s'améliorent et accusent des progrès d'environ ⅛ à ¼ de point sur un large front. De leur côté les valeurs libellées en dollars s'affaiblissent.

Au secteur minier les aurifères cèdent du lest mais les cuprifères sont bien disposées bien que Roan Selection Trust perde en partie un hausse initiale d'environ 3½ p.c.

* * *

**PARIS. (AFP)** — La Bourse a continué à baisser après les déclarations de M. Georges Pompidou hier devant le Syndicat national de la presse économique et financière. Toutefois le marché fait preuve de résistance.

Légère hausse des rentes d'Etat, tandis que les obligations indexées sont résistantes. Aux banques, nouvelles baisses du Crédit Foncier, de la Compagnie Bancaire, de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Léger fléchissement de la banque de l'Indochine. Hausse de Machines Bull aux électriques marquées par une forte baisse de la C.G.E.

Aux valeurs étrangères légère avance de Royal Dutch. Reprise de Kodak, General Motors, I.T.T., Standart Oil aux américaines. Baisses toutefois d'I.B.M., Du Pont de Nemours. Nouvelles prises de bénéfices sur les mines d'or. Hausses de Roan Selection et Rhokana aux cuprifères.

par la Presse Associée, s'élève

## du parquet de la bourse

# TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

### INDUSTRIELLES

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.40 | Chng Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1180 | $11⅛ | 11 | 11 | |
| Alta Gas T | 1950 | $32¼ | 32 | 32¼ | |
| Alta Gas w | 210 | 770 | 770 | 770 | |
| Alta Nat | 250 | $16 | 16 | 16 | |
| Algo Cent | 300 | $10⅛ | 10 | 10⅛ | + ⅛ |
| Algoma St | 617 | $28⅛ | 27⅞ | 28 | + ⅛ |
| Alliance a | 2100 | 180 | 180 | 180 | |
| Alcn Al | 10440 | $42½ | 41⅜ | 42½ | +1⅛ |
| Alcan pr | 175 | $45½ | 45½ | 45½ | + ½ |
| Alumin 2p | 80 | $43⅛ | 43⅛ | 43⅛ | + ⅛ |
| Anglo-c pr | 215 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| Anthes A | 200 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| Argus | 210 | $19⅝ | 19⅜ | 19⅜ | |
| Argus C pr | 1130 | $12⅝ | 12½ | 12½ | |
| Argus 2.60 pr | 100 | $44½ | 44½ | 44½ | |
| Asbestos | 210 | $22 | 22 | 22 | |
| Atl Sugar | 2435 | $29½ | 28¼ | 29 | + 1 |
| Atl Sug pr | 210 | $90 | 90 | 90 | |
| Auto Elec | 100 | $5 | 5 | 5 | + ⅛ |
| Bahama | 100 | 145 | 145 | 145 | — 5 |
| Bank Mtl | 888 | $59½ | 58¾ | 59 | — ¼ |
| Bank N S | 295 | $69¾ | 69¼ | 69¼ | — ¼ |
| Bathurst | 100 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | — ¼ |
| Bathrst A | 220 | $54¾ | 54¾ | 54¾ | |
| Bell Phne | 7415 | $52¾ | 52⅜ | 52¾ | + ⅜ |
| Brazilian | 3348 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | |
| BA Constr | 300 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | |
| BA Oil | 590 | $32⅝ | 32⅜ | 32⅝ | |
| BC Forest | 200 | $19 | 19 | 19 | |
| BC Sugar | 210 | $38 | 38 | 38 | |
| BC Phone | 50 | $61½ | 61 | 61½ | + ½ |
| BCPh 4.84 | 225 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Br Inti Fin | 300 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| Burns Fds | 200 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | — ¼ |
| CAE Ind | 560 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + ¼ |
| Calgary P | 60 | $26 | 26 | 26 | + ¼ |
| Calvert Die | 500 | 170 | 170 | 170 | + 5 |
| Can Bread | 23 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Can Cem | 25 | $41 | 41 | 41 | + ¼ |
| Can Cem p | 54 | $25 | 25 | 25 | + ⅝ |
| Can Iron | 750 | $23 | 23 | 23 | |
| C Packrs A | 220 | $81¾ | 81¾ | 81¾ | |
| Can Perm | 510 | $12 | 11⅞ | 12 | + ½ |
| CSL pr | 100 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| C Bre w | 13240 | $7⅛ | 6⅞ | 7 | + ⅛ |
| C Brew Ap | 50 | $38 | 38 | 38 | — ½ |
| C Brew Bp | 150 | $45½ | 45½ | 45½ | |
| CB Alum A | 150 | $23 | 23 | 23 | |
| CB Al A w | 445 | 995 | 995 | 995 | — 5 |
| CB Al B w | 575 | 995 | 995 | 995 | — 5 |
| Cdn Can A | 350 | $12¾ | 12⅝ | 12¾ | + ⅜ |
| C Chem w | 390 | 615 | 610 | 615 | +15 |
| C Dredge | 805 | 470 | 450 | 450 | —30 |
| C Hydro | 100 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | + ⅛ |
| C Imp Bnk | 195 | $64½ | 64¼ | 64¼ | |
| C Ind Gas | 771 | $13¾ | 13⅝ | 13¾ | + ⅛ |
| CIL | 255 | $19 | 19 | 19 | |
| C Marconi | 220 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| CPR | 2415 | $62 | 61⅜ | 61¾ | — ⅜ |
| CPR pr | 1175 | $9⅞ | 9⅜ | 9⅜ | |
| C Petrofin | 115 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ¼ |
| Cdn Tire A | 190 | $60¼ | 60 | 60 | + ¼ |
| C Utilities | 150 | $37 | 36½ | 37 | |
| CWN Gas | 2125 | $19¾ | 19½ | 19¾ | |
| C Westing | 200 | $22⅛ | 22 | 22⅛ | — ¼ |
| Capit Bldg | 200 | 55 | 55 | 55 | |
| Chal Gold | 100 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | + ⅛ |
| Chemcell | 225 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Chrysler | 265 | $45 | 45 | 45 | |
| Clairtone | 180 | $10 | 10 | 10 | + ¼ |
| Codville A | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| Con M S | 2340 | $41½ | 40¾ | 40⅞ | — 1 |
| Columbia | 660 | $6 | 6 | 6 | |
| Columbi p | 210 | $22 | 22 | 22 | — ¼ |
| Con Bldg p | 200 | $10 | 450 | 450 | |
| Con Paper | 260 | $37¾ | 37½ | 37¾ | + ⅛ |
| Cons Gas | 2292 | $15⅝ | 15½ | 15⅝ | + ⅛ |
| Contl Can | 1100 | 63¾ | 63¼ | 63¾ | |
| Cont Oil | 4500 | 66¼ | 65⅝ | 66⅛ | + ⅛ |
| Cntrl Data | 28300 | 31⅛ | 31⅛ | 31⅛ | + ⅛ |
| Copw Sti | 100 | 24¾ | 24¾ | 24¾ | — ¼ |
| Corn Pd | 3500 | 47¾ | 47¼ | 47¼ | — ¼ |
| Crane Co | 400 | 45¾ | 45⅜ | 45¾ | + ½ |
| Cr Zell | 600 | 46⅞ | 46½ | 46⅝ | |
| Curtiss Wr | 800 | 20⅞ | 20⅝ | 20¾ | + ⅛ |
| Deere | 900 | 69 | 68½ | 68½ | |
| Douglas | 19100 | 82¾ | 81 | 82½ | + 2⅜ |
| Dow Ch | 2900 | 68¾ | 68 | 68¾ | + ⅜ |
| Def Sti Cp | 500 | 14⅝ | 14½ | 14⅝ | + ⅛ |
| Dome M | 10300 | 42⅛ | 39¼ | 41 | — 1⅛ |
| Du Pont | 5300 | 186¾ | 185 | 185 | — ½ |
| East Kod | 6100 | 138⅞ | 137¾ | 137¾ | + ¾ |
| Eaton Yale | 1100 | 59⅛ | 58¾ | 58¾ | |
| El Paso NG | 3100 | 19 | 18⅞ | 19 | |
| Essex

# Naissances Décès Remerciements In memoriam

**ARCHAMBAULT (Alice)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hector B. Archambault, née Alice Brodeur, et mère de Jacques, Mme Raymond Roy (Françoise), demeurant 6330, 1ère Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres 05 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ARTHUR (Kenneth)** — A Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Kenneth Arthur, époux de Jeanne Dorais, demeurant 6455, 35e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUDRY (Albert)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Beaudry, époux de Esmerie Lacroix, demeurant 6592 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duqueite Inc.,
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRANCHAUD (Arthur)** — A St-Eustache, le 7 juin 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur Branchaud, époux de Lorette Magnan, demeurant, 13, 3e Avenue, Bois-des-Filion. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAREST (Noël)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Noël Charest, époux de Marguerite Duhamel, père de Jean, Bernard, Suzanne, Guy, Hélène et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Sylvain (676 Jacques-Brodeur) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CLEMENT (Marcel)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement Marcel Clément, époux de Laurette Lacombe, demeurant 2025 Dudemaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 7 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COLA (Hélène)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Hélène (Lena) Cola, fille de feu Gaétan Cola et de feu Julia Delmedico. Elle laisse dans le deuil deux soeurs, Rose, Ida, trois frères, Joseph, John, Alfred Cola, demeurant 385 de la Montagne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTOLESE (Ernest)** — A l'Hôpital Général de Montréal, vendredi le 10 juin 1966, est décédé Ernest Cotolese ("Shadow"), fils de feu Emidio Cotolese et de Francesca Salerno; frère de Lucy, Virginia, Mary, Marguarit, Fay, John, Georges et Alex. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron & Sons
2252 rue St-Antoine
Le service funèbre aura lieu lundi matin à 9 heures à l'église St-Anthony. Inhumation au cimetière de Côtes-des-Neiges.

**COUTURE (Odina)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Odina Couture, époux de Leda Morin, demeurant 5767 Esplanade. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAIGNAULT-GOSSELIN (Mélanie)** — A Ville d'Anjou, le 9 juin 1966, à l'âge de 88 ans est décédée Mélanie Bilodeau, épouse en 1ères noces de Wilfrid Gosselin, et en 2es noces de Frédéric Daignault, demeurant 6001 Boul. Roi-René, appt 15. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Conrad où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Chambly lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**De ROUVILLE (Georgette)** — Subitement à Fabreville, le 8 juin 1966, à l'âge de 42 ans, est décédée Georgette Allard, épouse de Hertel De Rouville, demeurant 924-2e Avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
3582, 24e rue, Laval-Ouest,
pour se rendre à l'église St-Edouard de Fabreville ou le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESCHAMPS (David)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. David Deschamps, époux de Thérèse Parent, demeurant à 1343 Bélanger, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESNOYERS (Yvonne)** — A Terrebonne, le 9 juin 1966 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Phillas Desnoyers née Yvonne Pelletier, demeurant au 109, Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
939, rue St-Louis,
Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 2 hrs 30 p.m., et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DICAIRE (Abbé Adrien)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de la paroisse St-Lazare, diocèse de Valleyfield; frère de Charles, Rolland, Paul, Lucien, Mme Armand Morin (Simonne), Mme Paul Sauvé (Thérèse). La dépouille mortelle est exposée aux salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam, jusqu'à 6 h. p.m., samedi, et sera transportée aux salons Roussin, à St-Lazare. La translation des restes aura lieu à 3 h. 30, dimanche après-midi, en l'église paroissiale de St-Lazare. Le service sera chanté lundi le 13 courant, à 10 h. Inhumation au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUFORT (Roméo)** — Subitement à Laprairie, le 8 juin 1966, à l'âge de 60 ans est décédé Roméo Dufort, époux d'Emilienne Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
425, Chemin St-Jean
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de Laprairie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUMAS (Marie)** — A Verdun, le 10 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Arthur Dumas, née Marie Cousineau, demeurant 3996 rue Edna. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de La Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Antoine-Abbé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

**FRECHETTE (Monique)** — A Boucherville, le 9 juin 1966, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme Claude Fréchette, née Monique Paquette, demeurant à 154 Jean-Baptiste-Jobin, Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault,
angle de Laperrière et St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAUTHIER (Hercule)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hercule Gauthier, époux d'Adrienne L'Archevêque, demeurant 9448 Foucher, père de Maurice, Jacques, Jean-Claude, Françoise et Marthe. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENDRON (Louis)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Louis Gendron, époux de feu Aldéa Lafond, demeurant à 5359, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIRARD (Adélard)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 56 ans est décédé M. Adélard Girard, époux de Cécile Bédard, demeurant 222 Parc Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUARD (Donat)** — A Le Moyne, le 9 juin 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Donat Girouard, époux en 1ères noces de Rose-Anna Potvin, en 2èmes noces de Evilda Bélanger, demeurant 1940 St-Pierre, père de MM. Albert, Fernand et Mme Léandre Daragon (Simone). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de
Ed. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GOYETTE (Lucien)** — A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux d'Alberta Caron, demeurant 1010 rue Cherrier. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340, rue St-Denis
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Magog lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HETU (Rolande)** — A Montréal, le 10 juin 1966 à l'âge de 55 ans est décédée Rolande Larue, épouse en 1eres noces de Thomas Giard, et en 2èmes noces de Léo Hétu, et soeur de Marie-Ange Larue (Mme Armand Petit), et de Sylvain Larue. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807 rue Roy est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Roch sur Richelieu où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LALANCETTE (Réal)** — Accidentellement, à Los Angeles, le 4 juin 1966, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Réal Lalancette, fils de M. Arthur Lalancette et d'Aurore Desrosiers, demeurant 4559 Adam. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras, Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMARCHE (Fernande)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Fernande Lamarche, fille de feu Dollard B. Lamarche, et de Eva Paradis, demeurant 7545 Iberville. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAROCQUE (Louis)** — A Ste-Thérèse-en-Haut, le 9 juin 1966 à l'âge de 73 ans est décédé M. Louis Larocque, époux de Rebecca Lasceilles, demeurant 340 Filiatreault, Ste-Thérèse en Haut, père de Soeur Marie-Ange, miss. au Japon, Soeur Marie-Thérèse de la congrégation des Moniales, Rédemptoristines, Françoise, épouse de Dr J. L. Desrochers, Estelle, épouse d'Alphonse Berthiaume, Thérèse épouse de Guy Marcotte, Gérard, sa bru Monique Provencher et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
du Monastère des Moniales
Rédemptoristines
95 rue Côte-St-Louis, Ste-Thérèse-en Haut
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Société Coopérative de frais funéraires.

**LAVIGNE (André)** — Accidentellement à Montréal, le 7 juin 1966 à l'âge de 27 ans est décédé M. André Lavigne, époux de feu Andrée Gilbert, demeurant à 10120 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon Est
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVOIE (Roger)** — A Pointe-St-Charles, le 8 juin 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Lavoie, époux d'Alice Roy, et père de Denise (Mme Drennan), frère de Gérard Lavoie, demeurant 537 rue Charron. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Montréal, ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGARE (Marguerite)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Legacé, née Marguerite Benoit, autrefois de la Côte-des-Neiges, mère de Marie-Antoinette (Mme T.-Paul Decarie), Marguerite (Mme Robert Roy), Maurice et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs Dons à la Société Canadienne du Cancer.

**LE MAY (Yvonne)** — A Ottawa, le 9 juin 1966, est décédée Mlle Yvonne Le May, garde-malade graduée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, retirée. Elle était la soeur de Mlles Alice et Juliette Le May, de Mme Joséphine O'Brien, du docteur J.-Albert Le May, décédé récemment, tous d'Ottawa. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier,
259, rue St-Patrice,
à 8 h. 45, pour se rendre à la basilique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LE SIEGE (Robert Yves)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Robert Yves Le Siège (publiciste), époux de Yvette Paquette, demeurant 3173 Delaroche, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LINDSAY (Alfred)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédé M. Alfred Lindsay, époux d'Alice Cloutier, demeurant 5319 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver ou le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LYNCH (Albertine)** — A St-Hubert, le 7 juin 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Jean Lynch, née Albertine Stuart, demeurant au 5425 Montée St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCOUX (Léda)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 76 ans est décédée Léda Préville épouse de feu Roméo Marcoux, demeurant à 3837, Léonard, Duvernay, Ville de Laval; soeur de M. l'abbé Rosaire Préville; Mme veuve Eva Lambert; mère de Raymond, Thérèse et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
1039, rue Du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Sylvain de Duvernay où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MURINEAU (Arthur)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Arthur Murineau, époux de Laurette Michaud, demeurant 1465 Laurier est. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NATOS (Antoinette)** — A Lachine, le 8 juin 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Antoinette Gargano, épouse de feu Mike Natos et mère de Marie, Mariette (Mme D. Chryssomalis), Constant, Peter et Johnny. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1343, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 hrs pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OREFICE (Raffaela)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée Raffaela Saporito, épouse de feu Mauro Orefice, et mère de Cécile, Mme Francesco Guardo (Jose). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier ouest
à 11 hres pour se rendre à l'église St-Georges (coin Bernard et St-Urbain) ou le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAGE (Lydia)** — A Verdun, le 9 juin 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Omer Pagé, née Lydia Roberge, demeurant 801 Stephens, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARENTEAU (Arthur)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 65 ans est décédé Arthur Parenteau, époux de Yvonne Laprade. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PATENAUDE (Gertrude)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Roch Patenaude, née Gertrude Deslauriers, demeurant 7386, 2ième Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ième Avenue, Rosemont
à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERRON (Charles Joseph)** — Le 8 juin 1966, est décédé Charles Joseph Perron, de Shawbridge, P.Q., époux de Lillian May Firth, père de Fred, Alice (Mme A. Dupuis) et Estelle (Mme A. Hale). La dépouille mortelle est exposée au salon
Jos. C. Wray & Bro.
1234, rue de la Montagne
Service funèbre: samedi 11 juin 1966, 10 a.m., Church of the Advent, Westmount.

**POIRIER (Alain)** — A Montréal, le 8 juin 1966 à l'âge de 4 ans est décédé enfant Alain Poirier, fils d'André Poirier et d'Yvette Champagne, demeurant 5177 Marquette. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où la cérémonie sera célébrée à 10 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Camille)** — A Verdun, le 9 juin 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Camille Provost, époux de feu Ida Daigneault, demeurant au Foyer St-Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-ONGE (Jean)** — A Beauharnois, le 7 juin 1966 à l'âge de 16 ans est décédé Jean St-Onge, fils d'Alcidas St-Onge et de Yolande Daigneault, demeurant 8, rue Dupont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Enrg.,
127, rue Ellice, Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SCARDOCCHIO (Berthe)** — A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Donat Scardocchio, née Berthe Chartier, mère de Mme Léonce Reid (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SYLVESTRE (Amélia)** — A Montréal, le 8 juin 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Amélia Guillotte, épouse de feu Delphis Sylvestre. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TALBOT (Cécile)** — A Montréal, le 7 juin 1966, à l'âge de 25 ans, est décédée Mme Gilles Talbot, née Cécile Nadeau et mère de Monique, Normand et Lyne, demeurant 5946 Molson. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TESSIER (Adélard)** — A St-Gabriel-de-Brandon, le 9 juin 1966 à l'âge de 81 ans est décédé M. Adélard Tessier, époux en 1ères noces de Albertine Benoit, et en 2èmes noces de Florida Pregent, et en 3èmes noces de feu Alice Bédard, demeurant St-Gabriel-de-Brandon. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame, ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**THOMPSON (Joseph)** — A Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de de 74 ans, est décédé M. Joseph Thompson, époux de feu Yvonne Varieur, demeurant à 8057 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 hres 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Naissance

**JONCAS-BARRETTE** — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 juin 1966, à M. et Mme Claude Joncas, née Claire Barrette, un fils baptisé Louis.

## Remerciement

**MONTBLEAU (Dalvida)** — Mme Dalvida Montbleau et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Dalvida Montbleau, le 16 mai, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

## Messe anniversaire

**BOLDUC (Albina)** — A la douce mémoire d'une chère maman disparue, une messe 1er anniversaire sera chantée samedi, le 11 courant, à 8 heures 30 en l'église Ste-Marguerite-Marie. Recommandée par ses enfants.

## Nécrologie

### L'abbé A. Dicaire

A Montréal, le 9 juin 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Adrien Dicaire, ancien curé de St-Lazare, diocèse de Valleyfield. Il laisse dans le deuil ses frères: Charles, Rolland, Paul et Lucien; ses soeurs: Mmes Armand Morin (Simonne) et Paul Sauvé (Thérèse).



La dépouille est exposée au 4240, rue Adam, jusqu'à samedi 6 h. p.m., d'où elle sera transportée à Saint-Lazare, d'où la translation aura lieu dimanche à 3 h. 30 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Lazare, où auront lieu les funérailles lundi le 13 à 10 h. a.m. Inhumation à Saint-Lazare.

Si le désintéressement n'est pas la première des vertus, c'est du moins la plus rare.

J. Sanial Dubay

DECES



Wilfrid Desfossés

Monsieur Wilfrid Desfossés, qui a été agent de la circulation pendant les vingt-cinq dernières années à l'intersection des rues Drummond et Ste-Catherine, est décédé subitement le 22 mai à l'âge de 50 ans. Très bien connu de tous ceux qui fréquentaient la partie ouest de notre ville, il laisse dans le deuil, en plus de son épouse et de ses enfants, de nombreux parents et amis.

Par sa sérénité et sa bonhomie Monsieur Desfossés s'était gagné l'amitié de tous ceux qui l'ont approché. Beaucoup d'automobilistes ne manquaient pas de le saluer quand ils passaient à ses côtés alors qu'il était en service. C'était toujours avec le sourire aux lèvres qu'il s'acquittait de sa tâche quotidienne. Par la maîtrise qu'il avait de lui-même, par sa personnalité faite de calme et de pondération, de jovialité douce et discrète, il a, pendant des années, sans cesser de se faire des amis, discipliné et tempéré l'activité d'un des coins les plus achalandés de notre ville.

Les amis d'enfance de Wilfrid, les patrons et les employés des bureaux et des commerces avoisinant l'intersection Drummond-Ste-Catherine ne sont pas près d'oublier l'allure paternelle de ce grand gaillard qui paraissait à l'abri d'un destin tragique. Tous nous offrons nos condoléances à son épouse, à sa fille Nicole et à son fils, Jean-Guy.

DECES



M. LUCIEN GOYETTE

A Montréal, le 9 juin 1966 à l'âge de 63 ans est décédé M. Lucien Goyette, époux de Alberta Caron, demeurant à 1010, rue Cherrier; père de Louis-Philippe Goyette, Raoul Goyette Lucille (Cunningham John), Gaétanne (Mme Gordon). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Vandelac Ltée, 4340, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Monuments**
de 1ère QUALITE



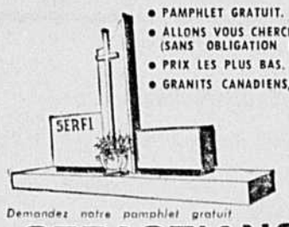
Jean-Yves St-Louis

Achetez directement du manufacturier et vous épargnerez...

2160, boul. Des LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

MONUMENTS DIFFÉRENTS ET EXCLUSIFS!
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER (SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.




Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Fiello
Artiste-sculpteur
Terrains des monuments: 6811 est, Sherbrooke
Bureau: 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h.; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

# FAITS divers

## Un Montréalais se fait tuer à Sherbrooke

SHERBROOKE. (PC) — Claude Choquette, âgé de 24 ans, de la rue Louis-Hémon à Montréal, a perdu la vie hier soir dans la collision de deux voitures à Sherbrooke. Quatre autres personnes ont subi des blessures dans le même accident. Deux d'entre elles sont dans un état critique.

## Une cheminée s'abat sur un camion de lait

QUEBEC. (PCf) — Quelque 150 bidons de lait que transportait un camion se sont répandus dans la rue St-Louis, à Québec, hier après-midi, lorsqu'une cheminée métallique d'environ 80 pieds de hauteur et appartenant à la laiterie Borden s'est effondrée sur le lour véhicule.

L'accident serat dû à une bétonneuse qui aurait accroché un des fils de soutènement de la cheminée. Un porte-parole de la compagnie Borden a fait savoir que les dommages ne sont pas aussi considérables qu'on aurait pu le croire et que des mesures ont été prises pour remonter la cheminée.

## Collision mortelle

Un homme de 49 ans, M. Henri Desmond Jones, du 2365 avenue Clifton, a été tué dans une violente collision d'automobiles survenue, vers 12 h. 45 la nuit dernière, à l'intersection de l'avenue Western et de la rue West Broadway.

## Vol de $2,568 en chèques

Deux pseudos électriciens se sont affairés durant quelques heures hier dans les locaux de Cosmos Kismet, 225 ouest,